



HISTOIRE

DES PAPES.

HISTOIRE

DES PAPES.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE Mme Ve DONDEY DUPRÉ,
46, rue Saint-Louis, au Marais.

HISTOIRE

DES PAPES,

CRIMES, MEURTRES, EMPOISONNEMENTS, PARRICIDES,

ADULTÈRES, INCESTES,

DES PONTIFES ROMAINS, DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'A NOS JOURS.

MYSTÈRES D'INIQUITÉS DE LA COUR DE ROME;

LA SAINTE INQUISITION; ABOMINATIONS DES COUVENTS;
DES ORDRES RELIGIEUX; DES DOMINICAINS, DES CARMES, DES FRANCISCAINS,
BERNARDINS, ETC., ETC.;
DES JÉSUITES, LEURS CONSTITUTIONS, LEURS DOCTRINES, LEURS ENVAHISSEMENTS;
LEURS ATTENTATS; DES GRANDS RÉFORMATEURS, JEAN HUSS,
JÉRÔME DE PRAGUE, LUTHER, CALVIN.

CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.

PAR

Maurice De La Châtre.

SPLENDIDE ÉDITION ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER,

exécutées par l'élite des Artistes de Paris.

VII

PARIS.

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,

26, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, PRÈS LA BOURSE.

1844

HISTOIRE

DES PAPES.

SEIZIÈME SIÈCLE.

PIE III,

MAXIMILIEN Ier, empereur d'Allemagne. | 223e PAPE. | LOUIS XII, roi de France.

Désordres à Rome et en Italie. — Les cardinaux se rassemblent en conclave. — Élection de Pie III. — Sa Sainteté prend parti contre les Français. — Mort du pape.

Le seizième siècle est sans contredit l'un des plus remarquables par l'importance des événements, et en même temps le plus funeste pour l'Église catholique, par les développements que prit la réforme religieuse. Toutes les questions de morale, de dogmes et de culte sont audacieusement abordées par Luther, par Mélanchthon, par Zwingle et par Calvin; la

parole puissante de ces grands hommes ébranle jusque dans ses fondements l'édifice pontifical si laborieusement construit pendant quinze siècles; des sectateurs nombreux embrassent avec enthousiasme les nouvelles doctrines, et, après seize cents ans d'esclavage, les peuples se réveillent et osent proclamer l'émancipation intellectuelle du genre humain.

Rome, il est vrai, ne contemplera pas cette lutte avec indifférence; elle armera les bras des fanatiques, elle fera couler des torrents de sang; elle allumera les bûchers de la terrible inquisition, elle préparera ses chevalets et ses instruments de tortures; les moines et les prêtres aiguiseront leurs poignards, les rois armeront des cohortes d'assassins, les papes dresseront des gibets et des échafauds; tous les oppresseurs des peuples enfin se réuniront pour anéantir l'hydre aux mille têtes qui doit les dévorer, la réforme!

Des milliers de victimes périront dans les flammes, d'autres seront englouties dans les fleuves, d'autres encore expireront sur des grils ardents ou sur des roues; des peuples entiers seront anéantis en Allemagne, en Espagne, en Flandre et en France; et malgré les massacres et les boucheries du cruel François I[er], du sanguinaire Philippe II, du féroce Pie V et de l'exécrable Charles IX, qui, à l'envi l'un de l'autre, et semblables à des tigres affamés de sang et de carnage, se disputeront dans une lutte horrible la gloire d'exterminer l'humanité entière, la réforme grandira triomphante et sortira victorieuse du milieu des ossements calcinés de ses martyrs!

Pendant cette période, les peuples, fatigués d'être rançonnés par des prêtres dépravés, secoueront enfin le joug de

la papauté, et se sépareront si violemment de l'Église romaine, que les papes, entraînés par la marche des événements, seront forcés d'abdiquer l'omnipotence religieuse pour se faire monarques; de prêtres ils deviendront rois, et défendront les armes à la main leur existence politique.

Après la mort de l'exécrable Alexandre VI, son fils César Borgia avait eu soin de garnir les abords du Vatican de soldats et de bandits qui lui étaient dévoués, pour se mettre à couvert de la vengeance de ses ennemis, les Colonna et les Orsini, qui avaient conservé de nombreux partisans dans Rome. Sa prévoyance le servit admirablement; car ceux-ci n'eurent pas plus tôt appris la mort du pape et la maladie de César, qu'ils accoururent à la tête d'une multitude de soldats et se jetèrent dans la ville sainte. Tous les petits princes italiens qui avaient été dépouillés de leurs états par les Borgia suivirent leur exemple; le duc d'Urbin reprit ses villes, François Marie de la Rovère rentra dans ses immenses domaines; les seigneurs de Pesaro, de Camerino, de Città di Castello et de Piombino firent de même; Baglioni, Louis d'Orsino, le comte Petigliano et Alviano enlevèrent Pérouse et chassèrent les troupes de César des pays environnants; Malatesta fut fut moins heureux que ses amis, et les états de Rimini restèrent sous la domination de Borgia.

Dans ce conflit général, les cardinaux qui étaient à Rome, au nombre de trente-sept, comprirent la nécessité de montrer de la vigueur afin d'arrêter les désordres; ils levèrent alors des troupes, chassèrent de la ville les Colonna et les Orsini, et contraignirent même le duc de Valentinois à quitter le Vatican et à se faire transporter dans le château Saint-

Ange; ensuite ils se formèrent en conclave pour élire un pape. Trois partis également puissants divisaient les membres du sacré collége; les Français appuyaient le cardinal d'Amboise leur compatriote; Gonzalve de Cordoue voulait imposer un Espagnol, le cardinal Bernardin Carvajal; enfin Julien de la Rovère, le plus riche des cardinaux, briguait pour son propre compte la papauté. Après trente-cinq jours de luttes, surgit une quatrième faction qui l'emporta sur les trois autres; et le cardinal de Sienne, François Piccolomini, fut proclamé souverain pontife sous le nom de Pie III.

Si l'on en croit l'abbé de Bellegarde, ce pape était d'une vie exemplaire et de mœurs irréprochables; sa nouvelle dignité ne lui inspira aucun sentiment d'orgueil et n'altéra en rien les habitudes de sa conduite; il eut seulement le tort d'exprimer son désir de travailler à la réforme de l'Église et surtout à celle des ecclésiastiques romains, dont les débordements étaient de continuels sujets de scandale pour l'Europe entière; il eut le tort plus grand d'exposer ses plans de réforme dans une assemblée de cardinaux, et de déclarer qu'étant résolu à bannir le luxe et la débauche de sa cour, il voulait immédiatement décréter des mesures énergiques en rapport avec la grandeur du mal.

Dans la soirée du même jour, Pie III, après son dîner, sentit dans ses entrailles un mal inconnu; et malgré les remèdes les plus actifs, il expira dans d'affreuses convulsions. Cet événement eut lieu le mardi 13 octobre 1503, vingt-six jours après son élévation sur le trône pontifical.

JULES II,

MAXIMILIEN I[er],	224e PAPE,	LOUIS XII,
empereur d'Allemagne.		roi de France.

Exaltation de Jules II. — Caractère de ce pontife. — Ambassades des souverains au nouveau pape. — Sa Sainteté permet au prince de Galles d'épouser la veuve de son frère. — Bulles sur les élections des papes. — Ligue formée par le saint-père contre les Vénitiens. — Jules II fait de grands préparatifs de guerre. — Il reprend Pérouse et Bologne. — Fourberies du saint-père. — Il excommunie les Vénitiens. — Il force la sérénissime république à se soumettre au saint-siége. — Louis XII se laisse indignement tromper par le pape. — Accord entre Jules II et les Vénitiens. — Le pontife déclare la guerre au duc de Ferrare. — Il assiége la Mirandole et monte lui-même à l'assaut, le casque en tête et l'épée au poing. — Sa Sainteté accorde l'investiture du royaume de Naples à Ferdinand le Catholique. — Maximilien songe à réunir en sa personne l'autorité spirituelle des papes et la puissance temporelle des empereurs. — Les Bolonais brisent les statues du saint-père. — Assassinat du cardinal de Pavie. — Les cardinaux convoquent à Pise un concile pour déposer Jules II. — Le pape appelle à son secours le roi d'Espagne. — Lettre des cardinaux de Pise à ceux de Rome. — Origine de la ligue sainte. — Journée de Ravenne. — Le pape est suspendu par le concile de Pise. — Jules met le royaume de France en interdit. — Intrigues du pape. — Concile de Latran. — Sa Sainteté veut publier une croisade contre les Espagnols. — Mort de Jules II.

Dès que les funérailles du vertueux Pie III furent termi-

nées, les cardinaux s'occupèrent de nommer un nouveau pape; et les mêmes partis qui avaient intrigué lors de l'élection du cardinal Piccolomini se remuèrent pour faire triompher leur candidat; seulement, au lieu de trois factions il y en eut cinq; César Borgia, qui avait recouvré ses forces, prenait part aux élections; et de leur côté, les Orsini s'agitaient pour faire nommer un pontife de leur choix. Mais le cardinal de Saint-Pierre aux Liens, Julien de la Rovère, intrigua si habilement et sut répandre si à propos l'or, les menaces et les promesses, qu'il se déclara pape lui-même avant que les cardinaux se fussent assemblés au Vatican, attendu, disait-il effrontément, qu'il avait acheté toutes les voix du sacré collége; en effet, il fut proclamé chef de l'Église sous le nom de Jules II, quelques heures après la formation du conclave. Le lendemain, il subit les épreuves de la chaise percée, et immédiatement après il s'assit sur la chaire de saint Pierre comme vicaire de Dieu, pontife infaillible et souverain Père des fidèles.

Varillas rapporte que Julien de la Rovère, pour mettre César Borgia dans ses intérêts, lui avait déclaré qu'il était son véritable père, et qu'il lui avait montré de fausses lettres de Rosa Vanozza confirmant cette singulière confidence; qu'il s'était engagé à le traiter comme son fils, s'il parvenait à la papauté; qu'enfin il lui avait promis la charge de gonfalonnier de l'Église et de généralissime des troupes du saint-siége. Or, soit que le duc de Valentinois eût été convaincu de la vérité des assertions du cardinal de la Rovère, et qu'il eût voulu protéger son père, soit qu'il se fût laissé séduire par l'espérance de posséder les deux plus hautes di-

gnités de la cour de Rome, toujours est-il qu'il ordonna aux prélats de sa faction de reporter leurs voix sur le cardinal de Saint-Pierre. En outre, Julien de la Rovère gagna à son parti le cardinal d'Ascagne en s'engageant par un traité à rétablir les Sforza dans Milan; et le cardinal Carvajal en lui promettant de maintenir le royaume de Naples sous la domination de Ferdinand le Catholique; quant aux autres électeurs, sa Sainteté, ajoute l'historien, les avait achetés à beaux deniers comptant.

Si l'on en croit Érasme et Hadrien, le nouveau pape avait été batelier, comme son oncle Sixte IV; et Bandel affirme qu'il se vantait même d'avoir couru la mer sur une barque de pêcheur, non, comme saint Pierre, pour prendre du poisson, mais en forban, pour enlever de jeunes filles qu'il vendait aux Turcs, ou pour piller les navires marchands.

D'un caractère turbulent, audacieux et vindicatif, Julien de la Rovère ne s'était fait connaître à Rome que par ses haines implacables, par son incroyable duplicité et par sa soif de domination; aussi regarda-t-on son élection comme une calamité publique.

Qu'importait à ce prêtre l'amour ou la haine des hommes? il était pape, et pouvait faire servir à la réussite de ses projets toutes les armes spirituelles et temporelles de l'Église, c'est-à-dire le fanatisme, la fourberie, la trahison, le fer et le feu.

Aussitôt que la nouvelle de l'élévation de Jules II sur la chaire pontificale fut connue en Europe, les souverains des différents royaumes s'empressèrent de lui envoyer leurs ambassadeurs pour le féliciter. Les rois d'Angleterre et d'Espagne lui firent demander en même temps des dispenses pour le mariage du prince de Galles, qui fut depuis Henri VIII,

avec Catherine d'Aragon, veuve du prince Arthur. Sa Sainteté, qui désirait vivement obtenir l'appui de ces deux monarques, déclara, au mépris des canons, qu'une femme pouvait épouser successivement les deux frères; et sans avoir égard à la décision des cardinaux, qui lui était contraire, Jules II publia la bulle de dispense le 26 décembre 1503. Ensuite il s'occupa de mettre à exécution ses projets d'envahissements, et commença par sommer son prétendu fils César Borgia de lui livrer les châteaux et les places qu'il possédait dans la Romagne. Comme le duc de Valentinois hésitait à obéir, il le fit arrêter dans son palais, et ne lui rendit la liberté qu'après la remise de toutes ses forteresses au saint-siége.

César, comprenant que son règne était passé, quitta Rome et vint demander aide et secours à Gonzalve de Cordoue; mais ce général, aussi perfide que Ferdinand le Catholique, son maître, trahit le duc de Valentinois, et au lieu de le faire passer en France, comme il s'y était engagé, au moment même où César s'embarquait pour Marseille, il le fit arrêter et l'envoya en Espagne, où il fut enfermé, par ordre du pape, dans le château de Medina del Campo. Après deux ans de captivité, César réussit à s'échapper, et vint à la cour de Jean d'Albret, roi de Navarre, son beau-frère, qui combattait alors contre les Castillans; il voulut prendre part à cette guerre, et périt misérablement d'un coup d'arquebuse devant la petite ville de Viane.

Telle fut la triste fin de celui qui avait été sur le point de couvrir son front du diadème des empereurs, et qui avait tenu dans ses mains le sort du monde entier! A quoi avaient abouti tant de ruses, tant d'assassinats, tant de crimes? à venir

recevoir le coup de la mort sur une terre étrangère, comme un soldat mercenaire!

Jules II ne voulut pas suivre l'exemple d'Alexandre VI et proscrire les grandes familles de Rome; au contraire, il chercha à les attacher à son parti, et dans ce but il maria sa fille Félicie à Jourdain des Ursins, et il donna à Antoine Colonna une autre de ses filles, nommée Lucrèce, qu'il avait eue de ses amours incestueux avec Lucine, sa sœur. Quant aux petits princes de la Romagne, il ne crut pas devoir user des mêmes ménagements; d'abord il somma les Bentivogli de lui restituer Bologne; et sur leur refus, il les déclara anathématisés, autorisa les fidèles à piller leurs biens, à ravager leurs terres, et même à les massacrer, promettant des indulgences plénières et la rémission des plus grands crimes à ceux qui pourraient tuer un des membres de cette famille. Ensuite il revendiqua la possession des différentes provinces qu'Alexandre VI avait enlevées, et il commanda aux seigneurs de Pesaro, de Camerino, de Piombino, de Città di Castello, et aux autres princes qui s'étaient réinstallés dans leurs domaines depuis la mort de Roderic Borgia, de lui remettre immédiatement les villes et les forteresses de leur dépendance. Tous refusèrent d'obéir à sa Sainteté; ils firent valoir que leurs terres avaient été séparées canoniquement des états ecclésiastiques par les cardinaux mêmes d'Alexandre, et qu'ils n'étaient tenus qu'à payer un tribut annuel à l'Église. Venise surtout se montra récalcitrante; la sérénissime république signifia au pape qu'elle ne rendrait pas une seule des villes qu'elle avait conquises, et qu'elle ne payerait pas un seul jules d'or à titre d'impôt ou de tribut.

Devant une opposition aussi formidable, le saint-père comprit que les armes spirituelles seraient insuffisantes, et il résolut d'appeler à son aide les souverains de l'Europe, et d'employer leurs armées à soumettre les Vénitiens. Comme plusieurs d'entre ces princes avaient des traités avec la république, et qu'il était à craindre qu'il leur répugnât de fausser leurs serments, Jules II excommunia les Vénitiens, et déclara frappés de nullité tous les engagements contractés avec eux; il interdit le feu et l'eau à Lorédan, leur doge, au sénat, au conseil des dix et au peuple; il les accabla de malédictions, les dénonça à la colère des autres peuples comme coupables de lèse-papauté, comme païens, comme membres gangrénés de l'Église; il autorisa tous les fidèles à s'emparer de leurs biens sur terre et sur mer, et à vendre leurs femmes et leurs filles. Dans sa bulle d'excommunication il enjoignait aux Vénitiens d'avoir à lui rendre, à jour fixé, les villes de Faenza, de Rimini, de Ravenne, de Cervio et leurs dépendances, sous peine d'interdit. Au lieu d'obéir, le sénat de Venise prit des mesures énergiques pour empêcher les porteurs de bulles de pénétrer sur le territoire de la république, et en même temps il appela des violences du pape à Dieu et au futur concile général. Jules II lança aussitôt l'interdit contre Venise, pressa les armements de ses alliés, et se prépara à la guerre, chose qu'il aimait fort, ajoute Guillaume Budé, qui dans ses ouvrages appelle constamment le pontife un chef sanguinaire de gladiateurs.

Sa Sainteté ouvrit la campagne en personne et marcha sur Pérouse, résidence de Baglioni, le plus faible de ses ennemis; quoique cette ville fût défendue par une nombreuse garnison

et par de fortes murailles, elle fut obligée de capituler devant des forces supérieures; Baglioni remit les clefs de ses villes, promit de se conformer à toutes les exigences de la cour de Rome, et donna ses deux enfants comme otages et en garantie de l'exécution de ses engagements. Jules II se dirigea ensuite sur Bologne, le casque en tête, la lance au poing: Bentivoglio n'osa pas résister, et lui ouvrit les portes de sa ville à la première sommation; le pape lui ordonna de se retirer immédiatement dans le duché de Milan, et le lendemain de son départ il fit son entrée dans Bologne en véritable triomphateur; puis il s'occupa de changer la forme du gouvernement établi, et de remplacer les magistrats par ses créatures. « Après ces faciles conquêtes, le saint-père, dit » l'historiographe de Louis XII, tout rébarbatif dans son » harnais, se croyait aussi redoutable que Tamerlan, et vou- » lait guerroyer contre toutes les puissances; et ce mata- » more de soixante et dix ans, auxquels les travaux de la » guerre convenaient aussi bien que la danse à un moine, se » déclara contre les Français, qui étaient encore des ennemis » redoutables, malgré les revers qu'ils avaient éprouvés en » Italie. »

Jules II, dans sa présomption, se croyait supérieur à l'empereur et au roi de France par la force de son génie de même que par la grandeur de sa dignité; aussi ne se faisait-il point faute de déclarer qu'il voulait les mener à la baguette, et après les avoir détruits l'un par l'autre, les chasser à jamais de l'Italie. Il est vrai de dire que ces princes avaient mérité ces indignes traitements par leur condescendance pour le pape, et qu'ils avaient contribué à exalter son orgueil

par leurs lâchetés mêmes. Quoique portant une égale haine à l'Allemagne et à la France, sa Sainteté s'acharna contre ce dernier pays, sans doute pour reconnaître l'hospitalité généreuse qui lui avait été accordée pendant six années.

Non-seulement Jules II paraissait avoir entièrement oublié les faveurs dont l'avait comblé l'imbécile Louis XII, mais encore il poussait l'ingratitude jusqu'à parler ouvertement de son bienfaiteur en termes outrageants, et jusqu'à dire qu'il lui avait voué une haine implacable et qu'il ne serait content que lorsqu'il l'aurait renversé de son trône.

Bientôt se présenta pour le pape une occasion importante d'exécuter ses menaces, et il ne la laissa pas échapper. Gênes venait de se soulever contre le despotisme de ses nobles, et le peuple se trouvait aux prises avec l'aristocratie : Jules envoya aussitôt des agents qui firent dégénérer la sédition en révolte; et Gênes, qui était devenue possession française depuis 1499, lors de la conquête du Milanais par Louis XII, se déclara ville libre, chassa les officiers français des postes qu'ils occupaient au nom du roi, nomma huit tribuns, et chargea du pouvoir exécutif un teinturier appelé Paul de Nove, homme courageux et déterminé qui exécrait les rois.

Louis XII accourut à la tête d'une armée pour réprimer la révolte de ses nouveaux sujets, ce qui ne fut pas difficile, les malheureux Génois se trouvant isolés et sans défense par suite de l'abandon du pape. Cependant cette invasion ne laissa pas que de porter ombrage à Jules II; et comme il craignait qu'il ne prît fantaisie au roi de châtier le véritable fauteur des troubles de Gênes, il envoya à l'empereur Maximilien des agents habiles qui surent adroitement exciter sa défiance

et lui faire comprendre que Louis XII était un ambitieux, qui voulait asservir l'Italie afin d'élever sur le trône de saint Pierre le cardinal d'Amboise, qui en échange lui avait promis la couronne impériale.

Maximilien tomba dans le piége, et assembla une diète à Constance pour faire décréter des armements formidables contre Louis XII; celui-ci, qui pouvait avec ses troupes exécuter facilement les intentions que lui prêtait Jules II, appréhendait tellement d'irriter le pape et l'empereur, qu'il licencia immédiatement son armée. Malgré cette mesure, ou précisément à cause de cette concession, l'empereur n'en pressa pas moins ses préparatifs de guerre; et quand il eut rassemblé un corps d'armée de trente mille hommes, il annonça son intention d'entrer en Italie et de venir à Rome pour être sacré par les mains du pape. En conséquence, il fit demander passage sur les terres de Venise pour lui et pour ses troupes, offrant en outre à la sérénissime république de former une ligue offensive contre la France.

Les Vénitiens, qui craignaient que ce grand déploiement de forces ne fût dirigé contre eux-mêmes, repoussèrent les propositions de Maximilien, et répondirent à ses délégués qu'ils consentiraient à former des alliances défensives, mais non offensives; et que si l'empereur ne songeait réellement qu'à se faire couronner par Jules II, il était fort inutile pour lui de se faire accompagner par une armée de trente mille hommes.

Cette réponse des Vénitiens était dictée en partie par le soin de leur propre conservation, et par la crainte de la France, qui leur avait fait signifier que ses armées franchi-

raient immédiatement les Alpes, si Maximilien entrait sur le territoire de la république. Venise se trouvait ainsi placée de manière à ne pouvoir éviter la guerre; et le saint-père attendait avec confiance les conséquences de la position difficile qu'il avait faite à ses ennemis. Or, il arriva simplement que Maximilien voulant forcer le passage, s'enfonça, enseignes déployées, dans la vallée de Trente, où il rencontra Barthélemi l'Alviano, général de la république, qui tailla en pièces son avant-garde de six mille hommes, et le força à signer une trêve d'une année.

Jules II voyant s'évanouir l'espérance de réduire ces fiers républicains et de recouvrer les villes qu'il avait revendiquées, se détermina à frapper un grand coup. Pour un instant il mit de côté ses haines contre les rois, et forma une ligue entre les princes et les états qu'il jugea les plus faciles à tromper pour écraser la république de Venise. Tout naturellement l'orgueilleux Maximilien, l'inepte Louis XII, les rois d'Aragon et de Hongrie, le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue et la république de Florence firent partie de cette confédération, connue dans l'histoire sous le nom de Ligue de Cambrai, ville où elle fut formée. En exécution de ce traité, les Français envahirent les états de la république du côté de la Lombardie; les Allemands et les Espagnols entrèrent par la vallée de Trente; les troupes du saint-père, commandées par Jules II en personne, suivirent les côtes de l'Adriatique et emportèrent d'assaut la citadelle de Ravenne, dont la garnison fut passée au fil de l'épée.

Louis XII, qui avait sous ses ordres les maréchaux de Chaumont et de Trivulce, le duc de Bourbon, la Trimouille

et le comte Dunois, remporta sur les Vénitiens la célèbre victoire d'Agnadello, qui mit la république en danger de perdre toutes ses possessions de terre ferme. Alors le doge se détermina au seul parti qui lui restait à prendre devant une coalition aussi puissante, celui de désintéresser le pape et de lui rendre les villes qu'il réclamait pour son siége.

En effet, dès que Jules II eut obtenu de la sérénissime république la reddition des cinq villes en litige, il cessa de faire partie de la confédération, il releva les Vénitiens des censures qu'il avait prononcées contre eux; bien plus, il épousa leur cause contre ses propres alliés; il déclara la ligue de Cambrai impie et sacrilége, et fulmina des anathèmes contre Alphonse, duc de Ferrare, qui refusait de rompre avec les Français. Il le déclara fils rebelle, enfant d'iniquité et de perdition, et comme tel déchu de ses dignités; il releva les sujets du duc du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté, et ordonna que la sentence fût affichée dans toutes les parties du monde. Ensuite il envoya un corps d'armée pour s'emparer de ses états, et menaça les Français de ses plus terribles anathèmes, s'ils osaient lui prêter secours.

Louis XII, toujours faible et pusillanime, obéit au pape, reprit le chemin de la France, et eut même l'insigne lâcheté de conclure un traité avec la cour de Rome, par lequel sa majesté se reconnaissait tenue de défendre le saint-siége contre tous ses ennemis. Le roi concédait, en outre, à Jules II le droit de nommer à tous les évêchés vacants dans son royaume.

Tous ces actes de condescendance ne firent qu'augmenter l'audace du souverain pontife et son acharnement contre le

roi ; sa Sainteté nomma pour gouverner les diocèses des prélats qui lui étaient vendus et qui étaient prêts à trahir le prince à son premier commandement. « Ensuite, dit Mézerai, le pape souleva les Suisses contre Louis XII, par » l'entremise de Matthieu Schiner, orateur fougueux, dont » les harangues agitaient ce peuple rustique comme le vent » agite les flots ; il excita également l'ambition du jeune » Henri VIII d'Angleterre en lui offrant l'investiture du » royaume de Louis XII ; enfin il intrigua à la cour de Castille » et à celle d'Allemagne pour les entraîner dans une ligue » contre la France. » Ses tentatives auprès de ces deux princes échouèrent ; Ferdinand n'osa prendre ouvertement le parti du pontife, et l'empereur, qui venait de reconquérir ses anciens domaines avec le secours des Français, refusa de rompre avec Louis XII ; d'ailleurs, il était assez occupé de ses propres affaires, par suite d'une défaite qu'il avait éprouvée sous les murs de Padoue, et de la nécessité où il se trouvait de rallier son armée, que les Vénitiens avaient taillée en pièces. Malgré ces deux échecs, sa Sainteté n'abandonna pas entièrement ses projets de former une ligue contre Louis XII, comme elle avait fait contre les Vénitiens ; elle en regarda seulement l'exécution comme retardée.

On s'étonne réellement de cette inimitié de Jules II contre la France, et on cherche à l'expliquer par la haine qu'il portait au cardinal d'Amboise, son compétiteur, qui l'avait menacé de le faire déposer comme simoniaque, empoisonneur, voleur, adultère, incestueux et sodomite ; mais après la mort de ce prélat, son ressentiment parut plus violent encore, et le pape n'ayant plus rien à craindre de ce redoutable concur-

rent, ne mit plus de bornes à sa fureur guerrière. Quoiqu'on fût au milieu de l'hiver, il vint prendre le commandement de son armée, qui avait commencé ses opérations contre le duc de Ferrare; lui-même mit le siége devant la Mirandole, pressa les travaux, excita le zèle des soldats par la promesse du sac de la ville, endossa la cuirasse et visita les batteries, armé de pied en cap, la dague au poing, sans s'inquiéter du scandale qui résultait de cette conduite. « Il délaissa la chaire » apostolique, dit Guicciardini, pour montrer dans la tran- » chée sa triple couronne persique, pour dormir en échau- » guette et pour chevaucher à travers champs comme le plus » acharné des bretteurs. » Après avoir battu la ville en brèche avec son artillerie, il donna le signal d'un assaut général, et lui-même monta sur les remparts, afin de jouir du spectacle de femmes violées, d'enfants et de vieillards égorgés, enfin de toutes les horreurs qui ont lieu d'ordinaire dans les cités où pénètrent des soldats.

Pendant que sa Sainteté dirigeait en personne les opérations de ses troupes contre les alliés de la France, elle continuait à intriguer en Allemagne et en Espagne, pour soulever ces puissances contre Louis XII; et sachant combien Ferdinand le Catholique désirait l'investiture du royaume de Naples, elle lui proposa de la lui accorder aux conditions qui avaient été consenties par les Aragonais, en ajoutant seulement au traité que les rois de Castille tiendraient trois cents hommes d'armes à la disposition du saint-siége, pour servir l'Église à la première réquisition qui leur serait faite par les souverains pontifes. L'intention de Jules était d'employer immédiatement ces troupes contre les Fran-

çais dans la guerre de Ferrare, et d'amener une rupture entre Louis XII et Ferdinand V. Le rusé Castillan eut l'air de tomber dans le piége; il signa le traité et accepta l'investiture; aussitôt le saint-père réclama le secours convenu de trois cents hommes d'armes, et fit dire au prince qu'il lui donnerait l'investiture du royaume de Naples à son retour de l'armée, ce qu'il n'avait nulle intention de faire. Ferdinand envoya immédiatement Fabrice Colonna, avec les troupes que le pape demandait, jusqu'aux frontières des états de l'Église; mais là, elles firent une halte, et le général fit signifier à sa Sainteté qu'il avait ordre de ne pas aller plus loin avant qu'elle eût proclamé Ferdinand le Catholique roi de Naples. Or, le pape, placé entre deux ennemis également redoutables, ayant d'un côté les Français qui poursuivaient leurs conquêtes dans le nord de l'Italie, de l'autre les Espagnols qui menaçaient d'envahir le midi, se trouva pris dans ses propres filets, et fut obligé de souscrire aux volontés du Castillan.

Louis XII comprit enfin qu'il était le jouet de la cour de Rome, et il menaça de se venger par la voie des armes, si le décret d'investiture du royaume de Naples en faveur de Ferdinand n'était immédiatement révoqué. Ses menaces et sa colère n'excitèrent que la risée, et au lieu de répondre à ses réclamations, Jules II le somma de lui rendre les villes dont il s'était emparé; il fulmina contre lui un anathème terrible, mit la France en interdit et la donna à celui qui pourrait s'en emparer; il excommunia également tous les princes qui soutenaient le parti du roi, et donna leurs terres et seigneuries au premier occupant. Un envoyé

du duc de Savoie qui voulut faire à ce sujet quelques représentations au saint-père, fut arrêté comme espion, appliqué à la torture et plongé dans les cachots infects du château Saint-Ange, malgré les réclamations énergiques du duc de Savoie.

L'inepte Louis XII ne pouvant plus se faire illusion sur les sentiments hostiles du pape, et n'osant pas encore prendre les armes contre le saint-siége, convoqua un synode national dans la ville de Tours, pour se faire autoriser à repousser les attaques de Jules II. Non-seulement les évêques français décidèrent que le roi ne ferait qu'user de son droit en réprimant l'insolence du pape, mais encore ils conjurèrent sa majesté de prendre la défense des petits princes opprimés par la cour de Rome; et ils citèrent Jules II à comparaître à Pise, devant un concile général, pour se voir déposer du pontificat. Il en résulta que neuf cardinaux, parmi lesquels se trouvait le cardinal espagnol de Sainte-Croix, abandonnèrent immédiatement la cour du souverain pontife pour se joindre aux évêques français et coopérer à la réforme de l'Église. Le cardinal de Sainte-Croix, avec l'approbation de Ferdinand, fit même afficher les lettres de convocation dans les villes de Parme, de Plaisance, de Modène, de Bologne et de Rimini. Mais, pendant que le roi d'Espagne écrivait au roi de France qu'il était prêt à soutenir l'entreprise des prélats opposés à l'infâme Jules II, il protestait secrètement à Rome de ses bonnes intentions pour sa Sainteté, et demandait même la déposition des cardinaux qui s'étaient séparés du siége apostolique.

Quelque habile que fût cette politique de l'Espagnol, elle

ne réussit qu'à demi; Louis XII ayant eu connaissance de ce qui se tramait contre lui, se détacha de Ferdinand et proposa à l'empereur de former entre eux une alliance offensive et défensive. Maximilien accueillit d'autant plus volontiers les ouvertures de la France relativement à la déposition de Jules II, qu'il avait résolu de briguer la papauté pour lui-même, ainsi que le témoigne une lettre adressée à sa fille Marguerite d'Autriche, qui lui avait conseillé de se remarier. « Nous ne jugeons pas qu'à notre âge on doive contracter une » nouvelle union, à moins de raisons politiques, écrivait-il à » cette princesse; et dans la position des affaires, ce serait dé- » truire nos projets d'ambition, qui tendent à réunir sur notre » tête la double couronne des empereurs et des papes. Déjà » notre secrétaire, l'évêque de Gurck, est parti pour Rome, » afin de proposer à Jules II de choisir entre notre inimitié » et notre admission au partage de la papauté; de cette ma- » nière, après sa mort nous serions assuré de posséder seul » le trône de saint Pierre. Tenez-vous donc pour avertie, » ma chère Marguerite, que vous serez forcée de nous adorer » à deux genoux, ce qui sera certainement fort bizarre; cette » idée seule provoque déjà notre hilarité. Il en sera ainsi ce- » pendant, car le peuple et les nobles de Rome, qui portent » une haine égale aux Espagnols, aux Français et aux Véni- » tiens, se sont ligués au nombre de plus de vingt mille, » et nous ont fait dire qu'ils nommeraient un pape d'origine » allemande, aussitôt que Jules II aurait laissé le saint-siége » vacant; ce qui ne peut tarder, sa Sainteté étant couverte » de pustules et d'ulcères, suites de ses débauches. En con- » séquence, j'ai déjà fait des ouvertures aux cardinaux ita-

» liens, et leurs suffrages me coûteront environ deux à trois » cent mille ducats. Ferdinand V nous affirme également » que ses ambassadeurs ont ordre d'appuyer notre élection. » — Écrite de la main de votre bon père Maximilien, futur » pontife. »

Pendant que l'empereur intriguait pour arriver à la papauté, Jules II quittait encore son métier de pape pour celui de capitaine aventurier; il abandonna son palais du Vatican, laissa à Michel Ange le soin de diriger les travaux de la nouvelle basilique de Saint-Pierre, dont les fondations s'élevaient déjà au-dessus du sol de l'ancien parvis; et reprenant le casque et l'épée, il se dirigea avec une simple escorte vers la ville de Modène, où se trouvaient campées les troupes pontificales. Déja sa Sainteté avait atteint Bologne, lorsque le maréchal de Chaumont, que la France avait envoyé au secours d'Alphonse, duc de Ferrare, et qui était lui-même dans les environs de la place, eut avis de ce qui se passait par Bentivoglio, et vint, pendant la nuit, cerner Bologne avec sa cavalerie. Le matin, la consternation fut grande parmi les gens de la maison pontificale, et leur frayeur était d'autant plus fondée, que d'une part il était impossible de sortir de la ville sans tomber entre les mains des Français, et que d'autre part les Bolonais, qui n'avaient jamais été dévoués au saint-siége, semblaient vouloir se révolter, et parlaient déjà de livrer le pape au maréchal de Chaumont.

Dans cette extrémité, les cardinaux se réunirent aux ambassadeurs espagnols et vénitiens, et vinrent supplier Jules II de traiter avec les Français. A cette ouverture, le pontife entra dans un accès de colère inouï; il déchira ses vête-

ments, blasphéma le nom de Dieu, arracha de sa tête la tiare, et la foulant à ses pieds, il s'écria : « Périsse donc avec » cet impuissant emblème une religion de mensonges et de » fourberies, et qu'avec elle soient écrasés les abominables » suppôts qui conseillent à leur pape une lâcheté !

» Pour vous, dit-il, en se tournant vers l'ambassadeur » de Venise, où sont les renforts que vous m'aviez promis » au nom de votre république? Je les attendrai jusqu'à de- » main, et s'ils ne sont pas arrivés, oui, je traiterai avec » ces exécrables Français; mais ce ne sera que pour leur » faire brûler Venise et avec votre ville tous les marchands » qui la gouvernent.

» Quant à vous, ajouta-t-il, en se tournant du côté de l'am- » bassadeur d'Espagne, qui m'avez joué si indignement, en » me faisant donner l'investiture du royaume de Naples en » échange de troupes que votre infâme souverain ne m'en- » verra jamais, je vous ferai pendre demain à la pointe du » jour. » Puis, saisissant sa crosse à deux mains, il se jeta sur eux et les chassa de sa chambre en les frappant à coups redoublés.

Néanmoins, lorsque cette grande colère fut apaisée, Jules II comprenant que ses violences n'éloigneraient pas les dangers qui le menaçaient, fit appeler les magistrats de Bologne et les chefs des corps de métiers; il leur représenta qu'il s'était confié à leur religion et à leur fidélité en venant dans leur ville, et les supplia de faire prendre les armes au peuple pour sa défense, en leur promettant la remise de tous les impôts.

Ses instances ne changèrent rien aux dispositions des ha-



bitants, et les choses restèrent dans le même état pendant la journée entière. Vers le soir, on reçut la nouvelle de l'approche des Espagnols; la menace de la potence avait produit son effet. L'ambassadeur de Ferdinand avait fait parvenir un exprès à Fabrice Colonna, qui s'était décidé à faire un mouvement en avant. Le maréchal de Chaumont se replia devant les Espagnols et céda le champ de bataille.

Jules II, ainsi délivré des Français, se répandit en invectives contre Louis XII; il ne parla plus que de siéges et de batailles rangées; et quoiqu'il souffrît beaucoup des ulcères honteux qui lui avaient déjà rongé presque entièrement les organes de la virilité, il voulut se faire porter devant Ferrare pour bombarder cette place. Il assista en effet aux premiers travaux du siége; mais on fut bientôt obligé de le ramener à Bologne, les médecins ayant déclaré que le mal vénérien était arrivé à son dernier période, et que sa Sainteté n'avait que quelques jours à vivre.

Aussitôt les cardinaux commencèrent leurs brigues pour la papauté, et cabalèrent effrontément dans la chambre même du moribond. Toutefois ils ne furent pas longtemps à s'en repentir, car Jules II, qui était doué d'une constitution très-vigoureuse, revint à la vie. Son premier soin fut d'assembler les cardinaux en consistoire public; il les accabla de menaces et d'outrages; il les appela larrons, sodomites, simoniaques; il les accusa de vendre leur honneur, leur conscience et même leur corps; enfin, il termina la séance en rendant un décret relatif à l'élection des papes, dans lequel sa Sainteté déclarait nulle de plein droit toute nomination entachée de simonie, soit du côté de l'élu, soit du côté des électeurs, procla-

mant hérétiques, et punissables par le supplice du feu, les pontifes qui seraient promus par de tels moyens, ainsi que tous ceux qui auraient concouru à leur élection.

Dès que le pape eut recouvré assez de forces pour soutenir le mouvement d'une litière, il songea à reprendre les hostilités contre le duc de Ferrare, et se mit en route pour rejoindre ses troupes. Le chevalier Bayard, qui faisait alors les guerres d'Italie, instruit de la marche du pape, résolut de l'enlever, et vint s'embusquer avec cent hommes d'armes dans les environs de la petite ville de Saint-Félix, où il savait que sa Sainteté devait passer avant d'arriver au camp. Malheureusement ce jour-là, une heure environ après le départ de l'escorte, il tomba une pluie abondante qui obligea le pontife à rebrousser chemin pour se mettre à l'abri. Bayard, qui s'aperçut de ce mouvement, se découvrit alors et vint fondre sur les cardinaux; comme il se trouvait à une grande distance, Jules II eut le temps de sortir de sa litière et de monter sur un vigoureux cheval avec lequel il échappa à ses ennemis. Les cardinaux imitèrent son exemple, et Bayard ne put saisir que les vieux évêques qui étaient en litière, quelques domestiques qui étaient à pied, et les mulets qui portaient les bagages.

En même temps que les Français faisaient une rude guerre à sa Sainteté, ils négociaient avec le roi d'Espagne pour le déterminer à se réunir à Louis XII et à Maximilien, qui avaient convoqué un concile à Pise pour faire déposer le pape. Mais Ferdinand, qui trouvait ses intérêts dans les discordes interminables, se contenta de jouer le rôle de médiateur, et après de nombreux débats, il proposa d'assembler

un congrès de plénipotentiaires à Mantoue pour traiter d'un accommodement entre toutes les puissances. Jules II se rendit à Ravenne pour surveiller les délibérations de cette assemblée, et essaya de gagner à sa cause les représentants des princes. Il écrivit même à ce sujet au vénérable évêque de Gurck, délégué de l'empereur, pour qu'il vînt le trouver, afin de s'entendre avec lui sur les moyens de pacifier l'Italie.

Le prélat se rendit à l'invitation de sa Sainteté; mais quand il vit que le pontife n'avait d'autre intention que d'acheter sa conscience avec un chapeau de cardinal, il reprit immédiatement le chemin de Mantoue. Comme l'avait prévu Ferdinand le Catholique, la réunion des ministres des grandes puissances n'amena aucun résultat, et la guerre recommença avec plus de fureur qu'auparavant.

Trivulce, qui avait succédé au maréchal de Chaumont dans le commandement de l'armée d'Italie, ouvrit la campagne en s'emparant successivement de Concordia et de Bologne; dans cette dernière ville se trouvait la statue de bronze de Jules II, un des chefs-d'œuvre de Michel Ange. L'orgueilleux pontife était représenté debout, dans une attitude guerrière, et élevant la main droite au ciel comme pour invoquer le Christ en faveur du peuple qu'il venait de punir. On raconte même à cette occasion une anecdote assez curieuse : « Les » cardinaux, dit la chronique, ayant rapporté à sa Sainteté » que les habitants ne regardaient qu'en tremblant cette » terrible statue, et demandaient si elle levait le bras pour » les bénir ou pour les maudire, Jules leur répondit : « C'est » pour l'un ou pour l'autre, suivant que les Bolonais seront

» soumis ou rebelles. » Aussi, dès que les Français furent entrés dans Bologne, le peuple s'empressa-t-il de briser cette statue; le métal fut acheté à la ville par Alphonse d'Este, qui en fit faire une pièce d'artillerie qu'on nomma la Julienne.

Sans aucun doute, le maréchal Trivulce aurait pu s'emparer de toute la Romagne sans coup férir, s'il avait poussé la guerre; malheureusement il en fut empêché par Louis XII, qui s'effrayait de ses victoires sur le pape, et voulait attendre la décision d'un concile qu'il avait convoqué à Pise

Quant à Jules II, il restait toujours renfermé dans Ravenne, et ne laissait pas que d'être fortement inquiet de la tournure que prenaient les affaires ; pour surcroît de malheur, la division éclata dans sa famille; le duc d'Urbin, qui était à la fois son neveu et son bâtard, accusa le cardinal de Pavie, le mignon de sa Sainteté, d'avoir vendu Bologne aux Français; celui-ci, à son tour, lui reprocha devant d'autres cardinaux d'avoir cherché à le supplanter dans les bonnes grâces du pontife, et en même temps de conserver des intelligences avec le duc de Ferrare, dont il avait épousé la nièce pour s'en faire un protecteur après la mort du pape. Le duc d'Urbin, furieux de voir ses intrigues démasquées, en conçut une haine violente contre le cardinal, et le lendemain de cette discussion, il le poignarda en pleine rue. Jules II eut une si grande douleur de la perte de son mignon, que ne pouvant le venger sur son propre fils, il résolut de quitter la ville qui avait été témoin de l'assassinat, et de retourner à Rome, malgré les dangers qu'il pouvait y courir.

Deux jours après son arrivée dans la ville sainte, il convoqua



un concile au palais de Latran, pour l'opposer au synode de Pise, où il avait été cité pour s'entendre déposer.

Dans ses lettres de convocation, sa Sainteté établissait en droit que le privilége de former des assemblées générales d'ecclésiastiques appartient exclusivement au pape; il concluait ainsi : « C'est pourquoi, de la plénitude de notre rai- » son infaillible, nous déclarons nulle et vaine l'indiction du » concile de Pise, ainsi que tous les écrits publiés contre » nous par les procureurs, au nom de l'empereur Maximi- » lien et du roi Louis de France, les réprouvant, les révo- » quant et défendant, sous peine d'excommunication et de » malédiction éternelle, à toute personne, de quelque dignité » qu'elle soit, ecclésiastique ou séculière, de favoriser leur » propagation. »

Ensuite le saint-père fulmina des bulles contre Louis XII et le menaça de faire rompre son mariage scandaleux avec Anne de Bretagne; puis il se retourna vers l'Espagne, et fit offrir l'investiture de la Navarre à Ferdinand V, s'il voulait armer en sa faveur. Cette proposition convenait d'autant mieux au roi de Castille, que depuis longtemps il cherchait à dépouiller Jean d'Albret de sa principauté de Navarre. Ferdinand équipa une flotte nombreuse dont le but apparent était de faire une descente en Afrique, mais qui en réalité était destinée à débarquer une armée en Italie pour surprendre les Français.

Louis XII, averti de ces préparatifs de guerre, se hâta de lever des troupes; l'empereur en fit autant, et tous les peuples de l'Europe se trouvèrent en armes et prêts à s'entr'égorger pour soutenir la querelle d'un pape sodomite, voleur et as-

sassin. De leur côté, les cardinaux qui s'étaient éloignés de la cour pontificale et qui se trouvaient à Pise n'en procédèrent pas moins à l'ouverture du concile qui devait déposer le pontife; et si l'assemblée n'agit pas en cette circonstance avec l'énergie dont elle avait fait preuve jusqu'alors, il faut en chercher les raisons dans le caractère lent et irrésolu de Maximilien : ce prince n'osa pas seulement obliger les prélats de son royaume à paraître au synode. D'autre part, le roi de France eut la faiblesse de céder aux conseils de sa femme, et n'envoya que seize évêques avec quelques procureurs des universités. Il en résulta que cette réunion n'étant composée que d'un petit nombre de prélats, perdit par cela même de son influence; et ce fut après bien des difficultés que les Florentins, auxquels appartenait la ville de Pise, se décidèrent à permettre l'ouverture des sessions.

Enfin la première séance eut lieu le 29 octobre 1511, sous la présidence du cardinal Sainte-Croix; Odet de Foix était le gardien du concile, et Philippe Dèce, excellent jurisconsulte, remplissait les fonctions de rapporteur. Dès que la nouvelle en parvint à Jules II, il excommunia pour la seconde fois les cardinaux et tous ceux qui faisaient partie de cette assemblée; mais tant de coups le frappaient à la fois, que lui-même crut qu'il n'y survivrait pas; il lui prit une fièvre violente, accompagnée de longues syncopes pendant lesquelles il ne donnait aucun signe de vie.

« Alors le saint-père parut faire un retour vers le bien, dit » l'historien de la ligue de Cambrai; il fit venir les cardinaux » auprès de lui; il s'accusa devant eux d'avoir commis de » grands crimes et d'avoir publié des excommunications ini-

» ques; il leur fit dresser une bulle pour les révoquer, en » défendant néanmoins de la publier avant sa mort, parce » que s'il recouvrait la santé, il ne voudrait pas, disait-il, » avoir accompli un acte de justice nuisible à sa dignité. » Cet excès de prudence ne fut pas inutile; car la fièvre l'ayant quitté, les médecins déclarèrent qu'il était hors de danger, et bientôt il vint présider en personne les séances du consistoire.

Pendant sa convalescence, le pape s'occupa de cimenter une alliance offensive et défensive entre le saint-siége, la Suisse, Venise et Ferdinand le Catholique, qui se déclara enfin l'ennemi de la France. Par un étrange abus des mots, cette coalition sacrilége fut appelée la sainte ligue, et la conduite des opérations fut abandonnée à l'infatigable Jules II. Il est vrai aussi que sa Sainteté resta seule chargée des frais de l'entreprise; néanmoins, par compensation, ses alliés lui permirent d'utiliser les troupes pour mettre à la raison le peuple de Rome, qui avait eu l'audace de chasser les prêtres de la ville apostolique et de vouloir recouvrer sa liberté. En moins de huit jours, grâce à ce puissant secours, l'autorité du pape fut rétablie; et après le massacre de douze à quinze mille citoyens, tout rentra dans l'ordre.

Si les habitants de la ville sainte étaient hostiles à la cause pontificale, il n'en était pas de même à Pise, où une armée de prêtres et de moines avaient exalté le peuple dévot; des troubles éclatèrent, et la population prit les armes non contre le pape, mais contre le concile qui s'occupait de le déposer. Les désordres devinrent si graves, que dès la troisième session, les Pères furent obligés de se retirer à Milan

pour continuer leurs séances. Sa Sainteté en eut une grande joie, qui fut cependant troublée par la nouvelle que les Français avaient taillé en pièces l'armée des confédérés sous les murs de Ravenne.

Cette victoire jeta la terreur dans les états ecclésiastiques; à Rome surtout, les esprits furent dans la consternation; les cardinaux coururent au Vatican pour supplier le pontife d'avoir pitié de lui-même et du sacré collége, et de transporter sa cour en Espagne. Ils lui représentèrent que la position était d'autant plus grave que les barons romains devaient se joindre aux Français, et que même son propre bâtard, le duc d'Urbin, avait promis d'envoyer aux ennemis deux cents lances et quatre mille hommes de pied pour augmenter le nombre de soldats que Pompée Colonna, Robert des Ursins, Antoine Savelli, Pierre Margano et Laurent Mancini s'étaient engagés à fournir. Malgré son excessif orgueil, ces considérations avaient fait impression sur l'esprit de Jules II, et il paraissait pencher pour le parti de la retraite, lorsque survinrent les ambassadeurs de Ferdinand le Catholique et de Venise; ils combattirent les raisonnements des cardinaux, et firent comprendre à sa Sainteté que le danger n'était pas aussi imminent qu'on avait pu le supposer, parce que l'armée française, quoique victorieuse, était comme un corps sans âme, son général, Gaston de Foix, duc de Nemours, ayant été tué le jour même de la bataille.

Cette nouvelle détermina Jules II à retarder de quelques jours son projet de fuite; et bientôt une lettre du cardinal de Médicis le lui fit abandonner entièrement et lui rendit toute son audace. Ce prélat, qui avait été fait prisonnier sur

le champ de bataille, où il combattait armé de toutes pièces, écrivait à sa Sainteté « qu'il était parvenu à s'emparer de » l'esprit des soldats, et qu'il les avait tellement effrayés par » des prédications sur l'enfer, qu'ils désertaient par bandes » avec armes et bagages, pour sauver leurs âmes et se racheter des anathèmes qu'ils avaient encourus; qu'en outre, » on pouvait être sans inquiétude pour Rome, attendu que » la superstitieuse Anne de Bretagne avait un confesseur entièrement dévoué au saint-siége; que par l'influence de » cette princesse on saurait bien empêcher Louis XII de » renforcer son armée d'Italie, et que d'ailleurs Maximilien, » qui voyait les affaires de la France en mauvais état, paraissait vouloir se détacher de sa cause pour entrer dans la » sainte ligue. »

Quoique la fortune parût en effet devoir se ranger du parti du saint-père, l'assemblée de Milan n'en continua pas moins ses travaux, et dans la septième session, elle prononça la suspension de Jules II des fonctions pontificales. La sentence était conçue en ces termes : « Au nom de la Trinité sainte, » le sacré concile général représentant l'Église universelle, » après avoir pris en considération les maux de l'Église, déclare qu'il est nécessaire de travailler à la réforme des abus; » et comme il importe par-dessus tout à la religion que le chef » de l'Église donne l'exemple des vertus chrétiennes, qu'il » ne soit pas un objet de scandale par ses adultères, par ses » vols et par ses meurtres, les Pères ont décidé d'un accord » unanime qu'il fallait renverser Jules II du trône de l'Apôtre; » car Isaïe a dit : « Otez de la voie de mon peuple tout ce qui » peut causer sa chute; » et l'apôtre saint Paul : « Retran-

» chez tout germe de mal du milieu de vous, car un peu de » levain aigrit toute la pâte.

» Puisqu'il faut retirer le peuple des mains de Goliath et » des Philistins, qui le pervertissent et l'oppriment, le sacré » concile exhorte les cardinaux, les patriarches, les archevê- » ques, les évêques, les abbés, les prévôts des cathédrales, » les chapitres des collégiales, les rois, les princes, les ducs, » les marquis, les comtes, les barons, les universités, les » communautés, les vicaires de l'Église romaine, les vas- » saux, les gouverneurs, les feudataires, les sujets réguliers » et séculiers, enfin tous les fidèles, quelles que soient leurs » dignités et leurs professions, à ne plus reconnaître comme » pape Julien de la Rovère, qui s'est élevé sur le saint-siége » par une infâme simonie.

» Défense d'obéir à ce corsaire, à ce gladiateur souillé du » sang chrétien, à cet incestueux, à ce sodomite couvert de » plaies honteuses, qui a infecté l'Église de sa corruption ! »

Ce décret fut reçu en France, et la publication en fut permise par lettres patentes de Louis XII, malgré la vive opposition d'Anne de Bretagne, qui, par les conseils de son confesseur, en vint même à refuser au prince de partager sa couche. Du reste, Jules II ne parut guère s'en émouvoir ; il se contenta de réunir quelques évêques italiens à Saint-Jean de Latran, et fit décréter par ce conciliabule des anathèmes contre ses adversaires. Par les ordres de sa Sainteté, les prélats qui siégeaient à Milan furent déclarés hérétiques, délégués de l'Antechrist ; et, comme tels, il fut permis aux fidèles de s'emparer de leurs biens, de leurs bénéfices, de leurs dignités, voire même de les tuer. Le concile de Latran

confirma en même temps les censures prononcées contre Louis XII, auquel on enleva son titre de roi très-chrétien. Le dernier article de la condamnation avait été dicté par Ferdinand le Catholique, qui exigea en outre que le roi de Navarre fût compris dans la sentence. Fléchier, dans une de ses oraisons funèbres, blâme lui-même la conduite du pape. « Jules II, dit-il, abusant du pouvoir qu'il prétendait tenir » de Dieu, a fait servir la religion à ses passions criminelles, » et a porté une main sacrilége sur la couronne des rois. » Jean d'Albret, l'une des victimes de l'exécrable politique de » ce pontife, s'était vu excommunié en vertu d'une bulle qui » avait été sollicitée par Ferdinand V; et il arriva que la prin- » cipauté de Navarre se trouva envahie par les troupes es- » pagnoles avant même que Jean d'Albret eût seulement » songé à se mettre en défense..... »

Pendant que les créatures de Jules II fulminaient des anathèmes contre la France et contre ses alliés, les Pères du concile de Milan quittaient précipitamment cette résidence, pour éviter la vengeance implacable du pape, et se réfugiaient à Lyon; ce qui valut à cette ville d'être mise en interdit et dégradée de son rang de métropole. D'un autre côté, les bandes de la sainte ligue, renforcées des troupes espagnoles, reprirent leur revanche sur les Français, et s'emparèrent l'une après l'autre de toutes les villes qui tenaient encore contre le pape.

Pour comble de disgrâces, le roi d'Angleterre, Henri VIII, qui jusqu'alors était resté spectateur impassible de la lutte, se joignit aux confédérés et entraîna la désertion de Maximilien. Toute l'Europe se trouvant ainsi liguée contre Louis XII,

la guerre recommença plus terrible qu'auparavant: les Allemands, les Suisses et les Espagnols pénétrèrent en Italie de trois côtés à la fois; les troupes de Jules II envahirent la Romagne et emportèrent Bologne et Ravenne.

Pressés de toutes parts et accablés par le nombre, les Français furent contraints de céder le terrain et de mettre bas les armes; presque tous furent lâchement assassinés, au mépris des lois de la guerre, et quoiqu'ils eussent obtenu des capitulations honorables.

Bandel, Forcadelle et plusieurs autres historiens rapportent que Jules II inventa alors une fable dont le but était de rendre odieuse la mémoire de Gaston de Foix, duc de Nemours, et de porter au plus haut point le fanatisme des peuples de l'Italie contre les Français. Il fit affirmer, par de nombreux témoignages, qu'ayant ouvert le tombeau de ce prince, on n'avait trouvé dans son cercueil qu'un horrible serpent qui s'était envolé dans les airs au milieu d'une fumée épaisse et infecte. Forcadelle dit encore que sa Sainteté distribua des sommes considérables à des poëtes affamés, pour qu'ils fissent des satires contre Louis XII ou contre Anne de Bretagne, et qu'il accorda la remise de la peine capitale à un grand criminel qui avait fait un distique latin contre les Français.

Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis l'expulsion des Français de l'Italie, que Jules II songeait déjà à rompre la sainte ligue et à se débarrasser de ses alliés, qui avaient l'audace de revendiquer une part des dépouilles. Avant de mettre ce projet à exécution, il voulut s'assurer de la possession du duché de Ferrare; et à cet effet, il écrivit au duc Al-

phonse de Ferrare, mari de l'infâme Lucrèce Borgia, qu'il consentait à le réconcilier avec l'Eglise, et qu'il exigeait seulement qu'il vînt à Rome pour recevoir l'absolution, selon les formalités ordinaires ; il lui adressa même un sauf-conduit signé de sa main, pour lui donner plus de confiance en ses promesses.

Malgré les protestations d'amitié du saint-père, Alphonse craignit un piége, et répondit qu'il ne se hasarderait à venir à Rome que sur la garantie solennelle des Colonna et des amsadeurs d'Espagne et de Florence. Ceux-ci lui écrivirent aussitôt qu'ils prenaient l'engagement de s'opposer à toute entreprise contre sa personne; alors il n'eut plus rien à objecter, et se mit en route pour la ville sainte.

Jules II, dit un historien, l'accueillit avec de grandes démonstrations de joie, et chercha à lui persuader, comme il avait fait précédemment auprès de César Borgia, que Lucrèce était sa propre fille et non celle d'Alexandre VI. Cette princesse vivait alors en grand honneur à la cour de son mari, entourée de poëtes, d'artistes et de peintres ; plus tard, lorsque la vieillesse eut chassé tous ses amants, elle bâtit des couvents de filles en expiation de ses adultères et de ses incestes, et mourut en odeur de sainteté!

D'abord, Jules II promit au duc de Ferrare de le traiter comme son gendre et le retint au Vatican; puis, lorsqu'il supposa qu'il pouvait parler en maître, il le fit comparaître devant le consistoire et le somma de lui rendre sa ville de Ferrare comme dépendance de l'Église; en outre il lui réclama le payement d'un tribut de quatre mille florins d'or qu'il devait envoyer à Rome chaque année comme feuda-

taire du saint-siége; enfin il lui défendit d'expédier les produits des salines de Comachio dans la Lombardie, pour ne point établir de concurrence avec les salines du saint-siége.

Alphonse comprit que Jules n'attendait qu'un prétexte pour le faire arrêter; aussi se garda-t-il de contester l'équité des réclamations du saint-père; il demanda seulement qu'on lui accordât jusqu'au lendemain pour prendre une décision. Pendant la nuit il s'enfuit de Rome et regagna ses états par des chemins détournés. Dès que Jules eut connaissance du départ de son prisonnier, il entra en grande colère; il accusa les ambassadeurs florentins d'avoir favorisé l'évasion d'Alphonse, et, pour se venger, il donna ordre au cardinal Sion de commencer immédiatement les hostilités contre Florence.

Cardonne, général espagnol, se joignit aux troupes pontificales, s'empara de Prato, et força la république à recevoir les conditions qu'il plut au pape de lui imposer. Sa Sainteté rétablit les Médicis à la tête du gouvernement.

A Milan, une restauration semblable venait de s'accomplir, et Maximilien Sforce reprenait sa couronne ducale. Ainsi tous les événements politiques concouraient à assurer le triomphe du pape; il ne lui restait plus qu'à purger l'Italie des Allemands et des Espagnols. Pour atteindre ce but, sa Sainteté offrit à l'empereur de l'autoriser à faire la conquête des états de Venise, sous la condition qu'il chasserait les Espagnols de l'Italie inférieure. Maximilien Ier accéda à cette proposition et envoya immédiatement à Rome l'évêque de Gurck pour en arrêter les bases. Le pontife accueillit le plénipotentiaire allemand avec de grandes démonstrations d'amitié, et

parut avoir oublié entièrement leurs luttes précédentes; il le défraya libéralement des dépenses de son ambassade, quoiqu'il eût trois cents personnes à sa suite, et lui prodigua les honneurs qui ordinairement n'étaient rendus qu'aux empereurs.

Toutes les conditions de cette sacrilége alliance furent arrêtées dans la même journée; l'évêque de Gurck, au nom de Maximilien, s'engagea à protéger la cour de Rome contre les entreprises de l'Espagne et de la France, et à lui prêter le secours de ses troupes pour réduire le duché de Ferrare. En retour de ces avantages, Jules sacrifia les Vénitiens ses alliés, et promit de les excommunier s'ils refusaient de se soumettre à l'Allemagne, et de transiger aux conditions que le prince voulait leur imposer.

Dès que le traité eut été ratifié, Jules II laissa éclater sa joie; il commanda pour le lendemain un service solennel pour célébrer l'heureuse réussite de ses négociations, et à la suite de la cérémonie, il se rendit avec tout son clergé sur la rive gauche du Tibre; là, en présence des ambassadeurs de toutes les puissances et d'une foule innombrable, il jeta les clefs de saint Pierre dans le fleuve, en s'écriant : « Désor-» mais les papes n'auront plus besoin que de l'épée de » saint Paul. »

Enfin sa Sainteté, de retour au Vatican, fit comparaître les ambassadeurs espagnols et leur ordonna, sous peine des censures les plus terribles, de faire retirer des terres de l'Église les bandes de pillards qui combattaient avec ses troupes. Comme ceux-ci voulurent s'excuser sur la nécessité de terminer les opérations commencées, Jules II s'emporta

contre eux en paroles outrageantes et les chassa de sa présence.

Aussitôt il négocia avec les cantons suisses pour en obtenir trente mille hommes de troupes qui devaient l'aider à chasser les Espagnols de l'Italie inférieure et à faire la conquête du royaume de Naples. Déjà le marché était signé et la guerre allait se ranimer avec une nouvelle fureur, lorsque Dieu prit l'Italie en pitié et délivra la terre de cet abominable pape, le 25 février 1513.

Selon quelques auteurs, Jules II mourut des suites d'un accès de colère; suivant d'autres, il succomba au mal honteux qui sévissait en Europe; tous s'accordent à dire que le cardinal chargé de lui administrer les derniers sacrements lui ayant demandé ce qu'il décidait relativement aux prélats qui l'avaient déposé, le moribond répondit : « Comme » homme, je leur pardonne; comme pape, je les maudis! » Cette parole suffit pour démontrer que la papauté est dans son essence une institution vicieuse et exécrable, puisqu'elle commande la haine et défend l'oubli des injures.

On attribue au savant Érasme une sanglante satire dans laquelle Jules II se trouve en scène avec le prince des apôtres; celui-ci refuse au pape l'entrée du royaume des cieux et lui reproche tous ses crimes; il l'accuse d'inceste avec sa sœur et sa fille; de sodomie avec ses bâtards, ses neveux et plusieurs cardinaux; il le nomme parjure, simoniaque, ivrogne, voleur, meurtrier, empoisonneur, et enfin il lui déclare que les portes du ciel ne sont pas ouvertes à ceux qui sont infectés du mal de Naples!

LÉON X,

225e PAPE.

MAXIMILIEN, CHARLES-QUINT, empereurs d'Allemagne.	LÉON X, 225e PAPE.	LOUIS XII, FRANÇOIS Ier, rois de France.

Désordres à Rome. — Élection de Léon X. — Couronnement du pontife. — Politique du saint-père. — Louis XII fait sa soumission au pape. — Léon s'oppose à la pacification de l'Europe. — Décret du concile de Latran sur la nature de l'âme. — Impiété du pape. — Il fait achever la basilique de Saint-Pierre. — Le pape marie son frère avec la princesse Philiberte de Savoie. — François Ier envahit l'Italie. — Entrevue du roi et du pape à Bologne. — Intrigue entre le pape et une dame de la cour de France. — Concordat entre Léon X et François Ier. — Le pontife dépouille le duc d'Urbin. — Conspiration contre le pape. — Décimes d'Espagne. — Bassesses de François Ier pour gagner l'amitié du pape. — Trafic des indulgences. — Martin Luther et sa doctrine. — Bulle de Léon X contre Luther. — Édit de l'empereur Charles-Quint contre le réformateur. — Traité entre l'empereur et le pape contre la France. — Mort de Léon X.

Dès que Jules II eut terminé son exécrable vie, une révolution éclata dans Rome; le peuple, longtemps comprimé sous la main de fer du pontife, courut aux armes, pilla les monastères et les églises, et massacra un grand nombre de prêtres et de moines. A la suite de ce mouvement, les masses populaires se scindèrent en deux factions puissantes, celle des

Colonna et celle de la famille des Urbins, qui toutes deux cherchaient à profiter de la confusion générale pour s'emparer de la souveraineté de la ville. Il en résulta un désordre effroyable; le sang coula par torrents, et Rome n'offrit plus à la vue que cadavres et maisons en feu; enfin les citoyens, fatigués de carnage, comprirent qu'ils n'étaient que des instruments entre les mains des seigneurs ambitieux qui se disputaient le pouvoir; ils déposèrent les armes, et le calme succéda à l'affreuse tourmente qui avait passé sur la cité apostolique.

Les cardinaux se hâtèrent de profiter de cette apparente tranquillité pour entrer en conclave; préalablement ils rédigèrent un acte qui limitait l'autorité pontificale, et qui établissait d'une manière précise les priviléges des membres du sacré collége; tous jurèrent sur l'Évangile d'en observer les règlements, et immédiatement après les brigues commencèrent entre les candidats pour la papauté.

Parmi les membres du conclave, Jean de Médicis était, sans contredit, celui qui se montrait le plus avide de l'héritage de Jules II. Voici en quels termes Varillas parle de ce cardinal : « Il n'y avait pas encore trois mois que Jean de » Médicis était réinstallé dans son palais de Florence, lorsque » arriva la mort de Jules II; aussitôt il conçut le dessein de se » faire élire souverain pontife, et il se mit en route pour » Rome, quoiqu'il fût atteint du mal auquel le pape avait » succombé, et qu'il eût deux énormes abcès qui l'empêchaient » de marcher et même de se tenir à cheval. Il fit le voyage cou- » ché dans une litière et les mules allant au pas, afin d'éviter » le moindre cahot; de cette manière il put arriver jusqu'à la



» ville sainte ; mais les obsèques de Jules étaient terminées » et le conclave commencé ; cependant Jean de Médicis se » fit ouvrir les portes du Vatican et prit place avec les autres » cardinaux. Déjà les membres du sacré collége, jeunes et » vieux, avaient cabalé pour faire réussir l'élection de leurs » candidats, et paraissaient si obstinés dans leurs choix res- » pectifs, qu'on était menacé d'une longue vacance, lorsqu'un » événement fort bizarre vint tout à coup changer la direc- » tion des esprits et mettre fin aux brigues. Jean de Médicis, » quoique toujours malade et tourmenté de douleurs aiguës, » se donnait beaucoup de mouvement pour se créer des par- » tisans ; or, il arriva qu'à la suite d'une journée plus labo- » rieuse que les autres, ses abcès s'ouvrirent et donnèrent » passage à des humeurs viciées qui répandirent dans tout le » conclave une puanteur infecte. Les vieux cardinaux crai- » gnant de ne pouvoir résister aux impressions funestes de » cet air corrompu, consultèrent les médecins sur les moyens » de se préserver du danger qui pouvait résulter pour leur » santé d'un séjour forcé dans la même salle que le malade. » Ceux-ci répondirent qu'ils n'avaient rien autre à faire que » d'attendre la mort de Médicis, qui ne pouvait tarder d'un » mois. Cette condamnation prononcée par les docteurs fit » une révolution dans le conclave ; les brigues cessèrent aus- » sitôt, et les cardinaux, d'un consentement unanime, don- » nèrent la tiare à Jean de Médicis, qui fut proclamé souve- » rain pontife à l'âge de trente-six ans, sous le nom de Léon X. »

Précisément l'ouverture des abcès sauva Jean de Médicis d'une mort certaine ; les humeurs corrompues sortirent par les plaies, et il guérit de son mal.

Le nouveau pape était fils de Clarice des Ursins et de Laurent de Médicis, celui-là même auquel Savonarola avait refusé l'absolution. Depuis l'âge de treize ans, il avait été élevé au cardinalat par Innocent VIII; ce qui n'empêchait pas que son éducation n'eût été toute mondaine. Selon Paul Sarpi, il n'avait aucune teinture des idées religieuses; il affectait même une impiété ridicule, disant ouvertement que la religion était bonne seulement pour maintenir le peuple dans l'obéissance, et ne devait jamais gêner les actions des puissants et des riches.

Aussi orgueilleux, aussi ambitieux que son prédécesseur, Léon X était capable de commettre tous les crimes pour arriver à son but; mais, plus habile que Jules II, il apportait dans ses relations avec les souverains moins de rudesse et de brusquerie.

Sa Sainteté voulant attendre le retour de ses forces, retarda la cérémonie de son exaltation jusqu'au 11 avril, anniversaire de la bataille de Ravenne, où il avait été fait prisonnier par les Français. Au jour indiqué pour le sacre, Léon X, revêtu d'habits chargés de diamants et de rubis, la tête couverte d'une tiare si éblouissante de pierres précieuses, qu'il était impossible au regard d'en soutenir l'éclat, se rendit à la basilique de Latran avec une escorte si nombreuse et si brillante, que, suivant les historiens du temps, jamais empereur ni roi n'avaient dû déployer tant de magnificence dans leurs journées triomphales. Le clergé romain, la noblesse, la magistrature, les différents ordres de moines noirs, gris et blancs, les corps de métiers, les chefs de milices, tous couverts d'armures étincelantes, formaient un cortége

immense; partout, sur le passage du pontife, de jeunes vierges et des enfants vêtus de blanc jetaient des palmes et des fleurs. Léon X s'avançait monté sur un coursier arabe, ayant à ses côtés les membres du sacré collége et ses parents, parmi lesquels on distinguait le commandeur de Médicis, armé de toutes pièces. Ce cortége n'avait pas encore franchi les murailles de la ville lorsqu'un courrier vint apporter la nouvelle de la mort de Raphaël Pucci, archevêque de Florence; Léon X, après avoir ouvert la dépêche, se tourna vers son cousin, et sans interrompre sa marche il lui dit à haute voix : « Beau parent, je vous an- » nonce que dès demain vous quitterez la profession des » armes pour recueillir la succession de Raphaël Pucci et de- » venir archevêque. » Ce qui eut lieu en effet, quoique le commandeur fût aussi étranger au métier de prêtre que pouvait l'être un capitaine de guerre, qui toute sa vie n'avait fait que piller, voler ou égorger.

Après la célébration de la messe pontificale, Léon X vint s'asseoir, suivant la coutume usitée lors des élections, sur les chaises percées, afin de montrer aux assistants les preuves de sa virilité; mais comme il n'était pas entièrement débarrassé du mal de Naples, le jeune diacre chargé de s'assurer par le contact que le pape était bien réellement un homme, refusa de remplir son office et se retira au milieu des diacres en donnant des marques d'effroi et de dégoût. Il est nécessaire d'observer qu'à cette époque on croyait que cette honteuse maladie se propageait par un simple attouchement. Sa Sainteté fut profondément affectée de cette circonstance, et pour ne pas exposer ses successeurs à une semblable humi-

liation, elle résolut d'abolir les épreuves des chaises percées; en effet, depuis le règne de Léon X, cette cérémonie cessa entièrement d'être pratiquée dans l'intronisation des papes. Enfin un autre diacre s'avança vers le saint-père, le revêtit de ses ornements pontificaux, un cardinal replaça sur sa tête la triple couronne; après quoi le saint-père donna sa bénédiction au peuple et reprit le chemin du Vatican, où l'attendait un festin digne des Lucullus et des Apicius. On compte que la dépense de cette fête se monta à plus de cent mille écus d'or.

Dès qu'il fut installé sur le saint-siége, Léon X donna l'essor à ses goûts de luxe et de débauches; il appela à Rome les artistes et les écrivains de l'Italie, et bientôt sa cour devint la plus brillante de l'Europe. Toutefois on doit lui rendre cette justice qu'il en bannit la débauche brutale pour la remplacer par la galanterie, sorte de corruption moins ignoble, et plus dangereuse, en ce qu'elle déprave la société pour ainsi dire traîtreusement, sans qu'il soit possible d'appeler sur elle la réprobation générale. La cour de Rome devint une école de matérialisme et d'athéisme philosophique, du sein de laquelle un pontife-roi dirigea les affaires politiques de l'Église. D'abord Léon X songea à l'agrandissement de sa famille; il plaça son frère Pierre à la tête du gouvernement de la Toscane, et réserva à son autre frère, Julien le Magnifique, la couronne de Naples, qu'il était décidé à enlever à Ferdinand V; mais il ne fit rien paraître de ce dernier projet, voulant attendre que les circonstances lui offrissent des chances certaines de succès. Ensuite il s'occupa d'étendre l'autorité du saint-siége et de lui conserver son indépen-

dance ; à cet effet il refusa de conclure un traité avec Ferdinand le Catholique, et pareillement il ne voulut adhérer à aucune proposition de paix avec les Français, dans la crainte de les voir rentrer de nouveau en Italie. Sa Sainteté ne ratifia même qu'en partie les engagements pris avec les Suisses par son prédécesseur, parce qu'elle avait reconnu l'inconvénient de faire la guerre avec des soldats mercenaires qui se mutinaient dès qu'ils ne touchaient pas leur paye à jour fixe, ou qui s'enrôlaient sous la bannière des ennemis s'ils trouvaient une augmentation de solde. Le pape ne voulut pas davantage se liguer avec Maximilien Sforce, duc de Milan, qu'il regardait comme un fardeau pour le saint-siége ; ni avec l'empereur, qui était un ami inconstant et dangereux, et qui avait même déclaré, depuis qu'il s'était vu obligé de renoncer à la papauté, que les états de l'Église appartenaient à l'empire d'Occident, et que le destin l'avait désigné pour rendre au titre d'empereur son ancienne splendeur ; enfin le saint-père refusa avec plus de raison encore de s'allier avec les Vénitiens, qui avaient traité avec Louis XII.

Néanmoins il envoya un ambassadeur nommé Cinthio à la cour de France, pour rassurer le roi sur ses véritables intentions et pour protester des sentiments respectueux de la maison des Médicis pour Louis XII ; le légat était également chargé d'exposer à sa majesté qu'à son avénement au trône pontifical, Léon X ayant trouvé le saint-siége engagé dans une voie d'hostilité déclarée contre la France, il serait imprudent de changer immédiatement de politique ; qu'en conséquence il suppliait le roi de n'imputer à aucun mauvais vouloir les dispositions qu'il était contraint d'adopter pour traverser ses projets de con-

quête sur le Milanais; qu'il le suppliait en outre de ne point s'offenser s'il l'exhortait par un bref à ne rien entreprendre contre l'Italie, sous peine d'anathème, d'interdiction et de déposition; ce qui, au dire de Cinthio, ne diminuerait en rien la constante affection de sa Sainteté pour sa personne. Il l'avertissait charitablement qu'à sa sollicitation, Henri VIII d'Angleterre préparait une descente en France; que bien malgré lui, et pour obéir au sacré collége, le pape se voyait contraint d'engager Maximilien Ier à attaquer ses frontières vers le Rhin, pendant que les Suisses envahiraient la Bourgogne; qu'enfin il était obligé de permettre à Ferdinand le Catholique de poursuivre ses conquêtes dans la Navarre, attendu que ce roi en avait acheté l'autorisation quarante-deux mille écus d'or à son prédécesseur.

Sans s'inquiéter de ces menaces, les Français, sous le commandement de Louis de la Trimouille, pénétrèrent en Italie, se joignirent aux Vénitiens et recommencèrent les hostilités. Le Milanais fut reconquis pour la troisième fois; et Gênes passa encore sous la domination de la France. Malheureusement Anne de Bretagne vint entraver la marche des affaires, et fit écrire à la Trimouille par l'imbécile monarque de ne point trop avancer en besogne.

Voici en quels termes Mézerai s'explique à ce sujet : « Le » plus grand ennemi du roi était, sans contredit, madame la » reine, à cause de ses scrupules de conscience; elle l'accu- » sait de vouloir sa damnation en combattant les papes et » en assemblant des conciles contre eux; et comme elle lui » rompait perpétuellement la tête de ses lamentations, le » pauvre sire n'avait d'autre moyen de ramener la paix

» dans son intérieur que de suspendre la guerre au moment » où il était victorieux, et quand il était sur le point de mettre le pape à la raison. »

Cette excessive condescendance de Louis XII pour sa femme faillit lui coûter la couronne, car les ennemis de ce prince attribuant l'inaction de son général à la faiblesse ou à un manque d'habileté, en reprirent de l'audace. Les Suisses, qui étaient à la solde de Léon X, marchèrent contre les Français, les taillèrent en pièces devant Novare, et c'est à peine si la Trimouille put ramener en France quelques milliers d'hommes. Presque au même instant l'Anjou était envahi par les Anglais, la Navarre par les Espagnols, la Bourgogne par une seconde armée de Suisses, et les provinces limitrophes du Rhin par Maximilien.

Dans cette extrémité, le roi fut obligé d'avoir recours à la clémence de Léon X; il envoya immédiatement à Rome des ambassadeurs avec des lettres patentes, scellées de son sceau, souscrites par lui et expédiées de son mandement. A leur arrivée dans la ville sainte, les envoyés de la France furent soumis à un cérémonial des plus humiliants; on les introduisit dans le consistoire que présidait le pape, revêtu d'ornements étincelants d'or et de pierreries; on les contraignit de se prosterner le front contre terre, en présence des ambassadeurs des cours étrangères, des cardinaux et des nombreux officiers de l'Église, et alors ils implorèrent avec humilité le pardon de leur maître, promettant en son nom de ne donner à l'avenir aucune assistance aux ennemis du siége apostolique, et de les combattre même à main armée, sans fraude ni dissimulation. Ils déclarèrent que le roi désapprouvait for-

mellement le concile de Pise, qu'il détestait les décisions arrêtées dans cette assemblée de schismatiques et d'hérétiques, qu'il s'engageait à poursuivre les prélats qui avaient fait partie de cette assemblée, à les chasser de la ville de Lyon, du royaume, et de toutes les terres ou seigneuries placées sous sa dépendance, à les livrer enfin à la sainte inquisition, s'il parvenait à les faire prisonniers; en outre, ils signèrent une adhésion au concile de Latran, déclarant le reconnaître comme seul régulier, et approuvant tous les décrets qu'il avait déjà rendus ou qu'il rendrait par la suite.

Louis XII fit la paix avec Ferdinand V, en lui promettant sa fille Rénée de France pour un de ses petits-fils et en lui abandonnant la Navarre; il obtint l'évacuation des provinces rhénanes occupées par Maximilien en lui donnant le Milanais; pour faire cesser ses démêlés avec Henri VIII, comme il se trouvait veuf d'Anne de Bretagne, morte depuis quelques mois, il demanda en mariage la jeune Marie d'Angleterre, qui lui fut accordée; quant aux Suisses, avec de l'or il acheta leur neutralité. Ces arrangements, qui mettaient fin aux opérations de la sainte ligue, n'obtinrent pas l'approbation de Léon X, qui s'était promis de prolonger la guerre entre les différents princes, afin que Louis XII, occupé à sa propre défense, ne songeât pas à reparaître en armes au delà des Alpes; et sa Sainteté se disposait à ranimer les discordes et à lancer de nouveaux anathèmes contre la France, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort du roi.

Il en résulta un moment de calme dont le pontife profita pour continuer les travaux du synode de Latran. Sa Sainteté reçut dans une session solennelle les Pères du concile de

Pise, qui vinrent faire amende honorable de leur conduite passée; les promoteurs de cette réunion, les cardinaux de Sainte-Croix et de Saint-Severin, furent obligés de comparaître devant le pape couverts des habits de simples prêtres, et d'avouer qu'ils avaient été justement dégradés par Jules II, parce qu'un ecclésiastique ne devait jamais s'élever contre le chef de l'Église.

Dans la même séance, Léon X fit publier le décret relatif à l'immortalité de l'âme. « Nous ordonnons à tous les philo- » sophes qui professent dans les universités, de combattre » les sentiments qui s'écartent de la foi enseignée par l'É- » glise, en établissant que l'âme est mortelle comme le corps, » et que le monde est éternel. »

Martin Luther affirme dans ses ouvrages que Léon X niait positivement l'immortalité de l'âme; et qu'un jour, après avoir écouté deux habiles docteurs qui discutaient sur cette question fondamentale du dogme chrétien, il termina la dissertation par cette singulière conclusion : « Les raisons que » vous donnez pour l'affirmative me paraissent profondément » pensées; mais je préfère la négative, parce qu'elle est dé- » terminante pour nous engager à soigner notre corps, et » pour acquérir de l'embonpoint. »

On rendit dans l'assemblée de Latran un nombre considérable de décrets sur différents sujets de controverse religieuse; ils offrent trop peu d'intérêt pour que nous les rapportions dans leurs détails. Au milieu des débats politiques, Léon X poursuivait ses projets d'embellissements pour Rome, et faisait continuer, sous la direction de Julien de San Gallo, la construction de la célèbre basilique de Saint-

Pierre, dont les dessins avaient été faits sous le pontificat précédent par François Lazzari Bramante, célèbre architecte sorti des rangs du peuple, comme presque tous les grands artistes.

On doit rendre cette justice à Jules II, qu'il savait encourager les arts; et quoique les travaux qu'il commanda aient eu pour résultat de faire surgir des monuments inutiles aux hommes, il n'en est pas moins vrai que ce fut à lui que Rome dut l'exécution du projet formé par Nicolas V, d'élever à la place de l'ancienne église de Saint-Pierre une basilique qui n'eût jamais d'égale dans aucune ville du monde. Bramante soumit à sa Sainteté différents plans, parmi lesquels s'en trouvait un représentant une cathédrale avec deux corps d'églises et deux clochers; ce fut ce plan qu'adopta le pape. Il nous en reste encore une médaille gravée par le fameux artiste Corodasso. Des ouvriers au nombre de plus de huit mille furent employés à la démolition de l'ancienne basilique; Bramante jeta les fondements du nouveau monument, et poussa les travaux avec une telle célérité, qu'il était facile de comprendre que l'artiste voulait avoir seul la gloire de mener à sa fin un projet gigantesque qui demandait la vie de plusieurs hommes. Il renversa impitoyablement les colonnes magnifiques de l'ancienne église, et les remplaça par quatre grands arcs qui reposaient sur des massifs énormes; il détruisit les anciens tombeaux des papes et les mosaïques précieuses qui les décoraient. Hardi et ingénieux dans ses conceptions, Bramante faisait les voûtes de son édifice en un seul jet, avec une composition de chaux et de poussière de marbre délayée dans de l'eau, de manière

que les voûtes paraissaient décorées de mosaïques représentant des caissons et des rosaces.

Malheureusement ces grands ouvrages, exécutés avec tant de précipitation, manquaient de solidité, et les voûtes s'écroulèrent peu d'années après la mort du célèbre architecte. Ceux qui reprirent ces travaux gigantesques, Julien de San Gallo, Peruzzi et Michel Ange, ne conservèrent que les arcs qui portaient le tour du dôme, et firent disparaître toutes les autres constructions.

Léon X continuait toujours à présider les séances du concile de Latran : à la dixième session se présentèrent deux faits remarquables; la publication d'un décret en faveur du prêt à usure, et la promulgation d'une bulle contre la liberté de la presse. Dans le premier décret, le saint-père décidait que les monts-de-piété ou bureaux de prêts sur nantissements étaient autorisés à prélever sur les malheureux un intérêt plus fort que le taux ordinaire, à la condition que ces établissements verseraient dans les trésors du pape la moitié de leurs bénéfices; calcul odieux, et qui doit exciter d'autant plus l'indignation, que sous une apparence de philanthropie il achevait de dépouiller les pauvres de leurs dernières ressources. Dans le deuxième décret, le pontife, après avoir énuméré longuement les inconvénients qui résultaient pour la religion de cette fièvre d'instruction qui s'était emparée des esprits, et que l'invention de l'imprimerie tendait à propager, arrêtait dans sa sagesse que les travaux des savants seraient soumis à des censeurs, et qu'aucun livre ne pourrait être imprimé qu'il n'eût reçu l'approbation du vicaire du pape et du maître du sacré palais, pour les fidèles qui habitaient les

états de l'Église; et des évêques diocésains ou des inquisiteurs de districts, pour les autres pays; et cela, sous peine d'être excommuniés et jugés comme hérétiques, c'est-à-dire d'être brûlés vifs! Malgré les menaces de Léon X, celui que de serviles historiens appellent le restaurateur des lettres, et qui cherchait à épaissir les ténèbres qui enveloppaient le monde, l'imprimerie triompha, et rien ne put maîtriser cette puissance qui venait briser les trônes absolus et renverser les autels de la superstition. Seulement les temps n'étaient pas venus pour les peuples de s'affranchir entièrement de ce joug odieux, et les papes devaient encore peser sur les nations.

Sa Sainteté poursuivit ses projets d'agrandissement pour sa famille, et fit épouser à son frère Julien la jeune princesse Philiberte de Savoie, sœur du duc Charles, et de Louise, mère de François Ier, qui venait de succéder à Louis XII. Le nouveau monarque profita de cette circonstance pour faire de nouvelles tentatives auprès du saint-siége dans l'intérêt de ses prétentions sur l'Italie, et il envoya deux ambassadeurs, Guillaume Budé, et Antoine Pallavicini, seigneur milanais, sous prétexte de le complimenter sur le mariage de son frère; mais en réalité pour lui proposer l'abandon du duché de Milan, en échange d'une principauté pour Julien de Médicis, qui serait composée des états de Parme, de Plaisance, de Modène et de Reggio, et dont le frère du pontife serait investi comme feudataire du saint-siége. Cette proposition, quoique très-conforme aux vues de sa Sainteté, ne fut pas accueillie, parce que déjà l'empereur Maximilien avait fait des offres plus brillantes.

François Ier, furieux de se voir éconduit, et soupçonnant

l'existence d'une nouvelle coalition contre lui, résolut de surprendre ses ennemis avant qu'ils se fussent réunis; il franchit les monts et pénétra jusqu'aux portes de Milan avant que les armées du pape et de ses alliés eussent opéré leur jonction; les Suisses seuls avaient eu le temps de descendre de leurs montagnes et se trouvèrent prêts à disputer le passage aux Français. Ils étaient au nombre de plus de quarante mille, c'est-à-dire égaux en forces à leurs ennemis; et ils avaient de plus que ceux-ci l'avantage de combattre dans un pays ami, et, en outre, ils étaient animés par le souvenir de leur victoire de Novare.

Lorsque les Suisses se trouvèrent en face des Français, ils firent une manœuvre habile pour les surprendre avant qu'ils fussent rangés en bataille; d'abord ils chargèrent l'artillerie, qu'ils trouvèrent vigoureusement défendue, et qui leur fit essuyer une grande perte d'hommes; ensuite ils attaquèrent les troupes de pied, et ils avaient déjà rompu les premiers rangs, lorsque la cavalerie française venant à déboucher d'un ravin, tomba sur leurs bataillons et en fit un carnage horrible. De part et d'autre on combattit toute la journée avec une fureur égale; le lendemain la bataille recommença, et pendant quatre heures encore la victoire resta indécise; enfin les Suisses, désespérant d'enfoncer l'ennemi de front, eurent l'imprudence de changer leur ligne de bataille pour l'attaquer en flanc, et laissèrent entre leur aile gauche et le centre de l'armée un espace vide que les gendarmes français occupèrent immédiatement. Le sort de la journée fut décidé; les Suisses, après des efforts prodigieux de courage, laissèrent le champ de bataille au pouvoir de leurs

adversaires, et battirent en retraite après avoir perdu quinze mille hommes; la perte des Français fut évaluée à cinq ou six mille soldats. Cette victoire, qui depuis fut appelée la journée de Marignan, rendit François Ier maître du Milanais. Maximilien Sforce fut contraint d'en faire la cession au vainqueur; il obtint en échange une résidence en France et une pension considérable. Un début aussi brillant frappa l'Italie d'épouvante; Gênes se hâta de faire sa soumission; le pape lui-même envoya une ambassade pour complimenter le jeune roi sur un succès qui le remplissait de rage. François Ier, vain et présomptueux comme le sont tous les rois, se crut invincible, et négligeant les conseils des hommes sages, il conclut un traité avec le nonce apostolique, et concéda de grands avantages à la famille des Médicis.

Par une nouvelle ruse, le pape ne parut pas empressé de ratifier les engagements pris par son légat; et lorsqu'il s'y décida, ce fut sous la condition que François Ier se rendrait à Bologne pour discuter avec lui de l'abolition de la pragmatique sanction; le roi accorda l'entrevue, et se rendit à la ville désignée par le saint-père avec une escorte de six mille lansquenets et de douze cents hommes d'armes. Le pontife avait déjà pris les devants et attendait François Ier; de sorte qu'à son entrée dans Bologne le roi fut reçu par vingt-quatre cardinaux, tous revêtus de chapes rouges; ensuite on le conduisit, au son des cloches et des instruments, au palais pontifical. Léon X accueillit le jeune vainqueur avec cette politesse obséquieuse qui caractérise les prêtres de toutes les époques, et l'accabla d'éloges outrés.

« Ce qui captiva le plus François Ier, dit un chroniqueur,

» ce fut la manière gracieuse avec laquelle sa Sainteté disait » la messe; le monarque ne pouvait pas se lasser de l'admi- » rer pendant l'office, et il voulut même lui servir de cauda- » taire, quoi qu'on pût lui dire pour empêcher qu'il ne s'avilît » à ce point. » Aussi le pontife eut-il bon marché de son hôte; il eut l'air de céder à ses sollicitations en rendant au duc de Ferrare les villes de Modène et de Reggio, dont le saint-siége revendiquait la possession; et en retour il exigea que François Ier abandonnât le duc d'Urbin, son allié, dont les états étaient à la convenance de Julien de Médicis, attendu que leur réunion à ceux de Florence devaient lui constituer une souveraineté, qui s'étendrait depuis la mer de Toscane jusqu'au golfe de Venise; enfin il arracha au faible monarque la promesse d'abolir la pragmatique sanction, sous la condition secrète que le pape lui faciliterait les moyens de conquérir le royaume de Naples après la mort de Ferdinand le Catholique.

Hamelot de la Houssaye raconte plusieurs aventures scandaleuses sur quelques dames de la cour qui avaient eu la permission de venir à Bologne pendant l'entrevue des deux souverains, et entre autres sur une des maîtresses du roi, nommée Marie Gaudin, qui était d'une beauté remarquable. Il paraîtrait que cette dame avait fixé l'attention de sa Sainteté, et que par un accord entre François Ier et Léon X, elle avait répondu à la passion du pape, qui lui donna, comme souvenir, une bague de grand prix, qui fut conservée précieusement dans la maison de Sourdis, avec la dénomination de diamant Gaudin.

Le pontife et le roi de France se séparèrent satisfaits l'un

de l'autre, le premier parce qu'il avait gagné un royaume à sa famille, le second parce qu'il avait eu l'honneur de porter la queue de la robe du pontife. Cet accord apparent entre les cours de Rome et de France mécontenta si vivement l'empereur Maximilien, qu'il se répandit en injures contre Léon X, disant « qu'on ne pouvait attendre rien de bon des » papes, et que si celui-ci ne l'eût pas trompé, il eût été le » seul qui eût montré de la bonne foi depuis saint Pierre. » Il ne s'en tint pas à des récriminations; et pour se venger du saint-père, il entra immédiatement en Italie, à la tête d'une puissante armée qui remporta plusieurs avantages sur les Français.

Sa Sainteté voyant que la fortune abandonnait ses nouveaux alliés, se tourna du côté du plus fort, se réconcilia secrètement avec l'empereur, et lui envoya deux cents hommes d'armes sous la conduite de Marc-Antoine Colonna. Non-seulement le saint-père refusa de fournir au connétable de Bourbon, gouverneur du Milanais pour le roi, le secours de cinq cents lances et de trois mille Suisses, ainsi qu'il s'y était engagé, mais encore il poussa l'outrecuidance jusqu'à faire servir ses troupes à ses projets sur le duché d'Urbin, dont il fit la conquête en vingt-deux jours. Puis, encouragé même par l'impunité, il forma une conspiration avec les bannis de Milan, avec le chancelier Moron et avec les Colonna, pour faire de nouvelles vêpres siciliennes et égorger tous les Français qui se trouvaient dans le duché. Fort heureusement le connétable de Bourbon eut connaissance de ce complot, et il en instruisit immédiatement le roi, en lui demandant l'autorisation de châtier le pape. Fran-

çois Ier répondit qu'il fallait ramener sa Sainteté par les voies de douceur, et ne point en venir à de fâcheuses extrémités.

Cette réponse indigna tellement le connétable, qu'il se démit sur l'heure de son commandement, et qu'il écrivit au prince, « qu'il savait bien que des astrologues avaient prédit » que Léon X ferait son frère Julien roi de Naples, et son » neveu Laurent duc de Milan, mais qu'il n'avait jamais sup- » posé que le roi de France laisserait accomplir la prophé- » tie, et surtout qu'il servirait de marchepied aux Médicis » pour les élever sur ces trônes. »

Depuis ce moment, François Ier fit tant de fautes, qu'il semblait réellement qu'il prît plaisir à ruiner ses affaires pour renforcer le parti de ses ennemis. Il autorisa le chancelier Duprat à régler avec Léon X ce fameux concordat qui détruisait toutes les libertés de l'Église gallicane; il consentit à l'abolition de la pragmatique sanction; il rétablit le payement des annates, non d'après la taxe ancienne, mais suivant la valeur réelle des bénéfices ecclésiastiques, ce qui augmentait encore les revenus du pape. En vain le parlement de Paris, les chapitres, les universités, la Sorbonne même, réclamèrent contre la violation des élections canoniques, le monarque refusa de céder aux représentations de ses sujets, et contraignit le parlement à enregistrer le concordat.

De son côté, Léon publia au concile de Latran une bulle pour abroger la pragmatique, pièce extrêmement curieuse, à cause du ton superbe que le chef de l'Église affecte dans son langage, et par les prétentions qu'il émet ouvertement sur

la domination universelle, aussi bien temporelle que spirituelle de son siége. Il déclare que les conciles sont inférieurs aux papes; que tous les fidèles doivent avant tout obéissance absolue au saint-siége; que le pape a le pouvoir de biffer et de lacérer tous les décrets rendus par les assemblées ecclésiastiques, par les rois ou par les parlements, en faveur de la pragmatique, et que ceux qui refuseront de se conformer à son décret seront excommuniés, déchus de leurs honneurs, de leurs dignités, et que leurs terres seront mises en interdit.

A la dernière session du concile, Léon eut soin de faire voter par ses cardinaux une imposition extraordinaire de décimes, qui fut prélevée sous prétexte d'une croisade contre les Turcs. Pendant que sa Sainteté était occupée à réparer le désordre de ses finances avec les dépouilles des peuples, Ferdinand V languissait sur un lit de douleur, attaqué d'une hydropisie. Toujours fourbe et hypocrite jusque dans les bras de la mort, le vieux roi se fit revêtir d'un habit de moine pour feindre l'humilité; enfin il rendit à l'enfer son âme exécrable. Ce monstre avait mérité le surnom de Catholique à cause de sa cruauté envers les hérétiques; sous son règne, l'inquisition condamna près de cent mille personnes qui avaient le malheur d'être trop riches ou trop vertueuses; et un historien ajoute que pour peindre ce tyran en peu de mots, il suffit de dire qu'il avait l'âme de Louis XI et le cœur de Néron.

Après la mort de Ferdinand V, le saint-père, au lieu de remplir la promesse qu'il avait faite à François I[er] relativement au royaume de Naples, en revendiqua la possession pour sa famille; et afin d'assurer le succès de ses projets, il investit

solennellement son neveu Laurent de Médicis des états du duc d'Urbin; il déposséda le cardinal Petrucci et ses deux frères Borghèse et Fabius, de la ville de Sienne; il dépouilla plusieurs cardinaux de leurs biens; et enfin, par sa tyrannie, il souleva contre lui une haine si violente, que Petrucci et Bandinelli de Sauli voulurent s'en servir pour organiser un complot contre sa vie. Ils firent des ouvertures à plusieurs de leurs collègues sur leur projet de se défaire du pape, et gagnèrent même un médecin qui traitait sa Sainteté pour une fistule à l'anus, et qui avait promis de l'empoisonner dans un clystère; malheureusement Léon conçut quelques soupçons et changea de médecin. Cette détermination fit craindre aux conjurés une trahison, et plusieurs quittèrent Rome; mais comme il n'en était rien, quelques-uns reprirent courage, et Petrucci se détermina à poignarder Léon X de sa main pour en finir.

Il eut le tort de s'en ouvrir à quelques cardinaux et d'écrire aux autres conspirateurs pour convenir du jour de l'exécution; le saint-père, prévenu à temps, plaça des espions chez plusieurs de ses ennemis, intercepta des correspondances, et eut bientôt entre ses mains les fils du complot. Selon son habitude, il dissimula pour se venger; il combla de caresses les cardinaux qu'il redoutait le plus; il rappela Bandinelli à sa cour, et promit même de rétablir Petrucci et sa famille dans la ville de Sienne; à cet effet il adressa à son ennemi un sauf-conduit pour qu'il vînt discuter les conditions de sa réinstallation avec lui, et jura sur l'Évangile qu'il n'avait à redouter aucune tentative contre sa personne.

Petrucci tomba dans le piége et vint à Rome. Au moment où il entra au Vatican, des sbires l'étranglèrent; les autres

conjurés qui étaient hors de la ville sainte furent condamnés à l'exil, privés de leurs biens et de leurs honneurs. Sa Sainteté publia ensuite qu'elle consentirait à recevoir en grâce ceux qui offriraient au saint-siége une somme d'argent en expiation de leur crime et en rapport avec l'énormité du délit. Plusieurs cardinaux eurent l'imprudence d'ajouter foi aux promesses du pape et vinrent pour traiter de leur rançon; sans autre procédure, le souverain pontife les fit arrêter; les uns furent empoisonnés dans leurs cachots, les autres furent décapités, quelques autres furent écartelés, enfin le cruel Léon X n'ayant voulu épargner aucune de ses victimes, il en résulta qu'il fut obligé de faire une promotion de trente et un cardinaux pour remplacer les vides qu'il avait faits dans les rangs du sacré collége.

Ce n'était pas seulement en Italie que le pape trouvait une formidable opposition; en France, tous les gens de bien faisaient éclater leur indignation contre la bulle qui anéantissait la pragmatique sanction; le parlement résistait ouvertement au roi et refusait d'enregistrer le concordat; l'Université de Paris protestait avec la même vigueur, et le recteur faisait afficher dans tous les carrefours de la capitale un mandement qui défendait aux libraires et aux imprimeurs de distribuer ou d'imprimer un seul exemplaire du concordat, sous peine d'être retranchés du corps universitaire; bien plus, les docteurs se réunirent en assemblée consultative et formulèrent un acte d'appel à un futur concile, déclarant le synode de Latran un conciliabule de simoniaques. Ils décrétèrent que le pape n'était ni impeccable ni infaillible, et qu'il était du devoir des fidèles de lui résister lorsqu'il comman-

Pl.





PI. XX



Bourdet del. *Fauchery dir.* *Bertrand sculp.*

dait des actes injustes. Quelques prédicateurs, animés par les mêmes sentiments, tonnèrent dans leur chaire contre le pontife, contre le chancelier Duprat et contre François Ier, qu'ils signalèrent comme un tyran exécrable, qui non content d'écraser la nation d'impôts, voulait encore opprimer les consciences. Sa majesté ordonna immédiatement au premier président Olivier de mettre en jugement les prêtres qui osaient s'attaquer à la personne royale; mais la réprobation était telle contre le lâche monarque, que le parlement refusa d'obéir.

En Allemagne, en Espagne, en Angleterre, et même en Suisse, on protesta avec plus de violence encore contre les abus de la cour de Rome, et on accusa publiquement Léon X d'être ambitieux, débauché et despote, plus que ne l'avaient jamais été ses prédécesseurs.

Sa Sainteté voyant grandir chaque jour la déconsidération qui s'attachait à la papauté, résolut de relever l'éclat de la tiare en faisant de la cour pontificale la première cour du monde pour le luxe, la splendeur et la magnificence. Mais des dépenses prodigieuses engloutirent bientôt les trésors amassés dans les caves du Vatican; et les ressources ordinaires devenant insuffisantes, Léon X fut obligé d'avoir recours aux moyens extraordinaires; d'abord, il exhuma l'ancienne taxe des crimes, dressée par Jean XXII, qui était ensevelie dans les archives de la chancellerie; il y changea quelques articles, en ajouta d'autres, et la fit imprimer à une multitude d'exemplaires qu'il répandit dans toute l'Europe, afin de faire connaître aux chrétiens que le pape vendait l'absolution du viol, de l'adultère, de l'inceste, de la sodo-

mie, de la bestialité ou de l'assassinat, et que pour de l'argent il pardonnait tous les crimes, même le parricide!!!

Ensuite sa Sainteté publia une croisade contre les Turcs, afin de lever des décimes; ce dernier moyen, qui avait été pour ses prédécesseurs la source de bénéfices incroyables, ne lui réussit pas; le nonce envoyé en Espagne fut honteusement chassé par le cardinal Ximenès, régent du royaume. Les autres agents disséminés dans les différents pays revinrent également les mains vides.

Léon X comprit que ce moyen était usé et qu'il devait trouver un nouvel expédient pour accélérer des rentrées d'argent; ce qui devenait d'autant plus urgent, que ses créanciers menaçaient de faire un grand scandale. C'est alors qu'il organisa sur une vaste échelle l'exploitation des indulgences; dans chaque province, il nomma des fermiers généraux qui tenaient leurs comptoirs dans les églises ou dans les monastères, et vendaient des indulgences pour les vivants et pour les trépassés; et afin que pas un village ni un hameau n'échappât à sa rapacité, il tira des couvents de l'ordre des dominicains des légions de moines qui parcouraient les villes et les champs armés de ses bulles, et qui rançonnaient les habitants. Voici la teneur d'une de ces singulières formules d'absolution délivrée par Arcembold, l'un des fermiers généraux de Léon X pour la Saxe : « Que notre Seigneur Jésus-Christ » vous absolve par les mérites de sa passion; moi, par son » autorité et par celle des bienheureux Apôtres saint Pierre » et saint Paul, et par celle de notre très-saint Père, je vous » absous de toutes les censures ecclésiastiques que vous » pouvez avoir encourues, de tous les péchés, délits ou excès

» que vous avez commis ou que vous commettrez par la suite, » quelque énormes qu'ils puissent être; je vous fais parti- » cipants à tous les mérites spirituels qui sont ou qui seront » acquis à l'Église militante ou à ses membres, et je vous » rends aux saints sacrements, à l'unité des fidèles, à la pu- » reté, à l'innocence, comme l'enfant nouveau-né qui vient » de recevoir le baptême, afin que la porte des peines de » l'enfer vous soit fermée, et que celles du paradis des délices » vous soient ouvertes à l'article de la mort. Amen! »

Jean Tetzel, un autre bulliste qui opérait également en Saxe, poussait l'impudence jusqu'à répandre des circulaires obscènes, où il enchérissait sur ses collègues, afin d'accaparer les dupes; il entrait dans les détails les plus cyniques sur les forfaits dont il pouvait absoudre, et terminait par cette singulière allocution : « Oui, mes frères, sa Sainteté » m'a conféré un pouvoir si grand, que les portes du ciel » s'ouvriraient à ma voix, même devant un pécheur qui au- » rait violé la sainte Vierge et qui l'aurait rendue mère. » Ce misérable suppôt du pape accordait des indulgences appelées personnelles, moyennant lesquelles un chrétien pouvait mériter quatre-vingt-dix-neuf fois par an la rémission des crimes de dix personnes à son choix. Il vendait la faculté de pouvoir délivrer autant d'âmes du purgatoire qu'on pouvait entrer ou sortir de fois d'une église pendant les vingt-quatre heures qui s'écoulaient entre le premier et le second jour du mois d'août de chaque année. Pour une légère somme il diminuait quarante-huit mille ans de peines dans le purgatoire à ceux qui visitaient une église consacrée à saint Sébastien, et quatre mille ans à ceux qui se rendaient à certaines époques dans

les basiliques dédiées à la Vierge; enfin il vendait pour une somme plus élevée le pouvoir de contraindre la mère du Sauveur à venir en personne annoncer aux fidèles le jour et l'heure de leur mort. Mais ce qui, sans contredit, rapportait le plus d'argent au saint-siége, c'était une bulle en vertu de laquelle Léon X avait décrété que les bandits pourraient s'arranger avec les commissaires pontificaux ou avec leurs délégués, en donnant une partie de leurs vols, afin d'obtenir l'autorisation de jouir en repos du fruit de leurs rapines. Sa Sainteté leur accordait absolution pleine et entière, soit qu'ils eussent assassiné, soit qu'ils eussent spolié la veuve et l'orphelin, ou même extorqué les biens des hospices et les legs pieux destinés à doter les jeunes filles pauvres, soit encore qu'ils se fussent emparés des héritages des familles à l'aide de faux titres ou de faux testaments, soit enfin qu'ils eussent pillé les biens des églises et des monastères; le pape n'avait excepté que les vols commis au préjudice du saint-siége.

Les dominicains, porteurs des bulles apostoliques, s'acquittaient à merveille de leur mission, et annonçaient aux fidèles qu'il valait mieux mourir de faim en ce monde que de manquer l'occasion d'acheter son salut éternel dans l'autre. Quant à eux, ils menaient joyeuse vie, passaient les journées à jouer aux dés ou aux cartes, et les nuits à se gorger de vin dans les lupanars publics. « Ces hableurs, ces cour» tiers d'absolutions, de reliques et de rogations; ces ca» fards, qui exploitent les visages des saints et les images » de l'Agneau; ces fripons qui flattent les dupes pour voler » les bourses et qui dépouillent les simples jusqu'à la che» mise, disait le fervent catholique Olivier Maillard, je les

» ai entendus se vanter d'avoir tiré des plus mauvais bourgs » jusqu'à mille écus pour les indulgences, sans compter cent » écus de pot-de-vin qu'ils avaient payés aux curés. »

Frère Thomas, que Florimond de Raymond cite dans ses ouvrages comme un des plus saints et des plus orthodoxes personnages du temps, exprimait ainsi son opinion sur les bullistes dans ses sermons : « Regardez ces voleurs envoyés » par le pape, voyez comme ils pipent le pauvre peuple ; ils » vont par monts et par vaux dépouillant les simples de leur » dernière obole ; et afin de les écorcher à leur aise, ils pac- » tisent avec les prêtres. « — Nous portons des indulgences, » disent-ils ; curé, assemble tes ouailles, nous les plumerons » ensemble et nous ferons bonne chère à la barbe de ces » inbéciles. — » Et ces prêtres infâmes, ces curés concubi- » naires, ivrognes et mercenaires, pour mieux remplir leur » ventre et pour nourrir leurs ribaudes, s'entendent avec » ces porteurs de bulles, extorquent, pillent et volent les » idiots qui ouvrent leurs bourses pour les âmes du purga- » toire. Ensuite ils prennent ensemble leurs ébats et se di- » sent : « Donnons-nous du bon temps, usons de la paillarde » et faisons bombance ; une bulle payera tout. » — O mon » Dieu ! qui pourrait raconter les horreurs que ces domi- » nicains commettent dans cet odieux trafic des indul- » gences !.......... »

Cependant la mesure du scandale fut comblée ; un cri universel d'indignation se fit entendre contre le saint-siége ; de tous les côtés on attaqua le colosse aux pieds d'argile ; des hommes courageux crièrent aux peuples : « Arrachez-vous » à la domination des papes, de ces larrons éhontés qui ont

» fait du temple du Christ une caverne de voleurs. » Parmi les réformateurs qui surgirent alors, un d'eux se fit remarquer par la hardiesse de ses déclamations, par la mâle vigueur de son esprit, par la profondeur de ses pensées, par son opiniâtre persévérance dans ses luttes; il se mit à la tête du mouvement religieux, et fit éclater le schisme qui devait disputer un jour l'empire du monde à la papauté ; ce réformateur était Martin Luther.

Cet infatigable ennemi des papes était né en Saxe, le 10 novembre 1484, à Eisleben, dans le comté de Mansfeld, d'une famille de pauvres ouvriers; son père travaillait dans les mines, et lui-même l'aida dans ses rudes travaux.

Bientôt le jeune Luther, cédant à une impulsion surnaturelle, quitta le toit paternel et vint à Eisenac, où il suivit des cours publics. Matthieu Dresser dit que le pauvre étudiant, dénué de ressources, travaillait avec ardeur toute la journée, et mendiait le soir ou cherchait à exciter la compassion des fidèles en chantant des cantiques. Enfin son énergie triompha des obstacles; son aptitude au travail lui fit faire de rapides progrès dans les sciences, et à l'âge de dix-huit ans il put aspirer aux honneurs du doctorat.

Martin Luther était à la veille de passer ses examens pour sa réception dans le grade d'avocat, lorsqu'un événement terrible changea sa destinée. Pendant qu'il se promenait avec un de ses condisciples qui suivait la même carrière, un orage éclata, et la foudre vint frapper son ami à ses côtés. Cet accident agit puissamment sur sa jeune imagination; il le regarda comme un avertissement de Dieu, qui lui ordonnait de renoncer au monde. Dès le lendemain il se fit admettre dans

un cloître des augustins à Erfurt, d'où plus tard il fut envoyé à Wittemberg pour étudier la théologie. Dans cette dernière ville, ses talents le firent choisir comme professeur. En 1510, Luther fut député pour les affaires de son ordre à la cour de Jules II. « Je fus témoin de tant de scandales, dit-il » dans un de ses ouvrages, qu'à partir de ce jour, je pris la » résolution de travailler toute ma vie à la ruine de la papauté et à la réforme des abus qui avaient été introduits » dans la religion par des prêtres cupides ou par des pontifes » dépravés. »

Une imagination ardente, un esprit nourri de profondes études, une éloquence naturelle que rendait plus entraînante encore l'enthousiasme religieux, une voix sonore, une poitrine infatigable, un caractère impétueux, un corps robuste, tels étaient les principaux traits qui caractérisaient l'apôtre de la réforme. « C'est la trompette ou plutôt le tonnerre, disait Calvin, c'est la foudre qui a tiré le monde de » sa léthargie. Ce n'était pas Luther qui parlait, mais Dieu » lui-même qui foudroyait le pape par sa bouche. »

Voici comment Luther emboucha la trompette d'alarme contre la cour de Rome à son retour de la ville sainte :

« Peuples, écoutez! Je viens au nom du Très-Haut signaler à votre exécration le pontife abominable qui vous » pressure; je viens au nom de Jésus-Christ vous commander de ne lui faire aucune merci, de lui enfoncer un poignard dans le sein, et de traiter tous ses adhérents comme » des brigands, qu'ils soient rois ou empereurs. Ah! si j'étais chef de l'empire, j'aurais bien vite fait un ballot du » pape et de ses cardinaux, pour les jeter tous ensemble dans

» le Tibre. Ce bain les guérirait des maladies honteuses qui » les rongent; j'y engage ma parole, et je donne notre Sau- » veur pour caution....... »

Ce début annonçait pour l'avenir une lutte acharnée, qui fut soutenue de part et d'autre, par les prêtres catholiques comme par les réformateurs, avec une opiniâtreté dont jusqu'alors on n'avait pas encore vu d'exemple. Luther, partant de ce principe, que Dieu seul avait le droit d'imposer des lois aux hommes, attaquait le pouvoir monstrueux que s'étaient attribué les papes en se déclarant infaillibles; il mettait au grand jour les rouages de leur politique; il arrachait de leur visage le masque d'hypocrisie et d'imposture qui avait dérobé aux yeux des fidèles les hideuses rides que les débauches avaient empreintes sur leurs fronts; il tonnait contre la paresse, et appelait la réprobation sur les légions de moines qui couvraient l'Italie, la France, l'Angleterre, la Suisse et l'Allemagne. Dédaignant toutes les formes apprêtées du langage, Luther se fit une éloquence populaire, employant très-souvent des expressions vulgaires, triviales et même cyniques, qui avaient l'avantage de rendre parfaitement ses idées et d'émouvoir les masses. Du reste, on ne doit pas oublier que ce langage âpre, mordant, incisif, était celui qui convenait le mieux à son auditoire, et que le réformateur ne faisait que suivre la méthode des plus célèbres prédicateurs de l'époque.

Nous citerons même quelques passages des sermons du cordelier Thomas et d'Olivier Maillard, deux saints et orthodoxes ecclésiastiques du temps, afin de donner une idée exacte des mœurs du clergé et de l'indignation qu'en ressen-

taient les hommes vertueux. « .... Jusques à quand serons-
» nous scandalisés par vos adultères et par vos incestes,
» prêtres indignes? s'écriait le moine Thomas sur le jubé de
» la cathédrale de Bordeaux; quand donc cesserez-vous de
» remplir vos gros ventres de volailles et de vins fumeux?
» Quand cesserez-vous de voler l'argent du pauvre monde,
» d'avoir la ribaude dans votre lit, la grosse mule à l'étable,
» le tout par la grâce du crucifix et pour avoir pris la peine
» de dire : « Dominus vobiscum? »

» Je sais bien que vous répondrez qu'il vous importe peu
» que les pauvres tombent de faim à vos portes; cependant,
» n'avez-vous point honte de vendre les sacrements, et de
» dévorer les biens des veuves et des orphelins, sous pré-
» texte de soulager les âmes du purgatoire? Malédiction sur
» vous, ministres de Satan, qui séduisez les jeunes filles et
» les femmes mariées, et qui apprenez d'elles à la confession
» les moyens de les entraîner au péché! Malédiction sur vous,
» prêtres de Lucifer, qui osez vous servir de l'ascendant que
» vous donne votre caractère sur des esprits crédules, pour
» initier les adolescents à de sales voluptés! Honte sur vous,
» qui faites de vos presbytères des maisons d'infamie, où vous
» élevez de jeunes filles et de jeunes garçons à pot et cuillère!
» Honte sur vous, qui ne craignez pas de montrer à vos amis
» les mystères de ces nouveaux sérails, et de vous gorger avec
» eux de vins, de viandes et de luxure! N'ai-je pas entendu
» de mes oreilles le curé Jacques se vanter devant une société
» d'infâmes ecclésiastiques, de jouer, de jurer, de boire et
» de forniquer mieux qu'aucun d'eux?....... »

Maillard, qui avait été le prédicateur de Louis XI, tonnait

avec encore plus de force contre les désordres des prêtres. « Je vois, disait-il, des abbés, des prêtres, des moines et » même des prélats, entasser trésors sur trésors, accumuler » les prébendes et les bénéfices, et piper les chrétiens comme » des tireurs de laine. Je vois la soutane, le froc et le pal- » lium entrer dans les lupanars de jour et de nuit pour y » faire la débauche. Des chanoines ou des clercs élevés en » dignités dirigent eux-mêmes ces lieux de prostitution; ils » y vendent du vin et tiennent à gages des souteneurs de » filles. J'en vois d'autres qui se promènent insolemment dé- » guisés en soldats, ou bien qui s'habillent comme des petits » maîtres, la barbe à la mode, et conduisent sous leurs bras » des filles d'amour. Je connais un évêque qui chaque soir » se fait servir à souper par de jeunes filles entièrement nues, » vierges ou non, pour se mettre en appétit; j'en sais un » autre qui tient un sérail de toutes petites filles, qu'il ap- » pelle des prostituées en mue; et chaque fois que le prélat » a besoin d'elles pour de honteuses voluptés, il secoue sa » bourse pleine d'argent, au son duquel son troupeau s'em- » presse d'accourir.

» Cependant, si abominables que soient toutes ces choses, » il en existe d'autres encore plus infâmes. Les évêques ne » donnent plus les bénéfices vacants que par la voie des » femmes, c'est-à-dire lorsque la mère, les sœurs, les nièces » et les cousines du candidat en ont payé le prix avec leur » honneur.

» Parlez, évêques et prêtres infâmes, l'Évangile dit-il: » Bienheureux les simoniaques! bienheureux les concubi- » naires! bienheureux les ivrognes et les souteneurs de filles!

» bienheureux les entremetteurs qui gagnent les ordres en
» rendant de sales services? Allez au diable, infâmes! A
» l'heure de votre mort, oserez-vous bien vous présenter de-
» vant le Christ, ivres de vin, et tenant à la main l'or que
» vous aurez volé, et sous le bras les prostituées que vous
» avez hantées, ou vos servantes maîtresses, ou vos nièces,
» qui sont le plus souvent vos bâtardes et vos concubines,
» ou les filles à qui vous faites gagner leur dot par votre im-
» pureté, ou les mères à qui vous avez acheté la virginité de
» leurs filles? Allez à tous les diables, cohortes de larrons et
» de paillards!

» Je sais qu'en flétrissant vos crimes, je cours risque d'être
» assassiné, comme il est déjà arrivé à ceux qui ont voulu
» réformer les chapitres et les monastères; mais la crainte
» de vos poignards n'enchaînera pas ma langue et n'arrê-
» tera pas les élans de mon indignation; je dirai toute la
» vérité. Paraissez donc, femmes qui abandonnez vos corps
» à messieurs de l'officialité, aux moines, aux prêtres et aux
» évêques. Paraissez, vous qui portez des chaînes et des robes
» à queue, et qui dites quand je blâme votre luxe : « Mon
» père, nous avons vu d'autres femmes encore mieux parées
» que nous ne le sommes, et elles ne sont ni plus riches ni
» plus nobles que nous. Du reste, quand nous n'avons pas
» assez d'argent, les prélats nous en donnent autant que nous
» en méritons à la sueur de notre corps. »

» Paraissez, ivrognesses, voleuses, prêtresses de Vénus,
» qui osez dire : « Si un prêtre me fait un enfant, je ne serai
» pas la seule. » — Paraissez, nonnes et béguines, qui peu-
» plez les citernes et les viviers des couvents de cadavres de

» nouveau-nés. Quelles effroyables accusations n'entendrions-
» nous pas si tous ces enfants, jetés aux cabinets ou dans les
» puits, pouvaient nommer leurs bourreaux ou leurs pères?
» Est-ce que la pluie de feu qui dévora jadis les villes de So-
» dome et de Gomorrhe ne tombera pas sur ces couvents?
» Est-ce que tous ces prêtres et ces évêques ne seront pas en-
» gloutis comme Coré, Dathan et Abiron? Si, mes frères;
» le temps approche où Dieu fera justice de toute cette en-
» geance de paresseux, de chiens muets, d'ignares, de cour-
» tisans, de paillards, de voleurs et de meurtriers. »

Ces textes nous montrent où en était l'éloquence sacrée à cette époque, et nous prouvent que le réformateur devait nécessairement employer un langage énergique en harmonie avec l'éducation de ses auditeurs.

Dans les premières années de son professorat, Luther fit paraître des thèses contraires aux croyances reçues dans l'Église sur la pénitence, sur le purgatoire et sur les indulgences; Jean Tetzel, le grand inquisiteur de Saxe, qui recevait sa part dans le produit des indulgences, prit naturellement la défense du pape, publia à Francfort un libelle contre le réformateur, et brûla publiquement les thèses de Luther. A son tour, Martin Luther, qui se sentait appuyé par l'académie de Wittemberg et par l'électeur de Saxe, usa de représailles et brûla le libelle de son adversaire. Aussitôt les dominicains se rangèrent du parti de l'inquisiteur, et firent plusieurs tentatives pour faire assassiner leur ennemi. Comme il était sur ses gardes, ils durent renoncer à ce projet, et se contentèrent d'écrire à Rome pour supplier Léon X de faire comparaître l'hérétique à son tribunal. Le pape manda

immédiatement à l'électeur de Saxe qu'il voulait interroger Martin Luther sur ses doctrines, et qu'il le priait de le mettre entre les mains du cardinal Gaëtan, son légat en Allemagne.

L'électeur répondit qu'il ne consentait pas à la demande du saint-père, attendu que le réformateur pouvait être interrogé dans sa patrie aussi bien qu'à Rome. Léon X, obligé de désigner une ville des états d'Allemagne pour faire instruire le procès de son redoutable adversaire, arrêta son choix sur celle d'Augsbourg, et envoya dans cette cité les plus savants docteurs de sa cour pour assister son légat.

Luther ne recula pas devant une occasion aussi solennelle de professer sa doctrine; il eut soin seulement de se munir d'un sauf-conduit de l'empereur, et il se rendit à Augsbourg. Dès le lendemain de son arrivée, le tribunal ouvrit ses séances sous la présidence du cardinal Gaëtan; d'abord on chercha à le séduire par des offres brillantes, on lui proposa des honneurs et des richesses, s'il voulait abandonner ses croyances; ensuite, comme il paraissait inaccessible à la séduction, on chercha dans une autre séance à l'intimider par des menaces, et on le somma d'abjurer ses erreurs, sous peine des plus effroyables tourments. Luther protesta de l'orthodoxie de ses croyances; il prouva que ses paroles et ses sentiments étaient l'explication simple et naturelle des textes des Écritures et des livres saints, et rejeta sur les abominations du saint-siége les causes du scandale qui affligeait la chrétienté.

Une telle résistance convainquit le légat qu'il ne lui restait qu'une chose à faire pour éteindre le schisme; c'était l'arrestation de Luther. Heureusement celui-ci se rappela le sort

de Jean Hus et de Jérôme de Prague, arrêtés au mépris du droit des gens, condamnés et brûlés vifs; il s'enfuit d'Augsbourg et évita le bûcher.

Toutefois la méchanceté de ses ennemis, loin de l'intimider, augmenta son audace; il continua la guerre contre la papauté avec une énergie nouvelle, il consacra tous ses jours à des prédications et toutes ses nuits à des travaux contre le saint-siége; sa prodigieuse fécondité multiplia sa pensée sous toutes les formes, et il inonda l'Europe entière de ses ouvrages.

Ulrich Zwingle, curé de Zurich, enhardi par l'exemple de Luther, prêcha de son côté, en Suisse, sur les vœux monastiques, sur les saints, sur la hiérarchie ecclésiastique, sur le despotisme pontifical, sur les sacrements, et particulièrement sur celui de la pénitence, et il attaqua même la présence réelle de Dieu dans l'Eucharistie, dogme qui le mit plus tard en dissidence avec le réformateur allemand. Ce fut au milieu de ces circonstances qu'arriva en Suisse un capucin milanais, appelé frère Sanchu, chargé de vendre des indulgences : en dépit des prédications véhémentes de Zwingle, ce religieux trouva encore des dupes, tant la superstition était enracinée dans les esprits; et il rapporta de sa tournée plus de cent vingt mille ducats.

Cependant les Suisses ne furent pas longtemps à revenir de leur engouement pour les grâces spirituelles, et ils se prirent à regretter l'or que la cour romaine avait arraché à leur crédulité.

De tous côtés, les indulgences étaient un objet de scandale pour les fidèles; mais qu'importait à Léon X le blâme des gens vertueux! il lui fallait de l'or pour ses goûts désor-

donnés de luxe; il lui en fallait pour ses intrigues politiques; il lui en fallait pour ses débauches, et la vente des absolutions était un véritable Pactole qui charriait dans ses trésors tout l'or de la chrétienté; seulement, comme il redoutait que les prédications des réformateurs ne vinssent à arrêter dans quelque pays l'enthousiasme pour les indulgences, il publia un nouveau décret portant, que l'Église romaine était la mère de toutes les Églises, que le souverain pontife, en sa qualité de successeur de saint Pierre et de vicaire de Jésus-Christ, avait le pouvoir irrécusable de remettre, en vertu de ses clefs, la coulpe et la peine des péchés; qu'il remettait la coulpe par le sacrement de pénitence, et la peine temporelle par le moyen des indulgences, représentant la surabon dance des mérites de Jésus-Christ et des saints. Le pape ajoutait que la croyance de ces articles était indispensable pour être chrétien orthodoxe, et que ceux qui croiraient ou enseigneraient une doctrine contraire seraient retranchés de la communion de l'Église catholique; il les déclarait anathématisés; et il les déférait, comme hérétiques, aux inquisiteurs, ainsi que tous leurs adhérents ou ceux qui leur accorderaient asile et protection.

Ce décret maladroit eut un effet bien différent de celui que Léon X en attendait; une réprobation générale accueillit les bulles de la cour romaine. Luther publia un libelle terrible contre le pape; il attaqua l'infaillibilité pontificale, et prouva que les successeurs de l'Apôtre n'étaient point exempts des imperfections communes, puisque saint Pierre lui-même avait erré et avait été réprimandé par saint Paul de ce qu'il faisait abus de son autorité et opprimait les fidèles; qu'ainsi

il appelait de toutes les poursuites de Léon X à un concile général légitimement assemblé et représentant l'Église universelle; il protestait également contre toutes les excommunications, interdits ou dépositions, jusqu'au jugement prononcé par les Pères.

Malgré la violence des attaques de Luther, l'aveuglement était tel à la cour de Léon X, que personne ne s'occupa de répondre au réformateur; sa Sainteté ne changea même rien à sa manière d'agir, et poursuivit ses projets d'agrandissement pour sa famille. Julien de Médicis venait de mourir à Florence des suites d'une maladie qu'il avait gagnée dans les camps, et ne laissait pour héritier de son immense fortune qu'un bâtard appelé Hippolyte; le pape le fit venir immédiatement à Rome, et l'éleva dans le palais pontifical comme un fils de roi. Quant à Laurent de Médicis, son neveu, il l'envoya à la cour de François I[er], pour épouser la jeune Madeleine de la Tour d'Auvergne, ainsi qu'il avait été convenu entre sa Sainteté et le roi de France, lors des traités de Fribourg et de Noyon.

Ce mariage, qui devait être si funeste à la France, puisque de l'union des deux époux naquit l'infâme Catherine de Médicis, fut célébré à Paris par de grandes réjouissances que le pauvre peuple paya, suivant l'habitude. Neuf mois après, Madeleine de la Tour d'Auvergne mourut en donnant le jour à une fille qu'on nomma Catherine; Laurent de Médicis ne survécut que peu de jours à sa femme, et expira le 28 avril 1519. Cette mort affligea profondément le pontife, qui se trouvait ainsi le seul descendant légitime en ligne masculine de la branche aînée des Médicis, et qui se voyait contraint de

renoncer à ses espérances de conquêtes et d'agrandissement.

Dieu s'était joué des calculs de l'ambitieux Léon, et avait permis que de cette puissante famille des Médicis il ne restât que des rejetons de la branche cadette, que le pape exécrait, et quelques bâtards de la branche aînée. Cet affreux accident était d'autant plus terrible pour sa Sainteté, qu'elle était à la veille de recueillir les fruits de sa politique, et qu'elle voyait une couronne impériale, le but constant de tous ses efforts et de tant d'années de fourberies, échapper à sa famille, au moment où elle n'avait plus qu'à tendre la main pour la placer sur le front d'un Médicis.

Maximilien Ier venait de mourir à Wels, près de Lintz, en Autriche, sans héritier mâle, son fils Philippe étant mort quelques années auparavant; et sa succession allait se trouver disputée par différents compétiteurs.

Les rois de France et d'Espagne se mirent les premiers sur les rangs, et cherchèrent à gagner les électeurs à leur cause en promettant des avantages considérables. Mais Léon, qui redoutait également ces deux princes, dont la puissance menaçait la sienne et pouvait détruire sa prépondérance en Italie, Charles possédant déjà le royaume de Naples, et François Ier le duché de Milan, détermina par ses conseils les électeurs, qui eux-mêmes ne se sentaient bien disposés ni pour le roi de France ni pour le roi d'Espagne, quoique ce dernier fût de race allemande et qu'il eût des terres en Autriche, à porter leurs suffrages sur Frédéric, duc de Saxe, le plus ardent protecteur de Luther. Ce prince, qui avait été initié par le grand réformateur aux théories sublimes du gouvernement républicain, refusa le trône qui lui était offert; il

prononça un magnifique discours dans l'assemblée des électeurs, et chercha à démontrer que les peuples n'avaient pas besoin de maîtres, et que l'Allemagne devait se former en république. Malheureusement les idées de progrès n'avaient pas encore suffisamment pénétré les esprits, et Frédéric dut renoncer à l'espoir de faire partager ses opinions aux électeurs. Alors il se prononça entre les deux candidats, et déclara que si l'Allemagne devait choisir un empereur, il était préférable de prendre l'archiduc Charles, roi d'Espagne, petit-fils de Maximilien, et de rejeter le roi de France, que son despotisme et son luxe rendaient un véritable fléau pour les peuples; en outre il fit décréter qu'on ne donnerait la couronne à Charles d'Espagne qu'après avoir limité sa puissance. Jusqu'à cette époque, les états n'avaient exigé du chef suprême de l'empire qu'une promesse vague et générale de maintenir les priviléges du corps germanique; cette fois, avant de se prononcer pour le roi d'Espagne, ils firent signer à ses ambassadeurs une capitulation que le prince s'empressa de confirmer; ensuite il fut proclamé empereur sous le nom de Charles-Quint.

Sa Sainteté n'ayant pu empêcher l'élection, voulut au moins faire oublier l'opposition qu'elle avait faite contre le roi d'Espagne; elle envoya une ambassade au jeune empereur, et lui fit demander son amitié et son appui pour l'aider à éteindre la nouvelle hérésie qui avait envahi toute l'Allemagne. Le pape l'engagea également à envoyer des secours au cruel Christiern, roi de Danemark, beau-frère de Charles-Quint, pour soumettre les Suédois, qui avaient eu l'audace de battre les troupes de leurs ennemis et de chasser

Trolle, archevêque d'Upsal, qui avait voulu les vendre à Christiern. Cette audace des Suédois, et surtout l'or du roi de Danemark, avait déterminé le saint-père à fulminer une bulle d'excommunication contre eux. Christiern se sentant appuyé par une telle autorité, rassembla alors de nouvelles troupes et vint mettre le siége devant Stockholm; mais il éprouva une résistance encore plus vigoureuse que la première fois; Sténon Sture, administrateur des états de Suède, défit son armée et le chassa honteusement du territoire.

Une troisième fois, grâce aux secours en hommes et en argent que lui envoya Charles-Quint, le roi de Danemark se vit en état de reprendre les hostilités; au lieu de s'exposer à la chance des combats, il suivit les conseils des nonces apostoliques qui l'accompagnaient, et eut recours à la perfidie, l'arme ordinaire des rois; il fit demander une entrevue à Sténon Sture, et promit de s'y présenter presque seul, si on voulait lui donner des otages qu'il désigna lui-même, et parmi lesquels se trouvait Gustave Wasa. La proposition de Christiern fut acceptée. Dès que le monarque félon eut entre ses mains les otages, qui tous appartenaient aux premières familles de la Suède, il les fit garrotter, et envoya dire à l'administrateur des états qu'il eût à rendre Stockholm, s'il ne voulait que ses prisonniers fussent pendus en vue de la ville; pour appuyer cette menace, il fit avancer ses troupes et poussa le siége de la capitale avec vigueur. Les Suédois opposèrent d'abord un courage supérieur à celui de leurs ennemis, et leur firent essuyer des pertes terribles; mais ensuite l'héroïque Sténon Sture ayant été tué dans une sortie, le découragement remplaça l'enthousiasme, et la place capitula.

Christiern fit son entrée dans Stockholm en triomphateur, et traînant à sa suite les infortunés dont il s'était traîtreusement emparé ; le lendemain, il convoqua en assemblée les prélats et les sénateurs, se fit reconnaître par un acte authentique roi héréditaire de la Suède, et se fit couronner solennellement par l'infâme Trolle. Après la cérémonie du sacre, il donna aux chefs de son armée des fêtes qui durèrent un mois entier, et pendant lesquelles tous les officiers et les soldats de son armée eurent permission de violer les filles et les femmes des Suédois.

Comme de semblables désordres ne pouvaient manquer de soulever la population, les nonces du pape et l'archevêque conseillèrent au roi, pour effrayer les citoyens, un acte de barbarie atroce; c'était tout simplement de massacrer la noblesse et la bourgeoisie. Les nonces, le prélat Trolle, le confesseur du roi et son barbier, proposèrent différents moyens d'exécution; l'avis du barbier prévalut, et voici de quelle manière sa majesté organisa son coup d'état. En vertu de la bulle d'excommunication fulminée par Léon X, toute la Suède étant déclarée hérétique, le roi dressa une liste de proscription de tous ceux dont il redoutait l'influence sur les masses, et sous prétexte d'obéir aux ordres du pape, il les fit arrêter et juger sur l'heure même par une commission de prêtres et d'inquisiteurs. Au jour fixé pour le supplice, des soldats garnirent les rues de Stockholm et empêchèrent les habitants de se montrer à leurs portes ou à leurs fenêtres; les prisonniers furent amenés sur la grande place, et quatre-vingt-quatorze têtes de nobles tombèrent sous la hache du bourreau. Cette première boucherie n'était que le prélude

d'atrocités plus grandes; le lendemain, on dressa des potences, et un nombre double de bourgeois et de nobles furent lancés dans l'éternité; le troisième et le quatrième jour, les exécutions continuèrent, seulement les supplices étaient changés: le premier jour on avait décapité, le deuxième on avait pendu, le troisième on écorcha les patients, le quatrième on les écartela, et le cinquième on les brûla vifs; enfin, lorsque la grande place fut encombrée de cadavres et d'ossements, et que la population eut été décimée à plus d'un cinquième de ses habitants, Christiern quitta Stockholm pour visiter les autres villes de la Suède, où se renouvelèrent les mêmes scènes de barbarie. Partout il laissa des marques sanglantes de son passage, égorgeant les femmes, les enfants, les vieillards, et jusqu'à ses séides eux-mêmes, lorsqu'ils laissaient paraître des sentiments de pitié pour les infortunés qu'ils étaient contraints de torturer.

Quelque épouvantables que soient ces exécutions conseillées par la cour de Rome, elles n'approchent pas, ni pour le nombre des victimes, ni pour les raffinements dans les supplices, des cruautés exercées dans le Mexique par les prêtres espagnols, qui égorgeaient plusieurs millions d'Indiens au nom d'un Dieu de paix et en vertu d'une bulle de sa Sainteté Léon X!

Pendant que les fanatiques et cruels Espagnols conquéraient un nouveau monde à la religion catholique, les doctrines de Luther préparaient l'émancipation de l'Allemagne. Ce n'était pas seulement l'électeur de Saxe qui protégeait l'illustre réformateur; il se trouvait soutenu par de puissants seigneurs, par des généraux illustres, par des capitaines

renommés, par les nobles, qui revendiquaient la possession des biens dont les couvents et les églises s'étaient emparés; par les bourgeois et par le peuple, qui tous étaient fatigués de voir leurs dépouilles passer dans les mains des agents du pape; chacun suivait avec enthousiasme les prédications de Luther sur la liberté religieuse, sur le despotisme des évêques de Rome, sur le faste de la cour pontificale, sur la corruption du clergé et sur les débordements des moines et des nonnes.

Léon X comprit enfin, par les progrès rapides que faisaient les idées réformatrices, que la lutte était sérieuse, et qu'il n'avait pas un instant à perdre pour arrêter le mal et frapper un grand coup; alors il écrivit à Charles-Quint qu'il eût à faire arrêter le prédicateur Martin Luther, pour être jugé et condamné par la sainte inquisition. Mais la chose n'était point aussi facile que le pape se l'était imaginé; l'empereur répondit qu'il serait imprudent à lui d'attenter, sans motifs, à la liberté d'un citoyen en Allemagne; qu'il n'en était pas de même en ce pays qu'en Espagne ou en Italie; que d'ailleurs il n'avait pas encore reçu la couronne impériale, et qu'il ne pouvait en conséquence exercer aucune juridiction. Il promit néanmoins qu'aussitôt son couronnement terminé, il convoquerait une diète générale pour juger le réformateur, et il s'engagea à le faire condamner et à le livrer aux officiers de l'inquisition. Charles-Quint pria le pape de fulminer préalablement une nouvelle bulle d'anathème contre les doctrines de Luther, afin de frapper d'épouvante l'esprit des seigneurs allemands, et pour rendre la condamnation encore plus certaine. Sa Sainteté suivit le conseil de l'empereur, et publia

la fameuse bulle qui commence par ces paroles du Psalmiste : » Levez-vous, mon Dieu! défendez votre cause; repoussez » les injures que l'insensé vous jette! Punissez les blasphèmes » de vos ennemis, et soyez favorables à nos prières de ven- » geance, parce que les renards ravagent la vigne dont vous » avez été le pressoir !.....»

Après cet exorde, le pape s'adressait aux apôtres Pierre et Paul pour leur demander leur appui, et il terminait par cette allocution aux fidèles : « Un hérétique enragé nous dé- » chire à belles dents et blasphème contre les saints pontifes » nos prédécesseurs; comme le serpent, il répand dans ses » morsures le venin de la calomnie; en sorte que les faibles, » dont il a aveuglé l'esprit par ses mensonges, ne veulent » plus croire à l'Évangile du Christ, et se sont rangés du » parti de ce novateur, ou plutôt se sont enrôlés sous les » bannières du diable; c'est pourquoi nous avons jugé qu'il » importait au salut de la chrétienté de condamner formel- » lement quarante et une propositions tirées des écrits de ce » réprouvé, comme étant hérétiques, fausses, scandaleuses, » contraires aux vérités catholiques et capables de séduire » les simples. En conséquence nous défendons, sous peine » d'excommunication et de privation des sacrements, de » croire à ces propositions, de les soutenir, de les prêcher, » et de tolérer que d'autres les enseignent directement et » indirectement, en public ou en particulier, tacitement ou » en termes exprès; nous ordonnons également de faire dans » toutes les provinces une entière et exacte perquisition des » livres qui les contiennent, et de les brûler solennellement » en présence du clergé et devant tout le peuple, sous peine

» des plus terribles censures de l'Église. » Dans sa bulle, Léon X faisait la définition des propositions condamnées, et relatait, dans tous leurs détails, les efforts qu'il prétendait avoir faits pour ramener Luther à la véritable lumière et pour l'arracher de l'abîme où il était plongé.

Cette bulle fut un sujet de controverses et de critiques de la part des hommes lettrés ou politiques de l'Europe, non-seulement à cause de sa forme judiciaire, mais encore pour son style obscur et prolixe; car sa Sainteté n'avait pas craint de faire des phrases qui contenaient plus de quatre cent cinquante mots.

Tout impuissant et ridicule qu'était le décret du pape, le réformateur pénétra ses intentions, et dès lors il ne garda plus de mesure dans ses prédications. Il se déchaîna contre le pontife et contre ses adhérents; il appela sur eux la malédiction des peuples; et non content de soulever l'Allemagne par sa parole puissante, il inonda l'Europe entière de ses écrits satiriques; enfin, dans un prêche public, il osa lacérer la bulle du saint-père; il l'appela une exécrable production de l'Antechrist; « et de même que Satan m'excommu- » nie, dit-il, je l'anathématise à mon tour; et comme on » brûle mes écrits à Rome, je livre aux flammes les bulles et » les décrétales de ce prince des ténèbres; et j'adjure tous » les hommes de me venir en aide pour jeter dans le même » bûcher Léon X et la chaire pontificale. » En même temps il se fit apporter un brasier et brûla la bulle du pape.

Ainsi, la démarche du saint-père n'eut d'autre résultat que de montrer aux nations quels immenses progrès avait faits la réforme, puisqu'un simple moine anéantissait publique-

ment les bulles d'un pape, acte d'une audace inouïe, et qu'aucun empereur n'avait jamais osé accomplir.

Léon X cependant ne se regarda pas comme vaincu; Charles-Quint venait de convoquer une diète à Worms pour faire condamner Luther; et le légat Jérôme Aléandre, chargé de soutenir l'accusation, avait promis de prendre des mesures telles, que leur ennemi, dans aucun cas, condamné ou absous, ne pourrait leur échapper.

Malgré les supplications de ses disciples, qui tous le conjuraient de ne point se rendre à Worms, l'intrépide réformateur persista à demander un sauf-conduit à l'empereur, afin qu'il pût comparaître devant l'assemblée; et comme ses amis lui objectaient que les dangers qu'il avait déjà courus à Augsbourg devaient lui faire redouter une nouvelle trahison, il répondit: « Quand je serais assuré de trouver à Worms » autant de démons qu'on voit de tuiles sur les maisons, je » suis résolu de les affronter. » Toutefois, il consentit à ce que cent gentilshommes, armés de toutes pièces, lui servissent d'escorte. Il entra avec eux dans Worms, monté sur un char, et suivi d'un prodigieux concours de peuple que sa réputation avait attiré. Dès le lendemain de son arrivée, la diète ouvrit ses séances, et le légat romain procéda à l'interrogatoire de Luther. Celui-ci répondit à toutes les questions, s'avoua l'auteur des ouvrages incriminés, et offrit de défendre ses opinions en conférence publique.

A cette proposition, le cardinal Jérôme Aléandre se récria; il prétendit que le scandale était déjà assez grand, que les débats devaient être secrets, et que l'accusé n'aurait à parler que devant ses juges. Luther répliqua qu'il était venu sans

crainte au milieu de ses ennemis, pour se justifier à la face du soleil des accusations portées contre lui, et non pour défendre lâchement sa doctrine dans l'ombre et le mystère. En vain le légat et Charles-Quint lui-même essayèrent de le gagner à la cause du pape, en lui offrant d'énormes bénéfices, un évêché et le chapeau de cardinal; tout fut inutile. Alors ils le firent mettre au ban de l'empire; et n'osant l'arrêter au milieu d'une population enthousiaste pour la réforme, ni attenter à sa vie, ils lui donnèrent vingt et un jours pour sortir des états d'Allemagne. Cependant Luther ne quitta pas sa patrie, il se réfugia dans le château de Wartbourg, près d'Eisenac, où l'électeur Frédéric le cacha neuf mois entiers.

L'empereur publia un édit dans lequel, après avoir exposé qu'il était de l'intérêt des rois de protéger le catholicisme et d'étouffer les hérésies, il ajoutait que « pour satisfaire à » ses obligations envers Dieu et envers le pape, du consen- » tement des électeurs, des princes et des états de l'empire, » et en exécution de la bulle de Léon X, il déclarait et te- » nait Martin Luther pour hérétique, et commandait qu'il » fût reconnu comme tel par tous les sujets placés sous son » obéissance; leur ordonnant, sous les peines les plus sé- » vères, de le saisir, de l'emprisonner, et de poursuivre ses » complices, adhérents et fauteurs; défendant en outre d'im- » primer, de transcrire, de lire ou de garder aucun de ses » livres, ni les abrégés publiés en diverses langues, et pro- » scrivant pareillement les estampes où le pape, les cardi- » naux et les prélats étaient représentés avec des habits ridi- » cules ou dans des postures cyniques; enfin, le prince faisait

» la défense formelle d'imprimer aucun livre en matière de » religion, sans qu'il eût été soumis préalablement à l'ordi» naire ou censeur du saint-siége. »

Cet édit de Charles-Quint n'eut pas plus d'influence sur les esprits que la bulle de Léon X, et ne ralentit pas un seul instant les progrès de la réforme; bien plus, cette nouvelle persécution fit surgir des milliers d'apôtres qui s'associèrent à la grande œuvre de l'émancipation religieuse; et bientôt le papisme eut à combattre des ennemis d'autant plus redoutables, qu'ils avaient fait le sacrifice de leur vie à la cause des peuples, et qu'ils étaient déterminés à renverser le colosse pontifical, dussent-ils être écrasés sous ses débris. Alors, de toutes parts le clergé poussa un cri d'alarme; de l'orient à l'occident, du nord au midi, les rois, les nobles, les moines, les prêtres, les évêques, les cardinaux, promenèrent les torches du fanatisme, s'armèrent de poignards, et se préparèrent à lutter contre l'ennemi qui menaçait de détruire pour jamais leur exécrable pouvoir. Tous accusèrent le pontife de faiblesse, de pusillanimité, d'incapacité; tous lui reprochèrent sa vie fastueuse de plaisirs mondains, de chasses, de spectacles, de concerts, de banquets, de saturnales; tous appelèrent les malédictions de Dieu sur le pape, qui avait laissé la porte du sanctuaire ouverte aux ennemis, et qui n'avait pas su défendre l'édifice théocratique.

En cela, Léon X n'était point exempt de blâme; et l'énergie que sa Sainteté avait déployée dans les commencements de son pontificat s'était prodigieusement modifiée depuis la mort de son frère et de son neveu. N'ayant plus à songer à l'agrandissement de sa famille, le pape s'était occupé de ses

plaisirs; la chasse surtout était, au rapport de Paul Jove, un de ses exercices favoris; il en connaissait les lois mieux que celles de l'Écriture. Il punissait du fouet, dit l'historien, ceux qui par imprudence ou par maladresse laissaient échapper la bête; et il était d'une humeur tellement violente lorsque la chasse n'avait pas été heureuse, que ses mignons et ses maîtresses n'osaient pas même lui parler. Mais quand ses coups avaient atteint le gibier, quand sa Sainteté avait tué des cerfs de haute taille ou de vigoureux sangliers, sa joie ressemblait à du délire, et jamais il ne lui arriva, dans ces moments, de refuser les faveurs et les bénéfices qu'on lui demandait.

Les nuits s'écoulaient en d'interminables festins, où le luxe des lumières et du service de table surpassait tout ce qui existait dans les cours les plus opulentes de l'Europe et de l'Asie. Aucun empereur, roi ou pape, ne porta la recherche des mets aussi loin que Léon X; aussi obtenait-on les plus hauts emplois pour l'invention d'un ragoût nouveau. Sa Sainteté avait quatre maîtres en bons morceaux occupés à composer des plats inconnus; c'est à leurs soins que l'humanité est redevable des saucisses farcies de filets de paon; et en retour de cette utile invention les fidèles n'avaient à payer que sept millions chaque année pour la table du pape.

Dans les fêtes du Vatican, de nombreux bouffons étaient chargés d'égayer les convives par des saillies rimées, auxquelles Léon X répondait, afin de montrer la verve de son esprit, et luttait avec eux de cynisme dans les mots et de frivolité dans les idées. De jeunes filles et de beaux adolescents, vêtus de costumes orientaux, et experts dans l'art de la dé-

bauche, avaient ordre de répondre aux caresses des conviés; et presque toujours les festins se terminaient par des orgies qui ne le cédaient en rien à celles des Borgia.

Néanmoins, au milieu de ses fêtes, le pontife n'oubliait pas entièrement les intérêts du trône de l'Église, et suivait la politique de ses prédécesseurs; car, en même temps qu'il vendait à François I[er] l'autorisation de faire la conquête de Naples, il demandait six mille ducats à Charles-Quint pour lui accorder le droit de s'intituler roi de Naples et empereur d'Allemagne, malgré les bulles des pontifes qui avaient défendu la réunion des deux couronnes sur la même tête. Il poursuivit également ses conquêtes dans la Romagne, emporta d'assaut les villes de Modène et de Reggio, et songea à enlever Ferrare, capitale des états d'Alphonse d'Este. Cette dernière tentative échoua; un complot qu'il forma pour faire assassiner le duc n'eut pas un meilleur succès; alors il eut recours aux foudres spirituels, il fulmina une sentence terrible d'anathème contre Alphonse d'Este, mit l'interdit sur ses états, et ordonna à ses généraux de recruter de nouvelles troupes pour reprendre l'offensive et écraser son ennemi.

Déjà la guerre embrasait la haute Italie; d'un côté, Charles-Quint, appuyé par les Anglais et par le pape, réclamait la possession du duché de Milan comme fief de l'empire, ainsi que le comté de Bourgogne, qu'il prétendait avoir été frauduleusement réuni à la France par Louis XI; d'un autre côté, François I[er], aidé des Suisses et des Vénitiens, demandait la restitution de la Navarre espagnole, et menaçait de faire valoir ses prétentions sur Naples. Mais les Français, inférieurs en nombre à leurs ennemis, éprouvèrent plusieurs échecs et

furent contraints d'abandonner la plupart des villes qu'ils avaient récemment conquises, et de se retirer dans Milan.

Cette nouvelle causa un tel saisissement de joie à Léon X, affirment plusieurs chroniques du temps, que le sang afflua au cœur et l'étouffa. D'après une autre version, le saint-père mourut empoisonné; du reste, les historiens ne désignent pas les auteurs du crime, et disent seulement que Charles-Quint sut faire tourner cet événement à son profit. Néanmoins le coup fut si prompt, qu'on ne put administrer le viatique au saint-père; il mourut le 1er décembre 1521, âgé de quarante-quatre ans, après avoir occupé le saint-siége huit ans, huit mois et vingt jours.

Bossuet a essayé de justifier Léon X des accusations portées contre lui par les historiens; il a prétendu que le saint-père était animé des meilleures intentions, qu'il avait toujours eu le projet de faire cesser les abus qui existaient dans le clergé, et qu'il eût arrêté les progrès de l'hérésie de Luther, s'il n'eût été enlevé trop tôt à l'Église. Ces assertions du célèbre prédicateur sont autant de mensonges auxquels les faits donnent le plus éclatant démenti; car il est prouvé par le récit des actions de Léon X, et par les témoignages des auteurs du temps, par ceux mêmes qui étaient les plus dévoués à la cour de Rome, que sa Sainteté avait des goûts de luxe et des passions désordonnées qui l'empêchaient de donner ses soins aux affaires de la religion; et que d'ailleurs, en eût-il été autrement, lorsqu'il parvint au trône de saint Pierre, il n'était déjà plus au pouvoir d'un homme d'arrêter l'explosion des haines qu'avaient soulevées chez toutes les nations les vices honteux des pontifes romains!

ADRIEN VI

CHARLES-QUINT, empereur d'Allemagne. | 226e PAPE. | FRANÇOIS Ier, roi de France.

Élection d'Adrien VI. — Son histoire avant son pontificat. — Entrée de sa Sainteté à Rome. — Adrien veut introduire des réformes dans le clergé. — Son opinion sur ses prédécesseurs et sur l'infaillibilité pontificale. — Diète de Nuremberg. — Charles-Quint oblige le pape à lui accorder différents privilèges. — Haine du clergé romain contre le saint-père. — Il est empoisonné par les prêtres. — Singulier éloge du pontife par un cardinal.

Après la mort de Léon X, les troupes pontificales quittèrent l'armée de Charles-Quint; ce qui affaiblit si fort les Espagnols, que, sans aucun doute et malgré leurs revers, les Français auraient pu reprendre l'offensive et rétablir leurs affaires en Italie, si, au moment où ils rouvraient la campagne, un chancelier romain, appelé Morone, n'eût fait soulever les populations fanatiques par les prédications d'un moine augustin. A la voix du religieux, les Italiens se levèrent en masse, vinrent se ranger sous la bannière de Morone, et forcèrent les Français à repasser les Alpes. Les cardinaux s'empressèrent de mettre à profit les circonstances où ils se trouvaient pour former le conclave sans crainte d'être inquiétés; et, pour plus de sécurité, ils donnèrent le commandement des troupes à Constantin Commin, duc de Macédoine; ils conférèrent le gouvernement de Rome à Vincent Caraffa,

archevêque de Naples, et la garde du palais à Annibal Ramigo, prélat de Spolette. Néanmoins la vacance du saint-siége paraissait devoir se prolonger, soit à cause des brigues des différents compétiteurs, soit à cause de l'absence des cardinaux de Médicis, de Cortone, de Ferrier, de Cornaro et de Cibo; enfin ces prélats arrivèrent successivement les uns après les autres, et portèrent le nombre des membres du conclave à trente-neuf. Alors le scrutin fut ouvert, et pendant huit jours, il y eut ballottage entre les cardinaux Farnèse, de Médicis, Jaconocci, et Wolsey, ministre du roi d'Angleterre, qui n'épargnait ni les promesses ni l'argent pour se faire élire. Au neuvième scrutin, surgit une nouvelle faction en faveur du cardinal Adrien Florent d'Estrusen, évêque de Tortose, auquel personne n'avait paru songer. Un membre du conclave, dévoué à l'empereur, voyant que ses collègues étaient fatigués de toutes les luttes, proposa de choisir pour pape le cardinal Adrien, qui habitait l'Espagne, et fit valoir habilement les avantages qui résulteraient pour eux de l'exaltation de l'ancien précepteur de Charles-Quint. Le cardinal de Saint-Sixte appuya la proposition et lui donna sa voix; treize prélats, dont les votes avaient été achetés à l'avance, suivirent son exemple et en entraînèrent d'autres, en sorte que l'élection devint si unanime, qu'elle passa pour miraculeuse dans l'esprit des simples, qui ignoraient avec quelle habileté cette cabale avait été menée.

Cependant l'élection d'Adrien ne reçut pas l'approbation des Romains, qui voulaient un pape italien; le peuple poursuivit même les cardinaux à la sortie du conclave, en les accablant de huées et d'insultes; tous les prêtres italiens se

déchaînèrent également contre cette élection ; le chanoine Berni, écrivain burlesque, fit même à cette occasion une satire contre les cardinaux, qu'il appelait traîtres, ânes, voleurs ; il les envoyait au diable pour avoir choisi un pape étranger, et il invoquait Mahomet, afin qu'il débarrassât l'Italie du saint-père et de son sacré collége.

Rien ne justifiait cette haine contre Adrien, si ce n'est que le nouveau pape était trop vertueux pour gouverner un clergé corrompu, simoniaque, adonné à toutes sortes de vices et d'impuretés.

Adrien était né à Utrecht en 1459 ; son père se nommait Florent Boyens, et, au rapport de Valère André, c'était un honnête ouvrier charpentier en barques ; d'autres historiens prétendent qu'il était tisserand, d'autres lui donnent la profession de brasseur de bière ou de tapissier. Quel que soit le métier qu'exerçait Florent Boyens, il est certain que sa pauvreté ne lui permettant pas de faire donner de l'instruction à son fils, il sollicita et obtint pour lui une bourse au collége des Porciens, à Louvain, où on admettait un certain nombre de pauvres écoliers. Le jeune Adrien fit des progrès surprenants dans les sciences et particulièrement dans la philosophie et dans la théologie ; mais il ne montra aucun goût pour l'étude de l'éloquence et de la poésie, ne se souciant pas, disait-il, de débiter des mensonges avec élégance. Son assiduité, ses talents et sa bonne conduite lui valurent une cure assez importante, sans même qu'il eût besoin de la demander ; plus tard, il obtint le bonnet de docteur, et il fut successivement chanoine de Louvain, professeur de théologie, doyen de Saint-Pierre dans la même ville,

et vice-chancelier de l'Université. Il conçut alors le projet de réformer les mœurs des ecclésiastiques dépendants de son doyenné, et les prêcha longtemps de paroles et d'exemples. Son zèle fut impuissant pour arrêter le mal et faillit même lui devenir fatal; une dévote, qui était la maîtresse d'un chanoine, lui versa un breuvage empoisonné, et il ne dut la vie qu'à la promptitude des remèdes qui lui furent administrés. En 1507, il fut nommé précepteur de Charles-Quint. Après la mort de Ferdinand, il fut élevé au siége de Tortose et nommé régent du royaume de Castille avec le cardinal Ximénès, ce qui lui valut le chapeau de cardinal; plus tard, le renvoi de Ximénès laissa Adrien seul au timon des affaires.

Dans cette haute position, il ne resta pas au-dessous de sa renommée d'habile administrateur; il réprima des factions dangereuses qui menaçaient de bouleverser l'Espagne; il repoussa différentes invasions de François Ier, et recouvra plusieurs villes que les Français avaient conquises dans la Navarre; enfin, lorsqu'il quitta les affaires pour remettre l'exercice de l'autorité souveraine entre les mains de Charles-Quint, il mérita de recevoir des peuples des témoignages éclatants de regrets et d'admiration.

Tel était le vénérable prélat que les intrigues de l'empereur avaient élevé sur le saint-siége, non pour reconnaître les grands services qu'il en avait reçus, mais afin de se servir de lui pour arriver à la domination universelle, le but constant de tous ses efforts.

Malgré les usages consacrés dans l'Église, le nouveau pape ne voulut point changer de nom à son avénement au trône pontifical, et il se fit consacrer sous le nom d'Adrien VI; en-

suite il s'embarqua à Tarragone, et vint à Gênes, qu'il trouva ruinée par suite du pillage qu'elle avait souffert lorsque Charles-Quint s'en était rendu maître. Le sénat fit au saint-père une réception aussi magnifique que le permettaient les circonstances, et dont il se montra très-satisfait. Néanmoins lorsque François Sforza, le nouveau duc de Milan, Prosper Colonna et le marquis de Pescaire, vinrent lui baiser les pieds et le prier de les absoudre d'avoir commandé le sac de Gênes, le pontife les repoussa de la main et leur répondit sévèrement : « Je ne le peux, ni ne le dois, ni ne le veux. »

De Gênes, sa Sainteté se rendit à Livourne, où l'attendaient plusieurs prélats toscans, entre autres Médicis, Ridolfi, Salviati, le cardinal de Cortone, Petrucci et Piccolomini; le vénérable pontife les reprit doucement de ce qu'ils portaient la barbe et les moustaches à la mode espagnole; il les engagea à quitter leurs costumes mondains, à ne point se montrer dans les bals et dans les spectacles avec une épée au côté et un poignard à la ceinture; ce qui ne convenait, ajoutait-il, qu'aux bretteurs et aux soldats. Enfin, après avoir visité Livourne et Civitta-Vecchia, le saint-père remonta le Tibre avec huit galères et fit son entrée au Vatican.

Dès le jour de son arrivée, on suspendit par ses ordres les travaux de décoration destinés pour le jour de son couronnement; il défendit qu'on élevât en son honneur des arcs de triomphe, et en fit même abattre un qui était fort avancé et pour lequel on avait dépensé plus de cinq cents ducats d'or. Le vertueux Adrien déclara à ses cardinaux qu'il voulait que l'argent du peuple fût ménagé, et que Dieu l'ayant choisi pour gouverner l'Église en qualité de Père

des fidèles, il n'en serait jamais l'oppresseur. Les cérémonies du sacre eurent lieu dans la basilique de Latran sans aucune pompe ni solennité; et immédiatement après il convoqua les membres du sacré collége en consistoire, pour remédier aux maux de l'Église. C'était une mesure d'autant plus urgente, que de toutes parts la chaire pontificale se trouvait attaquée par des ennemis formidables; les finances du saint-siége étaient épuisées; l'état ecclésiastique était dans une anarchie effroyable; la simonie, la débauche, le vol et le meurtre avaient passé dans les mœurs du clergé; le patrimoine de saint Pierre était menacé d'une invasion par les ducs de Ferrare et d'Urbin, et par la maison Malatesta; l'Italie était à la veille d'un embrasement général par suite des guerres qui s'étaient rallumées entre l'empereur et François Ier; et l'Allemagne ainsi que la Suisse s'étaient tout à fait séparées de la communion de Rome.

Au milieu de circonstances aussi désastreuses, Adrien comprit qu'il devait couper le mal dans sa racine, et attaquer les abus qui avaient attiré sur l'Église catholique la colère des peuples : il s'associa dans cette grande œuvre de réforme Jean-Pierre Caraffa et Marcel Gaëtan de Thiène, deux prélats dont les lumières et les talents étaient honorés de tous. Ils commencèrent par enlever aux frères mineurs le privilége de prêcher les indulgences; ensuite ils supprimèrent le scandaleux trafic des charges et des offices de la cour romaine; ils diminuèrent les taxes de la daterie; ils abolirent les coadjutoreries et les régies, et ils installèrent une commission chargée de distribuer les bénéfices vacants aux ecclésiastiques dont la conduite aurait été jugée exemplaire, avec défense d'ac-

corder plus d'un office au même titulaire. Sa Sainteté donna l'exemple de l'observance rigoureuse de cette règle, en refusant pour son propre neveu une charge considérable qui lui était offerte, prétendant qu'on devait donner les hommes aux bénéfices et non les bénéfices aux hommes; que d'ailleurs il trouvait son neveu suffisamment riche avec un revenu de soixante-dix écus d'or.

Malgré les efforts du pontife pour opérer une réforme utile dans le clergé, les choses demeurèrent dans le même état, l'exécution de ses ordres étant sans cesse contrariée par les cardinaux et par les principaux officiers de sa cour, qui cherchaient à lui persuader que les temps apostoliques étaient passés pour l'Église; que le Père des fidèles devait exercer son autorité temporelle sur ses états, dans toute sa plénitude, et renoncer à la domination spirituelle; qu'en conséquence il devait s'appuyer sur la corruption, base de tout gouvernement monarchique; qu'enfin c'était vouloir anéantir l'Église que de persévérer dans une voie de réforme qui nécessairement mettrait au grand jour les plaies hideuses du corps ecclésiastique.

Adrien VI, accablé par la vérité de ces remontrances, suspendit pour un instant l'exécution de ses projets; puis la réflexion venant à lui montrer dans quel abîme de maux l'humanité se trouvait plongée par suite des désordres des papes et des prêtres, il fut pris d'un mouvement de sublime indignation, et voulut abjurer une religion qui était si fatale aux nations. Il convoqua immédiatement les cardinaux en consistoire, et leur déclara qu'ayant reconnu son impuissance comme chef de l'Église pour faire le bien des hommes, il

était résolu à se rendre en Allemagne pour étudier les doctrines de Luther; et que dût-il perdre la tiare, il se convertirait aux croyances nouvelles et travaillerait avec le réformateur à renverser l'édifice théocratique et à ramener dans l'Église le culte de la véritable religion du Christ.

Dès que cette détermination se fut répandue, de toutes parts s'éleva un concert de malédictions contre Adrien; les prêtres romains, presque tous simoniaques, athées, usuriers et sodomites, se montrèrent les plus hostiles au saint pontife; et comme ils ne pouvaient l'empêcher de publier des bulles, ils résolurent d'en arrêter l'effet par un assassinat. Une première tentative échoua; le meurtrier, qui était un prêtre de Plaisance nommé Marius, fut arrêté dans le Vatican, au moment où il tirait son poignard de sa robe pour en frapper le pape. Une seconde tentative, quoique mieux combinée que la première, n'eut pas un meilleur succès; la voûte de la chapelle pontificale, qui devait s'écrouler sur le saint-père lorsqu'il viendrait célébrer sa messe, n'écrasa que six ou sept Suisses qui le précédaient. Plusieurs cardinaux de sa suite, restés en arrière, osèrent témoigner leurs regrets de ce que la Providence paraissait avoir pris Adrien VI sous sa protection.

Pour ameuter le peuple contre le vénérable pontife, on répandit des satires ignobles, où les prêtres rimailleurs cherchaient à le tourner en dérision, l'accusant d'avarice sordide, lui reprochant de restreindre ses dépenses à douze écus par jour, de boire de la bière au lieu de vin, de ne demeurer qu'une demi-heure à table, de manger de la merluche à cause du bon marché de ce poisson, de n'avoir pas plus de

goût pour le choix de ses mets que de jugement pour l'administration de l'Église ; enfin d'être adonné à la magie; de s'enfermer tous les jours dans un réduit du Vatican pour travailler à la recherche de la pierre philosophale.

Chaque jour les statues de Pasquin et de Marforio étaient bigarrées de vers des poëtes bouffons qui avaient perdu leur Mécène dans la personne de Léon X, et qui accablaient son successeur de leurs épigrammes. Leurs injures devinrent si violentes et si audacieuses, que le pontife voulut, pour les faire cesser, qu'on jetât les deux statues dans le Tibre. Mais le duc de Sessa, ambassadeur d'Espagne, l'en dissuada : « Croyez-vous donc, saint-père, lui dit-il, que les prêtres » rimailleurs ne coasseront plus lorsque les deux statues se» ront dans le Tibre? détrompez-vous; les pasquinaderies » que ces deux pierres ne pourront plus nous transmettre » seront répétées par toutes les bouches vivantes. »

Les statues restèrent sur leurs stylobates ; Adrien cessa de s'occuper des calomnies de son clergé et porta tous ses soins vers la réalisation de ses projets de réforme ; préalablement il releva le duc d'Urbin des censures dont l'avait frappé Léon X, et lui donna l'investiture de son duché ; il admit également à sa communion Alphonse d'Este, et lui reconnut la légitime possession des états de Ferrare, ainsi que des bourgs de Saint-Félix et de Final, dont ce prince s'était emparé pendant la vacance du saint-siége.

Ensuite sa Sainteté envoya en qualité de légat François Cheregato, évêque de Teramo, pour assister à la diète de Nuremberg, convoquée par Ferdinand d'Autriche, pour le dernier jour de novembre de l'année 1522, et qui devait

s'occuper de la question de la réforme. Adrien remit en même temps à son ambassadeur une lettre ainsi conçue, adressée aux membres de la diète :

« Je déplore comme vous, mes frères, la situation difficile » où nous ont amenés les crimes du clergé et la corruption » des mœurs des pontifes romains. J'avoue que la confusion » qui règne dans l'Église n'est due qu'à la dissolution des » ecclésiastiques; car depuis quelques années on ne trouve » plus qu'abus, excès et abominations dans l'administration » des choses spirituelles; la contagion a passé de la tête aux » membres, des pontifes aux prélats, de ceux-ci aux simples » clercs et aux moines; de sorte qu'il serait difficile de trou- » ver un seul prêtre qui fût exempt de simonie, de vol, d'a- » dultère et de sodomie. Cependant, avec l'aide de Dieu, » j'espère réformer cet état déplorable et régénérer la cour » romaine; j'en prends l'engagement solennel. Mais le mal » est si grand, que je ne puis que marcher pas à pas dans la » voie de la guérison. »

Malheureusement le légat ne se conforma pas aux sages instructions qu'il avait reçues. Dès le premier jour de son arrivée à Nuremberg, il montra tant d'orgueil, qu'il se fit chasser de l'assemblée. Ferdinand d'Autriche et les autres princes qui assistaient à la diète ne s'inquiétèrent pas davantage de la cour de Rome; ils prirent plusieurs décisions importantes sur la grande question de la réforme, et décrétèrent que l'unique remède aux abus était la convocation d'un concile œcuménique en Allemagne.

Cette fois encore l'insolence d'un prélat vint détruire les espérances d'Adrien, qui avait compté sur son esprit de tolé-

rance pour ramener le bon accord dans l'Église d'Allemagne. Les luthériens se déchaînèrent contre les prétentions audacieuses de l'évêque de Teramo; et leurs prédications véhémentes, appuyées sur des faits qui étaient à la connaissance de tous, entraînèrent un nombre prodigieux de fidèles dans la nouvelle doctrine. Semblable à un immense incendie, la réforme couvrit l'Allemagne, la Suisse, le Danemark, la Suède, elle pénétra en Flandre et jusque dans le cœur de la France; partout on vit des moines quitter leurs couvents, jeter le froc aux orties, et se marier pour devenir pères de famille : des prêtres renonçaient à leurs œuvres d'iniquités pour embrasser des professions ou des états qui ne les rendaient plus à charge à la société; des évêques mêmes abandonnaient les impuretés de leur célibat pour les joies de la famille.

Les décisions de la diète de Nuremberg, qui ne contenaient pas moins de cent griefs contre la cour de Rome, et qui reproduisaient dans tout son contenu la lettre où le saint-père rejetait les causes du schisme qui troublait l'Europe sur les désordres du clergé, exaspérèrent les cardinaux contre sa Sainteté, et les portèrent à l'accuser de vouloir l'anéantissement de la religion, et de travailler à cette œuvre d'iniquité pour soumettre Rome à l'empire et le trône de saint Pierre à celui de César.

Ces reproches, que rien ne justifiait en réalité, avaient cependant des apparences de vérité; car Adrien VI, bien différent de Jules II et de Léon X, qui faisaient servir les rois aux desseins de leur politique, était lui-même, sans le savoir, le jouet de Charles-Quint. Ce prince s'était fait octroyer une

bulle qui affectait à perpétuité à la couronne de Castille l'administration de l'ordre de Calatrava et des autres ordres établis dans l'Espagne, et rendait la charge de grand maître héréditaire. En outre il avait obligé le pape à se déclarer ouvertement contre la France, et à faire juger comme coupable de lèse-majesté le cardinal Soderini, soupçonné d'entretenir des intelligences en Sicile pour introduire les Français dans cette île. Enfin le saint-père, toujours à l'instigation de l'empereur, avait publié différents décrets qui investissaient les rois d'Espagne d'une autorité exorbitante.

Les cardinaux prirent occasion de ces actes de faiblesse pour rendre le pontife odieux aux Romains, et pour préparer le peuple à recevoir avec joie la nouvelle de sa mort. Un matin on apprit dans la ville sainte que le pape était malade, et trois jours après, le 14 septembre 1523, qu'il venait d'expirer. Les prêtres ne prirent pas même la peine de dissimuler les causes de cette mort si prompte; et dans la nuit ils suspendirent des guirlandes et des couronnes à la porte de son médecin, et tracèrent en gros caractères ces mots explicatifs: « Au libérateur de la patrie! »

Voici l'éloge singulier que le cardinal Pallavicini a fait du pape Adrien : « C'était un homme pieux, savant, désintéressé, et qui voulait sincèrement le bien de la religion; néanmoins, c'était un fort médiocre pape; car il ne connaissait pas les souplesses de l'art de régner, et ne savait pas s'accommoder aux mœurs de la cour romaine. Un pontife comme celui-là, ajoute-t-il, qui avait oublié le sang et la chair, ne pouvait que mal diriger l'Église! »

CLÉMENT VII,

CHARLES-QUINT, empereur d'Allemagne. — **227e PAPE.** — **FRANÇOIS Ier,** roi de France.

Élection du cardinal Julien de Médicis, bâtard de Julien, duc de Médicis. — Son histoire avant son pontificat. — Clément VII veut étouffer l'hérésie de Luther. — Il exhorte l'empereur et le roi d'Angleterre à la paix, en même temps qu'il excite secrètement le roi de France à la guerre. — Les ruses de sa Sainteté sont découvertes. — François Ier est vaincu par Charles-Quint sous les murs de Pavie. — Clément VII se réconcilie avec l'empereur. — Indignation de Charles-Quint. — État du luthéranisme en Europe. — Perfidie des Colonna et vengeance du saint-père. — Nouvelles brouilles entre l'empereur et le pape. — Sac de Rome par les Espagnols. — Détail des cruautés exercées dans la ville sainte. — Capitulation du pape. — Clément VII est fait prisonnier. — Il s'évade du château Saint-Ange. — Divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre. — Nouveau traité entre Clément VII et Charles-Quint. — Négociations de Bologne. — Prise de Florence par les armées confédérées de l'empereur et du pape. — Origine des ducs de Toscane. — Suite de l'affaire du divorce du roi d'Angleterre. — Proposition d'un concile général. — Mariage de la nièce du pape, l'infâme Catherine de Médicis, avec Henri, fils du roi de France. — Entrevue de Clément VII et de François Ier. — Anecdote graveleuse sur le saint-père et sur trois belles dames de la cour de France. — L'Église anglicane se sépare de la communion romaine. — Mort du pontife.

Aussitôt que les obsèques d'Adrien furent terminées, les cardinaux entrèrent en conclave au nombre de trente-six.

Pendant six semaines les suffrages se partagèrent entre Médicis et Colonna; après mille intrigues renouées et rompues, Julien de Médicis acheta le désistement de son compétiteur pour le titre de vice-chancelier de l'Église, lui donna, comme dédommagement, la propriété de son palais, l'un des plus magnifiques de Rome; et il fut proclamé souverain pontife. Sa Sainteté prit le nom de Clément VII, quoique déjà un pape eût porté ce nom dans la ville d'Avignon lors du grand schisme d'Occident.

Julien de Médicis était un bâtard posthume de Julien de Médicis, duc de Florence, assassiné par l'ordre de Sixte IV, dans la conspiration des Pazzi, et d'une jeune fille appelée Floretta Gorini. Son oncle, Laurent de Médicis, échappé aux poignards des assassins, l'avait pris dans sa propre maison, ainsi que sa mère, dont il avait fait sa maîtresse. Destiné d'abord à la profession des armes, le jeune Médicis avait été nommé chevalier de Rhodes; lorsque ensuite Léon X, son cousin, eut été élevé sur la chaire de saint Pierre, il quitta le casque et l'épée pour suivre la carrière ecclésiastique; et comme sa naissance entachée d'illégitimité était un obstacle à son entrée dans le sacré collége, il paya de faux témoins qui affirmèrent, sous serment, que Floretta n'avait cédé à son séducteur qu'après avoir obtenu de lui une promesse de mariage, ce qui, suivant la coutume de l'Église romaine, suffisait pour légitimer un bâtard.

Sous le règne d'Adrien VI, le cardinal de Médicis était parvenu, à force d'intrigues, à s'emparer de la direction de toutes les affaires et à supplanter le cardinal Soderini dans la confiance du pape. Comme il était maître absolu au Vatican

lors de la mort du pape, on peut rejeter sur lui, sans crainte de frapper un innocent, la plus grande part à l'accomplissement d'un crime qui lui frayait le chemin du trône pontifical.

Après les cérémonies de son sacre, qui eurent lieu avec une pompe et une magnificence vraiment extraordinaires, Clément VII s'occupa de la grande question de la réforme, qui bouleversait l'Allemagne et menaçait d'arracher la moitié de l'Europe au joug pontifical. Sa Sainteté essaya d'empêcher la tenue d'une nouvelle diète qui avait été fixée à un délai de trois mois dans la ville de Nuremberg, et où les princes électeurs devaient prendre des mesures décisives contre la cour de Rome. Elle offrit même de donner quelques satisfactions aux hérétiques, sous la condition qu'ils ne lui contesteraient pas son droit de juridiction sur les Églises, et qu'ils ne troubleraient pas ses agents dans la perception de ses revenus. Tous les efforts de Clément VII furent inutiles : les Allemands persistèrent dans leur projet de diète; et comme le jour de l'ouverture des séances approchait, il se décida à envoyer un légat à Nuremberg, pour prévenir ce qu'il craignait plus que toute chose au monde, la convocation d'un concile général.

Son ambassadeur, le cardinal Laurent Campeggio, était un des plus habiles diplomates de sa cour. Le saint-père lui avait recommandé d'affecter un grand désir de remédier aux abus qui avaient été signalés dans les cent articles du mémoire envoyé précédemment à la cour de Rome, en ce qui concernait le clergé teutonique, et de bien se garder de discuter sur un plan de réforme générale.

D'après ses instructions, le rusé cardinal se présenta devant les électeurs, en demandant au nom de sa Sainteté qu'on procédât aux réformes du bas clergé d'Allemagne, et qu'on remédiât le plus promptement qu'il se pourrait aux graves abus qui existaient dans les différents siéges et dans les couvents; quant aux Églises, soit de France, soit d'Italie ou d'Angleterre, il n'en parla point. Et comme le prince de Saxe voulait faire observer que l'intérêt de la religion appelait surtout une prompte répression des désordres du clergé romain, le légat lui imposa silence, et déclara que la simple énonciation d'une semblable proposition constituait le crime d'hérésie. Cette étrange restriction du cardinal Campeggio ouvrit les yeux des moins clairvoyants; on comprit quelles étaient les intentions secrètes du pape, et séance tenante l'assemblée prit ses conclusions, qui furent publiées le 18 avril, dans un décret ainsi conçu :

« Nous décidons que l'empereur et le pape auront à s'en-
» tendre pour assigner la tenue d'un concile dans le plus bref
» délai; car la nécessité d'une assemblée œcuménique se fait
» sentir de jour en jour davantage, pour arrêter les désordres
» qui bouleversent la chrétienté, et afin de sauver l'ordre
» social de l'abîme dans lequel menacent de le plonger des
» catholiques infâmes, des prêtres débauchés et des nova-
» teurs dangereux. »

Il faut le dire, la fièvre de la réforme était telle, qu'elle avait fait surgir de bonnes et de mauvaises doctrines. A côté de Luther et de Mélanchthon, qui les premiers avaient arboré le drapeau de l'émancipation des peuples, des extravagants s'occupaient de disputes ridicules sur les dogmes. Les sacra-

mentaires niaient la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, et pour une semblable puérilité ils s'étaient séparés des luthériens; d'autres enthousiastes, Nicolas Storck, Marc Stubner, Thomas Muntzer et Balthasar Hubmayer, prêchaient les anciennes doctrines des donatistes, des pélagiens et des catharins; ils niaient l'efficacité du baptême donné aux enfants, et soutenaient qu'il fallait administrer ce sacrement aux adultes, ce qui les fit appeler anabaptistes; ils prêchaient l'égalité absolue, réelle et naturelle, ainsi que la communauté des biens et l'émancipation des femmes.

Cette dernière secte avait pris un accroissement formidable surtout dans la Souabe. Cinquante mille paysans, convertis par Thomas Muntzer, s'étaient levés en masse pour faire triompher leur croyance, et avaient commis des massacres effroyables, jusqu'à ce qu'enfin ils eussent été exterminés par les luthériens, par les sacramentaires et par les catholiques.

Clément VII, loin de se montrer affligé de la situation déplorable où se trouvait l'Allemagne, et d'accéder à la juste demande des électeurs relativement à la convocation d'un concile, prit des mesures qui devaient accroître les désordres, et refusa de réunir les évêques en assemblée; il prétexta que c'était un crime de lèse-divinité de donner des juges à un pape, et de soumettre ses actes à l'examen des hommes. Son opinion se trouva appuyée par les cardinaux, qui redoutaient autant que sa Sainteté la réforme des mœurs; et les membres du sacré collége se formèrent en consistoire permanent pour traiter les questions d'urgence; ils cassèrent les décisions de la diète de Nuremberg, et décrétèrent que

des lettres seraient adressées à l'empereur pour le supplier de mettre à exécution ses édits de Worms contre Luther et contre ses adhérents ; qu'en même temps les rois de France, d'Angleterre et de Portugal seraient sommés d'avoir à rompre tout commerce avec les villes libres de l'intérieur de l'Allemagne, si elles refusaient d'obéir à la cour de Rome ; que le légat du saint-siége Laurent Campeggio engagerait les princes catholiques à empêcher l'assemblée qui devait être tenue à Spire, ou tout au moins qu'il leur enjoindrait de protester contre ses délibérations, afin de maintenir les droits du pape ; qu'à l'égard de la convocation d'un concile, sa Sainteté déclarerait qu'en vertu de son omnipotence elle regardait cette mesure comme pernicieuse et funeste, qu'en conséquence elle s'y opposerait formellement ; enfin, que relativement aux redressements des griefs présentés par les Allemands, les décrets du concile de Latran y avaient fait droit ; et que s'ils n'étaient pas suffisants, il y serait pourvu par une congrégation nommée spécialement pour cette affaire.

Pendant que Clément VII cherchait par mille expédients à éviter la tenue d'un synode, l'empereur faisait avec Henri VIII un traité pour écraser la France sous les forces réunies de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Angleterre ; cependant l'imminence du danger obligea le pontife à suspendre sa lutte contre la réforme pour s'occuper de mettre des entraves aux projets de Charles-Quint, dont l'ambition était pour lui un sujet de graves appréhensions ; il lui adressa un ambassadeur chargé d'une lettre où il représentait à sa majesté catholique qu'elle devait se contenter de ses immenses états, et laisser à François Ier le duché de Milan, qui lui ap-

partenait de droit. Ses exhortations ne produisirent pas l'effet qu'il en attendait; tout ce que le légat put obtenir fut d'être reconduit jusqu'à la frontière avec les honneurs dus à son rang, sans avoir eu la satisfaction d'être reçu en audience. Alors sa Sainteté fit avertir secrètement le roi de France de ce qui se tramait contre lui, et l'engagea à marcher sur l'Italie à la tête d'une armée pour prévenir son ennemi, et mettre en déroute les impériaux avant qu'ils eussent fait leur jonction avec les Anglais. François Ier suivit le conseil du pape, réunit une armée en moins de six semaines, franchit les Alpes et se présenta devant Milan, qui se rendit sans combattre; ensuite il vint assiéger Pavie, qui était défendue par Lanoy et Pescaire, deux généraux de l'armée impériale. Ceux-ci se voyant pris à l'improviste et n'ayant aucun espoir d'être secourus à temps par l'empereur, proposèrent de signer une trêve de cinq années avec la France, et de lui reconnaître par un traité la possession légitime du Milanais. Ces conditions furent malheureusement repoussées par le roi, qui cédait en cela à la fatale influence de l'amiral Bonnivet, un de ces courtisans qui sont les fléaux des peuples.

Les hostilités continuèrent entre les Français et les impériaux; mais comme François Ier gagnait chaque jour du terrain, le pape eut l'espérance de le voir bientôt commander en maître dans l'Italie, et il songea à s'assurer sa protection par un traité d'alliance. Il lui fit promettre de secourir le saint-siége contre tous ses ennemis, de protéger la maison de Médicis et l'état de Florence; réciproquement Clément VII s'engageait, ainsi que les deux Médicis, Alexandre et Hippolyte, tous deux bâtards et les seuls rejetons de sa famille, à

ne donner aucun secours aux impériaux pendant toute la vie du roi, et sans qu'il fût nécessaire de confirmer cette transaction, même après la conquête du duché de Milan. En outre, sa Sainteté promettait de livrer passage aux armées de François Ier pour attaquer le royaume de Naples.

En exécution de ce traité, François Ier détacha de son armée un corps de troupes qui pénétra dans les états de l'Église, pendant que lui-même poussait avec vigueur le siége de Pavie; malheureusement la place opposa une résistance plus longue qu'il ne l'avait supposé, ce qui donna le temps au connétable de Bourbon, prince français qui commandait les impériaux, de venir au secours des assiégés. Alors les troupes du roi se trouvèrent bloquées à leur tour entre une ville ennemie et une armée qui leur était supérieure en nombre.

Dans cette extrémité, François Ier réunit son conseil et demanda à ses capitaines quel était le parti qu'on devait prendre; si l'on devait battre en retraite ou livrer bataille : les vieux généraux représentèrent que dans les circonstances où ils se trouvaient, une seule défaite suffirait pour anéantir la puissance des Français en Italie, et qu'on ne devait pas se dissimuler qu'on avait à combattre des adversaires redoutables, nombreux, bien disciplinés, et commandés par un capitaine auquel, malgré sa trahison envers la patrie, on ne pouvait refuser de grands talents militaires; qu'en conséquence ils opinaient pour la retraite.

Aussitôt que l'amiral Bonnivet, qui était l'ennemi personnel du connétable, entendit vanter son rival, il se leva de son siége, prit la parole, s'étendit longuement sur la honte qui s'attacherait au nom de François Ier si on fuyait devant l'en-

nemi; il rappela les combats dans lesquels la valeur avait suppléé au nombre, et conclut en suppliant le roi de livrer bataille.

Cet appel à la vanité de François Ier produisit le résultat que l'amiral en attendait. Son avis prévalut; les deux armées en vinrent aux mains le 24 février 1525, jour de Saint-Matthias; jour néfaste! car les Français furent taillés en pièces et laissèrent plus de six mille morts sur la place.

Les deux auteurs de cette désastreuse journée reçurent la punition de leur faute: Bonnivet fut tué, et le roi fut fait prisonnier. On dit que le connétable de Bourbon en voyant le cadavre de l'amiral s'écria: « Malheureux, tu as » causé la perte de la France et la mienne! » François Ier fut immédiatement conduit en Espagne, où il traita de sa rançon avec Charles-Quint, en lui abandonnant les plus belles provinces du royaume.

Cette défaite eut les conséquences que les vieux généraux avaient prévues; dès que la nouvelle s'en fut répandue en Italie, les villes qui tenaient encore pour les Français ouvrirent leurs portes aux vainqueurs; Clément VII lui-même abandonna son allié, envoya l'évêque de Capoue pour complimenter le connétable sur la journée de Pavie, et fit immédiatement proposer à l'empereur un traité de paix, où il imposait pour condition à Charles-Quint de reconnaître François Sforce comme légitime duc de Milan, lui offrant en échange une somme de cent mille écus à prélever sur la ville de Florence. En outre, sa Sainteté se réservait le droit de vendre les produits de ses salines dans le Milanais, à l'exclusion de tous les autres sels et suivant les tarifs de

Léon X; de plus, elle exigeait la reddition des villes de Reggio et de Rubiera, qui appartenaient au duc de Ferrare, ainsi que la libre disposition des bénéfices du royaume de Naples.

Charles-Quint était trop irrité de la dernière trahison du pape pour accéder à ses propositions; il reçut fort mal l'ambassadeur et le congédia, en lui disant d'informer son maître que l'heure de la justice était venue et qu'il saurait punir ceux qui s'étaient lâchement tournés du côté de ses ennemis dans les temps d'épreuves.

Cette menace enleva au pontife tout espoir de se réconcilier avec Charles-Quint, et le détermina à former une ligue contre lui, afin de se mettre à couvert de sa vengeance; à cet effet, il entama des négociations secrètes avec différents princes italiens qui avaient en égale haine les Espagnols et les Français. Il s'adressa d'abord à Ferdinand-François d'Avalos, marquis de Pescaire, qui était au service de l'Espagne, et lui offrit la souveraineté de Naples s'il consentait à tourner ses armes contre Charles-Quint; ce que François d'Avalos accepta. Ensuite il fit entrer dans la ligue le duc Sforce, la république de Venise et la régente de France. Tout allait pour le mieux, lorsque le marquis de Pescaire fut pris d'une terreur panique et dénonça le complot à l'empereur. Charles-Quint lui ordonna de dissimuler encore, de mettre des garnisons dans les villes du Milanais; quand celui-ci eut pris tous les arrangements nécessaires à la réussite de leurs projets, il envahit le Milanais à main armée, poursuivit Sforce de place en place, et le contraignit à s'enfermer dans le château de Milan. Toutefois la trahison ne profita pas au

marquis de Pescaire; il tomba dangereusement malade, fut obligé de quitter son camp, et mourut au bout de deux mois.

Quoique le secret de la ligue eût été découvert, les Vénitiens n'en persistèrent pas moins dans leur résolution de combattre l'empereur, et ils déclarèrent qu'ils préféraient être ensevelis sous les ruines de leur ville plutôt que de consentir à une lâcheté en abandonnant leur allié le duc Sforce. Si Clément VII eût montré la même fermeté, il est probable que Charles-Quint eût été obligé de proposer un accommodement avantageux aux confédérés; mais l'astucieux pontife voulut suivre la politique tortueuse du saint-siége, et fut encore la dupe du monarque espagnol. Tout en paraissant approuver l'énergique résolution des ambassadeurs de France et de Venise, il envoya le cardinal Salviati à Madrid pour traiter avec l'empereur; et dès qu'il eut reçu la nouvelle que les principaux articles qu'il avait proposés à sa majesté catholique étaient acceptés, il rompit les conférences avec les Vénitiens et les Français, et ne voulut plus entendre parler de la ligue. Le pape ne fut pas longtemps à se repentir de sa précipitation; car lorsque le duc de Sessa, délégué de l'Espagne à la cour de Rome, lui eut présenté la copie du traité pour en obtenir la ratification, il reconnut qu'on l'avait chargée de termes tellement équivoques, qu'il était facile de comprendre qu'on voulait se réserver de les interpréter de différentes manières, suivant les circonstances. Clément refusa de signer le traité, et témoigna son étonnement qu'on eût apporté si peu de soin dans la rédaction; le délégué parut éprouver la même surprise, et protesta que ce ne pouvait

être que l'effet du hasard et de l'ignorance du copiste; que du reste sa Sainteté pouvait en faire dresser un autre, et qu'il prenait l'engagement solennel d'obtenir la signature de l'empereur avant deux mois, pourvu que pendant cet intervalle la cour de Rome évitât tout rapprochement avec la France et Venise. Ce délai était nécessaire à Charles-Quint pour mener à bonne fin un traité qu'il voulait faire accepter à François Ier, et par lequel son prisonnier reconnaissait la France tributaire de l'empire.

Cependant les choses ne tournèrent pas précisément comme il l'espérait, et cela par sa propre faute : au lieu de renvoyer son prisonnier sans rançon, il stipula pour sa liberté un prix énorme, qui lui donna la réputation d'avare, et qui éloigna de lui tous les princes d'Allemagne : au lieu de conserver des relations affectueuses avec le ministre anglais, le célèbre Wolsey, cardinal d'York, qu'il avait l'habitude d'appeler son père ou son cousin dans les lettres qu'il lui écrivait de sa main, il eut l'imprudence, après la victoire de Pavie, de cesser sa correspondance et de lui envoyer des lettres rédigées par des secrétaires; ce qui déplut au cardinal d'York et le détermina à se rapprocher de la France. Il mécontenta également le duc de Bourbon en lui refusant la main de sa sœur, qu'il lui avait promise d'une manière formelle; celui-ci quitta la cour de l'empereur, retourna dans le Milanais, sut prendre de l'ascendant sur les troupes qu'il commandait, et songea à s'emparer du royaume de Naples pour son propre compte. Enfin sa duplicité le rendit suspect à toute l'Europe; et ses alliés, prenant exemple sur lui, rompirent les traités qu'ils avaient faits dès que leurs intérêts furent mis en jeu.

François Ier, à peine sorti de captivité, oublia les serments qu'il avait faits à Charles-Quint de ne point prendre les armes contre lui. Il se rendit à Cognac, et vint renforcer la ligue sacrée, dont faisaient partie les républiques de Venise et de Florence, la Suisse et l'Angleterre. La guerre se ranima en Italie avec une nouvelle vigueur; et les armées confédérées du saint-père et des Vénitiens ouvrirent la campagne en attendant les renforts que devaient envoyer la France et la Grande-Bretagne.

Charles-Quint, redoutant les conséquences d'une guerre générale, s'attacha alors à rompre la ligue; et comme il n'osait pas se déclarer ouvertement contre le pape, il se servit de la haine que les Colonna portaient à Clément VII pour lui susciter de graves embarras. Par ses ordres, le gouverneur de Naples offrit à Pompée Colonna, qui avait été exilé par sa Sainteté, de le rétablir à Rome dans ses honneurs et dignités, s'il parvenait à contraindre le pape à sortir de la ligue sacrée.

Le cardinal accepta la proposition qui lui était faite, et marcha immédiatement sur Rome, à la tête de huit cents chevaux et de trois mille hommes de pied. A l'aide des intelligences qu'il avait conservées dans la place, il se rendit maître de trois portes; et tout cela fut exécuté si rapidement, que le saint-père eut à peine le temps de se retirer au château Saint-Ange. Sans désemparer, Pompée Colonna fit investir cette forteresse, et en pressa le siége si vigoureusement, que Clément, qui n'avait avec lui que fort peu de troupes, et qui manquait de vivres, se trouva réduit à la dernière extrémité et demanda à capituler.

Celui-ci mit pour condition première, que Clément VII donnerait soixante mille ducats au connétable de Bourbon, et une somme égale à Frondsberg, le chef des bandes qui avaient commis des cruautés horribles sur les catholiques de la Lombardie, et qui avaient laissé partout sur leur passage des marques de leur férocité. Ce farouche guerrier portait à l'arçon de sa selle un cordon de soie et d'or qui devait servir, disait-il, à étrangler le pape. Ses soldats, dignes de marcher sous ses ordres, portaient en guise de collier les organes virils qu'ils avaient coupés aux prêtres ultramontains, et disaient hautement qu'ils allaient à Rome pour manger le saint-père.

Malgré l'imminence du péril, Clément VII, retenu par son avarice, hésitait à conclure le traité à des conditions aussi onéreuses; enfin, lorsque, vaincu par les instances des cardinaux, il se décida à publier la trêve, il n'était plus temps: Frondsberg, il est vrai, était mort d'apoplexie; mais le duc de Bourbon avait pris le commandement des troupes impériales; et comme Charles-Quint le laissait manquer d'argent pour affaiblir son armée et diminuer son influence, il avait résolu de conduire ses soldats à Rome et de leur en abandonner le pillage. Secondé par les Colonna, le connétable se porta rapidement sur la ville sainte, la fit investir immédiatement, et monta lui-même à l'assaut. Au moment où il s'élançait sur la brèche, un coup de feu l'étendit roide mort.

Cet événement eut lieu le 6 mai 1527. Le prince d'Orange, qui avait le commandement en second de l'armée, cacha la mort du connétable de Bourbon, et fit continuer l'attaque avec tant de vigueur, que malgré le canon du château Saint-

Ange, qui faisait un feu terrible sur les impériaux, la place fut enlevée. Clément VII, au lieu de s'échapper de Rome par la porte du Vatican, qui était encore au pouvoir des siens, courut se renfermer au château Saint-Ange avec ses cardinaux, les ambassadeurs de France et de Venise, et quelques troupes d'élite.

La ville sainte se trouva alors livrée à la merci des vainqueurs, et le sac commença. Il est difficile à l'imagination de concevoir les scènes de barbarie et de férocité dont fut témoin cette malheureuse cité pendant deux mois entiers. Les catholiques espagnols et les luthériens allemands, dont se composait l'armée de Charles-Quint, semblèrent s'être donné le défi de se surpasser en cruautés. D'abord ils pillèrent les palais des cardinaux et des ambassadeurs; ils dévastèrent les églises et les monastères; ils s'abattirent sur les maisons des citoyens riches et des simples artisans; ensuite ils arrachèrent les religieuses de leurs retraites, les traînèrent sur les places publiques entièrement nues, et assouvirent sur elles leur lubricité. Les femmes et les jeunes filles qui avaient cherché un abri dans les temples furent violées jusque dans le sanctuaire; les jeunes garçons mêmes servirent aux horribles voluptés de la soldatesque de l'empereur; les hommes furent soumis à des tortures plus affreuses encore; on les pendit par les pieds et on alluma au-dessous de leur tête des brasiers qui les consumaient lentement; on les déchira avec des lanières plombées; on leur arracha les oreilles, le nez, les yeux; on leur enfonça dans les chairs des milliers de pointes acérées et rougies au feu. Et toutes ces atrocités, commises par les Espagnols sur des chrétiens,

avaient pour but de forcer les victimes à leur découvrir les endroits où elles avaient caché des trésors qui n'existaient que dans l'imagination des bourreaux. La terreur qu'inspiraient ces séides du roi catholique était si grande, que les habitants se jetaient par les fenêtres pour ne pas tomber vivants entre leurs mains.

Quand les impériaux n'eurent plus rien à piller dans les maisons, ils fouillèrent les tombeaux, et, semblables à des hyènes, ils arrachèrent les cadavres des cercueils pour s'emparer des bijoux qui étaient ensevelis avec eux, et dévastèrent toutes les tombes des églises. Ce fut surtout contre les sépulcres des papes que s'acharnèrent les luthériens allemands; ils les fouillèrent, en enlevèrent tous les ornements qu'ils renfermaient, et jetèrent les cadavres sur les dalles. Ils ouvrirent également les châsses des saints, jusqu'à celles des apôtres saint Pierre et saint Paul, et se servirent de leurs crânes en guise de boules, sans respect pour ces pieuses reliques. Ils transformèrent la chapelle pontificale en écurie, firent la litière de leurs chevaux avec les bulles des papes et les livres d'église; et enfin, comme si ce n'eût pas été d'assez grands sacriléges, cette soldatesque, ivre de vin et de luxure, osa faire servir les vases sacrés aux usages les plus immondes, et commettre des viols sur de jeunes vierges et sur des adolescents dans le sanctuaire, dans le saint des saints, sur l'autel même où les pontifes officiaient solennellement!

Puis, fatigués d'égorger, les luthériens passèrent à d'autres scènes de profanation; ils se revêtirent des ornements sacerdotaux, se travestirent en prêtres, en évêques, en cardinaux, coiffèrent l'un d'entre eux d'une tiare arrachée à un cadavre,

le firent monter sur un âne et le conduisirent dans les rues, montés pareillement sur des ânes, tenant à leurs mains des saints ciboires remplis de vin, et hurlant des chants bachiques en l'honneur de leur pape; après quoi ils rentrèrent au Vatican, s'assemblèrent en conclave et proclamèrent Luther souverain pontife, avec des acclamations si bruyantes, qu'elles furent entendues de Clément VII, qui, du haut des tours du château Saint-Ange, contemplait froidement les désastres qu'il avait attirés sur Rome.

Du reste, la ville sainte n'était pas le seul théâtre où s'entretuaient les malheureux humains. Pavie venait d'être emportée d'assaut par les Français sous le commandement de Lautrec; et celui-ci, par représailles et pour venger les Romains, faisait tuer, piller, violer, incendier, comme si les tortures des uns devaient adoucir les souffrances des autres, et comme si le déshonneur des femmes de Pavie eût dû rendre leur virginité aux jeunes filles flétries par les impériaux.

En Allemagne, c'était pis encore; les réformistes, égarés par le fanatisme religieux, poursuivaient à outrance la secte des anabaptistes, et exerçaient envers ces infortunés des cruautés tellement effroyables, que les cheveux se dressent sur la tête lorsqu'on lit les récits qu'en font les historiens. Loin d'être intimidés par les tortures, ces nouveaux martyrs se livraient d'eux-mêmes à leurs bourreaux; on les voyait monter sur les bûchers en chantant les louanges de Dieu; les femmes les plus délicates recherchaient les tourments les plus cruels pour faire preuve de leur foi; les jeunes vierges marchaient au supplice plus gaiement qu'elles n'eussent fait

pour se rendre à la cérémonie nuptiale : les hommes ne laissaient point paraître le moindre signe de crainte en contemplant les terribles instruments de torture ; ils chantaient des psaumes pendant que les bourreaux les tenaillaient ; lors même qu'ils avaient le corps à demi consumé par le feu, les membres rompus, la peau du crâne arrachée et tombant sur les épaules, ils exhortaient encore les assistants à se convertir à leurs croyances. Jamais aucune secte n'avait montré une constance aussi extraordinaire dans les persécutions ; aussi l'admiration qu'inspirait le courage des anabaptistes entraîna-t-elle un nombre prodigieux de catholiques et de luthériens dans leurs rangs.

Si l'excellence d'une religion se prouvait par le témoignage et par le nombre des martyrs, ainsi que le prétendent les prêtres catholiques, sans contredit la secte des anabaptistes serait supérieure à la religion chrétienne, car elle eut dans l'espace de moins d'une année cent cinquante mille martyrs, c'est-à-dire plus que n'en comptent les martyrologes durant les plus longues persécutions des empereurs païens.

Malgré ces sanglantes exécutions, les anabaptistes se relevèrent ; pendant de longues années ils furent encore persécutés, tantôt par les catholiques, tantôt par les luthériens, et finirent par succomber Malheureusement il ne nous est resté aucun ouvrage de ces sectaires sur leurs principaux dogmes, soit qu'ils n'aient rien écrit, soit qu'ils se contentassent de prêcher, de combattre et de mourir. Les seules notions que nous ayons sur eux nous ont été transmises par leurs ennemis ; entre autres choses, ceux-ci les accusaient de vouloir établir la communauté des femmes et des

biens, allégation que nous devons d'autant plus révoquer en doute qu'elle vient de leurs bourreaux, et qu'il est à remarquer que les catholiques ont constamment renouvelé cette accusation contre les sectes qui voulaient remplacer le mariage indissoluble par une autre union plus en harmonie avec les lois de la nature.

Clément VII, toujours renfermé dans le château Saint-Ange, foudroyait les ennemis qui osaient s'approcher des murailles; et Benevenuto Cellini, célèbre sculpteur, chargé de diriger les batteries, s'acquittait si bien de ce soin, que grâce à lui un nombre considérable d'Espagnols restèrent sur le carreau. On croit même qu'il tua le duc de Bourbon, et que ce fut un canon pointé par lui qui blessa le prince d'Orange et coupa en deux un colonel espagnol que le pontife aimait beaucoup. Benevenuto Cellini, dans une relation qu'il nous a laissée de ce siége, dit que le saint-père, charmé de son adresse, le fit appeler pour le complimenter; mais qu'ignorant ce que sa Sainteté pouvait avoir à lui dire, il se jeta aux genoux de Clément VII pour le supplier de l'absoudre des homicides qu'il était obligé de commettre pour son service. « A cette demande, ajoute le célèbre sculpteur, » le bon pape Clément leva les mains, et m'ayant tracé une » grande croix sur la figure, non-seulement il me bénit » pour les meurtres que j'avais commis, mais encore il me » promit les indulgences plénières si je continuais à faire » aussi bien et à occire les impériaux. »

L'habileté du sculpteur Cellini comme pointeur suffit pour éloigner les assaillants du château Saint-Ange, sans toutefois arrêter les massacres dans la ville. Enfin la peste se chargea

de mettre un terme aux boucheries en faisant périr un bon tiers des vainqueurs.

« Charles-Quint reçut la nouvelle du sac de Rome par son » armée, dit Mézerai, le jour même où l'impératrice accou- » chait d'un fils qui fut depuis Philippe II; il feignit d'éprou- » ver une profonde douleur de la position fâcheuse du pape; » il poussa l'hypocrisie jusqu'à défendre qu'on allumât des » feux de joie pour fêter l'heureuse délivrance de sa femme; il » prit le deuil, et ordonna de faire des processions publiques » pour demander à Dieu la liberté du pape, en même temps » qu'il expédiait l'ordre de le conduire prisonnier en Espagne » aussitôt qu'il aurait capitulé. » Le nonce, qui n'était point dupe de ces démonstrations, se présenta couvert de vêtements lugubres et suivi de dix archevêques, pour supplier l'empereur de faire retirer ses troupes de Rome et de rendre la liberté à Clément VII. L'hypocrite Charles-Quint leur répondit qu'il désirait plus qu'eux-mêmes voir la tranquillité rétablie dans Rome, mais qu'il ne pouvait prendre aucune décision sans consulter ses généraux. Alors le duc d'Albe, ainsi qu'il avait été convenu entre eux, prit la parole : « Non, » seigneur, il ne faut point faire grâce au pape; il est temps » que ce prêtre apprenne à ne pas se mêler des affaires tem- » porelles de l'Europe; et plus il jeûnera dans son château » Saint-Ange, plus il deviendra sage; il faut donc le réduire à » un tel état, qu'il n'ait plus envie de troubler la paix du » monde. » Sa Sainteté était en effet réduite à jeûner faute de vivres; et pour surcroît de malheur, la peste commençait à sévir dans la forteresse.

Clément VII comprit qu'il ne lui restait d'autre parti à

prendre que de mourir misérablement ou de capituler; il préféra traiter avec ses ennemis, et demanda à entrer en pourparler avec Lanoy, vice-roi de Naples, qui était catholique. Cette satisfaction lui fut encore refusée; l'armée n'ayant pas confiance dans le vice-roi, refusa d'accepter un traité qui ne serait pas consenti par le prince d'Orange; et le saint-père se vit contraint de recevoir la loi d'un hérétique! La capitulation portait entre autres articles, « que sa Sainteté payerait » à l'armée quatre cent mille ducats, savoir : cent mille » comptant, cinquante mille dans deux jours, et le reste à un » délai de deux mois; que pour le payement de cette rançon » Clément frapperait un impôt extraordinaire sur tous les » états ecclésiastiques; qu'en outre il remettrait entre les » mains de l'empereur le château Saint-Ange, Civitta-Vecchia, » Città di Castellana, Parme, Plaisance et Modène; qu'il » resterait prisonnier dans une des tours du château avec les » treize cardinaux de sa suite, jusqu'au moment où il aurait » payé les premiers cent cinquante mille ducats; qu'ensuite » il serait conduit à Naples ou dans la ville de Gaëte, et qu'il y » attendrait les ordres de Charles-Quint; qu'enfin il absou- » drait les Colonna de toutes les censures prononcées contre » eux, et qu'il nommerait un légat pour gouverner l'Église » pendant son absence, de concert avec le tribunal de la » Rote. » Ces articles ayant été signés et approuvés par Clément, un capitaine espagnol, nommé Alarçon, le même qui avait été chargé de la garde de François Ier, entra dans le château Saint-Ange avec six compagnies d'Espagnols et d'Allemands pour remplir l'emploi de geôlier auprès du pape et des cardinaux.

Il resta plus de six mois gardé à vue et soumis à des traitements ignominieux; enfin, comme le pontife n'apercevait pas le terme de sa captivité, il se décida à se réconcilier avec les Colonna, et avec leur aide il parvint à s'échapper de sa prison, déguisé en marchand forain. De la ville d'Orviette, où il s'était retiré, Clément VII écrivit au maréchal de Lautrec qu'il ne voulait pas exécuter un traité dont les conditions lui avaient été imposées le poignard sur la gorge, et qu'il le suppliait de prendre sa défense. Mais déjà l'empereur avait renoncé à son projet de tenir le pape en prison; maître de ses places fortes et de ses trésors, le saint-père n'était plus pour lui un adversaire redoutable, et il avait même envoyé un ordre d'élargissement lorsque Clément vint à s'échapper de Rome. Ce retour de Charles-Quint à des sentiments pacifiques avait un but, car le monarque espagnol n'était pas homme à pardonner les fourberies des autres, sans quelque grave motif.

Voici ce dont il s'agissait : Henri VIII, roi d'Angleterre, fatigué de Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint, avait résolu de rompre un mariage qui lui était devenu odieux, parce que sa femme était stérile, et surtout parce que cette union l'empêchait de posséder une jeune fille, la belle Anna Boleyn, qui lui avait inspiré une violente passion. Ce projet de divorce avait pour antagoniste naturel l'empereur, qui comptait sous le nom de sa tante gouverner le royaume d'Angleterre, si Henri VIII mourait sans enfants. Le monarque espagnol cherchait donc à se réconcilier avec le pape pour le faire entrer dans ses vues : à cet effet, il fit sortir ses troupes de la ville pontificale, et il permit à

Clément VII de s'installer dans le Vatican et de reprendre l'exercice de son autorité.

Sa Sainteté était rentrée dans son palais depuis quelques jours à peine, lorsqu'elle reçut deux ambassadeurs anglais, Casali et Knigth, qui venaient au nom de Henri VIII le supplier de casser le mariage du roi avec Catherine d'Aragon; dès le lendemain, arrivèrent à leur tour des députés de l'empereur qui signifièrent au pape que s'il osait autoriser le divorce du roi de la Grande-Bretagne, les armées impériales envahiraient immédiatement les terres de l'Église.

Clément VII, placé entre deux rivaux qu'il redoutait de mécontenter, et n'osant pas accéder à la demande de Henri VIII, ni désobéir à Charles-Quint, prit le parti de temporiser, et répondit aux ambassadeurs anglais qu'il donnerait au prince l'autorisation de divorcer, si préalablement il faisait déclarer son premier mariage nul par le clergé de la Grande-Bretagne. Ceux-ci répondirent que leur maître n'avait nullement besoin d'une semblable déclaration, et que si le saint-père n'avait pas d'autre réponse à faire, ils devaient le prévenir que le roi de la Grande-Bretagne romprait toutes relations avec la cour de Rome.

Le pape répliqua que l'affaire dépendait entièrement du souverain d'Angleterre, puisqu'il lui suffisait de procéder par l'autorité du légat premier ministre Wolsey, et de lui faire rendre une sentence de divorce. « Il n'existe point de » théologien qui puisse résoudre mieux que le roi votre » maître, ajouta-t-il, si son mariage est illégitime. Aussitôt » que la sentence aura été prononcée, nous autoriserons » notre cher fils Henri VIII à se remarier; en même temps

» il s'adressera à notre siége pour faire ratifier les actes accom-
» plis, et nous ne manquerons point de raisons pour justifier sa
» conduite. Ensuite un de nos cardinaux, celui que désignera
» le roi, partira pour Londres et ratifiera tout ce qui aura
» été exécuté. »

Dès que Henri eut connaissance de la réponse du pontife, il devina les motifs secrets qui le faisaient agir, et pour le forcer à se déclarer entre lui et Charles-Quint, il le fit menacer de nouveau de se séparer de l'Église romaine, s'il persistait encore à lui refuser la bulle de divorce. Clément, poussé dans ses derniers retranchements, et voyant d'ailleurs que les affaires de la ligue sacrée prenaient une mauvaise tournure, se décida à rompre avec le roi de la Grande-Bretagne. « Eh bien! dit-il aux ambassadeurs qui le pressaient de leur
» donner une réponse catégorique, puisque je me trouve
» entre l'enclume et le marteau, je vous déclare que j'ai fait
» pour Henri VIII plus que je ne devais, en lui permettant
» de prendre pour juges dans sa cause deux légats qui lui
» étaient dévoués; et que jamais je ne consentirai à lui sacri-
» fier ouvertement l'empereur, l'archiduc son père, Catherine
» d'Aragon et les intérêts du saint-siége. »

Cette réponse éclaira les députés anglais et leur fit comprendre qu'ils n'obtiendraient pas de nouvelles concessions de Clément VII, et que le roi devait se contenter de faire prononcer son divorce par les légats. Cependant ils firent une dernière tentative avec les ambassadeurs de Venise, de France et de Florence; tous représentèrent au pape qu'il était de sa dignité et de son intérêt de s'unir franchement avec eux, et de lancer les foudres de l'Église contre Charles-

Quint. Sa Sainteté, qui avait obtenu des agents espagnols la promesse de faire passer la république de Florence sous la domination de sa famille, se garda bien de suivre les conseils des ambassadeurs de la ligue; elle s'excusa sur une résolution prise par le sacré collége, de renoncer à toutes les affaires temporelles pour ne plus s'occuper que de la réforme de l'Église et de l'extinction des nombreuses hérésies qui s'étaient élevées en Allemagne et en France. Clément donna aux Florentins en particulier l'assurance formelle qu'il ne voulait en aucune manière se mêler de leur gouvernement; qu'il désirait seulement que la république le reconnût comme pape et non comme prince temporel, et qu'il demandait comme grâce qu'on laissât les armoiries de ses ancêtres sur les monuments qu'ils avaient fait élever.

Malgré les assertions si positives du pape de son désistement à toute autorité sur Florence, le soir même Antoine de Lève arrivait à Rome, muni des pleins pouvoirs de l'empereur, et lui faisait signer un traité dont voici les principaux articles :

« Sa Sainteté se rendra immédiatement avec sa cour à Bo- » logne pour y couronner solennellement Charles-Quint. — » Après la cérémonie du couronnement, sa majesté impé- » riale enverra une puissante armée devant Florence, et for- » cera la sérénissime république à reconnaître Alexandre de » Médicis, le bâtard de Clément VII, pour souverain. — » Alexandre de Médicis prendra l'engagement d'épouser » Marguerite, fille naturelle de l'empereur, aussitôt qu'elle » aura atteint l'âge de la nubilité. — Les villes de Cervia, de » Ravenne, de Modène, de Reggio et de Rubiera, seront ren-

» dues au saint-siége. — Le duc de Ferrare sera abandonné » à la clémence du pape, ainsi que le duc de Milan. — De » son côté, sa Sainteté fournira huit mille hommes pour as- » siéger Florence, conjointement avec les impériaux; elle » accordera à l'empereur et à ses descendants à perpétuité le » droit de nomination et de présentation aux huit archevê- » chés du royaume de Naples, Brindes, Lanciano, Matera, » Otrante, Reggio, Salerne, Trani et Tarente, ainsi qu'à » seize évêchés; elle conférera l'investiture du royaume de » Naples à Charles-Quint, en exigeant pour tout droit de » suzeraineté l'envoi chaque année d'une haquenée blanche » richement harnachée, et portant une bourse de six mille » ducats; enfin, elle donnera le droit de passage aux armées » impériales sur les terres de l'Église, et accordera l'abso- » lution à tous ceux qui ont participé directement ou indi- » rectement au saccagement de Rome. »

Après la ratification de ce traité, le pontife ordonna les préparatifs de son départ, et publia un décret qui enjoignait aux cardinaux de s'assembler à Rome et non ailleurs pour lui donner un successeur, s'il venait à mourir pendant son voyage. Clément VII quitta la ville sainte, accompagné de seize cardinaux, de trente-six évêques, des officiers de sa cour, et précédé du saint-sacrement, qu'il faisait porter en tête du cortége par un prélat revêtu des ornements sacerdotaux. L'empereur fit son entrée dans Bologne quelques jours après, et se rendit aussitôt à la basilique de Saint-Pierre, où l'attendait le pape. Dès qu'il fut entré dans l'église, le monarque hypocrite alla s'agenouiller devant sa Sainteté, et par un mélange de bassesse et de superstition, il voulut baiser

les pieds de celui qu'il avait retenu prisonnier contre le droit des gens; ensuite les deux despotes firent entre eux un échange de présents. Charles-Quint donna au saint-père de riches cassettes d'argent remplies de médailles d'or du poids de douze livres; et en échange il reçut un aigle d'or massif, d'un poids énorme, et rehaussé de pierres précieuses.

Dans cette première entrevue, le prince parla de la nécessité d'assembler un concile œcuménique en Allemagne, pour arrêter le progrès de l'hérésie, en réglant les rapports des Églises de cette contrée avec le saint-siége, et en réformant les mœurs du clergé.

« Non, jamais, lui répliqua le pape, nous ne convoque- » rons un synode dans un lieu où les délibérations pourraient » être indépendantes; et nous sommes surpris qu'un prince » aussi habile et aussi grand politique, sollicite une réunion » dont les décisions pourraient tout à la fois briser votre » trône et renverser la papauté. Nous nous intitulons vous » empereur et nous pape de droit divin; nous ne devons donc » pas soumettre l'examen de nos priviléges aux hommes, » parce qu'ils pourraient nous demander à en vérifier les » titres, et en vérité, ni vous ni nous ne saurions les montrer.

» Soyez assuré que les électeurs et les peuples d'Allemagne » n'ont embrassé l'hérésie que pour s'emparer des biens ec- » clésiastiques placés sous notre dépendance et pour s'affran- » chir ensuite de votre domination. Ce n'est point l'excel- » lence de la nouvelle religion qui les attire dans le parti de » la réforme, c'est un besoin ardent de liberté. N'espérez » donc pas arrêter les désordres en permettant aux luthériens » de discuter dans un concile les doctrines nouvelles.

» Que nous importent, après tout, les dogmes? Ce qu'il » nous faut, c'est une obéissance passive; ce que nous de- » vons désirer, c'est que les peuples soient éternellement » soumis au joug des prêtres et des rois; et pour arriver à ce » but, pour prévenir les révoltes, pour arrêter ces élans de » liberté qui ébranlent nos trônes, il faut employer la force » brutale, faire des bourreaux de vos soldats; il faut allumer » les bûchers; il faut tuer, incendier; il faut exterminer les » savants; il faut anéantir l'imprimerie! Soyez sûr alors que » vos sujets rentreront dans l'orthodoxie et adoreront à ge- » noux votre majesté impériale. »

La justesse des représentations de Clément VII parut frapper l'empereur, et la question du concile fut abandonnée. Ils convinrent seulement d'assembler à Augsbourg une diète générale des états de l'empire, afin de tenter un dernier effort pour réunir les luthériens et les catholiques. Le pontife procéda ensuite au couronnement de Charles-Quint; et immédiatement après les deux alliés marchèrent sur Florence, pour réduire la république sous la tyrannie du bâtard des Médicis.

Les Florentins ne sachant à quelle puissance avoir recours pour sauver leur liberté, eurent la singulière idée de nommer Jésus-Christ gonfalonier de justice et de se mettre sous sa protection. On avait même agité la question de savoir si on ne le déclarerait pas roi; et sur la proposition de Nicolas Capponi, on avait ouvert un scrutin pour son élection; cependant les citoyens avaient tant de répulsion pour le nom de roi, que sur mille votants, plus de neuf cents se prononcèrent contre le céleste candidat. Aussi, soit que Jésus-

Christ voulût punir les Florentins de leur irrévérence, soit plutôt qu'il fût impossible à une population attaquée à l'improviste, et manquant d'approvisionnements, de se défendre contre deux armées formidables, la ville fut obligée de se rendre.

Dans la capitulation, le saint-père s'engagea à traiter ses concitoyens avec tendresse et affection; il promit solennellement de pardonner toutes les offenses que les Florentins pourraient avoir faites à lui-même ou aux siens. Mais dès qu'il se vit maître de Florence et appuyé par ses troupes victorieuses, l'infâme pontife ne se contenta pas de changer le gouvernement républicain; au mépris du traité qu'il avait signé, il fit arrêter ceux qui lui avaient été dénoncés comme hostiles à ses projets ambitieux, et les fit périr dans les supplices. Le vénérable Père Benoît de Foiano, dominicain, qui s'était constamment montré sur les remparts pour exciter l'enthousiasme des assiégés, fut l'une des premières victimes de sa cruauté, et fut appliqué à des tortures effroyables en expiation de son admirable dévouement.

Lorsque Clément VII fut rassasié de vengeances, il procéda au couronnement d'Alexandre de Médicis, et nomma grand duc de Florence ce bâtard qu'il avait eu de ses amours avec une servante d'auberge, dont il partageait les faveurs avec un muletier, et qui devint ainsi la souche de la puissante maison des ducs de Toscane. Nouvel exemple qui confirme cette vérité déjà établie, qu'il n'existe presque aucune famille de rois, de ducs ou de nobles qui ne doive ses états ou ses titres à l'infamie et à la prostitution. Charles-Quint, après avoir aidé le pontife à asservir Florence, quitta l'Italie pour

se rendre à la diète qui devait se tenir à Augsbourg le 8 avril de cette année 1530.

Cette assemblée présenta au monarque une profession de foi extrêmement remarquable qui avait été rédigée par Mélanchthon, sous l'inspiration de Luther, et qui devint le symbole du protestantisme. Elle contenait vingt et un articles sur la Divinité, sur le péché originel, sur l'incarnation, sur la justification, sur le ministère évangélique, sur l'Église, sur l'administration des sacrements, sur le baptême, sur l'eucharistie, sur la confession, sur la pénitence, sur l'usage des sacrements, sur la hiérarchie ecclésiastique, sur les rites, etc.; et sept articles sur les abus de l'Église romaine dans la communion, dans le mariage des prêtres, dans la messe, dans la confession auriculaire, dans la distinction des mets, dans les vœux religieux, et dans la juridiction religieuse; les protestants concluaient en demandant la convocation d'un concile général pour terminer les différends qui divisaient la chrétienté. Le cardinal légat Campeggio, qui assistait à la diète au nom du pape, fit d'inutiles efforts pour ramener les luthériens à l'orthodoxie, et comme il lui était devenu impossible de se refuser aux vœux de l'assemblée, il déclara que le pape adhérait à la convocation d'un concile œcuménique, à la condition néanmoins que l'époque en serait laissée à sa volonté, et que l'empereur prendrait l'engagement formel de défendre l'autorité pontificale contre ses ennemis.

Sa Sainteté, tout en ayant l'air de faire une concession, s'était réservé le moyen de reculer indéfiniment la réunion qu'elle redoutait; et dans l'intervalle Clément se proposait

d'agir avec tant de rigueur qu'il espérait que personne n'oserait réclamer l'exécution de sa promesse. Il publia d'abord un décret portant l'ordre au grand inquisiteur de la foi à Ferrare et à Modène, qui était en même temps général des jacobins, de poursuivre à outrance les partisans des idées de réformes que les Allemands avaient répandues en Italie dans les dernières guerres; ensuite il écrivit à l'empereur pour lui représenter les dangers auxquels ne manqueraient pas de les exposer des discussions publiques sur des dogmes qui étaient la clef de voûte de l'édifice théocratique, et qui empêchaient les hommes d'entrer dans l'examen des causes qui les soumettaient à l'autorité des papes comme à celle des rois; il fit valoir à ce sujet des raisons si puissantes, que Charles-Quint résolut d'en finir avec les protestants, et publia un édit en vertu duquel sa majesté impériale ordonnait à tous ses officiers de rétablir le culte et les rites catholiques dans les provinces de l'Allemagne, et enjoignait à tous ses sujets de croire à la présence réelle et aux vertus de la célébration de la messe, sous peine d'être poursuivis comme hérétiques. Le prince ordonna en outre de baptiser les enfants, de les confirmer, d'administrer l'extrême-onction aux mourants, d'allumer des cierges dans les temples en l'honneur des saints, de restituer aux couvents et aux Églises les biens qui leur avaient été enlevés, soit qu'ils provinssent de donations ou de legs pieux et sans qu'on eût à s'inquiéter du tort qu'en éprouvaient les familles; enfin sa majesté terminait son décret par la menace de l'exil et de la confiscation pour les prêtres qui s'étaient mariés et qui ne se sépareraient pas immédiatement de leurs femmes.

Mais au lieu d'intimider les esprits et d'affaiblir le parti de la réforme, cet édit tyrannique acheva d'exaspérer les luthériens; le danger leur fit sentir la nécessité de se réunir, et bientôt eut lieu à Smalkalde en Franconie une assemblée des princes et des électeurs protestants, dans laquelle il fut décidé que tous se prêteraient mutuellement secours pour résister aux attaques de l'empereur.

Ce résultat, que Charles-Quint était loin de prévoir, lui fit regretter d'avoir suivi les conseils du pape, et devint le sujet de reproches qui amenèrent de la mésintelligence dans leurs relations. Bientôt même un nouvel événement envenima les choses et prépara une rupture entre les cours de Rome et de Madrid. Le grand maître de l'ordre des chevaliers de Malte avait présenté un Italien nommé frère Thomas Bosio pour occuper le siége épiscopal, devenu vacant par suite de la mort du titulaire; et Clément VII, faisant droit à cette recommandation, avait écrit à l'empereur pour demander le décret d'investiture en faveur du protégé du grand maître. Charles-Quint fit répondre par son ambassadeur qu'il s'occuperait de cette affaire, et peu de temps après il envoya en effet son consentement à la promotion de Thomas Bosio. Mais dans l'intervalle, sa Sainteté, soit qu'elle eût été offensée de l'irrévérence de l'empereur, soit qu'elle eût changé d'idée, avait nommé à l'évêché de Malte le cardinal Ghinucci. Lorsque Bosio vint à Rome pour recevoir l'anneau et la crosse, insignes de sa dignité, il apprit avec un grand étonnement la nouvelle élection faite par le pape, et il en donna immédiatement avis au grand maître. Comme celui-ci redoutait de se trouver enveloppé dans un conflit entre Charles-Quint et

Clément VII, et qu'il avait un égal intérêt à ménager ces deux souverains, il n'osa point se décider dans la question, et porta seulement à la connaissance de l'empereur le nouveau choix du pape. Aussitôt l'ambassadeur d'Espagne reçut ordre d'adresser des représentations à ce sujet à la cour de Rome, et de faire révoquer la nomination du cardinal de Ghinucci. Sa Sainteté refusa d'obéir, et répondit insolemment à l'ambassadeur : « Votre maître doit savoir que c'est à nous qu'ap- » partient la nomination des évêques de Malte, depuis que » l'île est passée sous un autre gouvernement que le sien. » D'ailleurs cette leçon lui fera connaître que nos demandes » dans de semblables circonstances sont des ordres. »

François I[er], informé de cet incident, écrivit immédiatement à ses délégués qu'ils eussent à faire jouer tous les ressorts de la politique pour déterminer une rupture entre les deux alliés, et afin de lever tous les obstacles, il fit demander la main de Catherine de Médicis, nièce de Clément VII, pour son fils Henri, duc d'Orléans. Cette alliance, à laquelle sa Sainteté n'aurait jamais osé prétendre, et qui dépassait tous les rêves de son ambition, la décida sur l'heure à quitter le parti de l'empereur pour embrasser les intérêts de la couronne de France.

Alors Charles-Quint ne garda plus de ménagements envers le pape, et tant pour se mettre à couvert des trahisons du saint-siége que pour réparer les fautes que lui avait fait commettre son imprudent décret contre les luthériens, il signa avec les princes allemands coalisés un traité de paix, qui fut appelé le traité de Nuremberg, par lequel sa majesté reconnaissait aux protestants le droit de professer

leurs doctrines avec une entière liberté jusqu'à la décision d'un concile général; ce qui mettait le pape dans l'alternative ou de renoncer au gouvernement de l'Église d'Allemagne, ou de soumettre son autorité à l'examen d'un concile œcuménique. Clément VII voulut essayer de son influence sur Charles-Quint pour faire rompre la paix de Nuremberg, et sollicita de lui une entrevue; l'empereur consentit à sa demande et se rendit à Bologne, ville désignée pour le lieu des conférences. Cette démarche du saint-père n'eut aucun résultat favorable, et toute son éloquence n'aboutit qu'à raffermir Charles-Quint dans sa résolution de rassembler un concile général : « Attendu, répétait le monarque à chacune » des objections du pontife, que je préfère voir s'abîmer la » chaire de saint Pierre plutôt que le trône de mes ancêtres. »

Un autre événement également funeste pour le pape venait de s'accomplir en Angleterre : le roi Henri VIII, fatigué d'attendre sa bulle de divorce, s'était décidé à chasser les légats romains de ses états, et même à renvoyer son premier ministre Wolsey, pour en finir avec la cour de Rome; de plus, il avait épousé secrètement Anne de Boleyn, et avait fait rendre une loi par les deux chambres du parlement pour enlever aux pontifes les droits d'annates, de pallium et d'investitures d'évêchés qu'ils prélevaient dans le royaume. Clément fulmina contre ce prince un bref terrible; il le somma d'avoir à reprendre Catherine d'Aragon, et de se séparer de sa concubine Anne de Boleyn, sous peine d'anathème, d'interdit et de déposition. La guerre étant ainsi engagée entre la cour de Rome et la Grande-Bretagne, la réponse ne se fit pas attendre : Henri VIII, qui était d'un caractère extrêmement

violent, lacéra la bulle pontificale en plein parlement, et rendit un édit par lequel il défendait à tous ses sujets, sous peine de mort, de reconnaître, soit en paroles, soit par écrits ou par actions, l'autorité de Rome, et déclarait l'Église anglicane indépendante. Le parlement approuva ce décret, et ordonna que les collecteurs des deniers de saint Pierre seraient chassés du royaume; qu'à l'avenir le métropolitain de Cantorbéry conférerait les évêchés de la Grande-Bretagne, et que le clergé payerait au roi la somme de cent cinquante mille livres sterling pour la défense de l'état.

Pendant que ces choses se passaient en Angleterre, le souverain pontife conduisait en France sa nièce Catherine de Médicis, qui, à peine âgée de quatorze ans, était déjà initiée aux plus infâmes débauches. François Ier, accompagné de son fils Henri et de toute sa cour, vint recevoir sa Sainteté à Marseille, et le mariage du fils du roi fut célébré immédiatement. On raconte qu'après les cérémonies nuptiales, Clément VII donna sa bénédiction aux époux et leur dit : « Allez et multipliez! » Hélas! le ventre de Catherine ne fut que trop fécond!...

Brantôme, l'historien des anecdotes galantes, raconte une aventure fort piquante qui eut lieu pendant le séjour du pape à Marseille, et que nous rapportons ici pour donner une idée de la licence qui régnait dans les cours de cette époque. « Les » dames de Châteaubriant, de Châtillon, et la baillive de » Caen, dit l'historien, présentèrent une requête au duc » d'Albanie, grand dignitaire de la cour apostolique, pour » obtenir la permission de ne point se priver de chair pen- » dant le carême. Ce seigneur feignit de ne pas avoir bien

» compris leur demande, et les introduisit immédiatement » auprès de sa Sainteté, en disant : « Très-saint Père, je vous » présente trois jeunes dames qui désirent avoir la fréquen- » tation des hommes pendant le carême; elles vous supplient » de faire droit à leur requête. » Clément VII les releva » aussitôt, baisa leurs belles joues, et leur dit en souriant : « Ce que vous me demandez n'est pas très-édifiant; cepen- » dant, je vous autorise à en user trois fois la semaine; c'est » assez pour le péché de luxure. » Les dames se récrièrent » en rougissant, et représentèrent à sa Sainteté qu'elles n'a- » vaient sollicité que la dispense de manger de la chair en » carême. Sur quoi le pape rit beaucoup et les baisa encore, » puis les congédia. »

Avant de quitter le sol de la France, le saint-père exigea du roi la promulgation d'ordonnances qui reconstituaient les tribunaux de l'inquisition, et qui devaient surtout frapper lesréformés. Les deux alliés concertèrent encore entre eux diverses mesures qui devaient aider à la ruine de la puissance de Charles-Quint. Enfin, après avoir reçu de magnifiques présents et une somme d'argent suffisante pour le défrayer de ses dépenses, Clément VII reprit la route d'Italie. De retour à Rome, le pape se sentit attaqué de violentes douleurs dans l'estomac; il languit plusieurs mois, et s'éteignit le 25 septembre 1534, à l'âge de cinquante-six ans. Quelques auteurs ont accusé les cardinaux d'avoir empoisonné le pontife, parce qu'ils redoutaient les conséquences de son caractère cruel et de sa profonde dissimulation; mais rien ne justifie cette assertion.

PAUL III,

228e PAPE.

CHARLES-QUINT, empereur d'Allemagne.

FRANÇOIS Ier, HENRI II, rois de France.

Élection de Paul III. — Histoire du pape avant son pontificat. — Caractère de Pierre-Louis Farnèse, bâtard du pape. — Paul III élève ses petits-fils au cardinalat. — Négociations pour la tenue d'un concile. — Excommunication de Henri VIII. — Mission du nonce Vergerius. — Paul se rend le médiateur de la paix entre Charles-Quint et François Ier. — Calvin et ses doctrines. — Projet de convocation d'un concile à Mantoue. — Conférences entre le pape, le roi de France et l'empereur. — Sa Sainteté marie Octave Farnèse son petit-fils avec la fille illégitime de Charles-Quint. — Débauches de Pierre-Louis Farnèse, bâtard du pape. — Il fait violence à un jeune évêque dans ses habits pontificaux. — Histoire d'Ignace de Loyola, fondateur de la société des jésuites. — Nouvelles conférences entre le pape et l'empereur. — Concile de Trente. — Mort de Luther. — Perfidie du pape. — Il excommunie l'archevêque de Cologne. — Ligue contre les protestants. — Querelles entre le pape et l'empereur. — Bulle du pape sur l'inquisition. — Translation du concile. — Extravagances et impiétés du pape. — Lettre de Paul III aux Pères du concile de Trente. — Mort du souverain pontife.

Les cérémonies des funérailles de Clément VII n'étaient point encore terminées, que déjà Alexandre Farnèse, cardinal

de Tusculum, avait acheté la presque totalité des voix du sacré collége; mais le cardinal Trivulce, le cardinal de Lorraine et quelques autres de leurs partisans, qui avaient l'intention de se vendre à Charles-Quint plus cher qu'ils supposaient qu'Alexandre Farnèse ne pût les payer, cabalèrent contre son élection et faillirent la faire manquer. Ils répandirent des libelles contre Farnèse et contre son fils Pierre-Louis; ils les accusèrent d'être plus infâmes que les Borgia dans leurs mœurs, de s'adonner aux plus honteuses débauches, de pratiquer la magie, de professer publiquement l'astrologie et la nécromancie, et de se glorifier de ne point croire à Dieu ni aux saints.

Les adversaires de Farnèse lui reprochaient encore sa gloutonnerie, qui était telle, que dans ses orgies, lorsqu'il avait l'estomac chargé de viandes et de vins, il provoquait des vomissements, et soupait ainsi jusqu'à trois fois; ils l'accusaient d'avoir fait de sa fille Constance sa maîtresse, et d'avoir commis un autre inceste avec sa sœur Giulia, celle qu'il avait prostituée au pape Alexandre VI pour se racheter du gibet. Ils ajoutaient encore que le cardinal, alliant la cruauté à l'infamie, avait fait tuer cinq gentilshommes romains qui partageaient avec lui les faveurs de sa fille et de sa sœur. Enfin les cardinaux concluaient en ces termes : « Maintenant, si après » avoir pris connaissance des crimes reprochés au cardinal » Farnèse, ceux de nos collègues qui se sont laissé séduire » par cet homme abominable, persistaient à lui donner leurs » voix, nous ne craignons pas de le dire, ils mériteraient » d'être conspués par toute la chrétienté. »

Malgré la violence de ces attaques, les agents de Farnèse

Pl. XXXIV



Bourdet del. — A. Fauchery dir. — Sculp.

l'emportèrent; ils représentèrent aux récalcitrants que leur candidat était âgé de soixante-six ans; qu'il avait une mauvaise santé, et qu'on ne pouvait lui refuser une habileté politique qui contribuerait puissamment à raffermir le trône pontifical; enfin ils offrirent à Trivulce et au cardinal de Lorraine quatre palais dans Rome, meublés richement, garnis de leur vaisselle d'or et renfermant cinquante mille ducats. Dès lors toute opposition cessa, et au premier tour de scrutin, trente-quatre cardinaux élurent pour vicaire du Christ celui qu'ils avaient voué à la haine des peuples comme sodomite, incestueux, assassin et athée!

Alexandre Farnèse était né en Toscane, dans la ville de Carin, de Pierre-Louis Farnèse et de Janelle Gaëtan. Dans sa jeunesse il avait été confié aux soins de Pomponius Lætus, un des plus savants hommes de l'Italie, qui l'initia à la connaissance des auteurs anciens; Albert Pigglius lui enseigna les mathématiques et lui donna même des notions d'astronomie, d'astrologie judiciaire et de magie noire. Farnèse excellait à faire des vers latins; ses lettres à Érasme et ses épîtres au cardinal Sadolet sont remarquables par la vigueur du style et par la profondeur des pensées. Devenu pape, il se montra si perfide, que Mendoza dit dans plusieurs lettres adressées à Charles-Quint, qu'il n'aurait pas voulu confier un lévrier sur la parole de Paul III. « Il allait toujours ferré à » rebours, ajoute l'Espagnol, afin qu'on s'imaginât qu'il » marchait en avant, tandis qu'il rebroussait chemin. Il » se couvrait du manteau de la piété lorsqu'il avait un crime » à commettre, et se servait de spadassins corses pour se » défaire de ceux qui s'opposaient à ses projets. Il réglait

» toutes ses démarches sur les conjonctions des planètes,
» qu'il consultait même pour les actions les plus insignifiantes; et lorsque les événements ne justifiaient pas ses
» prévisions, il entrait dans des accès d'une colère affreuse
» et proférait d'horribles blasphèmes. Le saint-père poussait
» l'impiété jusqu'à affirmer que le Christ n'était autre que le
» soleil, adoré par la secte mithriaque, et le même dieu que
» Jupiter-Ammon, représenté dans le paganisme sous la
» forme du bélier ou de l'agneau. Il expliquait les allégories
» de son incarnation et de sa résurrection par le parallèle que
» saint Justin avait fait du Christ et de Mithra, que l'Évangile
» comme les livres sacrés des mages font naître au solstice
» d'hiver, c'est-à-dire au moment où le soleil commence à
» revenir vers nous et à accroître la durée des jours. Il disait
» que l'adoration des mages n'était autre chose que l'imitation de la cérémonie dans laquelle les prêtres de Zoroastre
» offraient à leur dieu, l'or, l'encens et la myrrhe, les trois
» choses affectées à l'astre de la lumière; il objectait que la
» constellation de la Vierge, ou plutôt d'Isis, qui correspond
» à ce solstice et qui présidait à la naissance de Mithra, avait
» été également choisie comme allégorie de la naissance du
» Christ; ce qui, d'après le pape, suffisait pour démontrer
» que Mithra et Jésus étaient le même Dieu. Il osait dire que
» l'on n'avait aucun document d'une authenticité irrévocable
» qui prouvât l'existence du Christ comme homme, et que
» pour lui sa conviction était que jamais il n'avait existé.
» Enfin il n'était pas jusqu'à la tiare qu'il ne prétendît une
» imitation de la coiffure des sacrificateurs persans.

» Ainsi ce pape abominable, qui cependant était revêtu

» d'un caractère d'infaillibilité, se proclamait lui-même prêtre » du soleil et glorifiait le sabéisme ! »

Nous n'accompagnerons ce passage de la correspondance de Mendoza d'aucun commentaire ; nous laisserons les esprits libres de suivre les opinions de l'ambassadeur espagnol et de condamner Paul III, ou d'adopter les croyances du pape et d'abjurer la religion chrétienne !

Le nouveau pontife, dans son système politique, parut entièrement opposé à la marche qu'avait suivie son prédécesseur ; au lieu de reculer devant la convocation d'un concile, il affecta d'être plus empressé que les protestants eux-mêmes à l'adoption de cette mesure ; et pour mieux tromper l'Europe, il assembla le sacré collége en consistoire en présence des ambassadeurs des différentes cours. Il représenta que dans l'état de désordre où était la chrétienté, la tenue d'une assemblée œcuménique ne pouvait plus être différée, et il en fixa l'ouverture au 16 octobre de l'année courante 1534 ; il nomma même une commission de cardinaux pour régler les préparatifs de cette imposante réunion, et pour élaborer préalablement les différentes questions qui devaient être agitées. Enfin il adressa de sévères remontrances aux prélats et aux officiers de sa cour, pour qu'ils eussent à réformer leurs mœurs et à s'abstenir des débauches qui scandalisaient les fidèles. On ne fut pas longtemps à comprendre que le saint-père avait voulu se jouer des luthériens ; lorsque l'époque qu'il avait fixée pour l'ouverture du concile approcha, Paul III trouva des prétextes pour le remettre à l'année suivante ; il prétendit qu'avant toutes choses il devait travailler à réconcilier les princes chrétiens, qui étaient en guerre, ou du

moins obtenir d'eux qu'ils suspendissent les hostilités pendant la durée du synode. En effet, il envoya des nonces pour traiter avec les cours de France, d'Espagne et d'Angleterre, et afin de les prévenir qu'il avait choisi la ville de Mantoue pour le lieu des conférences.

En l'absence de ses légats, Paul ne prit pas plus de souci de la réforme que si l'Église eût été dans ses jours de paix et de prospérité; il songea à établir ses bâtards, et poussa le népotisme plus loin que n'avaient fait Sixte IV, Alexandre VI et Léon X. Il donna le chapeau de cardinal à Guy Ascagne-Sforce de Santa-Fiore, adolescent de seize ans, né des amours de sa Sainteté et de sa fille Constance; il accorda la même faveur à Alexandre Farnèse, qui atteignait à peine sa quatorzième année, mais qui était l'enfant de Pierre-Louis Farnèse, à la fois le bâtard et le mignon de Paul III; et comme plusieurs de ses officiers se récriaient sur ce que les nouveaux cardinaux, vu leur jeune âge, ne pouvaient connaître les devoirs de leur dignité, le pape répliqua par une allusion cynique, « que son expérience était grande, et qu'il » saurait les initier à tout ce qu'ils ignoraient encore. » En effet, dès le soir même, l'un et l'autre devinrent ses mignons.

Peu de jours après, Paul créa sept autres cardinaux; cette fois sa Sainteté choisit des personnages d'un mérite réel. « Ce n'est pas pour eux, mais pour moi que je les nomme, » dit-il à cette occasion à sa fille Constance, qui se plaignait » de voir de vieux barbons préférés à ses pages et à ses favoris; je veux anéantir la religion réformée, par la force » ou par les négociations, et pour cela j'ai besoin de l'aide

» d'hommes habiles. » Paul III avait compris le danger qui menaçait le trône de saint Pierre, et était résolu à employer tous ses efforts pour le conjurer. C'était une entreprise difficile, car depuis la paix de Nuremberg, le Danemark, la Suède et la Norwége, l'Allemagne et la Suisse, s'étaient déclarés en pleine réforme et avaient chassé les légats du saint-siége; de plus, les quinze princes électeurs et les députés qui avaient été envoyés par trente villes protestantes à Smalkalde, avaient signifié aux nonces apostoliques qu'ils n'accepteraient qu'un concile libre, tenu dans leur province, composé de toutes les classes des fidèles, et où leurs théologiens auraient voix délibératives, sans être soumis au pouvoir du pape; enfin qu'ils se réservaient de juger le pontife romain et de le déposer s'il était condamné.

Les luthériens n'avaient pas seulement acquis une grande influence comme secte religieuse, mais encore comme parti politique; et depuis leur résistance à Charles-Quint, les souverains de l'Europe recherchaient leur alliance. François I[er] leur fit faire des propositions d'alliance par son ambassadeur Guillaume du Bellay de Langey, et fit dire à Mélanchthon, à Pontanus, à Sturmius, et aux autres théologiens protestants, qu'il était prêt à se convertir à leurs doctrines, s'ils se déclaraient de son parti. L'ambassadeur affirma que sa majesté ne croyait pas au purgatoire; qu'elle ne reconnaissait d'autre caractère à la papauté que celui d'une institution humaine; qu'elle était décidée à abolir les vœux monastiques dans ses états, à faire marier les prêtres et à rétablir la communion sous les deux espèces. Le roi d'Angleterre leur donnait les mêmes assurances de contribuer de tout son pouvoir à la

propagation des nouvelles doctrines s'ils consentaient à se prononcer ouvertement contre Charles-Quint.

Mais comme il est dans l'essence de la royauté d'être constamment fourbe et hypocrite, au moment où les deux souverains de France et de la Grande-Bretagne s'humiliaient devant les luthériens d'Allemagne, François Ier publiait des arrêts de proscription contre les réformés de France, et le barbare Henri VIII, schismatique lui-même, poursuivait les luthériens de son royaume avec une cruauté telle, que les historiens prétendent qu'il avait surpassé Charles-Quint le sanguinaire. Ses fureurs religieuses ne purent cependant le mettre à couvert de la vengeance de Paul III, qui, pour le punir de s'être retiré de son obédience, fulmina contre lui une bulle terrible; il releva tous les Anglais de leurs serments de fidélité, enjoignit aux ecclésiastiques de sortir du royaume, et ordonna à la noblesse de prendre les armes contre le roi. Sa Sainteté déclara Henri VIII déchu du trône, donna ses états au premier occupant, mit l'interdit sur la Grande-Bretagne, et défendit sous les peines les plus sévères aux autres nations d'avoir aucune relation avec les Anglais; enfin il cassa tous les traités que les princes souverains avaient conclus avec Henri, soit avant, soit après son mariage avec Anne de Boleyn; il condamna tous leurs enfants, nés ou à naître, comme infâmes et bâtards, et permit aux fidèles de courir sus à lui et aux siens.

Cette bulle ne suscita pas au roi de la Grande-Bretagne le plus léger embarras; les peuples méprisèrent les menaces du pape, et les choses allèrent comme précédemment.

En Allemagne les offres brillantes et les séductions de tous

genres, qui étaient mises en œuvre pour gagner Luther au parti de la cour romaine, n'eurent pas plus de succès. La papauté avait perdu son prestige, son temps était passé. En Italie même, dans la ville sainte, Paul III avait à se défendre contre les attaques des membres de la commission nommée pour examiner les causes des abus qui s'étaient introduits dans l'Église. Les cardinaux Caraffa, Sadolet, Pole, Contarini et Thomas Badia, maître du sacré palais, avaient osé publier le rapport de leurs délibérations et rejeter sur l'extension démesurée de la puissance pontificale tous les maux qui affligeaient la chrétienté; en outre ils accusaient les papes d'avoir érigé leurs volontés en lois, et d'avoir substitué les caprices de leur imagination aux anciennes traditions de l'Évangile.

Parmi les abus que flétrissaient ces prélats, et qu'ils avaient divisés en deux catégories, les uns concernant l'administration religieuse, au nombre de vingt-quatre, les autres touchant à l'administration civile, au nombre de quatre, ils signalaient à l'indignation des fidèles la pluralité des bénéfices, la vente des expectatives, des dispenses, des indulgences, le mépris que l'on faisait des anciens canons, l'ignorance et la dépravation des prêtres de Rome, le luxe des cinquante mille courtisanes qui habitaient la ville sainte, la prodigieuse quantité de monastères de filles qui avaient été transformés en autant de sérails au service des prélats qui les dirigeaient, et les habitudes infâmes des cardinaux, qui entretenaient publiquement de beaux adolescents dans leurs palais, à titre de mignons ou de pages.

Au lieu de prendre en considération les remontrances qui lui étaient faites, le pape ordonna brutalement aux membres

de la commission de cesser immédiatement leurs séances, et les menaça de toute sa colère, s'ils osaient faire entendre le moindre blâme; mais le coup était porté; les protestants, qui avaient déjà reçu des copies du rapport des cardinaux, et qui attendaient la décision de Paul pour juger de la sincérité de ses premières manifestations, n'eurent pas plus tôt connaissance de ce nouveau revirement dans ses idées, qu'ils éclatèrent en injures violentes contre le pontife. Ils proclamèrent Paul III le plus lâche et le plus fourbe des hommes; ils dénoncèrent sa félonie à toutes les nations, et chassèrent ignominieusement son légat Vergerius de Smalkalde. Celui-ci, à son arrivée à Rome, trouva un dédommagement des avanies qu'il avait essuyées; il reçut l'investiture de l'évêché de Capo d'Istria, sa patrie; et immédiatement après il repartit pour Naples, afin d'obtenir de l'empereur, qui se trouvait dans cette ville, qu'il vînt à Rome pour conférer avec sa Sainteté sur les moyens de faire rentrer l'Allemagne sous sa domination.

Charles-Quint céda aux sollicitations de l'ambassadeur et se rendit à Rome : l'entrevue des deux souverains eut lieu au palais de Latran; Paul déploya, mais inutilement, toutes les ressources de son éloquence pour engager le prince à se servir de ses armées contre les hérétiques; le monarque espagnol, qui était sur le point de recommencer les hostilités avec la France, refusa de se mettre sur les bras une guerre de religion dont il était impossible de prévoir la fin et le résultat. Sa majesté catholique profita même de son séjour à Rome pour donner plus d'éclat à sa déclaration de guerre contre François Ier. Ce fut dans le consistoire, en présence de l'ambassadeur Velli et du cardinal du Bellay, qu'il défia le

roi de France à un combat singulier, ajoutant qu'il le tenait pour un traître, un parjure et un lâche, et qu'à partir de ce jour il le poursuivrait à outrance. François Ier se garda bien d'accepter le duel qui lui était proposé et que Charles-Quint ne se souciait pas davantage de vider; leurs armées s'ébranlèrent, et des milliers d'hommes s'entr'égorgèrent pour la querelle de ces deux implacables tyrans.

Dès que le pontife vit que l'Italie allait devenir le théâtre de la guerre, il n'hésita plus à convoquer le concile œcuménique, et rendit une bulle qui fixait l'ouverture de la première session au 23 mai de l'année suivante, et désignait la ville de Mantoue pour le lieu de la réunion. Sa Sainteté envoya une circulaire à tous les prélats de la chrétienté pour qu'ils eussent à se trouver à l'assemblée; elle adressa des lettres particulières à Charles-Quint, au roi de France, ainsi qu'aux autres princes souverains, pour qu'ils assistassent en personne à un concile et contribuassent au repos de l'Église. Paul fit même écrire à Henri VIII par Casali, son ancien légat en Angleterre, afin d'exhorter le monarque à rétablir l'union dans ses états. Le pontife comptait d'autant plus sur le succès de cette démarche, qu'Anne de Boleyn, la cause de leurs dissensions, venait d'être décapitée par ordre de Henri VIII.

Son attente fut trompée de ce côté; le roi accueillit fort mal les ouvertures de Casali, et fit publier une loi qui condamnait à la peine de mort ceux qui oseraient seulement proposer le rétablissement de l'autorité des évêques de Rome. Sa majesté accompagnait son décret d'une longue protestation contre la bulle du pape, prétendant que le droit de con-

voquer les assemblées universelles de l'Église appartenait aux empereurs, ou à leur défaut aux autres princes chrétiens, et nullement aux pontifes; qu'en outre les évêques de Rome n'ayant aucune autorité dans la Grande-Bretagne, ils ne sauraient légitimement convoquer les prélats à une réunion œcuménique; Henri VIII déclarait qu'il ne permettrait à aucun de ses sujets d'assister à un concile qui avait été indiqué à une époque où il était impossible aux prélats étrangers de se mettre en voyage, à cause des dangers de la guerre; qu'en conséquence il protestait d'avance contre tous les décrets et toutes les décisions de l'assemblée de Mantoue, et qu'il persistait dans le schisme, afin de maintenir dans ses états la pureté de la religion chrétienne.

Cette opposition du roi d'Angleterre porta une rude atteinte à l'autorité pontificale; ce qu'il y eut de plus funeste encore, ce fut l'apparition d'un ouvrage intitulé « Institution chrétienne, » qui attaquait non-seulement la primauté du siége de Rome, mais encore l'autorité des conciles généraux, celle des évêques et des prêtres. L'auteur repoussait la nécessité du baptême et de la communion pour le salut des hommes; il déclarait le sacrifice de la messe une abominable impiété, et appelait idolâtrie le culte rendu aux saints. Cet homme, qui dès son apparition dans la lutte se plaçait à la tête d'une nouvelle secte, était Jean Calvin, hardi novateur, dont le caractère calme contrastait singulièrement avec le caractère emporté de Luther.

Calvin était né à Noyon en Picardie, de parents très-pauvres, qui ne pouvaient lui faire donner aucune éducation; heureusement il trouva dans la famille de Claude d'Hangest, abbé



de Saint-Éloi, des protecteurs qui lui facilitèrent les moyens d'étudier. A vingt ans, il avait obtenu, grâce à la sollicitation de ses amis, plusieurs bénéfices dont il touchait les revenus, suivant les coutumes de l'époque, sans qu'il fût obligé d'en remplir les fonctions et même sans qu'il fût engagé dans les ordres; ce qui lui permit de continuer ses études à l'Université de Paris.

Dans cette ville, le jeune Calvin entendit pour la première fois des prédications sur les doctrines nouvelles, qui commençaient alors à se répandre en France; elles frappèrent vivement son imagination, et le déterminèrent à abandonner l'étude de la théologie pour celle du droit. En 1532, il se démit de ses bénéfices et suivit les cours de Michel Cop, recteur de l'Université. L'année suivante, celui-ci fut traduit devant le tribunal de l'inquisition pour donner des explications sur un discours qu'il avait prononcé en séance publique en faveur de la religion réformée. Calvin, qu'on soupçonnait de connivence dans ce délit, à cause de ses liaisons avec le recteur, fut également mandé à la barre du tribunal pour y être jugé.

Comme à cette époque le bon roi François I[er] faisait brûler impitoyablement tous les réformateurs, les deux amis ne voulurent pas attendre le jugement des inquisiteurs, et sortirent secrètement du royaume. Calvin se jeta alors dans la réforme, et publia son fameux ouvrage de l'Institution chrétienne, dans lequel se trouvaient exposées les doctrines des protestants français; il attaqua surtout le roi François I[er], mit à jour son hypocrisie, et démasqua la politique machiavélique de ce tyran, qui faisait monter des milliers de victimes sur

les bûchers, au moment où il offrait aux Allemands d'embrasser leurs doctrines pour prix de leur alliance.

Pendant que la réforme grandissait sous les inspirations brûlantes de Luther et de Calvin, et menaçait d'écraser la papauté, une société de dévots fanatiques aiguisait dans l'ombre ses poignards et se préparait à exterminer les protestants. Cette société, qui devait envelopper l'univers entier dans ses mille réseaux, qui devait étreindre les peuples dans ses bras de fer, qui devait faire couler des fleuves de sang dans toutes les parties du monde, avant d'être elle-même conspuée, chassée et balayée de la terre, c'était la Compagnie de Jésus.

Son fondateur, Ignace de Loyola, le descendant d'une ancienne famille espagnole, naquit en 1491 au château de Loyola, dans la province de Guipuscoa; sa première jeunesse s'écoula à la cour de Ferdinand V le Catholique, et suivant les usages de la noblesse, il apprit à boire et à se battre. Dès qu'il fut en âge de porter une armure, il entra au service et se distingua au siége de Pampelune par son caractère féroce. Dans cette campagne, il eut la jambe droite fracassée par un éclat de pierre, ce qui l'obligea à quitter le théâtre de ses sanguinaires exploits pour se faire administrer les secours que sa blessure exigeait. Un jeune chirurgien inexpérimenté l'opéra si maladroitement, qu'après sa guérison il lui resta une proéminence difforme. Ignace, qui était très-désireux de conserver tous ses avantages physiques, fit appeler un nouveau docteur, et lui demanda s'il existait des moyens de faire disparaître la protubérance; celui-ci répondit qu'il n'y avait qu'à casser la jambe une seconde fois et à scier

l'os qui formait la saillie. Ignace se soumit immédiatement à cette douloureuse opération, et après neuf mois de souffrances inouïes il parvint à une entière guérison; la proéminence n'existait plus, mais il se trouva que l'une de ses jambes était plus courte que l'autre. Il recommença un nouveau traitement pour faire allonger sa jambe malade, et il resta plus de sept mois le corps assujetti dans une boîte de chêne, le pied lié à des éclisses de fer, afin d'étirer la jambe malade. Tous ses efforts furent impuissants, et Ignace de Loyola acquit la certitude qu'il resterait boiteux toute sa vie.

Alors, soit que sa vanité ne pût s'accoutumer à l'idée de reparaître à la cour avec une infirmité aussi déplaisante, soit que son esprit eût été vivement frappé des lectures qu'il avait faites, pendant sa maladie, sur les supplices des premiers martyrs du christianisme, il s'opéra un changement étrange dans la conduite d'Ignace : cet homme qui avait supporté des opérations atroces pour conserver sa beauté, ne prit plus aucun souci de son corps, et un matin, il quitta son château et se retira dans l'abbaye du Mont-Serrat, où il pratiqua toutes les austérités des anachorètes de la Thébaïde. Son exaltation religieuse, et surtout les jeûnes et les macérations, lui causèrent bientôt des insomnies et des hallucinations. Le pauvre insensé s'imagina avoir des visions; il prétendit que le diable lui était apparu en personne, et qu'au moment où il voulait s'emparer de lui, Marie, la divine mère du Christ, était survenue et avait mis en fuite le mauvais esprit. Par reconnaissance pour le service que la Vierge lui avait rendu, il résolut de se consacrer entièrement à son service, et de la prendre pour sa dame et maîtresse.

Suivant la coutume usitée pour la réception des chevaliers, il fit la veillée des armes devant l'autel de Marie, et pria jusqu'au lendemain; le deuxième jour, il suspendit son épée à un pilier de la chapelle, et passa encore toute la nuit en prières; le troisième jour, il quitta ses vêtements somptueux, se revêtit de haillons, et fit vœu de servir sa dame jusqu'à son dernier soupir. Enfin la folie d'Ignace alla jusqu'au paroxysme; il vendit ses biens, en donna le prix à son couvent, laissa croître sa barbe, ses ongles et ses cheveux, se souilla le visage avec de la fiente de porc, et abandonna l'abbaye du Mont-Serrat pour mendier. Son extérieur, qui devait nécessairement inspirer le dégoût et l'effroi, plutôt que la compassion, lui fit refuser bien des fois le pain de l'aumône et l'exposa à de longues abstinences. Quelque dure que fût cette vie, Ignace la trouva encore trop délicate et trop efféminée, et il se retira dans une tanière, où il passa sept jours et sept nuits sans prendre aucune nourriture. Il en fut tiré par des moines mendiants que le hasard avait conduits de ce côté, et qui, entendant les gémissements d'un homme qui paraissait sur le point de mourir, l'arrachèrent de la caverne où il s'était blotti, et après lui avoir fait prendre quelques gouttes de vin, le transportèrent à l'hôpital de Manrèse.

Ignace resta huit jours sans connaissance, plongé dans une léthargie profonde; lorsqu'il revint à la vie, il prétendit que les anges l'avaient enlevé au ciel, qu'il avait vu clairement la Trinité, la Vierge et surtout Jésus-Christ; que le Sauveur lui avait même ordonné de fonder une société mystérieuse qui travaillerait à propager sa foi. Lorsqu'il fut entièrement guéri, il vint s'établir à Barcelone pour étudier

la grammaire et se mettre en état d'exécuter son œuvre.

Comme il cherchait à se faire des prosélytes, les inquisiteurs conçurent des soupçons sur l'orthodoxie de ses principes, et le firent emprisonner. Mais bientôt on reconnut son état de démence, et on lui rendit la liberté; Ignace quitta Barcelone et visita successivement les universités d'Alcala, de Salamanque et celle de Paris. Arrivé dans cette ville, il se décida à entrer au collége de Sainte-Barbe pour étudier le latin. La singularité de sa vie, l'exaltation et la bizarrerie de ses idées, attirèrent enfin l'attention sur sa personne; il gagna la confiance de quelques dévots; Pierre Favre, son répétiteur; François Xavier, professeur de philosophie au collége de Beauvais, devinrent ses disciples, ainsi que quatre Espagnols qui étaient Jacques Laynez, l'auteur présumé des règlements de l'ordre des jésuites, Alphonse Salmeron, écrivain obscène dont les ouvrages furent mis plus tard à l'index; Alphonse Bobadilla et Simon Rodriguez.

Cette nouvelle société tint sa première séance le jour de l'Assomption 1534, dans la chapelle souterraine de l'abbaye de Montmartre; Favre, qui était prêtre, célébra la messe, et ses compagnons communièrent; ensuite ils s'engagèrent tous, par un vœu solennel prononcé sur l'hostie, à offrir leurs services au pape, et à le seconder dans toutes les œuvres qu'il entreprendrait pour le bien de la religion; après quoi ils se séparèrent pour courir le monde et pour recruter de nouveaux disciples. Ils indiquèrent Venise comme le lieu d'une seconde réunion; et en effet, vers la fin de l'année 1536, ils se trouvèrent dans cette ville avec trois nouveaux prosélytes. De Venise ils se rendirent à Rome, où ils s'étaient fait précéder

par une exposition des principes de leur société. Paul III, qui avait compris de quelle importance il était pour le saint-siége d'avoir une milice fanatique prête à combattre ceux qui lui seraient désignés, quels que fussent leur rang ou leur puissance, accueillit avec distinction Ignace de Loyola et ses compagnons, les engagea à faire des statuts, à s'organiser en société, et les autorisa à propager leurs doctrines dans tous les pays.

Pendant que les disciples de Loyola élaboraient les bases de cette institution qui devait faire trembler un jour les papes et les rois, les événements politiques suivaient leur cours. Le duc de Mantoue, à l'instigation de François Ier, refusait sa capitale pour la tenue du concile, sous prétexte que sa Sainteté avait empiété sur ses droits en désignant sa ville sans son autorisation; il prétendit en outre que ses finances ne lui permettaient pas de mettre sur pied une armée suffisante pour garantir l'assemblée de toute inquiétude. Cette opposition tardive sembla d'autant plus étrange au pape, que le duc de Milan laissait jouir l'évêque de la ville d'une autorité absolue sur son clergé, sur les familles et sur les concubines des prêtres. Il comprit que ses ennemis avaient gagné le duc à leur cause, et il se détermina alors à désigner la ville de Vicence, dépendante de la république de Venise, pour le lieu où se tiendrait le concile, dont il renvoya la première session au 31 mai de l'année 1538. Dans l'intervalle, il publia une bulle qui conférait à son bâtard, Pierre-Louis Farnèse, la dignité de gonfalonier de l'Église romaine, la seigneurie de Népi et le titre de duc de Castro.

Ce dernier décret excita un mécontentement général dans

toutes les villes de l'Italie, et montra aux esprits les moins clairvoyants que sa Sainteté aspirait à mettre une couronne royale sur le front du misérable dont les mœurs infâmes rappelaient si bien César Borgia. Comme le fils d'Alexandre VI, Pierre-Louis Farnèse avait à sa solde des pourvoyeurs qui enlevaient les beaux enfants dans les rues de Rome, et comme lui, dès qu'il les avait fait servir à ses horribles débauches, il les faisait jeter dans le Tibre; seulement quand le rang ou la famille de ses victimes l'obligeait à garder quelques ménagements, il se contentait de les violer, et les renvoyait ensuite. Mais ces infortunés emportaient avec eux les germes d'un mal terrible; et tous, jeunes filles ou adolescents, périssaient bientôt, rongés par le poison qu'il leur avait inoculé.

Varchi raconte sur Pierre-Louis Farnèse une affreuse aventure qui montre à quel degré de démoralisation le fils du pape était parvenu. « Aussitôt sa nomination, dit l'historien, » le nouveau gonfalonier se mit en route pour visiter les » places fortes dépendantes de l'Église; ce qui ne se fit pas » sans grand scandale, car chaque soir il s'arrêtait à un cou» vent d'hommes, se faisait amener les novices et les profès, » et désignait celui qui devait partager sa couche.

» Il arriva même qu'à Faënza il ressentit une ardeur cou» pable pour le jeune évêque Côme Gheri, qui était venu le » recevoir à la tête de son clergé. Pendant qu'il cheminait » côte à côte avec le gouverneur de la ville et le prélat, il se » prit d'amour pour ce dernier, âgé à peine de vingt et un » ans, et doué d'une beauté remarquable. Farnèse essaya de » lui faire partager sa honteuse passion; et comme le jeune » Côme Gheri feignait de ne pas comprendre le sens de ses

» demandes obscènes, il s'écarta un instant pour s'entretenir » avec le gouverneur de Faënza, qui était un ancien moine, » banni de la Mirandole à cause de ses turpitudes, et le » détermina à l'aider dans l'exécrable projet qu'il avait formé » de violer l'évêque de Faënza.

» Voici de quelle manière ils s'y prirent : l'escorte du gon- » falonier, au lieu de rentrer à l'église, sur l'ordre du gouver- » neur, prit le chemin du palais qui avait été préparé pour » recevoir Pierre-Louis Farnèse; dès que le jeune prélat eut » passé le seuil de la chambre d'honneur, on ferma les portes, » et il se trouva séparé de son clergé. Alors eut lieu une » scène du cynisme le plus révoltant; le bâtard du pape, ren- » fermé seul avec Côme Gheri, essaya de le décider à répon- » dre à ses exécrables désirs; mais comme celui-ci, quoique » d'une complexion frêle et délicate, opposait une résistance » vigoureuse à ses tentatives, il se décida à appeler ses gens » à son aide. Par ses ordres on bâillonna l'évêque, on le » garrotta avec des cordes, on l'attacha par les pieds, par les » mains et par le milieu du corps, puis on le fit tenir debout, » et dans cette position le seigneur Jules da Piè di Luco, et » Nicolas, comte de Pisigliano, lui appuyèrent leurs poi- » gnards nus sur la gorge, le menaçant de le tuer s'il fai- » sait la moindre résistance. Enfin, Pierre-Louis Farnèse, » le fils du pape, déchira les vêtements sacerdotaux de sa » victime avec sa dague, et accomplit sur l'infortuné Côme » Gheri l'acte de sodomie!!!...... Quarante jours après, » le jeune et beau prélat mourut des suites de cet affreux » stupre et d'une maladie horrible; ce qui fit dire aux » luthériens d'Allemagne, que les papistes avaient trouvé

» un nouveau supplice pour faire des martyrs et des saints!
» Paul III appela le forfait de son fils une légèreté de
» jeunesse, et s'empressa de lui envoyer une bulle des plus
» amples pour le soustraire à toutes les peines et à tous les
» préjudices que son inconséquence ou l'incontinence natu-
» relle à l'humanité aurait pu lui faire encourir. »

De semblables faits salissent, il est vrai, les pages de l'histoire; cependant, quelle que soit la pudeur de l'écrivain, il ne doit point les taire, afin que les grands, s'ils échappent à la vindicte des lois pendant leur vie, sachent du moins que leur mémoire sera flétrie après leur mort!

Peu de jours après la publication de la bulle en faveur de son fils, le pape se rendit à Nice en Savoie, où l'empereur et le roi de France vinrent le rejoindre, afin de s'entendre avec lui pour aviser aux moyens d'étouffer les hérésies des protestants de l'Allemagne et des réformés de France.

Pendant quinze jours, Charles-Quint et François Ier, quoique établis dans des palais voisins, refusèrent constamment de se voir, et le pape fut obligé de servir constamment d'intermédiaire, et d'aller de l'un à l'autre pour régler les négociations; enfin, grâces à ses soins, les deux monarques conclurent une trêve de dix ans. Brantôme, après avoir rendu compte des pourparlers qui eurent lieu à Nice et des questions politiques qui furent débattues, rapporte quelques aventures fort singulières qui montrent à quel degré on poussait la licence des mœurs à cette époque dans les cours souveraines; il dit entre autres, qu'un jour madame d'Uzès, jalouse de ce que plusieurs jeunes femmes nobles, de la suite de François Ier, avaient été reçues en audience secrète par le

pontife, et de ce qu'il n'avait pas seulement daigné la regarder, résolut d'attirer son attention et d'obtenir les faveurs de sa Sainteté. « Une nuit donc, ajoute l'historien, madame » d'Uzès se fit introduire dans la chambre du pape en séduisant un domestique, et quand Paul III entra pour se coucher, elle vint se jeter à ses pieds dans un charmant déshabillé, sa chemise laissant voir à nu ses belles épaules et sa » gorge rondelette; elle lui demanda humblement pardon de » ce que, étant fille d'honneur de la reine lors du voyage » du pape à Marseille, elle avait couvert l'oreiller de sa » Sainteté d'une fine serviette qui avait servi à sa toilette » secrète, pour que le contact de cet objet lui inspirât de » l'amour. Cette repentance plut si fort au pontife, que sur » l'heure il donna l'absolution à la belle affligée, et lui accorda » même des indulgences illimitées. »

Les conférences de Nice terminées, Paul retourna immédiatement à Rome pour presser les préparatifs des fêtes qui devaient avoir lieu à l'occasion du mariage d'Octave Farnèse, fils de son bâtard Pierre-Louis, avec la fille naturelle de Charles-Quint, la belle Marguerite d'Autriche, veuve d'Alexandre de Médicis. Sa Sainteté avait obtenu de l'empereur, pour le cadeau de noces d'Octave, la ville de Novare et le titre de marquis; de son côté, elle donnait aux jeunes époux le duché de Camerino, qui avait été acheté à Hercule Varano. Ensuite le pontife s'occupa de pourvoir les autres membres de sa famille; il maria le troisième des fils de Pierre-Louis à Diane, fille naturelle de Henri II, roi de France, et lui donna en apanage le duché de Castro; il nomma cardinal, Ranuce, le quatrième enfant de son bâtard, quoiqu'il eût à

peine quinze ans; enfin, comme il désirait avant tout assurer un parti puissant à sa famille dans le sacré collége, il donna également le chapeau à Renaud Capo di ferro ou Tête de fer, et à Crispe, deux de ses enfants naturels qui étaient chevau-légers, et qui passaient pour ses mignons. En outre il partagea entre les trois cardinaux de la nouvelle promotion, les immenses revenus de la vice-chancellerie, du camerlingat et de la grande pénitencerie.

Pendant que Rome retentissait du bruit des fêtes et des réjouissances données en l'honneur des bâtards de Paul III, le roi d'Angleterre publiait un manifeste contre la convocation du concile à Vicence, et faisait brûler les reliques de Thomas Becket, assassiné pendant le règne de Henri II, et qui avait été canonisé sous le nom de saint Thomas de Cantorbéry. Aussitôt que la nouvelle de cette profanation commise sur un mort parvint à la cour de Rome, le pontife lança contre Henri VIII une nouvelle bulle d'excommunication; mais sa colère fut impuissante pour arrêter les effets du décret royal, et il se vit contraint d'ajourner le concile à une époque indéterminée. Paul III, quoique humilié, ne se regarda pas comme vaincu; Ignace de Loyola venait de lui soumettre les plans de sa nouvelle congrégation, et il comptait se servir des séides que lui avait recrutés ce fanatique pour terrasser les rois. D'abord, il nomma une commission sous la présidence du maître du palais, pour examiner chaque article de la constitution d'Ignace; ensuite, quand les cardinaux qui faisaient partie de cette espèce de chambre consultative eurent terminé leur travail, il le révisa lui-même, donna de grands éloges à son auteur, et adhéra complétement

à la fondation de cette société. Il était difficile, en effet, que rien fût plus agréable à un pape que l'institution d'une milice qui devait combattre pour la propagation de la foi et qui devait employer toutes ses forces pour le maintien du catholicisme. Paul III s'empressa de convoquer les initiés à Rome pour la cérémonie de leur installation.

Ce jour-là, Ignace de Loyola fit son entrée dans la ville sainte, accompagné de ses disciples, François Xavier, Simon Rodriguez, Claude le Jay, Pasquier Brouët, Nicolas Bobadilla, le Lièvre, Laynez, et de plusieurs autres dont les noms ne nous ont pas été conservés. Sa Sainteté les fit introduire dans une salle mystérieuse du Vatican, qui n'avait pour ameublement qu'un siége et une table sur laquelle se trouvaient un Évangile, un crucifix, une tiare et des poignards. Il se passa alors une scène étrange dont personne n'a connu les détails; on sait seulement que les assistants prêtèrent d'affreux serments, et jurèrent sur le Christ de faire triompher la tiare et d'obéir aveuglément aux papes, quelque chose qui leur fût ordonné. De son côté, Paul III s'engagea en son nom et au nom de ses successeurs à protéger de tout son pouvoir le nouvel ordre de religieux, qui prit le nom de Compagnie de Jésus. Dans cette séance, il fut arrêté que l'on nommerait un supérieur perpétuel qui prendrait le titre de général et qui résiderait à Rome, pour être à portée de recevoir constamment les ordres du saint-père. Ignace fut investi le premier de cette importante dignité. Ainsi se trouva constituée cette redoutable société des jésuites, qui devait un jour dominer l'humanité entière et faire trembler sur leurs trônes les rois et les papes eux-mêmes!

D'après les règlements de la charte qui avait été accordée aux disciples d'Ignace, il était spécifié que personne ne pourrait être admis dans le sein de la société sans avoir préalablement fait les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; outre ces trois vœux, les néophytes devaient prêter un serment solennel au souverain pontife régnant, ou à ceux qui lui succéderaient en qualité de vicaire de Jésus-Christ, et s'engager à leur obéir en toutes choses, à se rendre partout où il leur serait ordonné d'aller, soit chez les chrétiens, soit chez les infidèles, et à exécuter sans hésitation ce qui leur serait enjoint.

Les membres de la société furent divisés en quatre classes : la première et la plus élevée était composée de ceux qui avaient fait profession; on exigeait qu'ils fussent lettrés et qu'ils eussent reçu la prêtrise; la seconde classe était composée de coadjuteurs qui avaient été admis pour seconder la société, tant au spirituel qu'au temporel; les écoliers formaient la troisième classe; dans la quatrième on admettait ceux que la société se réservait de faire passer dans les classes supérieures, car avant d'être reçu à faire profession, ou seulement à prononcer les vœux simples de coadjuteur ou même d'écolier, l'aspirant jésuite était assujetti à un noviciat de deux années entières; les écoliers n'arrivaient à un grade supérieur qu'après avoir attendu une année au delà de leurs études; et le noviciat lui-même était précédé d'un temps d'épreuve.

On admettait le néophyte d'abord à titre d'hospitalité ou d'aumône pendant douze à quinze jours, afin qu'il prît connaissance des obligations du noviciat; s'il persistait dans sa

résolution, il appartenait à la société. Pour être admis comme novice, il suffisait qu'on n'eût pas été séparé de l'Église romaine, qu'on n'eût pas renoncé à la foi catholique, en adhérant à quelque communion schismatique, qu'on n'eût pas été frappé d'une sentence comme hérétique; on exigeait encore que les postulants n'eussent pas déjà porté l'habit religieux dans un autre ordre; qu'ils ne fussent pas engagés dans les liens du mariage, ni dans ceux d'une servitude légitime, et qu'ils ne fussent point atteints de quelque infirmité grave; en outre, lorsque l'aspirant ne se trouvait dans aucun de ces cas de réprobation, il était obligé de répondre à une série de questions sur sa naissance et ses parents, sur ses affaires particulières et ses inclinations, sur sa capacité et sa conduite religieuse, publique ou privée. Il devait déclarer qu'en matière de foi il s'en rapporterait à la décision de la société; il devait faire le serment qu'il était décidé à quitter le monde pour suivre Jésus-Christ.

Quand l'aspirant avait répondu à toutes ces questions d'une manière affirmative et satisfaisante, l'examen se continuait, et on lui apprenait ses obligations envers la société; on l'avertissait que les frères n'admettaient dans leur sein que des hommes entièrement détachés des affections de la chair et du sang; qu'il était donc nécessaire qu'il fît abnégation personnelle de tous ses sentiments; que pour commencer le sacrifice, il devait vivre sous l'obéissance de plusieurs supérieurs dans un des colléges de l'ordre; qu'il devait se défaire des biens qu'il possédait et renoncer à ceux qui pourraient lui échoir; que cette distribution serait faite à la société préférablement à sa famille, pour montrer qu'il se dé-

pouillait de toute affection terrestre, pour se fermer le cœur de ses parents, pour s'isoler complétement et pour se mettre dans la nécessité de persévérer dans le jésuitisme; enfin on lui signifiait qu'il ne pouvait entretenir au dehors aucune communication, aucune correspondance, sans la permission expresse de ses supérieurs, qui liraient avant lui les lettres qui lui seraient adressées, et qui auraient la faculté de les brûler ou de les lui rendre, suivant qu'ils le jugeraient convenable, en vertu de ces paroles du Christ : « Celui qui ne hait » point son père, sa mère, et même son âme, ne peut être » mon disciple. » On lui demandait s'il consentait à être mort au monde et à vivre pour le pape; s'il consentait, pour humilier son orgueil, à ce que ses erreurs et ses défauts fussent découverts aux supérieurs par d'autres frères, comme aussi à dévoiler les défauts, les erreurs et les actions des autres, quand il en serait requis; enfin s'il se soumettait d'avance à toutes les corrections qui pourraient lui être infligées, ainsi qu'à toutes les épreuves d'usage.

Ces épreuves étaient au nombre de six principales : la première consistait à passer quelques mois dans des exercices spirituels, à examiner sa conscience, à s'exercer dans l'oraison mentale ou vocale, à méditer sur les mystères de la religion, à détester ses péchés et à faire une confession générale; la seconde épreuve était de servir pendant un mois dans un hôpital, de soigner les malades et de panser ceux dont les plaies étaient les plus infectes et les plus hideuses; la troisième consistait à voyager un autre mois sans argent et à mendier de porte en porte pour s'accoutumer aux refus et aux privations; la quatrième était de remplir les offices les

plus vils dans une maison de la société; la cinquième consistait à catéchiser les enfants et les personnes peu instruites, soit en public, soit en particulier; la sixième enfin obligeait les néophytes à se produire pour prêcher et pour confesser, selon l'exigence des temps, des lieux et des personnes. La maladie la plus grave ne dispensait point le novice des devoirs qu'il devait remplir.

Toutes ces épreuves terminées, on demandait au postulant s'il était gradué dans les arts, dans la théologie ou dans le droit canonique; s'il possédait assez de mémoire pour bien apprendre et bien retenir ce qu'il étudiait, si son intelligence concevait avec rapidité, si ses goûts le portaient à l'étude, et si sa santé ne souffrait pas d'une application constante, enfin s'il se sentait assez robuste pour supporter les travaux requis par la société, soit dans l'étude, soit dans la prédication ou dans l'enseignement. Lorsque l'aspirant jésuite était revêtu du caractère sacerdotal, il devait s'en dépouiller pendant la durée de son noviciat, et il lui était même interdit de célébrer publiquement la messe avant d'avoir appris des supérieurs de son ordre comment on procédait à la célébration selon le rite de la société.

Quels que fussent le rang et le savoir du postulant, on lui donnait à remplir les fonctions les plus viles dès qu'il était promu au grade de coadjuteur temporel. Les coadjuteurs étaient de deux espèces: ceux qui se trouvaient dans les ordres s'appelaient coadjuteurs spirituels, et les laïques étaient nommés coadjuteurs temporels; tous, lettrés ou non, ne pouvaient exercer dans la société que des emplois manuels. Les coadjuteurs et les écoliers, après deux années

de noviciat, étaient enfin admis dans la société et ne pouvaient plus s'en séparer; néanmoins, s'ils trompaient l'un de leurs supérieurs, on se réservait le droit de les renvoyer, et dès lors ils étaient entièrement dégagés de leurs obligations envers la compagnie et relevés de leurs vœux. Tels étaient les points fondamentaux qui constituaient le code des jésuites. Plus tard des modifications importantes furent introduites dans les règlements de la société, et les jésuites professèrent des doctrines tellement subversives, que les papes et les rois se virent contraints de mettre un frein à leur ambition et à leur immoralité.

Pendant que sa Sainteté organisait la milice sacrée qui devait porter la bannière du despotisme pontifical dans toutes les contrées du monde, les habitants de Pérouse se déclaraient en pleine insurrection et chassaient de leurs murs les collecteurs romains ainsi que le légat. Aussitôt Pierre-Louis Farnèse, en sa qualité de gonfalonier de l'Église, marcha sur la ville rebelle à la tête d'une armée de bandits qui ruinèrent la province, incendièrent les fermes, massacrèrent les cultivateurs, arrachèrent les arbres fruitiers et noyèrent les bestiaux. Après deux mois de siége, les habitants, privés de vivres et de munitions, déposèrent les armes et se rendirent à discrétion au bâtard du pape. Ce monstre, au lieu d'user de clémence envers les vaincus, fit arrêter tous les notables, ordonna qu'ils fussent décapités, pendus ou brûlés; il fit violer les femmes et les filles par ses soldats, et se réserva les jeunes garçons pour ses débauches. Ensuite, pour prévenir le retour de semblables révolutions, il fit élever une forteresse; comme si des murailles ou des tours pouvaient

garantir les tyrans de la haine des peuples, et comme si l'homme déterminé ne savait pas se défaire de ceux qui asservissent sa patrie. Les plans de ce château fort furent exécutés par Michel-Ange, le dernier de la pléiade des grands artistes qui eût survécu aux Médicis.

Déjà Bramante, Raphaël, San Gallo, avaient été moissonnés par la mort, et Michel-Ange restait seul pour les remplacer et pour illustrer le règne de Paul III; son admirable génie suffit à une tâche si difficile; et, se triplant pour ainsi dire, il créa trois chefs-d'œuvre dans la peinture, dans la statuaire et dans l'architecture. Il fit son sublime tableau du Jugement dernier, la statue de Moïse sur le tombeau de Jules II, et les dessins de la basilique de Saint-Pierre, qu'il modifia sur les anciens plans et qu'il réduisit à la forme d'une croix grecque. A ces titres à l'admiration de la postérité, Michel-Ange joignit le plus pur désintéressement, et refusa un traitement de six cents écus romains que le pape avait affecté à ses fonctions d'architecte de la cathédrale; il travailla dix-sept années sans émoluments à la construction de la coupole de Saint-Pierre, et il eut la gloire de terminer le plus magnifique monument que les siècles passés nous aient légué.

Quant à Paul III, sur lequel des écrivains catholiques reportent une part de l'admiration des hommes pour ces glorieux travaux, il s'occupait simplement à promulguer des bulles qui autorisaient l'institution des jésuites, malgré la vive opposition de quelques cardinaux, qui regardaient un ordre de religieux organisé d'après de tels principes comme le plus antichrétien de tous les ordres de moines. Le saint-père ne s'inquiéta pas des murmures de ses prélats; il con-

sidéra que ces fanatiques pouvaient rendre d'immenses services au saint-siége, et il les protégea de toute la force de son autorité.

En effet, la papauté avait grand besoin d'aide et de secours. L'Angleterre avait entièrement secoué le joug de Rome; il n'existait presque plus de vestiges du catholicisme dans toute l'Allemagne; Luther et Mélanchthon accroissaient chaque jour le nombre des protestants; la Suisse, le Piémont, la Savoie et tous les pays circonvoisins étaient entièrement convertis aux doctrines de Zwingle et de son disciple Œcolampade; Calvin, quoique retiré à Genève, inondait la France de ses écrits, appelait à la réforme toutes les provinces méridionales; et ses doctrines se propageaient avec une rapidité surprenante même au delà des Alpes, jusque dans le cœur de l'Italie.

Paul III lança immédiatement ses cohortes de jésuites; il les dissémina dans toutes les régions, il les envoya dans les deux hémisphères; aux uns il confia la mission de s'introduire dans les cours, de se faire confesseurs de rois, pour lui révéler ensuite les secrets d'état; aux autres il commanda de prêcher les peuples, de s'emparer de l'enseignement des enfants, afin de corrompre leurs mœurs, et d'en faire de nouveaux séides dévoués à la théocratie. Partout les jésuites cherchèrent à augmenter leur milice et multiplièrent d'une façon prodigieuse; mais, quoiqu'ils eussent déjà obtenu assez d'influence sur Charles-Quint pour le décider à convoquer une diète à Ratisbonne et à prendre des mesures énergiques contre les luthériens, ils ne purent arrêter les progrès de la réforme en Allemagne.

Malgré les efforts de Gaspard Contarini, légat du pape, et des disciples d'Ignace de Loyola qui l'accompagnaient, l'assemblée de Ratisbonne refusa de prendre une détermination contre les luthériens. Furieux de ce désappointement et ne sachant sur qui se venger, les jésuites accusèrent Contarini d'avoir trahi la cause du catholicisme en reculant devant des mesures de vigueur, et ils écrivirent secrètement à Paul pour dénoncer le légat. Lorsque le cardinal fut de retour à Rome, il subit un interrogatoire sévère, et donna de telles explications, que sa Sainteté fut obligée de convenir que les jésuites étaient d'infâmes calomniateurs, et que les mesures de vigueur qu'ils proposaient contre l'Allemagne étaient de nature à compromettre l'existence de la papauté au lieu de la sauver. Néanmoins il ne leur adressa personnellement aucun reproche; au contraire, il écrivit à ceux de la société qui étaient restés auprès de Charles-Quint pour surveiller sa conduite, qu'il les aimait davantage, même à cause de ce qu'ils avaient écrit sur Gaspard Contarini; que leurs accusations contre ce prélat étaient autant de preuves nouvelles de leur zèle pour le service de la religion; qu'il les priait d'user de leur influence sur l'empereur pour qu'il se montrât docile au saint-siége, et pour lui inspirer l'idée de solliciter du pape la faveur d'une entrevue à Lucques, afin d'aviser aux moyens d'exterminer les hérétiques et de décider de l'opportunité d'une nouvelle croisade contre les Turcs.

Grâce à l'intervention du confesseur de Charles-Quint, les choses se passèrent comme le pape le désirait; les conférences eurent lieu à Lucques, dans l'appartement même de sa Sainteté, et l'empereur adopta les résolutions qu'il plut à

Paul III de lui proposer. Ensuite les deux souverains se séparèrent : le pape retourna immédiatement à Rome, et deux jours après son arrivée, il fit publier dans toutes les villes de l'état ecclésiastique un jubilé, avec distribution et vente d'indulgences ordinaires et extraordinaires pour appeler la protection du ciel sur la personne de l'empereur, et pour obtenir le succès de ses armes dans la lutte qu'il allait engager contre les ennemis de la foi chrétienne. En même temps il lança une bulle pour la convocation d'un concile général, et désigna laville de Trente comme le lieu des réunions. Sa Sainteté ordonnait dans son décret aux patriarches, aux métropolitains, aux évêques, à tous ceux qui par leur rang ou par leurs dignités avaient voix délibérative dans les assemblées œcuméniques, de s'y trouver au 1er novembre 1542, afin que l'on pût traiter avec succès de l'union et de la concorde des princes, des peuples et de l'Église, ainsi que des moyens de s'opposer aux entreprises des hérétiques et des infidèles.

Le souverain pontife savait parfaitement que l'époque de la convocation du concile coïncidait avec celle qui était fixée pour la rupture de la paix entre François Ier et Charles-Quint. Les jésuites attachés à la cour de ces princes l'avaient également instruit que le roi de France venait de conclure une alliance avec Gustave Wasa, roi de Suède, et que le dauphin marcherait sur Perpignan pendant que les armées françaises envahiraient à la fois le Piémont et la Flandre. D'autre part, sa Sainteté savait que l'empereur devait envoyer des troupes sur les points menacés; elle espérait que les prélats allemands n'oseraient pas sortir de leurs diocèses, soit par crainte de tomber entre les mains de leurs ennemis, soit par la nécessité

de ne pas abandonner leurs Églises dans des circonst
aussi désastreuses, et que de cette manière la majorit
serait acquise.

Paul III ne voulut pas proroger l'ouverture des sess
quelques instances qu'on lui en fît. A l'époque fixée il en
à Trente, Pierre-Paul Paris, Jean Moron et Renaud de l
en qualité de légats, avec mission de sonder adroitemen
opinions des ambassadeurs et des prélats qui se prés
raient au concile, sans toutefois leur donner occasion
prononcer en public. Il leur était enjoint d'adresser des
ports à Rome sur cet objet, et de ne rien faire autre
nouvelles instructions. Mais il advint que les Allemands
lesquels sa Sainteté n'avait point compté, se présentère
grand nombre et se montrèrent des plus empressés à r
mer l'ouverture du concile. Le pontife, instruit par ses l
qu'il était à craindre que leurs adversaires fussent les
forts, prit alors une détermination extrême, et renvoya
verture du synode à un temps plus éloigné. Personne n
dupe de la tactique du saint-père; et cette mesure, qui r
trait que la cour de Rome redoutait une défaite, d
cause qu'un grand nombre de fidèles renoncèrent au catl
cisme pour embrasser la religion réformée.

Parmi les papistes qui désertèrent les rangs de l'É
romaine, les historiens citent Bernardin Ochin ou Ol
général des capucins, homme d'une vie exemplaire, qu
tigué de prêcher inutilement contre les désordres des
vents et de supplier le pape de prendre une décision su
grave sujet, sans pouvoir obtenir de réponse, abjura le ca
licisme et se retira à Genève, où il épousa une jeune



de Lucques. Ils citent encore Herman, métropolitain de Cologne, de l'illustre maison des comtes de Weiden, qui, désespérant du salut de l'Église, fit venir le prédicateur protestant Martin Bucer, et l'établit dans la ville de Bonn, dépendante de son diocèse. L'année suivante, il appela auprès de lui Mélanchthon, Prétorius et quelques autres célèbres docteurs luthériens pour l'aider à propager les nouvelles doctrines : mais comme un grand nombre de jésuites s'étaient déjà abattus dans cette province, son projet de réforme éprouva une grande opposition de la part de son clergé et du chapitre de Cologne, qui appela au pape et à l'empereur des ordonnances de l'archevêque.

Paul adressa une lettre de félicitation aux ecclésiastiques de Cologne, et les exhorta à persévérer dans la bonne voie et à empêcher que celui qui prenait le titre de métropolitain de leur ville n'infectât les habitants de ses erreurs. « Ne le » reconnaissez point, ajoutait-il, comme votre pasteur, » mais comme votre ennemi; et élevez-vous contre lui, » comme David s'est élevé contre Goliath. »

Charles-Quint félicita également le chapitre de Cologne de la résistance qu'il opposait aux errements du prélat; néanmoins il ne donna pas une grande importance à cette affaire, étant lui-même occupé à poursuivre les hostilités avec la France pour la possession du duché de Milan.

Comme ni François I[er] ni Charles-Quint ne voulaient abandonner leurs prétentions sur cette riche province en faveur l'un de l'autre, le pape espéra qu'il pourrait profiter de leurs discordes et prendre pour son neveu le duché qui était en litige. Il s'en ouvrit d'abord à François I[er], qui ne parut pas

éloigné de lui faire la cession de ses droits, moyennant un bon prix; ensuite il fit demander à Charles-Quint une entrevue à Busseto, pour traiter du duché de Milan. Ces deux souverains eurent ensemble plusieurs conférences; mais quelques instances que fît le pape pour le décider à se dessaisir de cet état en faveur de son gendre et de sa fille naturelle, l'empereur les repoussa. Il ne voulut pas davantage entendre parler de faire ni paix ni trêve avec François Ier, qu'il appelait un misérable couard, sans courage, sans foi, sans loyauté; et quand sa Sainteté voulut lui représenter quel bien résulterait pour la religion de leur accord, il répliqua qu'on ne devait rien attendre de bon d'un prince qui faisait impitoyablement exterminer les réformés de ses états, pendant qu'il traitait avec les princes luthériens et même avec les Turcs, au grand scandale de la chrétienté.

Paul III hasarda malencontreusement que le roi de France lui adressait les mêmes reproches et l'accusait de fourberie et de cruauté; aussitôt Charles-Quint s'emporta contre le saint-père, il l'accabla d'invectives et lui ordonna de sortir immédiatement de sa présence. A partir de ce jour toutes les négociations furent rompues, l'empereur retourna dans ses états, chassa les jésuites de sa cour, signa un traité d'alliance avec Henri VIII, l'ennemi irréconciliable du saint-siége, et fit publier à la diète de Spire un édit en faveur des protestants, avec défense d'inquiéter personne dans l'Allemagne pour cause de religion. En outre, il rendit une ordonnance portant que chacun des deux partis, catholiques ou réformés, jouiraient paisiblement des biens dont ils étaient en possession, à la condition qu'ils les emploieraient à former des

écoles pour les enfants et des maisons d'asile pour les pauvres; de plus, il était spécifié que les juges de la chambre impériale seraient choisis en nombre égal parmi les catholiques et les protestants. Paul III fit protester par son légat contre le décret de Spire, et il écrivit de sa main à Charles-Quint une lettre véhémente, où il lui disait que son édit en faveur des hérétiques causerait la perte de son âme, attendu qu'il n'appartenait qu'à l'Église romaine de porter un jugement sur les matières de foi; qu'ainsi il s'était rendu coupable d'usurpation sur le saint-siége, en prenant une décision touchant les biens ecclésiastiques et en rétablissant dans leurs honneurs et dignités des prélats rebelles; enfin il le menaçait d'user de sévérité envers lui et de l'excommunier, s'il persistait à vouloir diriger les affaires ecclésiastiques de l'Allemagne.

Cette missive n'eut aucun résultat satisfaisant; l'empereur se contenta de répondre au député qui la lui avait apportée, qu'il ferait connaître ses intentions à sa Sainteté, dès qu'il en aurait le loisir. Cependant il devenait urgent de prendre une détermination relativement aux hérétiques; le pape voulut presser l'ouverture du concile de Trente qu'il avait déjà prorogé; et afin de se ménager un parti puissant parmi les prélats qui devaient le composer, il entretint une correspondance active avec les jésuites, qui devaient agir secrètement sur les consciences et gagner des partisans au pape. Malgré tous leurs efforts, il ne se présenta au comité de Trente, dans le premier mois, en plus des trois légats romains, que quatre évêques catholiques.

Cette grande tiédeur qui existait dans le clergé démontre plus que toutes les paroles, qu'il n'y avait plus alors de foi

réelle, ni de dévouement sincère; les questions religieuses et morales avaient en effet cessé d'être capitales pour les prêtres; elles n'étaient devenues pour les hommes ambitieux, cupides et corrompus, que de simples moyens d'exploiter la superstition et l'ignorance humaine; que des procédés pour augmenter leur pouvoir, leurs honneurs et leurs revenus, soit comme agents serviles de la cour de Rome, soit comme ministres dévoués des rois catholiques. L'intrigue avait envahi tous les rangs de la hiérarchie ecclésiastique; les prélats aussi bien que les simples prêtres changeaient de convictions et de doctrines, selon les circonstances et l'intérêt du moment. Le fanatisme même était éteint dans ces âmes lâches et vénales qui ne faisaient plus de la religion que par diplomatie ou par ambition. Les chefs de diocèses ne songeaient qu'à établir solidement leurs revenus et à assurer l'avenir de leurs bâtards, comme les pontifes en donnaient eux-mêmes l'exemple. Du reste, comme personne mieux qu'un prêtre n'est en état de savoir à quoi s'en tenir sur la divinité du christianisme, il était conséquent, sinon équitable, qu'ils se servissent de la religion pour se créer une existence heureuse sur la terre, dans l'appréhension de ne point jouir des félicités célestes qu'ils promettaient aux simples dans une autre vie.

Paul III pensait ainsi; et les efforts constants qu'il fit pour élever sa famille en sont autant de preuves irréfragables. Après avoir échoué dans ses projets relativement à l'élévation de Pierre-Louis Farnèse au duché de Milan, il se rejeta sur les états de Parme et de Plaisance, dont il voulut faire un duché pour son fils chéri; préalablement, il chercha à s'as-

surer le consentement du sacré collége, qui était nécessaire pour aliéner des provinces appartenant à l'Église; il proposa aux cardinaux, par compensation, d'augmenter les domaines apostoliques des duchés de Camerino et de Nepi, qu'il avait auparavant donnés à son fils; et de grever Parme et Plaisance d'un tribut annuel de neuf mille ducats en faveur du trésor de Saint-Pierre. Plusieurs milliers d'écus d'or distribués à ses créatures firent trouver la compensation équitable, et son bâtard fut proclamé duc.

Pierre-Louis Farnèse s'établit immédiatement à Plaisance et fit élever une citadelle qui commandait la ville; suivant la coutume des tyrans, qui entourent leurs résidences de forteresses et de murailles pour tenir les peuples en crainte continuelle, pour les pressurer sans danger et pour se mettre à l'abri de la vengeance des citoyens. Ensuite il s'occupa à désarmer la noblesse et la bourgeoisie; il limita les priviléges des seigneurs et les força à résider dans la capitale, pour pouvoir les surveiller plus facilement; puis, comme la fortune et la puissance de quelques-uns d'entre eux étaient pour le nouveau duc un sujet de graves appréhensions, il chercha à les ruiner en donnant un effet rétroactif aux lois; il fit fouiller dans leur conduite antérieure, les mit en jugement, et les fit condamner par des magistrats iniques à des amendes considérables, à la confiscation entière de leurs biens, et quelquefois à la mort.

Sa Sainteté, satisfaite de la manière de procéder de son bâtard, ne s'occupa pas davantage de cette affaire, et reporta tous ses soins vers le concile; quatre métropolitains, un cardinal, seize évêques et cinq généraux d'ordres étaient

venus renforcer les sept prélats qui attendaient depuis un mois l'ouverture du synode. Comme tous étaient dévoués à la cour de Rome, le pape jugea le moment favorable pour frapper un grand coup, et il lança une bulle qui ordonnait aux prélats présents à Trente de commencer les séances. En conséquence les légats, assistés de vingt-six évêques, de quelques théologiens et de jésuites qui étaient censés représenter l'Église universelle, ouvrirent le concile : le lendemain, ils adressèrent à Rome le compte rendu de la première session, et demandèrent à sa Sainteté des instructions sur l'ordre qu'ils devaient observer dans la réception des ambassadeurs, et sur la manière de prendre les suffrages; s'il fallait opiner par nation, comme au concile de Constance et de Bâle, ou par tête, comme au dernier concile de Latran, enfin quelles matières devaient être traitées, et dans quel ordre il fallait délibérer. Lorsqu'ils arrivèrent au Vatican, les envoyés des légats trouvèrent le pontife fort occupé de la réception d'un prieur appelé Paul, qui venait au nom du roi d'Éthiopie lui proposer de se soumettre à l'Église romaine, en abjurant le schisme de Dioscore, et qui demandait en même temps des apôtres, afin de catéchiser les peuples de ce pays. Le saint-père chargea des jésuites de cette mission, et il congédia l'ambassadeur éthiopien, après l'avoir chargé de vieux ossements qu'il lui vendit pour des reliques de saints et de martyrs.

Paul III assembla immédiatement le sacré collége et mit en délibération toutes les demandes de ses légats; chacun donna son avis, et le secrétaire du consistoire formula ainsi la réponse destinée aux affidés du saint-siége : « Nous déci-

» dons que les voix seront recueillies par tête et non par
» nation, attendu qu'il est plus facile de corrompre des
» individus pris isolément que réunis en corps; nous vou-
» lons que le concile s'intitule simplement œcuménique, sans
» ajouter ces mots, « représentant l'Église universelle, » qui
» pourraient enorgueillir les Pères, et surtout faire douter de
» la suprématie du pontife. Nous décidons encore que toutes
» les questions à examiner seront traitées préalablement dans
» des congrégations particulières, ensuite dans des congréga-
» tions générales, pour, en dernier lieu, être présentées dans
» les sessions, qui seules seront soumises à la publicité, afin
» d'éviter de rendre les fidèles témoins de débats scandaleux,
» dont ne manqueraient pas de s'emparer, ajoutait le saint-
» père, les ennemis de notre autorité; nous exigeons qu'en tête
» de tous les décrets on se serve de cette formule : « Le saint
» concile œcuménique légitimement assemblé par l'ordre du
» pape, sous la conduite du Saint-Esprit, les légats aposto-
» liques y présidant, déclare. » Sa Sainteté enjoignait en outre à ses légats de ne mettre en délibération aucune question relative à son autorité, et de ne prendre aucune décision sans qu'elle l'eût dictée elle-même dans les détails les plus circonstanciés; en compensation, elle laissait aux Pères une latitude entière sur les questions de dogmes, qui l'intéressaient fort peu; en effet, Paul III avait l'habitude de dire que si les réformés, anabaptistes, luthériens ou sacramentaires, voulaient le reconnaître comme souverain pontife, il leur accorderait toute liberté de prêcher telles superstitions qu'il leur conviendrait d'enseigner aux hommes.

Dans une seconde lettre adressée aux Pères du concile, le

souverain pontife les engageait à tenir une conduite régulière pendant le cours de leurs travaux, à suivre les exercices religieux, du moins ostensiblement, et à se séparer de leurs maîtresses, qui les avaient suivis dans la ville de Trente; il les autorisait seulement à faire usage de leurs mignons.

Des congrégations préparatoires eurent lieu pour l'examen des questions, et les jésuites décidèrent qu'on traiterait simultanément les matières de foi et de réforme, afin qu'en les confondant les Pères ne pussent rien déterminer; mais la cour de Rome, qui tremblait au seul mot de réformation, envoya immédiatement de nouvelles instructions aux jésuites pour qu'ils eussent à écarter absolument la question de la réforme, et qu'ils se bornassent à traiter des doctrines des hérétiques; Paul III les chargeait de faire traîner le concile en longueur, espérant que le temps amènerait quelque événement favorable aux intérêts du saint-siége. C'est ce qui arriva : la troisième session était à peine close, qu'on apprit la mort de Martin Luther. Ce grand homme avait terminé son illustre vie à Eisleben, sa patrie, et laissait six enfants de sa femme, Catherine de Bore, une jeune religieuse qu'il avait épousée en 1525.

Sa mort donna lieu à des accusations violentes contre les jésuites et de la part de ceux-ci à d'étranges récits; les protestants prétendirent que les disciples de Loyola avaient empoisonné le réformateur; les jésuites répandirent le bruit que Martin Luther s'était pendu, que le diable l'avait étranglé ; d'autres proclamèrent qu'il avait rendu ses entrailles comme Arius, en satisfaisant aux lois de la nature, dans un lieu secret. Il se trouva même des prêtres qui affirmèrent que

son tombeau ayant été ouvert le lendemain de son enterrement, il en était sorti une odeur infecte de soufre et de bitume, et qu'on avait trouvé un charbon énorme à la place de son corps. Toutes les circonstances de sa vie, ses doctrines et sa naissance, furent l'objet d'ignobles calomnies de la part des catholiques; ils publièrent des libelles contre lui, déclarèrent qu'il était né du commerce charnel d'un démon avec sa mère; ils flétrirent sa mémoire, l'accusant d'avoir vendu à Satan sa part éternelle de paradis pour cinquante ans de vie agréable sur la terre; d'avoir nié l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, et d'avoir composé des hymnes en l'honneur de l'ivrognerie.

Malgré ce déluge de pamphlets calomniateurs, Luther resta l'apôtre des nations du Nord, et son Évangile, qui avait déjà pénétré sur les côtes de la Baltique, se propagea dans les duchés de Lunebourg, de Brunswick, de Mecklembourg, de Poméranie, dans les archevêchés de Magdebourg et de Brême, dans les villes de Hambourg, de Weimar, de Rostock; il gagna la Livonie et la Prusse, où le grand maître de l'ordre teutonique venait d'abjurer le catholicisme; enfin les doctrines nouvelles envahirent le Holstein, le Danemark, la Suède, la Grande-Bretagne et même la France, malgré les bûchers et les roues qui se dressaient d'un bout du royaume à l'autre pour l'extermination des protestants.

Quoique sous le point de vue dogmatique et philosophique, il soit vrai que le luthéranisme ne saurait soutenir un examen approfondi, néanmoins on doit glorifier Martin Luther d'avoir arraché les peuples au joug de la cour de Rome, et d'avoir fait sortir l'humanité de l'engourdissement et de

l'obscurantisme où la tenaient plongée des prêtres cupides, débauchés et ignorants; c'est Luther qui, par son esprit d'investigation et d'analyse, apprit aux hommes à discuter, à juger, à condamner les actes de despotisme de ceux qui jusqu'alors prétendaient n'avoir à rendre compte qu'à Dieu de leurs actions bonnes ou mauvaises; c'est lui seul, par la force de son génie, qui accomplit cette révolution religieuse qui arracha la moitié de l'Europe à la tyrannie des papes. Ainsi donc, Luther mérite d'être glorifié jusque dans les âges les plus reculés pour les grandes choses qu'il fit pendant sa vie, et pour les principes de liberté et d'émancipation qu'il légua à la postérité.

Ses nombreux ouvrages le placent en outre au premier rang parmi les écrivains de l'Allemagne; et Clay n'hésite pas à dire que le réformateur avait été inspiré du Saint-Esprit pour la correction du langage : sa traduction de la Bible est en effet devenue un ouvrage classique qui a pour ainsi dire fixé les règles de la langue allemande.

Malgré son admirable génie et sa logique inflexible, Luther n'avait cependant pas tiré toutes les conséquences du principe qu'il voulait établir, « qu'aucun dogme ne doit être admis » comme article de foi sans avoir subi l'examen de la rai- » son, » principe qui renverse les traditions sacrées, et qui anéantit le christianisme sous toutes ses formes, en soumettant les paroles de Dieu lui-même à la critique de l'intelligence humaine.

Dès que la mort de ce formidable adversaire de la papauté fut connue à Trente, les Pères du concile s'occupèrent immédiatement d'une question qu'ils considéraient comme la

pierre angulaire de l'Église; c'était de fixer le nombre des livres canoniques. Ils publièrent à ce sujet deux décrets : le premier indiquait comme livres orthodoxes l'Ancien et le Nouveau Testament, et le second déclarait l'authenticité du texte de la Vulgate, malgré les erreurs et les fautes grossières dont il est chargé. Après avoir rendu ces décisions, Paul III leva fièrement la tête et s'arma des foudres du Vatican. D'abord il excommunia l'archevêque de Cologne, et releva les sujets du prélat de leur serment de fidélité et d'obéissance; ensuite il donna ce siége au comte Adolphe de Schawembourg, que le métropolitain avait pris pour son coadjuteur; mais l'empereur ayant refusé de faire exécuter cette bulle et ayant continué de donner le titre d'archevêque à l'électeur, il se trouva obligé de remettre à un autre temps sa vengeance contre le prélat.

Sa Sainteté était d'autant plus disposée à faire le sacrifice de ses sentiments à Charles-Quint, qu'elle avait entamé des négociations avec lui afin d'en obtenir des secours suffisants pour anéantir les protestants. Les conventions qui furent arrêtées entre ces deux tyrans pour cette guerre impie, portaient que le pape payerait à sa majesté impériale deux cent mille écus d'or, qu'il fournirait douze mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux, le tout à sa solde; qu'il lui abandonnerait pour une année la moitié des revenus des Églises d'Espagne; qu'il lui donnerait l'autorisation d'aliéner jusqu'à concurrence de la somme de cinq cent mille écus les biens des monastères de son royaume; que toutes les troupes de l'Église seraient commandées par Octave Farnèse, mais que celui-ci n'agirait que d'après les ordres de l'empe-

reur ou du duc d'Albe, son lieutenant, et que le cardinal Alexandre, frère d'Octave, resterait en Espagne comme otage, sous le titre de légat, aux frais du saint-siége. Ces conditions ayant été acceptées par les deux parties, Paul III publia une bulle pour faire connaître à toute la chrétienté le pacte abominable par lequel un empereur et un pape s'engageaient à mettre des provinces entières à feu et à sang! Charles-Quint ne resta pas au-dessous du pontife dans son manifeste; il mit au ban de l'empire Jean-Frédéric, électeur de Saxe, et Philippe, landgrave de Hesse; il les déclara perturbateurs du repos des nations, rebelles aux lois, ravisseurs des biens de l'Église, spoliateurs infâmes; il les accusa de s'être couverts du manteau de la religion, et d'avoir affiché des sentiments de patriotisme afin de séduire l'Allemagne, et d'arracher ses sujets à l'obéissance qu'ils devaient au souverain; immédiatement après, il fit marcher ses troupes contre eux. Fort heureusement les princes de la ligue de Smalkalde, qui étaient toujours en garde contre une trahison, volèrent au secours de l'électeur de Saxe et disputèrent l'entrée de ses états aux troupes confédérées.

Paul III voulut profiter de ce conflit pour transférer le concile de Trente dans une ville de sa dépendance; mais Charles-Quint, qui désirait se réserver les moyens de traiter avec les Allemands s'il était vaincu, s'opposa à ce projet, et fit signifier à la cour de Rome qu'il prétendait laisser toute liberté aux discussions religieuses; qu'il avait entrepris la guerre contre les protestants seulement pour les ramener à l'obéissance, et non pour leur imposer ses croyances. Le pape répondit à l'ambassadeur de Charles-Quint qu'il ne com-

prenait rien à ses récriminations tardives, que leur traité spécifiait que sa majesté s'engageait à le seconder dans une guerre d'extermination contre les luthériens, et que d'ailleurs la publication d'un jubilé et le prélèvement des dîmes fait à son profit dans toutes les Espagnes témoignaient de son adhésion à la croisade qu'ils exécutaient de concert contre les Allemands; qu'en conséquence il était maître de prendre les mesures qui lui sembleraient propres à accélérer l'extinction du schisme, et qu'il persistait dans sa résolution de transférer le concile à Lucques.

Cette obstination du souverain pontife exaspéra l'empereur à tel point, qu'il envoya sur l'heure une estafette à Trente portant l'ordre à ses ambassadeurs de jeter le cardinal de Sainte-Croix dans l'Adige, s'il obéissait à la cour de Rome, et s'il osait dissoudre le synode : la menace produisit son effet, les sessions continuèrent, et les Pères demeurèrent à Trente. Alors Paul III se retourna d'un autre côté; et sous prétexte que l'empereur refusait de partager avec lui des sommes considérables qu'il avait retirées des villes qui s'étaient rendues, il rappela ses troupes d'Allemagne; de plus il organisa une conspiration contre les Doria de Gênes, qui tenaient pour Charles-Quint; et sans contredit ceux-ci eussent été chassés de leur résidence, si Jean-Louis de Fiesque, qui était à la tête du complot, ne se fût noyé dans le port au moment où la lutte allait s'engager. Enfin, comme le pape n'osait pas rompre le concile, il accéléra les délibérations, et fit publier jour par jour les décisions prises par les Pères, afin que les protestants, dans l'appréhension de la clôture des travaux, ne fussent pas tentés de venir à l'assemblée.

Charles-Quint avait bien compris le but de la politique du saint-père, et comme il ne pouvait en prévenir les résultats, étant retenu encore pour longtemps en Allemagne, il se décida à frapper un coup qui irait droit au cœur de son ennemi; c'était de faire poignarder Pierre-Louis Farnèse, le bâtard de sa Sainteté.

Quatre jeunes seigneurs de Plaisance, le comte Pallavicini, Landi, Anguissola et Gonfalonieri, entrèrent dans le projet du prince; ils formèrent une conspiration dont Ferdinand de Gonzague, gouverneur de Milan, dirigeait les mouvements; et à un jour fixé, trente-sept conjurés s'introduisirent, avec des armes cachées sous leurs vêtements, dans la citadelle de Plaisance, comme pour faire leur cour au duc, après s'être emparés des principaux passages du palais. Jean Anguissola entra dans la chambre de Pierre-Louis et le poignarda, avant que celui-ci, qui était rongé de maladies honteuses et hors d'état de se défendre, pût appeler à son secours; ensuite les conjurés tirèrent deux coups de canon pour avertir Gonzague, qui était à une petite distance de la ville avec un corps d'armée, qu'il pouvait entrer dans Plaisance. Les Espagnols désarmèrent immédiatement les troupes papales, et prirent possession de la province au nom de l'empereur.

Dès que la nouvelle de cette révolution parvint à Rome, le pontife en éprouva une sorte de vertige qui lui arracha d'affreuses imprécations; il blasphéma le nom de Dieu, outragea la mère du Sauveur, les apôtres et tous les saints et saintes du paradis; il murmura des menaces effroyables, et voulut se liguer avec les esprits infernaux pour con-

jurer la mort de l'empereur. Pendant plusieurs nuits il resta enfermé dans son laboratoire, prononçant des exorcismes, étudiant le cours des astres, consultant ses astrologues et ses magiciens; et comme ses conjurations n'avançaient pas sa vengeance, il envoya un cartel de défi à Charles-Quint, l'appelant en champ clos et lui offrant le combat à outrance. Sa majesté impériale ayant refusé la singulière proposition du pape, celui-ci traita avec le sultan Soliman pour qu'il vînt faire une descente sur les côtes de Naples. En même temps il fit répandre le bruit que la peste était à Trente; ce qui détermina les Pères, qui ouvraient la huitième session, à transférer le concile à Bologne.

Quelque bien ourdies que fussent ses machinations, deux événements inattendus, la mort de Henri VIII et celle de François Ier, vinrent encore le faire échouer. De plus, la victoire de Muhlberg, remportée par les impériaux sur les princes de la ligue de Smalkalde, venait de rendre Charles-Quint plus puissant que jamais; l'électeur de Saxe était tombé en son pouvoir, et ses états avaient été donnés à Maurice de Saxe, de la branche albertine. Or, l'empereur, qui n'ignorait rien des intrigues de la cour de Rome, prit naturellement sa revanche, et souleva une violente opposition en Allemagne contre le saint-siége; il décida même les électeurs à écrire au pontife qu'ils se porteraient à de graves extrémités s'il ne réinstallait immédiatement le concile à Trente, et il fit appuyer leurs réclamations par son ambassadeur Mendoza.

Paul III se rejeta sur le respect qu'il disait avoir pour les décisions des Pères, et dans sa réponse aux princes allemands, il s'excusa sur l'obligation où il était de ne gêner en

rien les délibérations du concile; il prétendit que les prélats avaient pris d'eux-mêmes la résolution de continuer leurs séances à Bologne, qu'il ne pouvait en conséquence les faire revenir à Trente, mais qu'il était loisible aux évêques luthériens de venir à Bologne ou d'y envoyer leurs procureurs pour s'entendre avec les Pères. Quant aux mesures qu'on menaçait de prendre contre le saint-siége, il se contentait de leur dire que le trône du vicaire de Jésus-Christ était fondé sur un roc inébranlable.

Cette obstination du pape à maintenir le synode dans la ville de Bologne, et son refus de faire droit aux réclamations des états et de l'empereur, eurent pour résultat d'exaspérer les protestants et de déterminer Charles-Quint à se déclarer en quelque sorte chef de l'Église, et à publier un décret qui fut nommé l'Intérim. Cet édit, au lieu d'apaiser les troubles, rendit les querelles religieuses plus violentes qu'auparavant, le prince ayant prescrit à tous ses sujets de l'une et de l'autre communion des règles de conduite, qui devaient être observées jusqu'à ce que l'Église en corps se fût expliquée sur les points de controverse entre les réformés et les catholiques. L'Intérim déplut à tous les partis; on le compara, pour la témérité, à l'Ecthèse d'Héraclius, et pour l'impiété, au Type de Constant. Les luthériens se plaignirent hautement de ce qu'on leur imposait des dogmes qu'ils avaient condamnés comme sacriléges et des cérémonies qu'ils avaient rejetées comme superstitieuses, telles que les rites observés dans la célébration de la messe, dans le baptême, et dans les sacrements du mariage et de l'extrême-onction. Les catholiques le blâmèrent également et crièrent à la persécution;

mais le pape, qui avait compris que l'Intérim ruinerait le parti de l'empereur, en le rendant odieux aux luthériens et aux orthodoxes, se garda de faire de l'opposition, et se maintint dans la neutralité.

D'abord les magistrats réussirent à faire approuver le décret impérial par des bourgeois timides: et les ministres luthériens se trouvèrent obligés d'abandonner leurs troupeaux et de se condamner à un exil volontaire. Ce moment de crise ne fut pas de longue durée; bientôt le peuple reprit le dessus, toute l'Allemagne se souleva et réclama l'abolition de l'Intérim. Charles-Quint voulut résister à ce débordement général, et chercha à faire approuver son décret par la cour de Rome et par les Pères qui avaient fait scission avec les prélats réunis à Bologne et étaient restés dans la ville de Trente; mais ceux-ci ne firent aucune concession, et le saint-père refusa également de sanctionner les édits du prince.

Sa Sainteté se contenta d'envoyer des jésuites en Allemagne, avec pouvoir de dispenser les fidèles de l'observation des préceptes contestés par les luthériens, de leur permettre l'usage des viandes aux jours de jeûne, la communion sous les deux espèces, tout enfin, excepté le mariage des prêtres et la légitime possession des biens enlevés au clergé. Malgré ces concessions, le papisme était tellement en exécration dans les provinces allemandes, qu'aucun protestant ne voulut consentir à se ranger sous la bannière des jésuites. Le saint-père prit alors le parti d'accélérer les travaux de l'assemblée de Bologne; mais cette fois encore l'empereur contraria ses projets; et en dépit des efforts des jésuites Laynez, Salmeron et Lejay, les délibérations ne purent être continuées.

Paul voulut essayer d'un coup d'état : il lança une bulle qui déclarait le concile dissous, et ordonnait aux Pères de Bologne, comme à ceux qui étaient restés à Trente, de se rendre à Rome pour mettre fin au schisme, et pour décider en conseil sur les matières qui divisaient la chrétienté. Charles-Quint s'opposa à ce que les prélats de Trente obéissent au souverain pontife, et les choses restèrent dans la même situation.

Peu de temps après l'empereur entama des négociations avec Paul III, et proposa de faire exécuter la dernière bulle dans ses états, sous la condition que sa Sainteté donnerait son approbation à l'Intérim, et ne convoquerait les Pères de Trente à Rome que comme de simples prélats. Cette offre fut rejetée, ainsi que Charles-Quint s'y attendait; mais les négociations avaient traîné en longueur, et il avait atteint son but, qui était de gagner du temps. Sa majesté catholique savait que la mort du pape était imminente par suite des ulcères affreux qui le rongeaient, et qui déjà avaient forcé ses chirurgiens à faire tomber sous le scalpel les organes de la virilité. Cependant le moribond n'avait rien perdu de la prodigieuse activité de son esprit; et quoiqu'il sentît la vie lui échapper peu à peu, il ne cessait de s'occuper de magie, et de consulter les astrologues, les magiciens, les nécromants et tous les devins de l'Italie sur ses destinées et sur celles de sa famille. Octave Farnèse, le second des fils de Pierre-Louis, était surtout l'objet de sa sollicitude; et depuis la mort de son bâtard il avait reporté sur lui toutes ses affections et toutes ses espérances. Il le proclama d'abord duc de Parme, et lui confia le commandement des troupes pontificales, pour le mettre en état de se défendre contre Ferdi-

nand Gonzague, qui, non content de la possession Plaisance, avait investi les forteresses de San-Dominico, de Val di Taro et de Castel-Guelfo, et se préparait en outre à attaquer Parme.

Bientôt le pape reconnut l'incapacité absolue de son petit-fils; et craignant qu'il ne laissât les impériaux s'emparer de son duché, il se hâta de le rattacher au domaine de l'Église, et d'envoyer Camille Orsini, généralissime de ses armées, pour se mettre à la tête des troupes, et pour remplacer Octave Farnèse, que sa Sainteté rappelait à Rome. Toutefois, en lui transmettant ses ordres, le souverain pontife s'engageait à rétablir Octave dans le duché de Camérino, dès qu'il aurait conclu un traité de paix, soit avec l'Espagne, soit avec la France. Mais le jeune Farnèse, irrité de se voir dépouillé tout à la fois du duché de Parme par son aïeul, et des états de Plaisance par son beau-père, résolut de se venger; et deux jours après être sorti de Parme, au moment où il supposait que Camille Orsini n'était plus sur ses gardes, il rebroussa chemin et vint tomber sur les avant-postes, qu'il voulait enlever pour se réinstaller dans la ville. Cette tentative ayant échoué, il entra en négociations avec Ferdinand Gonzague, et prit l'engagement d'abandonner ses droits sur Plaisance, et de se reconnaître vassal de l'empereur, s'il l'aidait à reconquérir Parme sur le saint-siége. La nouvelle de la défection d'Octave Farnèse causa à sa Sainteté un tel saisissement, qu'elle tomba plusieurs fois en faiblesse dans la journée.

Paul comprit que sa dernière heure était venue; et cependant, par un sentiment d'orgueil et d'ambition, il voulut encore triompher de Charles-Quint, et il signa un bref pour réinstaller dans le duché de Parme celui-là même qui était

la cause de sa mort, sous la condition qu'il abandonnerait le parti de l'empereur. Du reste, cette bulle n'eut pas d'exécution; l'évêque de Pola, à qui elle avait été confiée, la garda jusqu'à la mort du pontife, qui arriva le 10 novembre 1549.

Ciaconius affirme que si Paul III eût vécu quelques mois encore, il aurait excommunié l'empereur, et se serait déclaré ouvertement en faveur de la France, afin de tirer vengeance de l'assassinat de son bâtard Pierre-Louis Farnèse. Ces dispositions du pape étaient vraisemblablement connues de Charles-Quint, car lorsqu'il reçut les dépêches qui lui annonçaient la mort du pape, il s'écria : « Enfin, il y a à Rome » un Français de moins; » et présentant les lettres de son ambassadeur au prince Philippe, il ajouta : « Prenez con- » naissance de ces nouvelles, mon fils, et soyez assuré que » si les Farnèse font ouvrir le corps du pape, ils trouveront » trois fleurs de lis gravées sur son cœur. »

Plusieurs auteurs ecclésiastiques ont fait l'éloge de ce pontife; et Henri de Sponde, dans sa continuation des Annales du cardinal Baronius, après avoir exalté les vertus de ce chef de l'Église, termine son panégyrique par les paroles suivantes : « Il faut convenir que le saint-père eut pour sa fa- » mille une affection étrange qui lui fit commettre beaucoup » de crimes; mais il s'en repentit à son heure dernière, en » répétant les paroles du Psalmiste : « Si les miens n'avaient » pas dominé sur moi, je serais sans tache; » et Dieu lui » a pardonné. » Singulière manière d'expliquer les faits et d'interpréter l'histoire !

JULES III,

CHARLES-QUINT, empereur d'Allemagne. — 229e PAPE. — HENRI II, roi de France.

Intrigues pour l'élection d'un pape. — Exaltation de Jules III. — Commencement de son pontificat. — Ses amours infâmes avec Bertuccino, le gardeur de singes. — Il crée son mignon cardinal. —Édit de l'empereur contre les protestants.—Négociations avec la France. — Bulles du saint-père relativement au concile de Trente. — Progrès des jésuites. — Poursuites contre les hérétiques en Italie. — Affaire de Parme et de Plaisance. — Concile de Trente. — Trêve entre la France et le saint-siége. — Mort du neveu du pape. — Le concile est suspendu. — Sa Sainteté négocie la paix entre l'empereur et le roi de France.—Révolution en Angleterre en faveur de l'Église romaine. — Les jésuites sont poursuivis en France. — Jules III envoie un nonce en Angleterre. — Mort du pontife.

Les cérémonies des funérailles de Paul III étaient terminées depuis près de vingt jours, lorsque les cardinaux entrèrent en conclave; préalablement ils confièrent la garde de Rome à Horace Farnèse, qui commandait quatre mille hommes d'infanterie, et celle du Vatican au comte de Pitigliano, qui avait sous ses ordres cinq cents Italiens à cheval, et une troupe de Suisses attachée ordinairement au service du palais pontifical. Dès le premier jour, il se forma trois factions dans

le sacré collége, celle des impériaux, celle des Français, et celle de la famille Farnèse, dont Alexandre était le chef.

Naturellement chaque cardinal mit tout en œuvre pour faire réussir son parti; et après quelques scrutins de ballottage, on reconnut que les deux factions française et espagnole avaient des chances égales de succès. Quoique Alexandre Farnèse eût moins de voix que ses compétiteurs, son concours devait faire pencher la balance, et on chercha à le gagner. En homme habile, le cardinal réunit ses partisans et agita avec eux la question de savoir s'il devait s'allier avec Charles-Quint ou traiter avec les Français. Cette fois encore les opinions se partagèrent; les uns repoussaient toute alliance avec l'empereur, ils rappelaient ses trahisons, ses fourberies, et l'assassinat récent de Pierre-Louis Farnèse, et concluaient qu'il était préférable de se déclarer pour les Français; ils ajoutaient qu'avec l'aide d'un pape qui leur devrait la tiare, ils obtiendraient des secours en hommes et en argent, qui mettraient la famille Farnèse en état de recouvrer les villes de Plaisance et de Parme, dont Octave se trouvait dépouillé. Les autres objectaient qu'il était dangereux de traiter ouvertement avec les Français, et de s'attirer la colère de l'empereur, qui pourrait aisément perdre les Farnèse; qu'il fallait juger de l'avenir par le passé; que si François Ier, uni avec Paul III, n'avait pu résister aux forces de l'empire, il n'était point probable que son fils dût obtenir plus de succès à une époque où tous les princes d'Italie étaient ligués contre les Français; que d'ailleurs, par ses derniers traités, Charles-Quint se trouvait lié avec Octave, et qu'il ne manquerait pas de le soutenir actuellement qu'il n'avait plus à redouter l'am-

bition d'un pape de leur maison. Ces dernières raisons déterminèrent le cardinal Alexandre Farnèse à appuyer la nomination de Polus, cardinal du sang royal d'Angleterre, homme de mérite, qui était présenté par la faction impériale. Malheureusement Caraffa fit manquer l'élection en accusant le candidat de luthéranisme ; cette accusation fit une impression telle sur les membres du sacré collége, que tous lui retirèrent leurs voix. Salviati fut également repoussé à cause de la sévérité de ses mœurs; enfin la faction Farnèse présenta son candidat, qui était un des mignons du pape défunt, le cardinal del Monte. L'incapacité et les habitudes infâmes de ce prélat étaient de sûrs garants qu'il n'entreprendrait aucune réforme; la majorité des voix lui fut acquise, et il fut immédiatement proclamé souverain pontife et Père des fidèles sous le nom de Jules III.

Le cardinal del Monte était né à Rome même, dans le quartier del Perione, d'une pauvre famille originaire de Monte Sansavino en Toscane, dépendance du diocèse d'Arezzo. C'était, selon l'expression de Bayle, un véritable soldat de fortune ecclésiastique qui s'était élevé de degrés en degrés jusqu'à la présidence du concile de Trente. D'abord il avait été métropolitain de Siponte, auditeur de la chambre apostolique, deux fois gouverneur de Rome, et ensuite cardinal. Comme il était doué d'une très-belle figure, ajoute l'historien, il est facile de présumer ce qui lui avait valu tant de bénéfices et de si hautes dignités.

Du reste, son langage et ses manières étaient en harmonie avec le cynisme de ses mœurs. Dans le conclave même, il pratiquait l'acte de sodomie avec les jeunes pages attachés

à son service, et loin d'en faire un mystère, il affectait de se laisser surprendre en flagrant délit par ses collègues. Bayle nous a conservé une correspondance entre sa Sainteté et une courtisane de Rome, dont Jules III partageait les faveurs avec le cardinal Crescence, et dont ils élevaient les enfants à frais communs. Ces lettres renferment des récits de débauches tellement révoltantes, qu'il est impossible de les traduire en aucune langue; nous dirons seulement que le souverain pontife et le cardinal entraient par moitié dans les dépenses de la famille de leur maîtresse, parce qu'ils se regardaient comme pères des enfants à des titres égaux, et que par scrupule de conscience ils rejetaient la paternité sur l'un ou sur l'autre, lorsqu'ils assouvissaient leurs exécrables désirs de luxure sur leurs propres enfants!

Aussitôt qu'il eut été consacré, Jules III s'acquitta de l'engagement qu'il avait pris avec Alexandre Farnèse; il rendit la ville de Parme à Octave, et paya vingt mille écus d'or à Camille Orsini pour l'indemniser du commandement de la province. Il eut soin également, pour se mettre à couvert de la colère de Charles-Quint, qui pouvait lui savoir mauvais gré de disposer de cette ville sans son consentement, de lui donner satisfaction d'un autre côté; et il s'engagea par un serment solennel, prononcé en consistoire public, en présence des ambassadeurs de toutes les cours d'Europe, à continuer le concile de Trente.

Sa majesté catholique, satisfaite de cette concession, envoya Louis d'Avila à la cour de Rome pour féliciter le nouveau pontife sur son exaltation, et pour lui demander la bulle de réouverture du synode. Jules III répondit aux compli-

ments par de grandes protestations de dévouement et d'affection pour la personne de l'empereur; mais relativement à la convocation du concile de Trente, il ne fit que des promesses évasives, et objecta qu'il ne pouvait pas la publier avant d'avoir obtenu l'assentiment de la cour de France et des principaux états d'Italie. « D'ailleurs, ajouta-t-il en riant, » nous sommes assis sur le trône de l'Apôtre depuis quelques » jours à peine, et vous ne trouverez pas mauvais que nous » songions aux fêtes et aux plaisirs avant de nous livrer tout » entier aux affaires. »

En sortant de cette réception, les ambassadeurs de sa majesté catholique, Louis d'Avila et Mendoza, écrivirent à l'empereur que le système politique à suivre avec la cour de Rome était celui de l'intimidation, attendu qu'il était présumable qu'un pareil pape ferait toutes les concessions imaginables pour qu'on ne troublât pas ses joies et ses débauches. En effet, pendant le cours de son règne, Jules III songea plus à jouir du pontificat qu'à l'exercer. « A la cour de sa Sainteté, » dit un grave historien, les jours et les nuits étaient em- » ployés à des festins et à des saturnales; souvent même il » arrivait que le pape, après s'être enivré avec ses cardinaux » et des filles d'amour, se dépouillait de tous vêtements, » obligeait ses convives, hommes et femmes, à l'imiter; puis » s'affublant d'une camisole qui lui descendait à peine jus- » qu'au-dessous de la poitrine, il se mettait à la tête de cette » étrange farandole, et parcourait les jardins du Vatican en » chantant et en dansant. Lorsque le saint-père était fatigué, » il rentrait au palais pour continuer l'orgie. « Eh bien, di- » sait-il à ses cardinaux, que croyez-vous que ferait le peuple,

» si de jour, avec des cierges à la main, nous allions en » procession dans cet accoutrement, jusqu'au Champ de » Flore, en chantant des gaudrioles au lieu de cantiques? » « — Il nous jetterait des pierres, » répliqua un cardinal. « — Donc, reprit le pape, si nous ne sommes pas lapidés » comme nous le méritons, c'est à nos habits que nous le » devons! » Rien ne peut donner une idée exacte des impu- » retés qui se commettaient à la cour de Jules III; ajoute » l'écrivain, sa Sainteté était presque toujours plongée dans » l'ivresse, et passait les nuits en orgies avec des courtisanes » et avec ses cardinaux. »

Ce fut à la suite d'un de ces festins, qui duraient depuis six heures de la veillée jusqu'au lendemain matin, qu'il prit fantaisie au pape d'élever à la dignité de cardinal un enfant de seize ans, appelé Innocent, qui remplissait auprès de sa personne, lorsqu'il était archevêque de Bologne, le double emploi de mignon et de gardeur de singes. Jules lui portait une telle affection, que non content de l'avoir fait adopter par Baudoin del Monte, son frère, il l'avait installé dans son palais épiscopal, où il lui laissait tout pouvoir absolu, ne voulant pas même que ses maîtres l'astreignissent au plus léger travail, dans la crainte d'altérer sa santé. Quelques historiens affirment que ce mignon, qu'ils appellent Bertuccino ou le petit singe, était un enfant naturel du pape.

Depuis l'exaltation de Jules III, le jeune Innocent continuait à habiter Bologne; il refusait obstinément de venir à Rome, si on ne lui donnait le chapeau de cardinal; et malgré le vif désir du pontife d'avoir son favori auprès de lui, Jules n'avait pas encore osé proposer sa promotion, afin de ne

pas soulever une opposition trop violente dans le sacré collége avant que son autorité fût bien affermie.

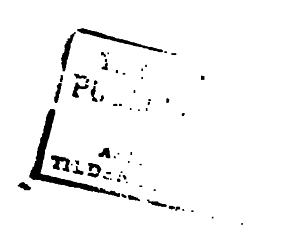
Enfin, un matin, au sortir d'une orgie, soit que sa Sainteté se crût en état d'imposer ses volontés, soit qu'il lui fût devenu impossible de rester plus longtemps éloignée de Bertuccino, soit encore que cette nuit-là elle eût bu plus que de coutume, elle résolut de faire son Ganymède cardinal, et elle convoqua en consistoire les membres du sacré collége. A l'heure de la séance, Jules III, la tête encore avinée, les jambes mal affermies, entra au milieu de l'assemblée et prit place sur la chaire pontificale; puis il commença un discours étrange, où il exaltait complaisamment les allures lascives et les talents extraordinaires de son mignon en débauches, ajoutant que les astrologues avaient annoncé à cet enfant de grandes richesses et de hautes dignités; et que c'était sans doute pour accomplir l'oracle, que le destin avait permis que lui-même parvînt au trône de saint Pierre; il termina sa harangue en demandant pour son favori le chapeau de cardinal et un évêché.

Une vive opposition se manifesta aussitôt parmi les membres du consistoire; Caraffa représenta en termes énergiques qu'une semblable promotion déshonorerait la pourpre, que ce serait une honte pour les cardinaux d'admettre dans leurs rangs un misérable gardeur de singes, auquel sa Sainteté ne reconnaissait elle-même d'autre mérite que celui d'être expert en vilenies et en impuretés; que le pape pouvait à son gré le combler de richesses, lui donner des palais, des domaines, des abbayes, des villes, des provinces; mais qu'on devait s'abstenir de profaner la dignité de prince de l'Église,

attendu que dans l'état de troubles où se trouvait la chrétienté, les protestants ne manqueraient pas de se prévaloir d'un tel scandale pour combattre la papauté; enfin, ajouta-t-il en se tournant vers Jules III, « j'en appelle au pontife lui-» même, qu'il soit juge dans sa propre cause; son mignon » par ses vices et par son ignorance n'est-il pas indigne du » cardinalat? »

A cette apostrophe, le saint-père ne put contenir sa rage, et s'écria : « Par la vulve de la Vierge! je le jure, mon » mignon sera cardinal! Qu'avez-vous à lui reprocher pour » refuser son admission dans votre collége? ses vices! mais » n'êtes-vous pas tous rongés de maladies honteuses et plon-» gés dans toutes sortes d'abominations? Que celui d'entre » vous qui ne s'est pas prostitué charnellement au moins une » fois dans sa vie lui jette la première pierre! — Ah! vous » gardez le silence; vous convenez donc que tous ensemble » nous sommes la honte de l'humanité? A commencer par » moi; quelles grandes vertus, quel prodigieux savoir avez-» vous rencontrés en moi pour me faire pape? Ne suis-je pas » un prêtre exécrable? ne suis-je pas mille fois plus infâme » que mon mignon le gardeur de singes, que j'ai corrompu? » Eh bien donc! puisqu'il vaut mieux que moi, souverain » Père des fidèles par vos soins; comment osez-vous refuser » d'en faire un cardinal et un évêque? »

Ces raisons parurent si concluantes au sacré collége que toute opposition cessa; la promotion du Ganymède passa à l'unanimité; et le jour même, sa Sainteté lui envoya à Bologne le chapeau, avec un brevet de douze mille écus de revenus sur le trésor apostolique. Innocent se mit immédia-





tement en route pour Rome, où son arrivée donna lieu à des réjouissances publiques qui durèrent plusieurs jours. Dès ce moment le jeune cardinal ne quitta plus le Vatican; tantôt passant ses journées dans les appartements secrets de sa Sainteté, étendu sur de moelleux coussins, et contemplant les gentillesses d'un singe favori, pendant que des courtisanes brûlaient de suaves parfums et lui versaient des liqueurs enivrantes; tantôt remplissant les fonctions de chef de l'Église, qui lui avaient été abandonnées avec le titre de premier ministre et de dispensateur des grâces, des bénéfices et des prébendes.

Dans les premiers mois de son pontificat, Jules III se tint absolument éloigné des affaires, et ne songea qu'à ses plaisirs. La table était, au rapport de Jean Crespin, une de ses plus chères occupations, et le choix de ses mets une affaire très-importante. « La chair de porc et de paon étaient celles que » sa Sainteté préférait, dit l'historien, à cause de leur vertu » aphrodisiaque; mais comme elle en faisait abus, les méde- » cins défendirent au maître d'hôtel d'en servir sur la table. » Or, il arriva qu'un vendredi, Jules III ne trouvant pas ses » plats favoris, fit appeler l'évêque de Rimini, son major- » dome, et lui commanda de lui faire porter sur l'heure un » paon rôti, accompagnant cet ordre de menaces terribles et » jurant par la vulve de la Vierge et par la verge de Christ, » ses blasphèmes habituels, qu'il le ferait pendre s'il n'obéis- » sait à l'instant même. »

Le cardinal Innocent, qui assistait à cette scène, voulut l'apaiser, et lui représenta que si peu de chose ne méritait pas un si grand courroux. « Oui dà! beau mignon, repartit

» le pape, puisque Dieu s'est mis en colère pour une pomme, » moi, qui suis son vicaire, ne puis-je donc jurer à mon aise » pour un paon, qui vaut davantage? »

Charles-Quint vit bien à la tournure des affaires qu'il n'aurait rien à redouter de la politique de Rome sous le règne d'un pape adonné à l'ivrognerie et à la débauche. Aussi changea-t-il la marche qu'il avait suivie jusque-là pour asservir l'Allemagne; et au lieu de favoriser le protestantisme, comme il avait fait précédemment, il révoqua l'Intérim, et publia un nouvel édit qui portait des peines rigoureuses contre ceux de ses sujets qui professeraient une religion autre que le catholicisme romain; ensuite il établit dans les villes importantes des tribunaux semblables à ceux de l'inquisition, et qui avaient pour mission de poursuivre à outrance les sectateurs de Luther. Puis, il sollicita le pape par ses lettres et par son ambassadeur Mendoza, pour qu'il voulût bien rétablir le concile à Trente, ou tout au moins pour qu'il lui convînt de faire à ce sujet une réponse catégorique qui fixât toutes les incertitudes.

Cette demande de l'empereur étant faite avec toutes les apparences de la bonne foi, Jules III se vit contraint d'y répondre favorablement, et de permettre la reprise des séances dans la ville de Trente. D'ailleurs, la cour de Rome commençait à ne plus avoir une aussi grande frayeur des Pères du concile et même de l'empereur, qui avait en effet beaucoup perdu de son influence; d'une part, les ecclésiastiques des deux communions étaient fatigués de la tyrannie de Charles-Quint et paraissaient à la veille de se révolter; d'autre part, son fils, son frère, ainsi que son neveu, qui tous aspiraient à

l'empire, menaçaient de lui donner une telle besogne, que de longtemps il n'était pas probable qu'il eût le loisir de s'immiscer dans les affaires de ses voisins.

En outre de toutes ces raisons, il entrait dans les habitudes du pape de s'abandonner au cours des événements et de chercher à sortir d'un embarras sans s'inquiéter de l'avenir. Il se détermina donc à publier une bulle de convocation du concile dans la ville de Trente, accordant une absolution entière à tous les hérétiques qui se convertiraient, à l'exception toutefois de ceux d'Espagne et de Portugal, sa Sainteté n'ayant pas voulu, par déférence pour Charles-Quint, empiéter sur les droits et attributions des tribunaux inquisiteurs. Pierre de Tolède fut député à la cour de Madrid pour porter la bulle du saint-père, et l'abbé Rosette fut envoyé au roi de France pour le même sujet. Ce dernier légat était en outre chargé de remercier Henri II de l'appui qu'il lui avait prêté lors de son élection, et de lui donner des explications sur la politique qu'il était obligé d'adopter, au mépris de ses engagements avec la France.

Le décret de sa Sainteté fut mal reçu en Allemagne; les luthériens renouvelèrent leurs anciennes prétentions de ne vouloir se soumettre qu'à une assemblée libre, que le pape ne présiderait ni en personne ni par ses légats, et sous la condition qu'il serait soumis au jugement des Pères, comme eux-mêmes offraient de s'y soumettre. En France il n'eu pas un meilleur succès; les parlements se prononcèrent contre la bulle de convocation, et le roi, à leur instigation, rappela ceux de ses cardinaux et de ses prélats qui se trouvaient hors du royaume, afin de former un concile national qui

aurait mission de choisir un patriarche pour présider aux affaires ecclésiastiques de ses états. Provisoirement il envoya à Rome le célèbre Jacques Amyot, abbé de Bellozane, avec ordre de protester hautement, en présence des ambassadeurs de toutes les cours d'Europe, contre tout ce qui serait décidé dans le concile de Trente. Cette détermination vigoureuse avait été prise par Henri II, en dépit des efforts des jésuites, qui commençaient à jouir d'une grande influence auprès de la reine Catherine de Médicis, et qui cherchaient déjà à ouvrir des colléges de leur ordre.

A l'exemple de son prédécesseur, Jules. III montra une grande sollicitude pour les jésuites, et confirma leur institut par une bulle conçue en ces termes : « Considérant les grands » avantages qu'Ignace de Loyola et ses compagnons pro- » curent au saint-siége, par leurs prédications, par leur » grande habileté dans les affaires et par leur dévouement » aux intérêts de notre cour, nous confirmons leur institut, » et déclarons que tous ceux qui voudront entrer dans la » société de Jésus devront faire serment de combattre sous » l'étendard du Christ, et d'obéir sans hésitation aux ordres » du souverain pontife, son vicaire dans ce monde.

» Quoique l'Évangile et la foi enseignent que tous les fi- » dèles doivent une obéissance absolue au chef de l'Église, » cependant, pour rendre le dévouement des nouveaux so- » ciétaires plus parfait, nous avons jugé qu'ils devaient faire » un serment particulier au pape, et s'engager à n'avoir » d'autre volonté que la sienne, à exécuter ses ordres, quels » qu'ils puissent être, enfin à être toujours prêts à se rendre » aux extrémités du monde pour terrasser ses ennemis. »

La société témoigna sa reconnaissance au souverain pontife de la protection qu'il lui accordait, en cherchant à faire triompher le catholicisme dans toutes les contrées où elle s'était établie, et en dénonçant à la cour de Rome tous ceux qui lui paraissaient suspects d'hérésie. C'est ainsi que sa Sainteté eut connaissance qu'un grand nombre de théologiens, de curés, de vicaires et de moines mendiants de différentes provinces de l'Italie se montraient favorables aux idées de réforme.

Aussitôt Jules III expédia aux évêques de ces contrées l'ordre d'interdire l'administration des sacrements et la prédication de la parole de Dieu, à tous ceux qui ne professeraient pas sur la religion des principes orthodoxes en rapport avec ceux de la cour de Rome. Il adressa en même temps un bref à Francesco Donato, doge de Venise, et au sénat, pour leur commander de prêter assistance aux évêques et aux inquisiteurs chargés d'anéantir les partisans des idées nouvelles. En conséquence de cet ordre, le conseil des dix, entièrement composé de fanatiques, résolut de surveiller les inquisiteurs, et leur adjoignit même des juges laïques pour examiner les accusations et pour prononcer les condamnations. Comme l'intervention de l'autorité séculière, au lieu d'activer les poursuites contre les hérétiques, apportait souvent des entraves dans l'exécution des sentences prononcées contre eux, les jésuites sollicitèrent de la cour de Rome une bulle portant défense aux laïques de gêner la liberté ecclésiastique, de troubler la juridiction spirituelle, et de s'immiscer dans la connaissance des procès concernant les hérésies. Cette démarche maladroite irrita les

Vénitiens, et une rupture éclata entre la sérénissime république et le saint-siége.

Jules III, toujours occupé de ses plaisirs, n'intervenait dans les affaires politiques que par des actes irréfléchis; ainsi, à l'égard d'Octave Farnèse, qui sollicitait depuis longtemps auprès de la cour d'Espagne la restitution de Plaisance, sans pouvoir l'obtenir, il eut l'imprudence de refuser de prendre sa défense contre l'ambitieux Charles-Quint. Ce fut en vain que le prince dépossédé fit représenter par son ambassadeur Antonio Venturi, que non-seulement l'empereur, au mépris de ses conventions, conservait Plaisance et l'avait fortifiée pour la mettre à l'abri de toute attaque, mais encore qu'il concentrait des troupes pour s'emparer de Parme; ce fut en vain qu'il fit valoir qu'il y allait de l'honneur de la dignité du saint-père de ne point permettre la spoliation d'un de ses feudataires; Jules refusa obstinément de se ranger du parti d'Octave Farnèse; il répondit à l'envoyé du duc que son trésor était vide, que ses fêtes absorbaient tous ses revenus, qu'il était dans une pénurie complète et par conséquent hors d'état d'entamer la guerre; qu'il l'engageait à prendre la détermination qu'il jugerait la plus convenable à ses intérêts; quant à lui, que ses vœux l'accompagneraient dans cette entreprise, mais qu'il ne pouvait rien faire de plus; que cependant si les circonstances devenaient plus favorables, il n'oublierait pas le petit-fils de Paul III.

Comme cette réponse était loin de satisfaire aux exigences de la position, et qu'il devenait urgent pour le duc de se mettre en défense, le cardinal Farnèse demanda une audience secrète au pape, et supplia sa Sainteté de permettr

qu'Octave se plaçât sous la protection de princes assez puissants pour résister à son beau-père; ce à quoi Jules accéda.

Fort de l'assentiment du pontife, Octave signa immédiatement avec Henri II un traité d'alliance offensive et défensive qui excita la colère de l'empereur. Sa majesté catholique fit même signifier à la cour de Rome qu'on eût à prononcer la nullité de ce traité, si on ne voulait rompre avec elle. Jules, toujours lâche et pusillanime, se hâta de publier un bref qui portait défense au duc de Parme d'introduire des troupes étrangères dans un fief qui relevait de l'Église, sous peine d'être déclaré rebelle et de voir ses biens confisqués. Le prince fit répondre au saint-père qu'il n'était plus en son pouvoir d'obéir, attendu qu'il s'était placé sous la dépendance de la France, avec l'autorisation du saint-siége, et que déjà une garnison étrangère se trouvait dans la place.

Alors le pape éclata en reproches sanglants contre les Farnèse; il les accusa de vouloir sa ruine; de chercher à lui créer des embarras; et pour les punir, il décréta la confiscation des fiefs de cette famille, et chassa de Rome les cardinaux frères ou cousins d'Octave. Il fit expédier en même temps à son légat de France un ordre de quitter la cour de Henri II, s'il refusait de rappeler la garnison française qui s'était établie à Parme, et s'il ne lui livrait pieds et poings liés le duc vassal du saint-siége, qui avait à répondre devant le sacré collége de sa rébellion et de sa félonie. Ces demandes ayant été rejetées, les hostilités commencèrent entre la France et Rome. L'empereur, qui ne voulait pas rompre ouvertement avec Henri II dans un moment où le plus léger conflit pouvait lui faire perdre l'Allemagne, parut rester étranger à cette guerre;

néanmoins le marquis de Marignan, un de ses généraux, sous prétexte de prendre le parti du saint-siége contre les Farnèse, s'empara, au nom de Charles-Quint, de Montechio et de Castel-Nuovo.

Le pape, redoutant de se voir enlever ainsi les places de la Romagne occupées par les Farnèse, et craignant qu'il ne prît fantaisie à l'empereur de les garder, fit proposer à Hiéronyme Orsini, mère des Farnèse, aux cardinaux Alexandre et Ranuce, qui s'étaient retirés à Urbin, ainsi qu'à Horace qui commandait les troupes d'Octave, et à Carpi qui tenait encore la légation de Viterbe, de lui rendre toutes les villes et places fortes qu'ils avaient dans la Campanie, afin de les mettre à l'abri des attaques des impériaux, sous la condition qu'il les rendrait à leurs légitimes propriétaires dès que la guerre serait terminée.

Ces mesures, consenties de part et d'autre, arrêtèrent en effet la marche du marquis de Marignan, qui, n'ayant plus de prétexte pour guerroyer dans les états de l'Église, et n'osant pas combattre ouvertement le pape, se rabattit sur Parme, dont il fit traîner le siége en longueur, pour attendre qu'il surgît un événement favorable.

Sa Sainteté comprit enfin que cette guerre contre la France n'était profitable en réalité qu'à l'empereur, et qu'elle ruinerait les finances de la cour de Rome, si elle se prolongeait plus longtemps; en conséquence elle assembla les cardinaux en consistoire, et leur fit part de ses intentions relativement à la cessation des hostilités. Ceux-ci en écrivirent immédiatement à Alexandre Farnèse, et au cardinal de Tournon, l'ambassadeur français, qui tous deux accoururent à Rome pour

conférer avec Jules III. Ils représentèrent au pape que rien ne leur était plus agréable que d'entrer en accommodement avec lui, que les intérêts du saint-siége s'en trouveraient également bien, attendu que sa Sainteté rattacherait à son parti les peuples du Parmesan et du Bolonais, qui avaient fait scission à cause de son alliance avec les impériaux. « Considérez, » ajoutaient-ils, les désastres que Clément VII a attirés sur » Rome, et voyez s'ils n'ont pas eu pour cause sa politique » tortueuse et ses alliances avec l'empereur; considérez que » cette même persistance à soutenir Charles-Quint contre » Henri VIII a entraîné pour le saint-siége la perte irréparable » de l'Angleterre. Quel serait donc votre désespoir si un motif » semblable allait enlever la France à votre juridiction? » Déjà le roi Henri II a défendu à ses sujets de porter de » l'argent à Rome; déjà il a publié une ordonnance pour la » convocation d'un concile national qui doit nommer un pa- » triarche français; déjà les doctrines de Calvin, malgré » l'adresse des jésuites, menacent d'envahir le royaume et de » remplacer le catholicisme. Ainsi, très-saint Père, hâtez- » vous, car les moments sont précieux..... »

Jules, suivant son habitude, chercha à conjurer le danger qui lui paraissait le plus imminent; il répondit au cardinal de Tournon qu'il était prêt à accepter la paix avec la France, et qu'il le chargeait de la négocier à telles conditions qu'il jugerait convenables, sauf l'honneur du saint-siége. En outre, il confia la légation de France au cardinal Verallo, qu'il savait être agréable à Henri II, pour obtenir de ce prince l'autorisation de persécuter les protestants et la permission de former quelques colléges de jésuites à Paris.

Les disciples d'Ignace de Loyola ne produisaient pas en effet une grande sensation dans la capitale de la France; et en dépit des efforts de Guillaume Duprat, évêque de Clermont, leur protecteur; en dépit de leur hypocrisie et de leur feinte humilité, ils n'avaient pas encore pu vaincre les répugnances du peuple parisien, et ils végétaient dans l'obscurité, vivant d'extorsions, d'aumônes et de legs pieux, et n'ayant pour abri qu'une maison délabrée.

Quoique n'exerçant en apparence aucune influence sur les esprits, les jésuites en réalité étaient des auxiliaires précieux pour le saint-siége par l'espionnage et par la prépondérance qu'ils avaient su prendre sur les hommes faibles qui leur confiaient, à titre de confesseurs, la direction de leur conscience, et de celle de leurs femmes ou de leurs enfants. Et ce pouvoir occulte qu'ils exerçaient se faisait sentir non-seulement à Paris, mais encore dans toutes les contrées où se trouvaient des jésuites. Aussi sa Sainteté comptant sur leur habileté accoutumée pour faire triompher le parti de la cour de Rome, fit-elle rouvrir les séances du concile de Trente, sous la présidence de Marcel Crescentio, cardinal légat, assisté de deux adjoints, Sébastien Pighini, métropolitain de Siponte, et Louis Lipoman, évêque de Vérone, sans s'inquiéter de l'appel fait aux prélats luthériens d'Allemagne par Charles-Quint, qui, ayant à cœur de se venger du pape, avait exigé que les protestants fussent représentés à l'assemblée.

Les jésuites s'élevèrent contre cette demande de l'empereur; et lorsqu'elle eut été transmise officiellement aux légats du saint-siége, ceux-ci protestèrent avec énergie et soulevèrent une foule de difficultés qui rendaient impossible,

suivant eux, l'admission des ministres confessionistes dans le concile, surtout pour ceux de Maurice de Saxe; ils ne consentirent à recevoir que les luthériens purs. Cette concession ne laissa pas que d'alarmer le pape, qui redoutait les conséquences d'un débat entre les protestants et ses théologiens; et il fit signifier à ses légats qu'ils ne devaient autoriser aucune conférence publique, ni aucun débat sur les matières religieuses, avec les sectateurs de Luther.

Il y eut alors de violentes disputes entre les catholiques et les protestants; et ces derniers, qui se trouvaient protégés par les ambassadeurs espagnols, dont le but était de susciter des embarras à la cour de Rome, pour l'obliger à se séparer de la France, finirent par l'emporter sur le pape, et obtinrent que les confessionistes seraient admis à présenter les articles de leur croyance au secrétaire du concile en congrégation générale. Les expressions dont ils se servirent dans leur libelle en parlant des papistes et du culte de l'Église romaine, étaient tellement irrévérencieuses, qu'elles causèrent le plus grand scandale parmi les Pères catholiques.

Pendant que les théologiens des différentes communions donnaient au monde le spectacle de leurs ridicules querelles, l'empereur guerroyait toujours avec son gendre; et comme il était à craindre que le duché de Parme ne finît par être enlevé au saint-siége, Jules III se décida à terminer les négociations avec la France. Il arrêta avec l'ambassadeur de Henri II que le duc Octave rendrait ses états au saint-siége, et qu'en échange il lui donnerait la principauté de Camerino et d'autres domaines; il s'engagea en outre à mettre dans Parme une garnison qui serait composée par moitié de Fran-

çais et d'Italiens; et il prit l'engagement solennel de garder cette ville contre l'empereur, et de ne jamais le favoriser dans les différends qu'il pourrait avoir avec la France. Mais le duc Octave ayant remontré à Henri II que cet arrangement ruinait sa maison, le roi donna ordre au cardinal de Tournon de se rendre à Rome pour modifier les termes du traité et pour demander qu'Octave fût maintenu dans Parme, et que le duché fût placé sous la protection de la France. Le cardinal parvint sans peine à faire comprendre à Jules que cette dernière mesure était la seule qui convînt aux intérêts du saint-siége, attendu qu'elle lui permettrait d'avoir toujours en Italie un ennemi puissant à opposer à l'ambition de Charles-Quint.

En conséquence, on arrêta les articles suivants : 1° Pendant deux années le pape conservera la neutralité entre la France et l'empire, et n'assistera ni l'un ni l'autre parti d'hommes, d'argent ou de toute autre manière. 2° La ville de Castro sera remise à Horace Farnèse, sous la condition que les deux cardinaux Alexandre et Ranuce, ses frères, se rendront caution de sa conduite envers le saint-siége. 3° Le pontife rappellera auprès de lui son neveu Jean-Baptiste del Monte et les troupes qui sont encore au service de l'empereur. 4° Sa Sainteté signifiera à Charles-Quint qu'il ait à délibérer immédiatement sur les conditions de cette trêve, et qu'il ait à évacuer le territoire de Parme et de la Mirandole.

Malgré les avantages réels qui résultaient pour le saint-siége de ces arrangements, ils faillirent n'être point ratifiés, par suite de l'obstination du neveu du pape, qui non-seulement refusait de traiter avec la France, mais encore qui

menaçait de se déclarer contre l'Église en faveur de Charles-Quint, si on persistait à vouloir rappeler les troupes qui assiégeaient la Mirandole sous ses ordres. Fort heureusement il fut tué dans une sortie, et sa mort leva le dernier obstacle à la ratification du traité entre la France et Rome. Jules III expédia aussitôt à ses généraux Alexandre Vitelli et à Camille Orsini l'ordre de ramener leurs troupes à Rome. Le siége de la Mirandole fut levé immédiatement; et cette courageuse cité, qui avait supporté pendant deux années toutes les rigueurs d'un siége, put enfin être ravitaillée. Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, prit le commandement de la place, et avec l'aide des troupes françaises il fit replier sur Plaisance un corps de trois mille Allemands qui avaient été envoyés par le marquis de Marignan pour essayer de reprendre les positions abandonnées par les assiégeants. L'empereur témoigna un vif mécontentement de tout ce qui s'était passé, et fit menacer la cour de Rome de sa colère si elle ne s'empressait de rompre avec la France; on ne tint aucun compte de ses remontrances. Déjà sa puissance commençait à décroître; ses fourberies étaient usées, sa politique machiavélique ne faisait plus de dupes et tous, rois et peuples, avaient un égal mépris pour sa personne. D'ailleurs Charles-Quint se trouvait sur les bras une guerre avec les princes allemands, guerre qu'il avait eu l'imprudence d'entamer, et dont les résultats ne pouvaient que lui être funestes.

Aussitôt qu'avaient éclaté les hostilités, les princes Maurice de Saxe et Albert de Brandebourg s'étaient empressés d'en instruire les Pères du concile de Trente, pour qu'ils abandonnassent les discussions oiseuses et vinssent renforcer

leurs rangs ; et en même temps ils avaient publié un manifeste contre l'empereur, qu'ils accusaient avec juste raison d'avoir violé les constitutions de l'Allemagne, et d'avoir attenté à son indépendance. Le roi de France profita habilement des circonstances et se déclara le défenseur des libertés germaniques, quoique au même instant il cherchât à démontrer au pape que les luthériens n'avaient été jusque-là entre les mains de Charles-Quint que des instruments pour abaisser la puissance pontificale.

Une ligue puissante s'organisa spontanément dans toute la Germanie pour la défense de la religion, et une armée de protestants se dirigea vers la ville de Trente. Alors les prélats espagnols, napolitains et siciliens, qui redoutaient d'être faits prisonniers comme sujets de l'empereur s'ils tombaient au pouvoir de ses ennemis, s'enfuirent précipitamment du concile. Les évêques italiens suivirent bientôt leur exemple et s'embarquèrent sur l'Adige pour se rendre à Vérone. Enfin, lorsqu'il ne resta plus que les nonces et quelques jésuites, Jules III publia la suspension du concile. Sa Sainteté pouvait d'autant mieux prendre cette mesure, que Charles-Quint ne se trouvait plus en état de lui causer le moindre préjudice, étant lui-même attaqué de tous les côtés par les Français et par les Allemands. Enfin, après plusieurs mois de luttes acharnées, l'empereur fut vaincu à Inspruck et obligé d'acheter la paix.

Par le traité de Passau, sa majesté rendit la liberté à Jean-Frédéric, électeur de Saxe, ainsi qu'au landgrave de Hesse, beau-père de l'électeur Maurice ; il accorda le libre exercice du culte prescrit par la confession d'Augsbourg et le rappel des

ministres protestants exilés en vertu de l'Intérim. En outre, il consentit, sur les représentations des électeurs, à remettre l'administration de l'Allemagne entre les mains de son frère Ferdinand, qui fut proclamé roi des Romains. Déjà le prince possédait en toute souveraineté le royaume de Hongrie, qu'il avait même augmenté des états de la reine Isabelle et de son jeune fils le roi de Transylvanie, par suite de l'abandon forcé que lui en avaient fait les maîtres légitimes. Cette spoliation avait été accomplie au profit du frère de Charles-Quint par l'évêque Georges de Martinuzzi, qui reçut en récompense le titre de vice-roi et le chapeau de cardinal.

Dans la suite, par un de ces retours de fortune si fréquents à la cour des princes, le prélat devint suspect au nouveau monarque, et sa mort fut résolue. Un certain marquis de Castaldo, confident de Ferdinand, fut chargé de l'exécution du crime. Un jour donc que le cardinal se rendait à une maison de plaisance qu'il possédait à Winitz, Castaldo lui demanda la permission de l'accompagner, ne se faisant aucun scrupule de devenir l'hôte de sa victime. Toutes les mesures avaient été prises afin qu'en cas d'échec une troupe de soldats espagnols vînt prêter main forte au marquis ; le lendemain matin, le secrétaire de Castaldo se fit introduire dans l'appartement de Martinuzzi sous prétexte de lui remettre des dépêches, et pendant que le cardinal se penchait sur la table pour les signer, il le frappa d'un coup de poignard dans la poitrine. Le prélat se sentant blessé, cria au secours et se jeta sur l'assassin pour le terrasser ; mais au bruit de la lutte, Castaldo entra le sabre à la main, et d'un seul coup il lui fendit le crâne. Comme il se tenait encore debout, quatre soldats

déchargèrent à bout portant leur arquebuse, et l'étendirent roide mort. Le cadavre demeura soixante-dix jours sur le plancher de l'appartement, les Espagnols refusant constamment de lui faire rendre les honneurs de la sépulture; enfin le comte Sforce Pallavicini, qui commandait la province, permit aux Hongrois d'enterrer le malheureux Martinuzzi.

Indépendamment de son désir de se débarrasser d'un homme qu'il redoutait, le roi des Romains avait espéré que la mort du cardinal le rendrait maître de trésors considérables; il éprouva une grande déception; car les assassins ne trouvèrent qu'une somme très-faible qu'ils se partagèrent, et Ferdinand n'eut pour sa part qu'une oreille, que le barbare Castaldo lui envoya comme gage de son dévouement.

Dès que la nouvelle de ce meurtre fut parvenue à Rome, sa Sainteté entra dans une grande colère, et cita le monarque à son tribunal pour avoir à se justifier d'un assassinat commis sur un prince de l'Église. En vain ses ambassadeurs et ceux de Charles-Quint intervinrent pour faire révoquer cet arrêt, le pape déclara qu'il voulait faire justice d'un souverain assez téméraire pour s'attaquer à ses cardinaux; et sur le refus de Ferdinand de se rendre à Rome, il fulmina une excommunication majeure contre lui et ses complices, et ordonna que la sentence serait affichée dans tous les états de l'Europe.

Cet acte de rigueur est le seul qu'on puisse citer dans tout le cours de règne de Jules III, et encore doit-on supposer qu'il ne fit qu'obéir à l'impulsion du sacré collége, qui avait à venger la mort d'un de ses membres; car moins d'un mois après la publication de cette bulle, il céda aux menaces des Espagnols, et consentit à rapporter son décret d'excommunication.

ambassadeurs de Charles-Quint surent même tenter si habilement la cupidité du pape par la promesse de sommes considérables, qu'ils le décidèrent à se proposer comme médiateur entre l'Espagne et la France. Prosper de Sainte-Croix, un des grands dignitaires de la cour de Rome, fut envoyé auprès de Henri II pour aviser aux moyens de rétablir la concorde entre les deux souverains. Le roi de France ne voulut entendre à aucun accommodement avec l'empereur, seulement il consentit à renoncer à ses projets d'invasion dans le royaume de Naples, et à faire retirer la flotte de Soliman, son allié, qui croisait sur les côtes, sous la condition que les impériaux quitteraient le territoire de Sienne, dont les habitants étaient en guerre avec l'empereur, et que l'indépendance de cette florissante cité serait reconnue par le prince. Cette concession n'ayant satisfait aucune des parties belligérantes, les hostilités recommencèrent en Italie; mais bientôt l'empereur se vit contraint de quitter la Toscane avec son armée pour voler au secours de Naples, que les Turcs tenaient étroitement bloquée; en partant, il remit au saint-siége ses pleins pouvoirs, et autorisa Jules III à offrir la paix aux Siennois, sous la condition qu'ils reconnaîtraient le cardinal Fabien, neveu du pape, pour leur chef, et qu'ils recevraient une garnison étrangère. Ces propositions furent encore rejetées par les citoyens, qui ne voulaient pas plus de la domination du pape que de celle de l'empereur; et la république de Sienne continua à guerroyer pour recouvrer son indépendance.

Pendant que les peuples de l'Italie s'agitaient pour se soustraire à la tyrannie des évêques de Rome, les théologiens

calvinistes de Genève, ces ennemis implacables du papisme, ces censeurs furibonds des abus et des cruautés des catholiques, devenaient à leur tour persécuteurs, et faisaient dresser sur la grande place de leur ville le bûcher qui devait consumer Michel Servet, condamné comme impie, hérétique et athée!

Cet homme célèbre était originaire de Villanova en Aragon. Dès l'âge de seize ans il était venu en France pour étudier le droit à l'université de Toulouse; après avoir terminé ses études il avait parcouru l'Italie et s'était mis en relation avec les sociniens; ensuite il avait visité la Suisse et l'Allemagne. A Bâle, il avait eu des conférences publiques avec Œcolampade; à Strasbourg, il avait discuté avec Capiton Bucer sur les dogmes de la Trinité et de la consubstantialité; il leur avait démontré que les réformateurs n'accompliraient pas entièrement l'œuvre d'émancipation, parce qu'ils redoutaient de porter la hache et le marteau sur le vieil édifice de la superstition et d'en abattre jusqu'à la dernière pierre. Ses adversaires furent scandalisés de la hardiesse de ses vues; et Bucer, qui passait pour le moins violent d'entre les luthériens, dit un jour, à la suite d'une conférence qu'il avait eue avec le jeune Michel Servet: « Cet impie est plus » fort que nous tous; si nous ne le mettons pas en pièces, et » si nous ne lui arrachons les entrailles, il nous dévorera. »

Peu de temps après, Servet publia sur la Trinité des dialogues dont la singularité souleva contre l'auteur tous les protestants. Effrayé des dangers qu'il courait en Allemagne, Michel Servet se réfugia en France, renonça à la carrière du barreau et étudia la médecine. Il ne fut guère plus heureux

dans cette nouvelle profession, car ayant émis sur la circulation du sang des idées nouvelles qui étaient en opposition avec celles de la faculté, on cria à l'hérésie, on le força à quitter Paris, et à abandonner ses travaux sur une découverte qui plus tard fut déclarée l'une des plus belles conquêtes de l'humanité dans le domaine de la science. Alors il se retira dans le Dauphiné, et entra chez les frères Frellon en qualité de correcteur d'imprimerie. Chargé de surveiller une réimpression de la Bible, le prote y ajouta une préface et des notes que Calvin appela impies et impertinentes. Michel répondit aux attaques du réformateur, et entra en correspondance avec lui sur différentes questions de dogmatique; bientôt leurs disputes s'envenimèrent au point que leurs lettres ne contenaient plus que de grossières invectives; dès lors ils furent ennemis irréconciliables. Servet, voulant humilier son rival, lui adressa un manuscrit où il relevait un grand nombre d'erreurs qu'il avait commises dans l'Institution chrétienne, le meilleur de ses ouvrages; ce qui rendit Calvin si furieux, qu'il écrivit à Favel et à Viret, deux de ses disciples, que si jamais cet hérétique lui tombait entre les mains, il emploierait tout son crédit pour lui faire perdre la vie.

Michel fit ensuite paraître son fameux traité « De Christianismi restitutione, » dont on n'a plus aujourd'hui que deux exemplaires. Malgré le soin que l'auteur avait pris de se couvrir du voile de l'anonyme, Calvin le devina à l'ironie avec laquelle il parlait de sa personne et de ses écrits. A partir de ce moment la perte de Michel Servet fut résolue par le réformateur; et pour arriver à son but, il n'hésita pas à jouer le rôle de délateur; il fit parvenir à l'archevêque de Lyon

quelques feuillets du traité de Servet. Le cardinal de Tournon, qui occupait le siége de cette ville, dirigea aussitôt des poursuites pour découvrir l'atelier d'où était sorti le livre; mais ses recherches ayant été infructueuses, l'auteur allait échapper au danger qui le menaçait, lorsque Calvin envoya de Genève les originaux de quelques lettres qui lui avaient été adressées par Michel et qui avaient été imprimées dans le traité. Servet fut aussitôt arrêté, et renfermé dans les prisons de Vienne en attendant le jour de son jugement. Ses amis trouvèrent heureusement le moyen de le faire évader et le cachèrent dans les environs de la ville. Comme il était à craindre qu'on ne finît par découvrir sa retraite, Michel Servet se décida à quitter la France, et se rendit à Genève, pour gagner ensuite l'Italie.

Calvin ne lui en laissa pas le temps; dès qu'il eut appris que son ennemi était venu se réfugier dans une ville où il était tout-puissant, il le fit arrêter; et comme il ne voulait pas se trouver soumis aux lois du pays, qui ordonnaient que dans des causes semblables l'accusé et l'accusateur partageassent le même cachot, il céda le principal rôle à un de ses domestiques nommé Lafontaine, et se réserva de discuter sur les questions théologiques.

Servet ne parut pas s'inquiéter des menées de son adversaire; et lorsqu'on vint lui annoncer que le vice-bailli de Vienne avait demandé son extradition, il se jeta aux pieds de ses juges, les suppliant de le retenir à Genève. Ces infâmes magistrats parurent accéder à sa demande, et en même temps ils chargèrent Calvin d'extraire des ouvrages de l'accusé les propositions qu'il trouverait condamnables. On remit ensuite

à Servet le mémoire rédigé par le réformateur, pour qu'il eût à y répondre.

Au lieu de faire ce qui lui était ordonné, le courageux Michel se contenta d'écrire des notes marginales, dont quelques-unes étaient des épithètes injurieuses; et il déclara qu'il ne consentirait à discuter avec Calvin que devant le conseil des deux cents. Les juges ne tenant aucun compte de cette réclamation, achevèrent l'instruction du procès, et en envoyèrent des copies à Zurich, à Berne, à Bâle et à Schaffhouse, pour avoir l'avis des ministres protestants de ces différentes villes, tous disciples de Calvin. Michel Servet fut déclaré coupable par chacun d'eux; toutefois personne ne se prononça pour appliquer à l'accusé la peine de mort. Et cependant; honte sur Calvin! le 26 octobre 1553, le tribunal, cédant à ses pressantes sollicitations, s'assembla pour la dernière fois, et condamna l'accusé à être brûlé vif.

Lorsque cette sentence lui fut annoncée, Servet demanda à voir le réformateur, et il eut avec lui un entretien de deux heures. On dit qu'il chercha à réveiller quelque sentiment d'équité dans le cœur de son implacable ennemi; qu'il lui représenta que sa mort serait une tache ineffaçable dont il ne pourrait jamais se laver; on dit qu'il chercha à lui faire comprendre que l'intérêt même de sa doctrine exigeait qu'il se rattachât tous les hommes qui luttaient contre le papisme. Rien ne put changer la détermination de Calvin : le lendemain, Michel Servet, l'antitrinitaire, fut exécuté dans un endroit appelé Champey, à peu de distance de la porte méridionale de Genève!

Plus tard le réformateur entreprit de justifier son crime

juridique, en publiant un ouvrage où il établit qu'on a le droit de faire périr les hérétiques : ce livre parut précisément dans le moment où les protestants ne cessaient d'élever de justes plaintes contre les traitements barbares auxquels ils étaient exposés dans les pays catholiques. La cour de Rome s'empara des arguments de son redoutable adversaire pour justifier ses sanglantes proscriptions ; et sous ce point de vue, le supplice de Servet fut pour elle un incident heureux.

En Angleterre, un autre événement bien plus important venait de s'accomplir : le jeune Édouard VI, fils de Henri VIII, était mort, et la princesse Marie, sa sœur, fille de Catherine d'Aragon, lui avait succédé. Cette reine, catholique fougueuse, ne fut pas plus tôt sur le trône, qu'elle rappela les jésuites dans la Grande-Bretagne, abolit le luthéranisme, qui avait été déclaré la religion de l'état par son frère Édouard VI, et commença des persécutions contre les protestants. Ensuite elle députa auprès de sa Sainteté, Jean-François Commandon, jeune poëte italien qui était fort avant dans ses bonnes grâces, pour remettre à Jules III une lettre confidentielle, et pour le prévenir, qu'avec l'aide de Dieu, elle espérait replacer bientôt l'Angleterre sous l'obédience de la cour de Rome. Elle lui faisait part en outre de son projet de réunir les couronnes d'Espagne et d'Angleterre, en épousant le fils de Charles-Quint.

Le pape, comprenant que ce mariage allait placer la Grande-Bretagne sous la dépendance de la maison d'Autriche, en conçut de vives inquiétudes, et prit immédiatement des mesures pour en empêcher la conclusion. Il fit partir pour l'Angleterre, avec le titre de légat, le cardinal

Polus, Espagnol de nation, ennemi personnel de l'empereur. Ce prélat se mit en route avec d'autant plus d'espérance de réussir dans son importante mission, qu'il avait été autrefois le confesseur de Marie, et qu'il savait que la reine lui avait conservé toute sa confiance. Mais Charles-Quint, qui prévoyait les entraves que la cour de Rome cherchait à apporter dans ses projets, se tenait sur ses gardes; il ne se fit donc pas faute d'arrêter le cardinal Polus à son passage en Allemagne, et de le retenir prisonnier contre le droit des gens, sans s'inquiéter du sauf-conduit qu'il avait obtenu de son ambassadeur. La seule grâce qu'il accorda au prélat, par égard pour son caractère diplomatique, ce fut de le faire conduire à sa cour, où on le garda à vue jusqu'à ce que le mariage de Philippe et de Marie eut été célébré. Alors sa majesté lui rendit la liberté, le combla d'honneurs, et lui permit de continuer sa route pour l'Angleterre.

Polus fut accueilli à Londres avec une grande distinction. Le chancelier du royaume vint le recevoir à son débarquement avec une suite brillante de seigneurs, et le conduisit jusqu'au palais où l'attendaient le roi et la reine, debout sur le seuil de la porte pour lui faire plus d'honneur. Quelques jours après son arrivée, le cardinal légat fut introduit au parlement par le grand maître de la maison de la reine, par quatre chevaliers de l'ordre de la Jarretière, et par un nombre égal d'évêques. Les deux chambres réunies prirent entre ses mains l'engagement de révoquer toutes les lois faites contre l'autorité du saint-siége; et à son tour il prononça l'absolution du schisme, que toute l'assemblée reçut à genoux, Philippe et Marie donnant l'exemple. Ensuite on envoya une pompeuse

ambassade à la cour de Rome, pour annoncer au pontife la réconciliation de l'Angleterre avec l'Église, et pour lui demander son approbation à la renonciation que Charles-Quint avait faite de la royauté de Sicile en faveur de son fils Philippe d'Epagne.

Jules III ratifia la cession; néanmoins il n'accorda l'investiture du royaume qu'à la condition que le nouveau roi produirait dans l'année son privilége en faveur de son droit; qu'il ferait le serment d'hommage à l'Église, et qu'il reconnaîtrait en termes exprès que les états de Naples, et tout le pays situé en deçà du phare, jusqu'aux frontières de l'état ecclésiastique, à l'exception de la ville de Bénévent et de son territoire, lui étaient octroyés ainsi qu'à ses héritiers et successeurs, par la seule faveur et par la libéralité du siége apostolique, sans toutefois porter préjudice aux droits de la princesse Jeanne, reine d'Espagne et des Deux-Siciles.

Les jésuites, qui avaient si heureusement travaillé à la conversion de l'Angleterre, furent récompensés par des dignités aussi ridicules qu'illusoires; Jean Maynez, Portugais, fut nommé patriarche du Congo; le Père Oviédo reçut le titre d'évêque de Nicée, et le Père Garnero celui d'Hérapolis. Quelque temps auparavant sa Sainteté avait déjà récompensé de la même manière ceux qui avaient rempli des missions en Asie et en Afrique, entre autres saint François Xavier, qui avait été créé patriarche des Indes.

Si les jésuites faisaient de grands progrès en Amérique, dans les Indes et au Congo, il n'en était pas de même en Europe; car, à l'exception de l'Angleterre, aucune nation ne voulait les accueillir. Ainsi, en France, ils étaient repoussés

par le peuple, par le clergé, par le parlement et même par la Sorbonne, ce corps qui se montra plus tard si docile et si complaisant pour la société de Jésus, quand ses membres furent en possession du titre de confesseurs des rois. Depuis plusieurs années les jésuites avaient hérité des biens de Guillaume Duprat, leur protecteur, et ils réclamaient inutilement des lettres patentes de Henri II pour entrer en jouissance de ce legs. Enfin, le roi cédant aux sollicitations du cardinal de Lorraine, consentit à leur délivrer l'autorisation de prendre possession de l'héritage, sous la condition qu'ils emploieraient les fonds, d'après la volonté du légataire, à la fondation d'un collége. Mais lorsque ces lettres patentes furent présentées au parlement pour être entérinées, les membres de cette assemblée protestèrent contre l'établissement d'un nouvel ordre religieux, prétextant que le nombre des couvents était déjà trop considérable en France. Cette opposition fut vivement appuyée par les curés, dont les jésuites usurpaient les droits, et par les évêques, qui étaient jaloux de les voir affranchis de leur juridiction.

Les jésuites ne se regardèrent point comme battus; ils sollicitèrent de nouvelles lettres du roi, et présentèrent une seconde requête au parlement, qu'ils eurent soin de faire appuyer par Catherine de Médicis et par Diane de Poitiers, dont ils dirigeaient les consciences. Cette fois encore ils furent déboutés de leur demande, et renvoyés pardevant la Sorbonne. Cette assemblée étant saisie de l'affaire, la discuta longuement, et enfin, le 1er décembre 1554, elle rendit le décret suivant: « Nous déclarons impie et sacrilége cette nouvelle société » qui s'intitule orgueilleusement compagnie de Jésus, parce

» qu'elle reçoit indifféremment et silencieusement dans son » sein toutes sortes de personnes, quelque infâmes qu'elles » soient; parce qu'elle possède des priviléges dangereux re- » lativement à l'administration de la pénitence et à la liberté » d'enseignement; parce qu'enfin elle veut s'attribuer le droit » d'élever des maisons d'éducation au préjudice des évêques; » parce qu'elle se met en dehors de l'ordre hiérarchique du » clergé régulier et séculier, et même en dehors de la juri- » diction des princes temporels et des universités. Nous dé- » clarons, en outre, que cette société ne peut engendrer que » troubles et schismes dans les états où elle parviendra à » s'introduire; qu'elle anéantira la liberté de la pensée pour » assujettir les consciences au pape; enfin, qu'elle sera aussi » redoutable pour les rois que pour les peuples. »

A l'appui de cette décision de la Sorbonne, l'évêque de Paris, Eustache de Bellay, joignit une requête tendant à obtenir l'exclusion des jésuites de son diocèse. Il résulta de cet ensemble de plaintes et de récriminations que les disciples de Loyola furent mis en interdit et chassés de la capitale, malgré les lettres patentes du roi. Alors ils se retirèrent dans le quartier Saint-Germain, sous la protection du prieur de l'Abbaye, qui se prétendait indépendant de la juridiction de l'évêque par privilége particulier. Au reste, ce n'était pas seulement en France que les ésuites étaient devenus en exécration; en Espagne même, ils n'avaient pas encore pu s'établir solidement, et ils étaient tolérés plutôt que protégés de la cour de Madrid; Charles-Quint ne les admettait jamais dans ses conseils particuliers, et se contentait de les employer dans ses états d'Amérique. En Angleterre, malgré l'appui

qu'ils avaient trouvé auprès de la reine, ils n'avaient pu se faire accepter ni du peuple, ni des seigneurs ni du clergé. Voici en quels termes Georges de Brousvel, archevêque de Dublin, parlait de la société des jésuites dans un sermon : « Il s'est élevé depuis peu une nouvelle congrégation qui se » nomme Compagnie de Jésus, et qui se proclame milice du » pape. Ces séides de la tyrannie pontificale vivent comme » les scribes et les pharisiens, et s'efforcent de remplacer la » vérité par le mensonge et la lumière par les ténèbres. » Sans aucun doute ils parviendront à leurs fins, mes frères, » à cause de leur astuce, qui leur fait revêtir une multitude » de formes pour combattre; avec les païens ils adorent les » idoles, avec les athées ils renient Dieu, avec les israélites » ils professent le judaïsme, avec les protestants ils se dé- » clarent réformateurs; et tout cela pour connaître les pro- » jets, les pensées, les inclinations de leurs ennemis, tout cela » pour entraîner les hommes dans une voie de perdition et » pour leur faire dire : « Il n'y a pas d'autre Dieu que le » pape. » Ils se répandent par toute la terre, et se font ad- » mettre dans le conseil des princes pour dominer plus » sûrement les nations, pour subjuguer l'humanité, pour la » courber sous le joug des évêques de Rome. Mais espérons » qu'un jour Dieu se lassera de tant de scandales, et per- » mettra que ces abominables jésuites soient poursuivis par » ceux qui leur auront prêté assistance, par les papes eux- » mêmes, pour lesquels ils auront bu toute honte; espérons » que ces séides de Satan deviendront plus misérables que les » juifs, et que leur nom sera un jour conspué et honni; es- » pérons qu'ils seront regardés comme les êtres les plus dé-

» gradés et les plus abjects de l'espèce humaine. » Cette prédiction assez remarquable, qui s'est accomplie dans toutes ses parties, date du milieu du seizième siècle, quelques années après la fondation de l'institut des enfants de Loyola.

Cependant l'opinion des prélats anglais n'influa nullement sur leur reine, et la dévote Marie résolut de contraindre ses sujets de la Grande-Bretagne à faire les restitutions de dîmes réclamées par Jules III.

Les Allemands ne se montrèrent pas aussi dociles; non-seulement ils refusèrent de donner satisfaction au saint-père, mais encore ils déclarèrent qu'ils voulaient se réunir dans une diète générale à Augsbourg, pour décréter la liberté de conscience qui leur avait été garantie par l'empereur lors du traité de Passau, sans avoir à en référer ni à un synode œcuménique, ni à aucun concile national. En effet, la diète s'étant tenue à Augsbourg, les Allemands publièrent un décret qui déclarait une égalité parfaite entre les deux communions catholique et luthérienne, garantissait aux laïques protestants la propriété légale des biens enlevés au clergé catholique, et permettait à ceux qui étaient demeurés jusque-là fidèles à l'Église romaine, même aux prêtres, d'embrasser le luthéranisme et de se marier. Depuis ce moment la religion protestante fut regardée comme la religion de l'empire.

Lorsque cette nouvelle parvint à Rome, elle causa une profonde sensation; le pontife en éprouva même un accès de colère qui détermina une fièvre chaude; et comme il était déjà très-malade des suites de ses excès de table, il ne put supporter ce nouveau choc, et s'éteignit le 23 mars 1555.

MARCEL II,

CHARLES-QUINT, empereur d'Allemagne. — 230e PAPE. — HENRI II, roi de France.

Élection du cardinal de Sainte-Croix. — Son histoire avant son pontificat. — Commencements de son règne. — Son zèle pour la réforme. — Il veut instituer un ordre militaire. — Ses projets concernant le redressement des abus qui existaient dans le gouvernement de l'Église. — Sa mort et son éloge.

Aussitôt que les funérailles de Jules III furent terminées, les trente-sept cardinaux qui se trouvaient à Rome entrèrent en conclave et proclamèrent le cardinal de Sainte-Croix chef suprême de l'Église, sous le nom de Marcel II. Il était originaire de Fano ou Montefano, petit bourg situé sur une haute montagne entre Osmo et Macerata; son père, nommé Richard Cervin, de Monte Pulciano, exerçait les fonctions de trésorier apostolique ou de receveur du saint-siége dans la marche d'Ancône.

Marcel avait fait ses études dans la ville de Sienne; parvenu à l'âge d'homme, il s'était rendu à Rome, où Clément VII lui avait confié la gestion d'emplois subalternes; à l'avénement de Paul III il avait été nommé premier secrétaire de la chambre apostolique; plus tard, le cardinal Farnèse se l'était attaché en qualité de secrétaire de légation, lors de son ambassade à la cour de Henri II; et après son départ de France, il l'avait laissé seul chargé de continuer les négociations entre

le saint-siége et le roi. Comme il avait réussi au gré du souverain pontife, à son retour Paul III lui donna le chapeau de cardinal avec les évêchés de Nicastro, de Reggio et d'Eugubio.

Quelques jours après son exaltation, Marcel reçut la couronne pontificale des mains du cardinal de Bellay, qui se trouvait alors à Rome; mais au lieu de dépenser, suivant l'habitude de ses prédécesseurs, des sommes énormes en feux d'artifice, en illuminations, en festins et en concerts, il fit distribuer aux pauvres tout l'argent qu'il trouva dans le trésor pontifical. Ensuite il s'occupa d'apporter des réformes utiles dans l'administration du gouvernement de l'Église; et comme il était convaincu que le seul moyen de rendre quelque considération à la papauté était de changer le système suivi par ses prédécesseurs, il annonça qu'il exigeraitdes officiers et des grands dignitaires de la cour de Rome qu'ils pratiquassent les vertus enseignées par le Christ. Le pontife prévint également le sacré collége de son intention de former un ordre de chevaliers de toutes conditions choisis dans les classes les plus élevées de la société comme dans les plus infimes, pour le seconder dans ses travaux, et de sa résolution bien arrêtée de n'admettre que ceux qui auraient mérité cet insigne honneur par des talents réels ou par leurs vertus. Sa Sainteté comptait se servir de ces chevaliers pour les nonciatures, pour les légations, pour les négociations avec les souverains, et pour toutes les affaires importantes du saint-siége, dans le cas où ses cardinaux se montreraient hostiles à ses généreux projets. Puis Marcel licencia les gardes du Vatican, disant que le vicaire du Christ n'avait pas besoin d'être entouré de soldats;

qu'il était honteux pour un souverain et surtout pour un pape de se faire garder par des misérables dont la profession était d'égorger leurs semblables; qu'il valait mieux qu'un pontife vertueux fût tué par des scélérats, que de donner une preuve d'orgueil et de lâcheté, et de vouloir s'imposer aux peuples par la terreur.

Il chassa de sa cour tous les courtisans, qu'il appelait des valets; il supprima les pensions qui leur étaient allouées; enfin tout, jusqu'à sa table, subit des réformes importantes; le nombre des mets qu'on devait lui servir fut limité, ainsi que la durée des repas. La vaisselle d'or et d'argent fut supprimée et vendue pour acquitter les dettes du saint-siége. Marcel avait un tel dégoût pour la flatterie, qu'un jour il signifia aux auditeurs de rote qui venaient lui rendre hommage pendant qu'il était à table, qu'il voulait qu'ils s'occupassent du soin de leurs Églises, et qu'ils ne perdissent pas leur temps à faire des courbettes inutiles; comme l'un d'entre eux faisait entendre quelques murmures en se retirant, le pontife s'écria : « Eh quoi! le saint-siége est-il donc tellement hérissé d'épines » et semé de ronces qu'on ne puisse suivre la droite voie sans » se meurtrir à chaque pas? Serait-il donc vrai qu'on ne peut » concilier le soin de son salut avec une dignité aussi fu- » neste que celle de chef de l'Église? »

Un pape vertueux ne pouvait vivre longtemps, aussi Marcel mourut-il, après vingt et un jours de règne, le 30 avril 1555, d'une attaque d'apoplexie, selon quelques auteurs ecclésiastiques, ou des suites d'un breuvage empoisonné, si l'on en croit le témoignage des historiens contemporains.

Ainsi, la mort du vénérable Marcel vint donner une nou-

velle force à ce fait que nous avons déjà rappelé dans le cours de l'histoire des pontifes de Rome; c'est que parmi le petit nombre de saints prélats qui ont occupé la chaire de l'Apôtre, aucun n'a pu conserver la tiare assez longtemps pour mettre à exécution des projets de réforme dans le clergé ou dans les ordres ecclésiastiques, et que tous, sans exception, ont péri de mort violente.

Devons-nous donc en conclure, que pour être pape il faille posséder tous les vices et avoir commis tous les crimes? Devons-nous donc supposer que les cardinaux et les princes de l'Église ne regardent comme dignes de leur adoration que les papes qui sacrifient à leurs bâtards les duchés et les royaumes; ou ceux qui ne composent leur cour que de mignons et de courtisanes; ou ceux qui s'abandonnent aux plus honteuses débauches; ou ceux enfin qui, semblables à des hyènes, se délectent de la vue des cadavres et se baignent dans le sang? Hélas! il n'est que trop vrai; aux yeux des adorateurs de la pourpre romaine et des séides de la théocratie, les plus grands papes sont ceux qui pendant leur vie ont englouti chaque année des millions pour leurs plaisirs de table ou pour leurs débauches; ou bien encore ceux qui ont fait brûler sur les bûchers de l'inquisition des populations entières, et qui ont inventé de nouveaux supplices pour ajouter aux souffrances déjà si effroyables de leurs victimes!

PAUL IV,

FERDINAND I[er], emperenr d'Allemagne.

231[e] PAPE.

HENRI II, roi de France.

Élection de Paul IV. — Son histoire avant son pontificat. — Il augmente le pouvoir des inquisiteurs. — Mort et épitaphe d'Ignace de Loyola. — Sa Sainteté demande à la reine Marie la restitution des biens enlevés à l'Église. — Ligue entre le pape et la France. — Orgueil et insolence du pontife. — Son hypocrisie et sa dissimulation. — Il s'oppose à l'abdication de Charles-Quint. — Légation du cardinal Caraffa, neveu du pape, auprès de la cour de France. — Persécutions contre les Colonna. — Paul IV rallume la guerre en Italie. — Disgrâce du cardinal Polus. — Violentes accusations contre les réformés de France. — Procédure du pape contre ses neveux. — Insolence de Paul IV envers la reine Élisabeth d'Angleterre. — Querelle entre l'empereur et le pape. — — Sa Sainteté fait brûler les livres protestants. — Mort du souverain pontife.

Dès qu'on eut connaissance en Angleterre de la mort du saint pape Marcel, des ambassadeurs partirent immédiatement de Londres pour faire élire souverain pontife le cardinal Polus, qui était sans contredit l'ecclésiastique le plus capable d'occuper le saint-siége ; mais quelque diligence qu'ils firent, ils ne purent arriver à temps, et quand ils entrèrent à Rome, le cardinal Chieti avait déjà réuni la majorité des suffrages

dans le conclave, et venait d'être proclamé pape sous le nom de Paul IV.

Le nouveau pontife, Jean-Pierre Caraffa, était né à Naples d'une famille originaire de Hongrie. Dès sa plus tendre jeunesse on l'avait fait entrer dans un couvent de dominicains, où il avait puisé le caractère cruel et inexorable qui était le signe distinctif de cet ordre de religieux. Quand il eut terminé ses études, il se rendit à Rome, auprès du cardinal Olivier Caraffa, son cousin, qui l'initia aux intrigues de la cour apostolique et le recommanda à Jules II. Ce pape lui accorda l'évêché de Chieti, et le chargea d'aller complimenter Ferdinand le Catholique, dans la ville de Naples, lors de son arrivée dans le royaume. Léon X lui donna ensuite la nonciature de l'Angleterre, avec la charge de collecteur des deniers de saint Pierre; pendant trois années il pilla le royaume de la Grande-Bretagne; après quoi, il fut envoyé en Espagne, auprès de Ferdinand, dont il obtint les bonnes grâces à cause des moyens ingénieux qu'il lui enseignait pour arriver à grossir le nombre des victimes de l'inquisition, et par conséquent à accroître ses revenus. Adrien VI le rappela à Rome et lui confia des charges importantes. Sous le pontificat de Clément VII, il créa l'ordre des théatins pour combattre les hérétiques; mais cet institut de religieux s'éclipsa devant celui des jésuites; et lui-même abandonna les théatins pour devenir le protecteur de la compagnie de Jésus. Enfin Paul III lui donna le chapeau de cardinal en témoignage de sa reconnaissance, et comme récompense du concours qu'il lui avait prêté pour l'établissement des tribunaux de l'inquisition dans l'Italie. En dernier lieu, il devint grand inquisiteur de Rome, et présida

l'odieux tribunal qu'il appelait le nerf de la puissance du saint-siége.

Aussitôt qu'il fut couronné, Paul IV s'occupa de donner une énergie nouvelle aux persécutions religieuses ; il agrandit les prisons, doubla le nombre des juges, et prit ses mesures pour ne pas laisser reposer les bourreaux. D'abord il publia une bulle d'excommunication contre ceux qui s'éloignaient dans les moindres paroles de la doctrine professée par l'Église catholique romaine; ensuite il prononça contre les fidèles suspectés d'hérésie des peines spirituelles et temporelles plus terribles qu'aucune de celles qui avaient été promulguées jusqu'à cette époque; il déclara que les princes, les rois, les empereurs, les évêques, les archevêques et les cardinaux mêmes subiraient la torture et monteraient sur le bûcher, s'ils étaient reconnus coupables par le saint-office.

Un semblable début répandit la consternation dans toute la chrétienté et souleva l'indignation des peuples et du clergé; les jésuites seuls entonnèrent les louanges du pontife et annoncèrent partout que le trône de l'Apôtre était enfin occupé par un grand pape qui comprenait cette sublime vérité : « Il » vaut mieux anéantir l'humanité que de permettre qu'elle » se perpétue dans l'erreur ! » Sa Sainteté se montra reconnaissante envers ses séides; elle les combla d'honneurs et de richesses, fit élever pour eux, dans l'enceinte de la ville, deux superbes colléges, appelés le Romain et le Germanique, et leur donna de magnifiques villas dans les environs. Ce fut au milieu de tous ces triomphes que mourut Ignace de Loyola, épuisé par les fatigues et par les maladies. Plus tard, l'un des successeurs de Paul IV le déclara bienheureux, et

un autre pontife, Grégoire XV, le mit au rang des saints à miracles. Voici l'inscription orgueilleuse que ses disciples placèrent sur son tombeau : « O toi qui regardes le grand » Pompée, César et Alexandre, comme des êtres extraordi- » naires, ouvre les yeux à la vérité, et tu verras qu'Ignace a » été plus grand que tous ces conquérants! »

Après la mort de Loyola, on élut pour lui succéder au généralat de la société le savant jésuite Laynez, l'un de ses disciples chéris.

Paul IV s'occupa ensuite de donner audience aux ambassadeurs de la reine Marie, qui avaient pour mission de prêter serment de fidélité entre les mains de sa Sainteté. Les députés anglais furent reçus en consistoire public et astreints à un cérémonial humiliant; on les obligea à baiser les pieds du pape, à se mettre devant lui à genoux, et à lui confesser dans cette position, un à un, tous les prétendus crimes de la nation anglaise envers la papauté; ils avouèrent humblement que leurs concitoyens avaient payé d'ingratitude les bienfaits du souverain pontife, et ils demandèrent l'absolution de leurs forfaits. Paul, satisfait de leur condescendance, leur permit alors de se relever, et reçut de leurs mains les lettres de Marie; mais il n'eut pas plus tôt aperçu en ouvrant la dépêche que la princesse s'intitulait reine d'Angleterre et d'Irlande, qu'il entra dans un accès de colère furieuse, s'écriant que leur maîtresse était bien hardie d'oser prendre le titre de reine d'Irlande sans en avoir reçu l'autorisation du pape; et sur l'heure il les fit chasser du Vatican.

Dans cette même séance, sa Sainteté créa trois cardinaux de sa famille; entre autres un de ses arrière-neveux, à peine

âgé de seize ans, et qu'il avait déjà nommé archevêque de Naples. Comme le cardinal de Saint-Jacques voulait adresser des observations à ce sujet et représenter au pape qu'il ne tenait pas les engagements qu'il avait contractés lors de son élection, Paul IV, qui était vigoureux et agile, s'élança de son siége, prit le prélat par son camail, l'arracha de son banc, l'entraîna jusqu'au milieu de la salle, et lui asséna un coup de poing si vigoureux que le sang jaillit et inonda son visage et ses vêtements.

Après cette scène scandaleuse, les cardinaux se retirèrent en tumulte, et publièrent qu'ils ne reparaîtraient plus en consistoire; néanmoins la crainte des supplices les fit manquer à leur résolution, et ils reprirent le cours de leurs séances habituelles.

Depuis leur expulsion du Vatican, les ambassadeurs anglais avaient évité de se présenter devant le pape; mais bientôt un ordre de leur lâche souveraine les contraignit à faire de nouvelles démarches auprès de sa Sainteté pour obtenir un bref d'investiture de l'Irlande; cet acte de condescendance coûta au peuple de la Grande-Bretagne deux cent mille écus. La bulle fut remise aux envoyés de la reine Marie en audience solennelle par le saint-père, qui leur donna en outre sa bénédiction; Paul ajouta toutefois, avant de les congédier : « C'est en témoignage de l'affection paternelle que nous portons à Marie et à Philippe, que nous érigeons l'Irlande en » royaume, et cela par la puissance suprême que nous tenons » de Dieu, qui nous a placé au-dessus des trônes et des nations; néanmoins nous nous réservons de révoquer le décret » d'investiture si votre reine ne se hâte de restituer au clergé

» tous les biens qui lui ont été enlevés, et si elle ne nous fait » point payer le denier de saint Pierre; car nous nous trouverions forcé de mettre la Grande-Bretagne en interdit, » pour montrer aux Anglais que l'Apôtre ne leur ouvrira pas » les portes du ciel, s'ils ont la sacrilége audace de retenir » son patrimoine sur la terre. »

Malgré cette menace d'interdiction, les seigneurs anglais refusèrent de consentir à la restitution des biens ecclésiastiques, et la fanatique Marie n'osa employer la violence pour les y contraindre; elle se contenta de rendre aux Églises les domaines dont Henri VIII et son frère le jeune Édouard IV s'étaient emparés et qu'ils avaient réunis aux biens de la couronne. Peut-être doit-on attribuer la tiédeur que la reine Marie montra dans cette circonstance à l'influence qu'exerçait sur elle Philippe son mari, qui était déjà instruit des menées de la cour de Rome et des projets ambitieux du nouveau pape sur le royaume de Naples.

En effet sa Sainteté, sous prétexte de vouloir enlever aux protestants les priviléges qui leur avaient été accordés dans la dernière diète d'Augsbourg, fit scission avec Charles-Quint, et rechercha ouvertement l'alliance de Henri II. En même temps le cardinal Charles Caraffa et son frère Jean, ses neveux, qu'il avait créés l'un duc de Palliano, l'autre capitaine général de l'Église, ainsi que son troisième neveu Antoine, qui était en possession du marquisat de Montebello, enlevé aux comtes Guidi, réunirent secrètement des troupes et se préparèrent à envahir les états de Naples, que gouvernait alors Mendoza. Fort heureusement les espions de l'empereur l'informèrent de ce qui se tramait contre lui; et

il eut le temps d'écrire à Philippe son fils, d'envoyer sans délai le duc d'Albe en Italie, avec le titre de vice-roi de Naples, pour remplacer Mendoza.

Le duc prit immédiatement la route de l'Italie, et se rendit à Rome, sous prétexte de féliciter le pape sur son exaltation au nom de Charles-Quint, mais en réalité pour sonder les intentions de sa Sainteté. Du reste, il ne lui fut pas difficile de découvrir les véritables sentiments de Paul IV, car à la première parole qu'il voulut prononcer, le pontife l'interrompit, s'emporta contre l'empereur, le déclara traître et félon, et ordonna au vice-roi de sortir de Rome immédiatement. Le vice-roi n'eut garde de désobéir à sa Sainteté; et comme il craignait de se voir arrêté, il sauta à cheval en quittant le Vatican et gagna la campagne. Il eut soin d'envoyer au roi Philippe la relation de ce qui s'était passé, afin qu'il comprît qu'une rupture entre les cours de Rome et de Madrid était imminente.

Cette haine que Paul IV portait à l'empereur se trouva encore accrue par la confidence que lui fit le cardinal Caraffa d'une prétendue conspiration ourdie par les Espagnols, et qui avait pour but un attentat contre sa personne. Dès lors il ne garda plus de mesures dans ses attaques contre Charles-Quint et contre son fils; ne pouvant les atteindre eux-mêmes, il s'en prit à leurs partisans, il fit jeter dans les cachots Camille Colonna, qui était accusé de favoriser la faction espagnole; il proscrivit sa famille et confisqua les biens de cette illustre maison; il fit arrêter les courriers de l'empereur et du roi Philippe qui avaient à traverser ses états, et ouvrit les dépêches adressées au duc d'Albe; ensuite il rassembla

des troupes et s'empara des places de Palliano et de Neptune, qui appartenaient aux Colonna.

Ces premières hostilités furent suivies d'une déclaration de guerre contre Charles-Quint; et le saint-père, qui voulait fouler aux pieds les empereurs, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, lui écrivit : « Qu'il mettrait le feu aux quatre coins » du monde, plutôt que de lui céder en rien! » Néanmoins, le duc d'Albe, qui commandait une armée aguerrie, eut bientôt envahi le patrimoine de saint Pierre, et les Espagnols se trouvèrent sous les murs de Rome avant que Paul eût songé à leur opposer quelque résistance.

Sa Sainteté tourna ses regards du côté de la France, et promit à Henri II le royaume de Naples et le duché de Milan pour deux de ses fils, s'il consentait à entrer en Italie pour repousser ses ennemis; en outre, comme le pape savait que sa majesté était fort superstitieuse, et pourrait objecter que le dernier traité conclu avec l'empereur l'empêchait de prendre les armes, sous peine d'être regardé par les peuples comme traître et parjure, il lui envoya une bulle portant dispense de tenir ses serments.

Octave Farnèse, duc de Milan, qui était engagé dans le même traité, ne voulut point le rompre, soit qu'il ne crût pas sa conscience en sûreté, malgré l'autorisation du pontife, soit qu'il n'y trouvât pas le même intérêt que le roi de France; il encourut alors la peine de l'excommunication, et il fut anathématisé par Paul IV à cause de son refus de se réunir aux Français pour combattre les Espagnols, comme il l'avait été précédemment par Paul III pour avoir refusé de se rallier aux Espagnols pour guerroyer contre les Français.

Le souverain pontife menaça également des foudres ecclésiastiques le roi Philippe, s'il n'abandonnait ses prétentions sur Naples en faveur de ses neveux. Le prince, qui n'avait nulle envie de détacher de sa couronne ce magnifique royaume, se décida à une mesure vigoureuse, et résolut d'assembler à Pise quatorze cardinaux qui s'étaient vendus à ses agents, et qui avaient promis de déclarer l'élection du pape contraire aux saints canons et de le déposer comme intrus au saint-siége.

Un événement extraordinaire vint arrêter Philippe dans l'exécution de ce projet ; il reçut la nouvelle que Charles-Quint, son père, avait abdiqué solennellement, et lui abandonnait le gouvernement de ses immenses états. Henri II, redoutant les conséquences d'une guerre avec ce prince, qui se trouvait, par suite de l'abdication de l'empereur, le plus puissant monarque de l'Europe, se hâta de conclure une trêve avec l'Espagne. Mais l'obstiné pontife ne voulut accéder à aucune proposition d'arrangement, et fit jouer tous les ressorts de la politique pour empêcher la conclusion de la paix entre la France et l'Espagne. D'abord, le saint-père envoya son neveu pour présenter une épée et un chapeau bénits à Henri II, et en même temps pour lui renouveler la promesse de l'investiture du royaume de Naples; ensuite il prit l'engagement solennel de nommer autant de cardinaux que sa majesté le désirerait, afin de lui assurer la majorité dans le conclave, et pour rendre certaine l'élection d'un cardinal français s'il venait à mourir avant d'avoir accompli sa vengeance contre leur ennemi commun.

A peine arrivé à Fontainebleau, où se tenait la cour de

France, le cardinal Caraffa prit ses informations auprès des jésuites, les espions naturels du pape, et il apprit d'eux que s'il voulait réussir à la cour de France, il devait s'appuyer sur les Guises, et flatter leur ambition à cause de la belle Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, la maîtresse du roi, qui leur était vendue corps et âme; qu'en outre, il devait ne pas négliger de se mettre dans les bonnes grâces du maréchal Strozzi, l'amant de la reine.

Caraffa se conforma aux recommandations des jésuites, et grâce à leurs conseils, un mois après son arrivée en France, il avait de nouveau entraîné Henri II dans le parti du pape et avait fait déclarer la guerre à l'Espagne. Il accompagna ensuite la cour à Paris, et se fit si bien venir de la duchesse de Valentinois et de Catherine de Médicis, dans les conférences qu'il eut avec elles, que le galant cardinal devint l'amant de l'une et de l'autre. Aussi, lorsque la reine vint à accoucher de deux filles jumelles, disait-on ouvertement que le roi était un mari et un amant ridicule, et le blâma-t-on beaucoup de permettre que le cardinal fût le parrain et le père de ses filles.

Pendant que le neveu de sa Sainteté avançait ses affaires à la cour de France, Paul IV repoussait les Espagnols de ses états; et grâces à l'intervention des troupes de Henri II, il se trouva encore en état de dicter ses volontés.

Comme son intention était de jeter la division dans le camp de ses ennemis, il profita de ce que l'abdication de Charles-Quint laissait vacante la dignité impériale, et se déclara tour à tour pour Ferdinand et pour Philippe, les deux prétendants à la couronne d'Allemagne, afin d'accroître les troubles. Il parut d'abord disposé favorablement pour Ferdinand, le

frère de Charles-Quint, et appuya sa nomination auprès des électeurs au préjudice de Philippe; puis, lorsque les princes allemands eurent proclamé Ferdinand chef de l'empire, le pape revint sur sa première décision, et refusa de donner audience aux ambassadeurs qui venaient lui annoncer cette nomination, déclarant qu'il ne reconnaissait point le nouvel empereur, attendu que l'abdication de Charles-Quint ne pouvait être légitimée sans l'autorisation du saint-siége.

Ferdinand rappela aussitôt les députés qu'il avait envoyés à Rome; et pour punir le pape de son outrecuidance, il confirma la diète d'Augsbourg, qui assurait la liberté religieuse de l'Allemagne. Par représailles, Paul réunit les plus habiles théologiens de la société de Jésus, les consulta sur les mesures à prendre relativement à Charles-Quint, et en obtint cette décision entièrement conforme à ses sentiments, savoir : « que » Dieu ayant donné à saint Pierre et à ses successeurs une » autorité absolue sur le royaume du ciel et sur les trônes de » la terre, aucun empereur ne pouvait déposer le diadème » sans la permission du pontife; que Charles avait prêté ser» ment d'obédience au saint-siége, et qu'il ne pouvait abdi» quer sans être parjure; qu'en conséquence il devait être » anathématisé, interdit, déposé et brûlé comme hérétique, » s'il ne continuait à porter sur ses épaules le faix du gou» vernement, aussi longtemps que le saint-père le jugerait » convenable aux intérêts du siége apostolique. »

Paul publia alors une bulle contre Charles-Quint, expliquant fort au long les motifs par lesquels Dieu défendait aux rois de choisir leurs successeurs, et concluait par cette singulière doctrine, que la libre disposition des couronnes ap-

partenait aux papes seuls comme chefs suprêmes de la république chrétienne. Une semblable déclaration équivalait à un manifeste de guerre; et sans plus tarder, sa Sainteté commença les hostilités contre la maison d'Autriche, fit arrêter non-seulement les ambassadeurs d'Espagne, mais encore ceux d'Angleterre, sous prétexte que Philippe étant marié à leur reine, ils devaient nécessairement être d'intelligence avec les ennemis du saint-siége. Il leva des troupes de tous les côtés, les réunit à celles que le duc de Guise lui avait amenées de France; il soudoya même des protestants du pays des Grisons; et lorsqu'on lui représenta le scandale qu'il donnait aux fidèles en admettant des soldats hérétiques dans ses armées, il répondit : « Eh bien! où est le mal? ils » n'en combattront qu'avec plus d'acharnement pour tuer nos » ennemis catholiques! »

Les poursuites contre les Colonna furent reprises avec une rigueur extraordinaire; les partisans de cette maison furent impitoyablement arrachés de leurs demeures, jetés dans les cachots de l'inquisition et livrés aux bourreaux; et il ne se passa pas de jours que la grande place de Rome ne vît s'allumer de nouveaux bûchers pour consumer les victimes de la tyrannie pontificale. Dans l'impuissance de sauver leurs amis, Ascagne Colonna et Marc-Antoine, son fils, voulurent au moins les venger; ils organisèrent des bandes de soldats calabrois, et vinrent faire des excursions jusque sous les murs de Rome. Ces attaques audacieuses exaltaient d'autant plus la colère du pape, qu'il lui était impossible de s'en garantir, ses ennemis arrivant toujours à l'improviste et se retirant sur les terres de Naples dès qu'il avait repris l'offensive. Ne pouvant

donc atteindre les Colonna, il résolut d'épouvanter leurs protecteurs; et le 23 juillet 1556, ayant rassemblé les cardinaux en consistoire, il fit décréter « que sa Sainteté, après avoir » excommunié et interdit Ascagne Colonna et Marc-Antoine, » avait également défendu à tous les chrétiens de leur don- » ner assistance ou asile, sous peine des mêmes censures; » qu'au mépris de cette bulle, l'empereur Charles-Quint et » le roi Philippe, son fils, ayant osé fournir des hommes et » de l'argent à ces enfants de perdition, se trouvaient pour » cette raison excommuniés, interdits et déposés, à moins » qu'ils ne cessassent immédiatement leurs relations avec les » ennemis du saint-siége. »

Cette manifestation ne changea rien à la marche des affaires; Philippe ne parut pas s'en émouvoir, non plus que Charles-Quint, qui était alors retiré dans un couvent. Le duc d'Albe n'en réclama pas avec moins d'énergie les ambassadeurs que Paul avait fait jeter dans les cachots de l'inquisition, menaçant de marcher sur Rome s'ils ne lui étaient rendus sur l'heure. Au lieu d'obéir, le pape se prépara à combattre; il fit dire au duc que la crainte d'aucun danger ne l'empêcherait de maintenir la dignité de la tiare; que le Christ lui ayant donné la garde de son troupeau, il saurait le défendre; et que d'ailleurs il remettait le soin de son triomphe aux mains de Dieu. Néanmoins sa confiance dans les secours célestes n'était pas telle qu'il se crût dispensé de prendre certaines dispositions utiles en cas de siége. Il distribua des armes aux citoyens de Rome, les divisa par compagnies, chacune sous les ordres d'un chef de quartier; il fit relever les anciennes murailles, garnit de canons plusieurs forte-

resses voisines et en augmenta les garnisons. Montluc lui amena en outre trois mille hommes d'armes français, et le maréchal Strozzi vint en personne prendre le commandement des troupes attachées à la défense de Rome, en attendant que l'armée qui se formait au delà des Alpes pût faire son entrée en Italie.

Le duc d'Albe, instruit de toutes ces choses, envoya au pape comme plénipotentiaire Pirro-Loffredi, marquis de Trevico, pour faire une dernière tentative de conciliation; mais à peine l'ambassadeur eut-il franchi l'enceinte de Rome, qu'on l'arrêta et qu'on le fit conduire dans les cachots de l'inquisition. Cette violation du droit des gens exaspéra le duc; il se mit immédiatement en route à travers la province de Labour, et marcha sur la ville sainte pour punir le pontife. Celui-ci, qui était informé des mouvements de l'armée ennemie par les jésuites espagnols, accéléra les travaux de fortifications, fit abattre les églises, raser les couvents, détruire les cimetières, et se trouva prêt à repousser les attaques des assaillants. D'autre part, le duc de Guise se rapprocha de Rome avec son corps d'armée, et vint se concerter avec Paul IV pour un plan de campagne. Comme l'argent manquait par suite des profusions des neveux du pape, et qu'il était urgent d'en avoir pour envoyer des approvisionnements à l'armée, sa Sainteté mit en vente dix chapeaux de cardinaux, un grand nombre de bénéfices, et fit des emprunts forcés aux plus riches citoyens. Toutes ces mesures occasionnèrent un retard de deux mois; et lorsque le duc de Guise eut enfin obtenu les moyens de pénétrer dans l'Abruzze, afin d'attaquer les Espagnols, il se trouva que le duc d'Albe avait

tourné l'armée française, s'était jeté sur la ville de Signia, qu'il avait emportée d'assaut, et sur Palliano, qu'il pressait vigoureusement, afin de pousser une pointe sur Rome. Pendant que le duc de Guise guerroyait dans l'Abruzze, le roi Henri II se faisait battre à Saint-Quentin par les Anglais, qui avaient pris parti pour le mari de leur souveraine.

Sa majesté fut alors obligée de rappeler son armée d'Italie et de laisser le saint-siége à la merci des Espagnols. Paul, irrité contre la dévote Marie d'Angleterre, la cause du départ de ses alliés, lui écrivit pour lui reprocher sa lâche condescendance envers son mari; et ne pouvant se venger d'elle, sa Sainteté fit retomber tout le poids de sa colère sur le cardinal Polus, favori de la reine. Il lança un décret contre tous les nonces de la Grande-Bretagne, et notamment contre le cardinal Polus, qu'il déclarait traître à l'Église, parce qu'il n'avait point su empêcher la princesse de se déclarer contre la France. Vainement le sacré collége représenta au souverain pontife qu'une semblable mesure allait compromettre l'autorité du siége apostolique en Angleterre; il ne voulut rien changer à sa résolution; il rappela le confesseur de Marie, le jésuite Payton, à la cour de Rome, le créa cardinal et lui donna la légation de la Grande-Bretagne. Mais la reine d'Angleterre, qui jusque-là avait montré une soumission stupide aux volontés du pape, refusa cette fois d'obéir, et fit signifier à Payton, qui était déjà en route pour se rendre à son poste, qu'elle lui faisait défense de mettre les pieds dans son royaume sous peine de la vie. Cet ordre causa une telle frayeur au cardinal jésuite, qu'il en prit une fièvre chaude dont il mourut quelques mois après.

Néanmoins le pontife ne ralentit en rien ses poursuites contre Polus, et il ne consentit à écouter des propositions de paix que lorsqu'il se trouva pressé par l'imminence du danger et par les victoires du duc d'Albe; encore ne voulut-il faire aucune concession d'amour-propre. Sa Sainteté exigea que le général espagnol vînt lui demander pardon d'avoir pillé le patrimoine de l'Église, et la supplier, à genoux, de lui accorder l'absolution de ses fautes et de celles de Philippe son maître. Le vainqueur, qui voyait le pontife sur le bord de la tombe, consentit à cette humiliante cérémonie, et la paix fut signée entre l'Espagne et le saint-siége. A partir du même jour, Paul devint l'ennemi de la France, dont il n'avait plus besoin, et chercha à susciter des troubles dans le royaume, en accusant Henri II de favoriser les réformés de sa capitale, et de leur permettre de se réunir en assemblées.

Voici le fait qui avait donné lieu à cette extravagante accusation : « Pendant une nuit d'automne, dit Mézerai, les » jésuites eurent connaissance qu'environ deux cents personnes de la religion réformée de Calvin faisaient leurs » prières en commun dans un hôtel particulier du faubourg » Saint-Germain; aussitôt ils se rendent sur les lieux, » ameutent la foule devant la maison où se trouvaient réunis » les hérétiques, criant au scandale et à l'abomination. » Ceux-ci, épouvantés des hurlements de leurs ennemis, » veulent fuir; mais avant qu'ils aient pu réaliser leur projet, » les portes sont enfoncées, les catholiques pénètrent dans » leur retraite, arrêtent plus d'une centaine de ces malheureux, qu'ils traînent dans les cachots de l'officialité. »

Les disciples de Loyola se portèrent leurs accusateurs, et reproduisirent contre eux des allégations aussi bizarres que mensongères ; ils prétendirent que les calvinistes faisaient rôtir de jeunes enfants et qu'ils en mangeaient la chair dans leurs affreux repas ; qu'ensuite hommes et femmes se confondaient dans l'obscurité en d'horribles embrassements ; enfin ils renouvelèrent au sujet des réformés les accusations que nous avons déjà rapportées à l'occasion des anciennes sectes qui faisaient schisme lors de la primitive Église. Ces calomnies firent monter sur le bûcher un grand nombre de protestants ; quelques-uns cependant obtinrent de comparaître devant des juges qui ne fussent pas sous l'influence des jésuites ; et comme dans l'intervalle, les Suisses, le prince palatin et plusieurs électeurs avaient adressé à Henri II des réclamations véhémentes, le menaçant de lui retirer l'appui de leurs armes s'il continuait à poursuivre leurs coreligionnaires, force avait été au roi, qui avait besoin de ces intercesseurs, de mettre un terme aux persécutions.

Cet acte de modération avait été blâmé hautement par la cour de Rome ; et le pape, dans une audience publique qu'il donna aux ambassadeurs français, ne craignit pas de leur dire : « qu'il était naturel que les affaires allassent mal dans » un royaume où on n'usait de rigueur qu'envers les saints » prêtres pour les contraindre à résider dans leurs églises, » ainsi qu'on l'avait vu dans l'affaire des jésuites, et où le » prince portait l'irréligion jusqu'à publier des ordonnances » sur les sacrements, et se permettait de proscrire les ma- » riages clandestins. Enfin, ajouta le saint-père, votre maître » inspire une si profonde terreur au clergé de l'Église galli-

» cane, que les ecclésiastiques de ses états n'osent même » pas élever de plaintes contre sa tyrannie; mais nous, qui ne » redoutons aucune puissance sur cette terre, nous saurons » prendre leur défense, nous les convoquerons en concile » général en Italie, et nous instruirons le procès du despote » qu'on nomme Henri II. »

Sa Sainteté s'exprima avec aussi peu de retenue sur le compte de la reine Élisabeth, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn, qui lui envoyait des ambassadeurs pour lui apprendre la nouvelle de la mort de sa sœur Marie, et pour lui notifier son avénement au trône.

Paul IV reçut les députés avec une hauteur inconcevable; il leur déclara qu'il ne reconnaissait pas Élisabeth comme reine, attendu que la Grande-Bretagne était un fief du saint-siége; que l'usurpation consommée par cette femme était d'autant plus impie qu'elle-même était bâtarde et n'avait pas le plus léger droit à la couronne. Cette jactance du saint-père détermina la reine à se retirer de l'obédience du saint-siége et à rappeler ses ambassadeurs de Rome; mais Paul s'opposa à leur départ et leur défendit de quitter sa cour.

Tandis que le souverain pontife abusait si immodérément de l'autorité spirituelle, ses neveux faisaient également servir aux intérêts de leur ambition le pouvoir temporel qu'il leur avait confié. Leurs spoliations devinrent telles, que de tous les côtés des plaintes s'élevèrent contre eux; alors ils voulurent empêcher que les réclamations des victimes arrivassent jusqu'au pape, et ils l'entourèrent de créatures qui le tenaient en quelque sorte en chartre privée. Sa Sainteté, dont le caractère impérieux ne pouvait s'accommoder à au-

cune contrainte, se révolta contre cet excès d'audace, prit des mesures violentes contre les membres de sa famille, les dépouilla de toutes leurs dignités, et les exila loin de Rome.

De nouveaux ministres furent installés au Vatican et placés sous la présidence de Camille des Ursins et des cardinaux de Trani et de Spolette; Paul IV leur abandonna le gouvernement de l'Église, et ne voulut se réserver que l'administration de l'inquisition, « cette forteresse imprenable de la papauté, » comme il appelait cette exécrable institution.

Pendant que ce vieillard orgueilleux, violent et cruel, s'acharnait sur les malheureux réformés et les faisait torturer dans les cachots de l'inquisition, les deux rois de France et d'Espagne traitaient de la paix, et cimentaient leur union par le double mariage d'Élisabeth, fille de Henri II, avec Philippe II, et de sa sœur Marguerite avec le duc de Savoie. Cette paix fut signée au Cateau-Cambresis.

En apprenant la cessation des hostilités, Paul entra dans un violent accès de colère, et s'écria: « C'en est fait de la » puissance du saint-siége! l'Allemagne et l'Angleterre sont » à jamais perdues pour nous; et cela par la faute des cardi» naux, ces vampires qui ne songent qu'à leur intérêt per» sonnel et nullement à celui de la papauté! Que les démons » de l'enfer, s'il en existe, les emportent tous dans la géhenne » avec les rois d'Espagne et de France, et avec eux tous mes » parents! qu'ils ne laissent sur la terre que des peuples à » opprimer, des jésuites pour me défendre, et des domini» cains pour me servir. » Sa Sainteté était dans une grave erreur, car les deux rois n'avaient conclu un traité que pour

agir avec plus d'efficacité contre l'hérésie et pour se conformer aux vœux d'extermination du pontife ; ce qu'ils ne firent que trop connaître en continuant à persécuter avec rigueur les protestants de leurs états. Henri II fit élever des chambres ardentes dans toutes les villes de son royaume, et Philippe introduisit des légions d'inquisiteurs dans les Pays-Bas. Ce dernier prince envoya même à Rome un théologien de l'université de Louvain, pour demander à Paul IV des règlements précis sur la nature des fonctions des tribunaux du saint-office, et sur celle des crimes dont ils devaient prendre connaissance. Le souverain pontife reprit alors quelque confiance dans le succès de ses projets, et s'empressa d'expédier les bulles qui autorisaient l'établissement des tribunaux de l'inquisition, ainsi que les règles qui devaient être suivies par les officiers. Sa Sainteté se préparait à donner une nouvelle énergie aux persécutions, lorsqu'une fièvre d'irritation en délivra Rome le 18 août 1559.

A peine Paul IV eut-il fermé les yeux, que le peuple, n'étant plus retenu par la crainte, courut aux armes, incendia le palais des inquisiteurs, délivra les prisonniers du saint-office, démolit les prisons nouvelles, et essaya même de brûler le couvent de la Minerve, qui renfermait les dominicains. Dans toute la ville on abattit les statues du pape défunt, on brisa ses armoiries, et peu s'en fallut qu'on n'exécutât le décret rendu par une assemblée des citoyens et qui ordonnait que son cadavre serait traîné sur une claie dans les rues de Rome, et ensuite jeté à la voirie.

PIE IV,

232e PAPE.

FERDINAND Ier,
MAXIMILIEN II,
empereurs d'Allemagne.

FRANÇOIS II,
CHARLES IX,
rois de France.

Élection de Pie IV. — Son origine et son caractère. — Commencements de son pontificat. — Élévation de sa famille. — Il persécute les Caraffa. — Il reconnaît Ferdinand, frère de Charles-Quint, comme légitime empereur. — Bulle pour la continuation du synode de Trente. — Lettre de Catherine de Médicis au pape. — Ouverture des nouvelles sessions du concile de Trente. — Ligue proposée par le pape. — Cruautés commises dans la ville d'Orange par les catholiques à l'instigation de sa Sainteté. — Concile de Trente. — Maximilien, roi des Romains, refuse le serment d'obédience au pape. — Le roi de France protége la reine de Navarre contre le pape. — Conjuration des Espagnols contre cette reine. — La France refuse de recevoir les actes du concile de Trente. — Établissement des jésuites dans le royaume. — Conjuration contre le pape. — Pie IV travaille à enrichir sa famille. — Concessions de la cour de Rome aux protestants d'Allemagne. — Entrevue des reines de France et d'Espagne pour préparer l'extermination des calvinistes. — Mort du saint-père.

Lorsque la colère du peuple de Rome fut apaisée, les cardinaux entrèrent en conclave pour donner un successeur au farouche Paul IV. Toutefois, avant de recueillir les suffrages, ils rédigèrent, suivant la coutume, une capitulation

que devait jurer le nouveau pontife. Elle se résumait à ces deux articles :

« Reconnaître Ferdinand comme empereur, afin d'arrêter » le progrès du schisme en Allemagne.

» Continuer le concile de Trente, afin d'aviser à prendre » des mesures nécessaires pour étouffer la réforme en France » et dans les Pays-Bas. »

Chaque membre du conclave s'étant engagé à ratifier par serment tout ce que renfermait la capitulation, la carrière fut ouverte aux brigues, et les prétendants purent à leur aise nouer et dénouer des intrigues suivant les intérêts de leur candidature. Le cardinal de Médicis l'emporta sur ses compétiteurs, grâce à son immense fortune, et fut proclamé souverain pontife sous le nom de Pie IV.

On n'est pas d'accord sur l'origine des ancêtres de ce pape; quelques historiens prétendent qu'il était de l'illustre maison des Médicis de Florence; d'autres affirment que sa famille occupait un rang très-infime dans la société; que son nom patronymique était Médequin, et que son père s'appelait Bernard. Quoi qu'il en soit, ce Bernard de Médequin ou de Médicis avait épousé une jeune fille nommée Cécile Serbellon, et il avait eu de son mariage six fils et sept filles. Pie IV, qui était le deuxième de leurs enfants, avait embrassé l'état ecclésiastique, s'était élevé peu à peu aux plus hautes dignités de l'Église, et enfin au trône de saint Pierre.

Dans l'intervalle qui sépara sa nomination de son couronnement, le pape se montra clément et miséricordieux. Il publia une amnistie générale en faveur de ceux qui avaient insulté à la mémoire de Paul IV; et pour apaiser les murmures

des jésuites et des moines, il offrit de réparer à ses frais leurs colléges et leurs couvents, et s'engagea à leur tenir compte de ses deniers des pertes qu'ils avaient faites lors des troubles; enfin il parut dans toutes ses actions, humble, débonnaire, patient et libéral à l'excès. Mais aussitôt qu'il fut consacré, ce fut un tout autre homme; avide d'or et de puissance, cruel et débauché, il surpassa même son prédécesseur en perfidies et en crimes.

Du reste, comme Jules III, l'un des papes qui avaient déshonoré la chaire de l'Apôtre avant lui, Pie IV aimait singulièrement la bonne chère et le vin. La table était, au rapport des historiens, la seule chose pour laquelle ce pontife se départît de ses habitudes de sordide avarice; car pour ses goûts de luxure, ajoute la chronique, il avait trouvé le moyen de posséder les plus belles femmes et les plus beaux adolescents de Rome sans qu'il lui en coûtât rien. Il était bien obligé, pour les attirer au Vatican, de leur faire de grands présents; mais quand il en avait joui, il les faisait appliquer à la torture, et les forçait par d'affreux supplices à lui restituer tout ce qu'ils avaient reçu. Quant à sa table, c'était chose différente, aucune dépense n'était épargnée; les mets les plus rares, les vins les plus exquis étaient servis avec une profusion ridicule; et le pape faisait si bien les honneurs de ses festins, que chaque soir on le rapportait ivre mort dans ses appartements.

Sa Sainteté avait en outre le malheur de posséder une très-nombreuse famille, qu'elle voulut pourvoir de bénéfices, d'abbayes, d'évêchés et de chapeaux de cardinal, ce qui fit beaucoup crier. Mais sans s'inquiéter des plaintes et des ré-

clamations, Pie IV éleva à la charge de général de la cavalerie son neveu le comte Frédéric Borromée, de la famille de Serbellon, et lui confia les fonctions les plus importantes de l'état; il donna à un autre de ses neveux, nommé Charles Borromée, l'archevêché de Milan; il pourvut un troisième neveu du gouvernement du château Saint-Ange; il nomma Gabriel Serbellon, un de ses cousins, capitaine de ses gardes; il éleva à l'évêché de Spolette l'abbé Borromée, un autre de ses parents; enfin il fit épouser au comte Frédéric la fille aînée du duc d'Urbin, nommée Virginie, et il maria l'une des sœurs de celui-ci à don César de Gonzague. « Il » faut, disait-il aux magistrats de Rome, qui le suppliaient » d'apporter un peu de réserve dans les distributions des » grâces à ceux de sa famille, il faut que je fasse aujourd'hui » même à mes parents tout le bien qui est en mon pouvoir, » car demain la mort peut m'atteindre, et il ne serait plus » temps. »

D'après ce principe de ne point remettre au lendemain ce qu'il pouvait faire la veille, sa Sainteté ne voulut pas laisser les Caraffa prendre trop d'autorité dans Rome, et résolut de se défaire d'eux, avant qu'ils se fussent rendus trop redoutables. Un jour donc que les cardinaux de cette maison se rendaient avec leur suite au consistoire, sans soupçonner que le pape, qui leur devait son élection, pût tramer quelque chose contre eux, ils se virent tout à coup investis par une troupe d'archers, liés, garrottés et emportés dans les prisons du Vatican. Au même instant les palais de Jean Caraffa, du comte de Montorio, de Léonard de Cardine, son beau-frère, et du comte d'Alise, furent cernés par des sol-

:s, et ces seigneurs enlevés de force et amenés au château int-Ange. Ensuite Pie IV instruisit contre tous les membres cette famille un procès tendant à leur faire restituer les ıns et les richesses qu'ils avaient reçus de Paul IV; puis, nme son but était de distribuer leurs dépouilles à ses pa- ıts, il les condamna à mort, donnant pour prétexte à :te sentence terrible qu'il était bien de laisser aux papes ; successeurs un exemple qui pût les empêcher de faire népotisme !

Charles Caraffa, après avoir été dégradé de ses titres et gnités, fut étranglé dans sa prison; le comte de Montorio, comte d'Alise et Léonard de Cardine furent décapités à la eur des flambeaux dans la cour du château, et leurs cadavres rent jetés dans le Tibre; le jeune cardinal Alphonse de ıraffa fut seul épargné et parvint à racheter sa liberté, oyennant l'abandon qu'il fit au pape d'une somme de cent ille écus qu'il avait fort heureusement mise en dépôt hors s états de l'Église, et dont Pie IV ne pouvait s'emparer ns son autorisation. Néanmoins ce sacrifice ne fit que tarder l'instant de la mort de Caraffa; car trois mois après ı apprit que cet infortuné venait d'être empoisonné à Naples ır un jésuite. Ces sanglantes exécutions inspirèrent une rreur si grande au sacré collége, que les cardinaux ne ouvaient sans pâlir soutenir les regards de Pie IV, comme ıtrefois les sénateurs romains tremblaient devant Tibère. e son côté, le saint-père, qui redoutait les effets de cette ıine concentrée, chercha à se mettre à l'abri de la vengeance s princes de l'Eglise en se plaçant sous la protection des is.

D'abord il expédia à Ferdinand des bulles d'investiture et le proclama légitime empereur d'Allemagne, sans qu'aucune démarche eût été faite à ce sujet; ce qui surprit si fort le prince, qu'il craignit qu'on ne lui tendît un piége, et que dans cette appréhension il refusa de recevoir le décret du pape. Mais lorsqu'il eut acquis la certitude que la chose était sérieuse, il envoya remercier sa Sainteté de ses bonnes intentions à son égard, tout en lui faisant représenter qu'on avait trouvé très-ridicule qu'un pape donnât à un empereur l'autorisation de gouverner des peuples hérétiques. Ensuite Pie IV s'occupa de la demande que lui avait adressée le roi de France, relativement à la convocation d'un concile national qu'il voulait tenir dans ses états, afin d'arrêter les progrès du calvinisme, et pour faire déclarer la guerre à la ville de Genève, ce foyer des rébellions religieuses, où depuis vingt-cinq ans s'élaboraient les grandes questions de réforme et d'émancipation.

Calvin, qui avait adopté cette ville comme sa seconde patrie, en avait fait la métropole du culte réformé et le centre d'un commerce très-actif de livres, qui presque tous étaient hostiles à la cour de Rome; en outre il l'avait rendue l'une des villes d'Europe les plus remarquables sous le rapport de l'enseignement des lettres et des sciences. Malgré les occupations multipliées que nécessitaient pour Calvin l'organisation civile et politique de cette nouvelle république, il n'en continuait pas moins le cours de ses prédications religieuses; de plus il donnait trois leçons publiques de théologie chaque semaine; il assistait à toutes les assemblées de la compagnie des pasteurs, et entretenait une correspondance

avec tous les protestants de l'Europe, particulièrement avec ceux des provinces méridionales de la France.

Le pape était d'autant plus porté à encourager une guerre contre Genève, qu'indépendamment de la protection de François II, que lui avait valu sa condescendance, il anéantissait la puissance de son redoutable adversaire. Mais le roi d'Espagne qui craignait que les Français ne conservassent la souveraineté de cette ville, lorsqu'ils s'en seraient emparés, s'opposa à la guerre et sauva Genève.

D'autres événements d'une égale importance appelèrent bientôt l'attention du pontife et de ses cardinaux, et leur firent comprendre la nécessité de se prêter un mutuel secours s'ils ne voulaient être entraînés par le torrent. En Écosse, les chefs de clans et les docteurs des universités après avoir tenu un convent à Édimbourg, s'étaient retirés de l'obédience du saint-siége, et avaient proclamé le culte réformé religion de l'état. En Bohême, le roi Maximilien s'était déclaré pour le luthéranisme; en Allemagne, l'empereur Ferdinand protégeait ouvertement la religion nouvelle; en France, le roi et les seigneurs, dans une assemblée tenue à Fontainebleau, venaient d'accorder un édit de tolérance en faveur des réformés; dans le comtat Venaissin, les huguenots triomphaient, et cette riche province, après deux siècles de servitude, venait de secouer le joug papal; en Flandre, une ligue puissante connue sous le nom de ligue des gueux, venait également de se prononcer pour les nouvelles opinions religieuses, et enlevait cette province au saint-siége; enfin il semblait qu'une force invisible poussât dans l'abîme le char de la papauté, et qu'une ère nouvelle dût s'ouvrir pour les

peuples, malgré les efforts des nombreuses cohortes de jésuites. Cependant l'humanité ne devait pas encore être délivrée des papes; il leur restait un allié fidèle parmi les rois, le cruel Philippe II, cet exécrable rejeton de Charles-Quint, le bourreau des peuples, l'exterminateur des hérétiques; ce tigre à face humaine, qui eût mérité d'occuper la première place parmi les oppresseurs des nations, si le sanguinaire Charles IX n'eût point existé!

Philippe était alors le seul de tous les souverains d'Europe qui ne se fût pas rangé du côté des protestants; soit qu'il y eût en lui un besoin insatiable de sang humain, soit qu'il eût conservé une haine secrète contre les électeurs allemands de ce qu'ils avaient refusé de le reconnaître empereur, il déclara aux luthériens de ses états une guerre implacable; à Séville, à Valladolid, à Madrid et dans les provinces d'Espagne et d'Italie soumises à sa domination, il les fit brûler par milliers; ensuite il publia un édit qui les condamnait à l'exil. Les historiens du temps racontent que ce tyran se plaçait à la porte des villes pour voir sortir les réformés, et qu'à un signal ses soldats se ruaient sur ces infortunés et en faisaient un massacre effroyable : c'est ainsi qu'à Cosenza, ville du royaume de Naples, trois mille luthériens furent égorgés au moment où ils traversaient une vaste plaine pour se rendre dans les montagnes, en exécution de l'édit rendu par le souverain.

Sa Sainteté se voyant vigoureusement soutenue par le roi d'Espagne, se décida à continuer le concile de Trente, et elle rendit une bulle qui indiquait pour le jour de la fête de Pâques de l'année 1561 l'ouverture des séances de la dernière ses-

sion. Philippe approuva la conduite du pape, et commanda aux prélats de son royaume d'obéir aux ordres de la cour de Rome. Il n'en fut pas de même en Allemagne; l'empereur Ferdinand, qui suivait les inspirations de son fils Maximilien et des principaux électeurs, refusa de recevoir la bulle de convocation; il déclara, au nom des protestants, que jamais l'Allemagne ne recevrait les décisions d'une assemblée qui était la continuation d'un synode que les jésuites avaient constamment dirigé. En France, on ne montra guère plus d'empressement à satisfaire aux désirs de Pie IV, au moins dans les premiers temps, quoique Catherine de Médicis se trouvât maîtresse du gouvernement par suite de la mort de François II; la raison en était fort naturelle : cette mégère, qui s'était emparée de l'autorité royale, comme tutrice de Charles IX, alors âgé de dix ans, sans avoir le titre de régente, se trouvait forcée par les circonstances de ménager les seigneurs protestants. Elle poussa l'hypocrisie jusqu'à adresser au pape une lettre pour lui demander l'autorisation d'introduire en France l'usage de la communion sous les deux espèces, l'abolition des images dans les églises, la simplification des cérémonies du baptême et la célébration du service divin en langue vulgaire.

Ainsi que Catherine s'y attendait, le saint-père répondit à l'ambassadeur qu'il ne donnerait jamais au peuple de France un calice rempli d'un poison aussi dangereux; et sur l'observation du député, que la reine n'avait consenti à faire une semblable démarche que contrainte et forcée par les huguenots, il répondit qu'il lui enverrait incessamment un plan de pacification qui calmerait la fureur de

prosélytisme des protestants. En effet, il expédia des jésuites dans toutes les cours de l'Europe, avec mission d'engager les princes catholiques à former une ligue contre les hérétiques pour les exterminer. Sa Sainteté désignait Charles IX comme le chef de cette ligue sacrilége, et le duc de Guise comme son lieutenant général; l'Espagne devait fournir les fonds nécessaires à la guerre, et le duc de Savoie devait contribuer à la réussite de l'entreprise en fournissant un corps de troupes. Quant au roi de Navarre, le pontife chercha à s'assurer de sa neutralité, en lui promettant la Sardaigne pour récompense; et Philippe le fit menacer d'une invasion des armées confédérées, s'il osait joindre ses troupes à celles du prince de Condé, le chef des huguenots.

Sa Sainteté fit également prévenir ses alliés qu'elle était à la veille d'allumer une guerre civile entre les Suisses catholiques et les sacramentaires, afin que le duc de Savoie pût s'emparer de Genève sans coup férir, anéantir le calvinisme, et ensuite retourner ses armes contre les luthériens pour les exterminer. Mais l'exécution de semblables projets nécessitait un grand déploiement de forces; et comme les princes de la ligue se plaignaient de l'état de leurs finances, et par suite de l'impossibilité de faire des levées de troupes, Pie IV rendit une bulle qui les autorisait à prélever dans les provinces catholiques la moitié des revenus des biens du clergé, à emprunter sur les biens de la noblesse calviniste, confisqués au profit de l'inquisition; en outre, il permit aux prêtres et aux moines de prendre du service dans les armées de la ligue; il les dispensa de l'observance de leurs

vœux pendant toute la durée de la guerre, et leur accorda des indulgences plénières.

Immédiatement après la publication de ce décret, le pontife fit vider tous les couvents de ses états, et forma un corps d'armée composé en partie de bandits et de moines. Ces troupes furent envoyées dans le comtat Venaissin, sous la conduite de Fabrice Serbellon, afin de mettre à la raison les sujets de sa Sainteté.

Les soldats du pape, dit Varillas, marquèrent leur passage dans la Provence par toutes sortes de brigandages et de cruautés; mais ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'ils épargnèrent les chèvres, en formèrent d'immenses troupeaux qui les accompagnaient dans leurs marches, et dont ils se servirent pour leurs débauches. La chèvre du général avait les cornes dorées; elle était couverte de guirlandes de fleurs, et on la menait en laisse avec des cordons de soie. Cette bande de forcenés vint s'abattre sur la petite ville d'Orange, en fit le siége et la prit d'assaut. « Alors il y eut des atrocités si » effroyables, ajoute le chroniqueur, que les cheveux se » dressent sur la tête rien qu'en les lisant. Les soldats et les » moines forçaient les citoyens à monter sur le faîte de leurs » maisons et à se précipiter sur des pieux, sur des halle- » bardes ou sur des épées nues; ils pendaient les vieillards » et les enfants aux crémaillères des cheminées, les rôtis- » saient à petit feu, leur coupaient des lambeaux de chair » et les mangeaient avant que les victimes fussent mortes; » ils mutilaient les hommes et leur arrachaient les organes » de la virilité; ils défloraient les femmes et les jeunes filles » même en bas âge, et leur enfonçaient dans les parties

» sexuelles des pals de dimensions énormes qui leur dé-
» chiraient les entrailles; celles qui faisaient quelque résis-
» tance étaient impitoyablement poignardées, leurs cadavres
» souillés, et ensuite exposés entièrement nus sur les places
» publiques, avec des cornes de bœufs enfoncées dans la
» vulve; enfin, ces séides de la tyrannie pontificale, dans
» leurs exécrables fureurs, assouvissaient leur lubricité sur
» de jeunes garçons de moins de dix ans, et quand ces infor-
» tunés avaient été déchirés par cet horrible stupre, ils les
» attachaient sur des chevalets, et les lardaient vivants avec
» des pages de Bibles de Genève en guise de chair de porc
» ou de volaille. »

Tant de cruautés exaspérèrent les huguenots; partout on courut aux armes; la guerre civile s'étendit et gagna de proche en proche toutes les provinces méridionales de la France. C'était précisément ce que désirait sa Sainteté; elle jugea que le moment était venu de frapper un grand coup; et comme on approchait de l'époque fixée pour l'ouverture de la dernière session du concile de Trente, elle se hâta d'envoyer Laynez avec ses cohortes de jésuites pour assister aux délibérations des Pères; elle nomma en outre quatre légats pontificaux pour présider les séances chacun à leur tour. L'assemblée était composée de deux cardinaux, de trois patriarches, de vingt-cinq archevêques, de cent soixante-huit évêques ou coadjuteurs, de sept abbés crossés, de trente-neuf chanoines ou vicaires, chargés de représenter leurs prélats absents ou malades, et de sept généraux d'ordres religieux, tous dévoués ou vendus à la cour de Rome.

Suivant la pittoresque expression de l'abbé de Lanssac,

ambassadeur de France près du concile, les Pères de Trente furent constamment inspirés par le Saint-Esprit, que le pape envoyait régulièrement chaque jour avec ses dépêches dans la valise du courrier. Tout s'y décida, il est vrai, à la majorité des voix ; mais nous devons observer que la plupart des prélats étaient pensionnés par le saint-siége ; et l'histoire nous a conservé une liste de quarante de ces prêtres infâmes qui recevaient soixante écus romains par mois pour voter conformément aux décisions du saint-père. Cette tourbe obéissait au moindre signe du légat Simonetta, s'agitait, trépignait, couvrait la voix des orateurs et interrompait constamment les débats.

Comme on le voit, cette tactique constitutionnelle, qui consiste pour les gouvernants à donner un peu d'or en curée à une troupe de mandataires couards et félons pour asservir les peuples, était déjà mise en pratique au seizième siècle. Aussi le résultat des travaux du concile de Trente fut-il que les évêques perdirent le reste d'autorité qu'ils avaient conservée jusque-là ; et sur les conclusions du jésuite Laynez, il fut décrété que leur dignité était d'institution humaine, et celle du pape d'institution divine. Tous ces prêtres qui avaient vendu leurs votes et leurs consciences décidèrent que le souverain pontife avait une autorité absolue et illimitée sur les ecclésiastiques comme sur les fidèles, et que tous lui devaient obéissance et soumission absolue.

Quant aux réformes à introduire dans l'Église il n'en fut pas même question. Les légats du saint-siége déclarèrent seulement, en ce qui concernait les hérétiques, que le pape serait autorisé à employer la force des armes, les tortures ou

les bûchers pour anéantir les calvinistes et les luthériens. Enfin, l'assemblée entière prononça des anathèmes et des malédictions contre les protestants, et termina les séances par une triple salve d'acclamations en l'honneur de Pie IV et des princes catholiques.

Une nouvelle fâcheuse vint cependant troubler la joie du pontife et interrompre les fêtes que l'on célébrait à Rome pour l'heureuse issue du concile de Trente. Sa Sainteté apprit la mort de Ferdinand et l'élection de Maximilien son fils comme empereur d'Allemagne. Ce prince envoya des ambassadeurs à la cour apostolique, seulement pour la forme et afin de notifier son élection, mais avec défense formelle de prêter serment d'obédience au pape ni de lui demander la confirmation de son titre de roi des Romains et d'empereur d'Allemagne.

Quelques cardinaux essayèrent, pour obtenir une marque de soumission, de proposer aux députés de prêter serment d'obéissance au nom de Maximilien, comme roi de Hongrie, ce qu'ils ne pouvaient refuser suivant eux, attendu qu'il était incontestable que Ladislas I[er] eût reçu ce royaume en fief de Grégoire VII. Cette concession ayant encore été refusée, Pie IV passa outre, tant il avait à cœur de paraître le dispensateur de la couronne impériale, et il expédia en Allemagne des lettres de confirmation qu'on ne lui demandait point, et dans lesquelles sa Sainteté déclarait Maximilien légitime empereur en vertu de sa toute-puissance, qui suppléait aux irrégularités dont son élection pouvait être entachée.

La politique du pontife n'éprouvait pas un meilleur succès en France; Pie IV, instruit par les jésuites que Catherine

de Médicis songeait à accorder la paix aux huguenots, afin de ne pas laisser aux Guises le commandement de l'armée catholique, et d'affaiblir cette famille, qui se montrait plus puissante encore depuis l'assassinat du duc de Guise, essaya de faire changer sa résolution, et lui écrivit à ce sujet une longue lettre de remontrances. La reine n'en tint aucun compte, et répondit seulement au cardinal de Sainte-Croix, qui lui avait apporté les dépêches de la cour de Rome : « Dites » à votre maître que je n'ai fait la paix avec les hérétiques » que pour me préparer à leur faire une guerre terrible, et » que le jour de la vengeance arrivera bientôt. »

Cet aveu donna à comprendre au saint-père que Catherine de Médicis méditait quelque grand projet d'extermination contre les huguenots, et il en eut d'autant plus de joie qu'il supposa que rien ne s'opposait à ce qu'il excommuniât Jeanne d'Albret, reine de Navarre, l'ennemie déclarée de la cour de Rome. En conséquence il rendit une bulle contre cette princesse, l'assigna à comparaître à Rome pour y être jugée, proclamant sa déchéance du trône en cas de désobéissance, et donnant en outre ses états au premier occupant, c'est-à-dire au roi Philippe, qui n'attendait que le moment d'entrer dans la Navarre. Or, comme la cour de France n'avait rien tant à cœur que d'empêcher que la maison d'Espagne s'établît dans ces provinces, la reine Catherine se vit obligée de désapprouver la conduite du pape, et d'envoyer un plénipotentiaire à Rome pour représenter au sacré collége que Jeanne d'Albret devait être considérée comme souveraine du Béarn et comme légitime possesseur des seigneuries d'Albret, de Foix, d'Armagnac, de Cominges et de Bigorre; qu'elle avait

été reconnue en qualité de reine par tous les princes de la chrétienté, par conséquent qu'elle ne relevait que de Dieu, et qu'elle ne pouvait être en quoi que ce soit soumise à la juridiction du saint-siége; qu'en outre son royaume étant un fief de la couronne de France, Charles IX était trop intéressé dans cette affaire pour qu'il souffrît qu'on donnât ses provinces au premier occupant; que d'ailleurs le roi ne pouvait se dispenser d'assister de ses armes son alliée, sa vassale, sa proche parente, la veuve et la mère des deux premiers princes de son sang; qu'enfin si le saint-père ne voulait point révoquer les procédures commencées contre la reine de Navarre, il était prié de ne point trouver mauvais que la France intervînt dans la question, et se servît des moyens extrêmes qui lui avaient réussi autrefois, lorsque le saint-siége avait voulu usurper une trop grande autorité sur la monarchie.

Pie IV, qui redoutait une invasion des Français en Italie, promit de cesser toute poursuite contre la reine de Navarre; ce qu'il fit du moins ostensiblement, car il n'en poursuivit que plus activement dans l'ombre ses audacieuses tentatives. A son instigation, les jésuites se répandirent secrètement dans les états de cette princesse, et entraînèrent ses sujets catholiques dans une conjuration dont le but était de saisir Jeanne avec ses enfants et de la livrer aux tribunaux de l'inquisition d'Espagne, pour la faire condamner comme hérétique. Cette machination infernale fut heureusement déjouée par les huguenots, qui en eurent connaissance, et qui prirent des précautions pour la faire avorter.

Quoique démasqué encore une fois, le pape n'abandonna

pas son projet d'exterminer les réformés; mais avant de faire d'autres démarches auprès de la cour de France pour l'entraîner dans une nouvelle ligue, il voulut clore les séances du concile de Trente, et fit rendre par ses créatures des bulles aussi ridicules qu'impies, que cette assemblée de prêtres simoniaques déclara obligatoires pour tous les royaumes. Sa Sainteté n'obtint pas cependant de cette mesure le succès qu'elle en attendait : en Allemagne, on refusa de se soumettre aux décrets des Pères du conciliabule de Trente, et Maximilien II se mit à la tête de l'opposition.

En France, malgré les efforts des jésuites, on repoussa les actes de cette assemblée; le chancelier de l'Hospital démontra que la cour ne pouvait sacrifier les libertés de l'Église gallicane aux ambitions du pape, sans mériter le blâme des hommes et l'accusation d'ignorance et de lâcheté. Le parlement suivit en cette circonstance l'exemple qui lui était donné par le chancelier; malheureusement il ne montra pas la même indépendance dans le procès qui eut lieu un peu plus tard entre l'Université et les jésuites; voici à quelle occasion : ces Pères avaient acheté secrètement du recteur Julien de Saint-Germain des lettres de scholarité, c'est-à-dire l'autorisation de tenir école avec tous les privilèges de l'université. Pendant la magistrature temporaire de Julien, ils avaient enseigné publiquement sans être inquiétés; mais après la retraite de leur protecteur, les membres de l'Université se réunirent en conseil, et citèrent devant eux les jésuites, qui avaient ouvert un collége dans la capitale. Ils se présentèrent résolument au jour que portait la citation, et répondirent ainsi aux questions du nouveau recteur : « Êtes-vous des moines réguliers ? —

» Non, car notre société n'est pas religieuse, et nous ne » sommes pas assez parfaits pour professer une vocation » aussi sainte. — Êtes-vous des prêtres séculiers? — Non, » puisque nous vivons en congrégations, sous certaines lois » approuvées par les papes. — Qu'êtes-vous donc enfin? — » Nous sommes jésuites. »

Comme on ne put jamais tirer d'autre réponse de ces révérends, l'Université refusa de les admettre dans son sein, cassa les lettres de scholarité qu'ils avaient achetées de Julien de Saint-Germain, et l'affaire se présenta alors devant le parlement. Pierre Versoris défendit les jésuites, et l'avocat Étienne Pasquier parla au nom de l'Université. Sur la plaidoirie de ce dernier, le procureur général conclut à l'expulsion des jésuites, se fondant principalement sur ce que les Pères ayant prêté serment à un général étranger, il était dangereux de leur confier l'éducation de la jeunesse française. Le pape intervint aussitôt; il écrivit à l'évêque de Paris, aux cardinaux français, au roi, à la reine; il les supplia tous de soutenir les jésuites, qui étaient, suivant lui, des soldats courageux destinés spécialement à combattre les hérétiques; enfin ses légats le secondèrent si bien, que la plupart des juges se laissèrent gagner, même le premier président Christophe de Thou, frère de l'historien; toutefois le parlement n'osa pas leur donner gain de cause, et leur permit seulement d'employer à la fondation d'un collége l'héritage de l'évêque de Clermont, Guillaume Duprat.

Cette querelle entre l'Université et les jésuites avait donné naissance à une polémique extrêmement violente où ces bons Pères exhalaient leur fiel contre leurs adversaires en termes

fort peu mesurés, à en juger par un libelle qui est parvenu jusqu'à nous, et où ils s'exprimaient ainsi sur le compte du défenseur de l'Université : « Que l'avocat Pasquier rêve à son » aise; mais bientôt quelqu'un de notre compagnie fera un » recueil de ses ignorances, rêveries, âneries et hérésies, » pour lui en former un linceul, où il sera cousu tout vif; » ensuite nous le jetterons dans un cloaque où les corbeaux » et les vautours viendront de cent lieues, attirés par l'odeur » de son corps putréfié, et dont les hommes n'oseront pas » approcher sans se boucher le nez. Alors les ronces et les » orties entoureront son cadavre, les vipères et les basilics » nicheront dans son crâne, les chats-huants et les butors » pulluleront dans sa poitrine.

» Pasquier, c'est un porte-balles, un maraud de Paris, un » petit galant, un baladin, un plaisanteur, un vendeur de sor- » nettes, un simple regage qui ne mérite pas d'être le valeton » des laquais ; c'est un bélître, un coquin, un va-nu-pieds qui » rend ses excréments par la gorge; c'est un sale et vilain » satyre, un archimaître sot par nature, par bécare, par » bémol, sot à la plus haute gamme, sot à triple semelle, sot » à double ceinture en cramoisi, sot enfin en toutes sortes de » sottises et vilenies.

» Pasquier c'est un pasquin, un gros veau, un buffle qui » a la tête d'un âne; un bouffon qu'il faut coiffer du bonnet » jaune, surmonté de plumes de coq, et auquel il faudrait » mettre la marotte à la main. Ce serpenteau, ce crapaudeau, » catholique de bouche, hérétique de bourse, athéiste de » cœur, cette pie bavarde, cet oison bridé, s'est débridé li- » cencieusement pour embouer, vilainer et souiller la belle

» blancheur et l'immaculé plumage des cygnes, c'est-à-dire » des jésuites. »

Le triomphe que ces Pères avaient obtenu sur l'Université causa d'autant plus de joie au pape, que ce premier succès préparait dans l'avenir l'exécution du projet infernal dont lui seul et Catherine de Médicis avaient le secret, et auquel l'exécrable Charles IX s'associa plus tard.

A la même époque venait de s'éteindre l'hérétique Calvin, consumé par les veilles et par ses travaux; cet intrépide athlète, cet implacable adversaire du papisme était mort comme il avait vécu, en combattant pour l'émancipation intellectuelle du genre humain. Sans contredit, Calvin eût pris le premier rang parmi les apôtres de la réforme, si le supplice de Michel Servet ne fût venu montrer que la vanité de l'écrivain l'emportait chez lui sur la conviction du réformateur. Sous le rapport du désintéressement, peu d'hommes avaient fait preuve d'une abnégation semblable à la sienne; car, pendant toute sa vie, son traitement annuel ne dépassa pas cent cinquante livres en argent, quinze quintaux de blé et deux tonneaux de vin, et jamais il ne voulut recevoir rien au delà; si bien qu'à sa mort, lorsque les magistrats firent l'inventaire de sa succession, en livres, meubles, vaisselle et argent, ils trouvèrent qu'elle ne s'élevait pas même à la faible somme de cent vingt-cinq écus.

Pendant que sa Sainteté se réjouissait de se voir délivrée d'un ennemi aussi terrible, et songeait déjà aux moyens de tirer parti de cet heureux événement, un complot s'organisait contre sa vie; tant il est vrai qu'on n'est jamais si près d'un danger que quand on se croit hors de toute atteinte. Pierre

Accolti, riche citoyen de Rome, avait formé une société secrète avec quelques uns de ses amis, indignés comme lui de voir leur patrie soumise au despotisme de Pie IV. Parmi les affidés se trouvaient Antoine, comte de Canosse, le chevalier Pellicione, Prosper Hector, Thadée Manfred, tous animés des mêmes sentiments généreux, tous décidés, au risque de leur vie, à délivrer le monde d'un tyran qui faisait peser sur les nations un joug de fer. La conjuration organisée, Pierre Accolti essaya à plusieurs reprises et sous divers prétextes de s'introduire dans le palais pontifical, afin de poignarder l'exécrable pontife. Par malheur, un soir, on rapporta à sa Sainteté qu'il avait vivement insisté pour obtenir audience. Cette persistance éveilla les soupçons du pape; aussitôt et par son ordre la demeure d'Accolti fut cernée, les portes enfoncées, les chambres fouillées; et comme c'était l'heure de la réunion des conjurés, tous ses complices furent saisis, garrottés et plongés dans les cachots de l'inquisition. Pendant un mois entier, ces infortunés furent appliqués à la question, torturés, tenaillés; et quand leurs corps ne présentèrent plus une seule place qui n'eût été brûlée avec des pinces ardentes ou déchirée avec des griffes de fer, le saint pontife les fit brûler sur la grande place de Rome pour l'édification des fidèles!

Quoique le complot d'Accolti eût avorté, il n'en fut pas moins la cause de deux grands chagrins pour sa Sainteté : un de ses neveux, Frédéric Borromée, était tombé gravement malade à la suite des fatigues qu'il avait essuyées pour instruire le procès des accusés, et venait de mourir; un autre de ses neveux, le cardinal Charles Borromée, que l'Église a depuis canonisé, après avoir montré un acharnement in-

croyable envers les malheureux conjurés, ayant pris tout à coup horreur de lui-même, abandonna la cour et se retira à Milan, dont il était archevêque.

Privé de ses neveux les plus chéris, Pie IV reporta toutes ses affections sur les fils de sa sœur, Hannibal et Marc Alteamps; il donna au premier le gouvernement de Rome, et lui destina en mariage la veuve de Frédéric Borromée, avec une dot considérable. Il abandonna au second, qui était déjà cardinal du titre de Sitico, la direction des affaires religieuses; et comme celui-ci prévoyait qu'il n'aurait pas longtemps en mains le pouvoir, vu l'âge avancé de son oncle et ses habitudes de débauches, il résolut de mettre les moments à profit. D'abord il accabla le peuple d'impôts extraordinaires; il frappa de contributions forcées la noblesse et le clergé; il vendit publiquement les dispenses et les canons; ensuite il fit des emprunts considérables sous prétexte de lever des troupes, et s'empara des sommes destinées à l'équipement des recrues.

Quant à Pie IV, libre de tout souci et de toute inquiétude, il se reposait des agitations de sa vie passée, le jour, en se délectant de la vue des suppliciés dans les salles des tortures du palais de l'inquisition; et la nuit, en se plongeant dans une ivresse crapuleuse avec ses favoris, ses mignons et ses maîtresses. Enfin il fut tiré de son apathie par les ambassadeurs d'Espagne, qui, pour le rappeler au sentiment de son existence politique, le sommèrent de renouveler ses tentatives sur l'Allemagne, et de faire adopter dans ces états les actes du synode de Trente. Alors il envoya des nonces à la cour de Bavière et à celle de Maximilien, pour engager les

ıverains de ces contrées à prendre des mesures conformes ε décisions des Pères. Le duc de Bavière Albert III, dit Magnanime, qui depuis longtemps était sous l'influence ; jésuites, ne fit aucune difficulté de recevoir les décrets du ;tendu concile œcuménique, et déclara même à l'ambasleur apostolique qu'il était décidé à massacrer les trois ırts de ses sujets pour les contraindre à obéir au pape et entrer dans le sein du catholicisme. En effet, il commença : obliger les professeurs d'Ingolstadt à signer le symbole foi sous peine de bannissement, et après eux il força les ıctionnaires publics à adhérer à la confession catholique, ıs peine de destitution; quant aux simples citoyens, il prit ;ore moins de ménagements, il les abandonna à la juridicn des jésuites. Il n'en fut pas de même dans les états qui pendaient immédiatement de Maximilien; non-seulement mpereur refusa d'écouter les remontrances du pape, mais ;ore il lui fit signifier, au nom des électeurs, qu'il eût à toriser en Allemagne la communion sous les deux espèces, le mariage des prêtres, s'il ne voulait perpétuer le schisme s'exposer à de grands dangers.

Pie IV, malgré son désir d'éviter une rupture avec Maxilien, n'osa pas accéder sans réserve à sa demande, et lui répondre que sa qualité de pontife infaillible lui permettait modifier le culte à son gré; qu'en conséquence il autori-ait la communion sous les deux espèces; mais qu'il lui ıit impossible de trancher la question du mariage des prê-s. Le prince n'ayant pas paru satisfait de cette concession, Sainteté prit d'autres mesures pour conjurer le danger; e chercha à attirer dans sa cause les rois de France et

d'Espagne, et parvint à persuader à ces deux souverains que Maximilien avait l'intention bien arrêtée de s'unir aux huguenots de France pour anéantir le catholicisme et s'emparer des trônes de Charles IX et de Philippe II. La crainte du danger, toute-puissante sur l'esprit des tyrans, détermina les rois de France et d'Espagne à se rapprocher du pape: Philippe envoya sa femme à Bayonne, et Charles IX accompagna sa mère à la conférence pour s'entendre avec le duc d'Albe et les représentants de sa Sainteté, afin de poser les bases d'une nouvelle ligue contre les protestants. Il fut convenu dans ce conciliabule de bêtes farouches et de hyènes, que Catherine de Médicis ferait main-basse sur tous les huguenots de France, pendant que les armées espagnoles envahiraient la Navarre et les Pays-Bas, pour en finir d'un seul coup avec les hérétiques.

Comme il était nécessaire pour la réussite d'un semblable complot d'endormir la vigilance des calvinistes, le saint-père suspendit les poursuites des tribunaux inquisiteurs contre ceux qui étaient prévenus d'hérésie; il fit mettre un grand nombre de ces infortunés en liberté; et pour augmenter encore la sécurité des protestants, il invita chaque soir à sa table les ambassadeurs d'Allemagne et les seigneurs huguenots, et s'enivra avec eux en buvant à leur conversion. Ce désir ardent de Pie IV de voir le triomphe de la religion su les hérétiques l'entraîna même si loin dans ses libations, qu' la suite d'un grand repas pendant lequel il engloutit dou brocs de vin, il tomba frappé d'une attaque d'apoplexie mourut quelques heures après, dans la nuit du 8 au 9 cembre 1565

PIE V,

233e PAPE.

MAXIMILIEN II, empereur d'Allemagne. CHARLES IX, roi de France.

Élection de Pie V. — Son histoire avant sa promotion à la papauté. — Sa Sainteté préside le tribunal de l'inquisition. — Cruautés du saint-père. — Ses lois contre les prostituées de Rome. — Diète d'Augsbourg. — Le pontife engage le roi d'Espagne à massacrer ses sujets des Pays-Bas. — Il rallume la guerre civile en France. — Victoire du duc d'Albe attribuée aux prières du pape. — Querelles entre le pape et l'empereur. — Conjuration du saint-père contre Élisabeth d'Angleterre. — Il anathématise cette reine. — Ligue contre les Turcs. — Négociation du cardinal Alexandrin. — Le pape recherche l'alliance des Arabes et des Persans. — Pie V veut exterminer les protestants de l'Europe. — Mort de ce pape exécrable.

Lorsque les cérémonies des funérailles de l'infâme Pie IV furent terminées, les cardinaux entrèrent en conclave, et suivant l'habitude, chacun d'eux se mit à briguer, soit pour acheter, soit pour vendre des voix. Charles Borromée, neveu du pontife défunt, étant un des plus riches, se trouva en état de décider de l'élection en se prononçant avec sa faction pour le candidat qui lui agréerait. On proposa d'abord le cardinal Morone, vénérable prélat qui jouissait d'une réputation de tolérance et de moralité justement acquise; ce fut précisément à cause de ses vertus que Charles le fit exclure; il représenta aux membres du sacré collége qu'un semblable pape ne sau-

rait pas user d'une rigueur salutaire pour maintenir les droits du saint-siége; on se rendit à ses observations. On mit ensuite aux voix l'élection de Sireletto; ce cardinal fut encore écarté à cause de la sévérité de ses mœurs et de ses habitudes de sobriété; enfin on parla d'élever sur la chaire de saint Pierre le grand inquisiteur Michel Ghisleri, dominicain débauché et féroce; Charles Borromée ne trouvant rien à dire contre ce choix, on le proclama immédiatement chef suprême de l'Église sous le nom de Pie V.

Il est resté prouvé que l'origine du nouveau pontife était des plus obscures, quoique plus tard ses courtisans aient cherché à lui forger une généalogie qui le faisait descendre de l'illustre maison des Consilieri, nom que ses ancêtres avaient quitté, suivant eux, lorsqu'ils étaient venus s'établir à Rome, pour prendre celui de Ghisleri. Et la vanité a tant de puissance dans le cœur de l'homme, que sa Sainteté, soit qu'elle eût été dupe de ce conte absurde, soit qu'elle voulût cacher à tous les yeux le rang infime de ses parents, rendit un bref qui ordonnait aux Ghisleri de reprendre le glorieux nom de Consilieri.

Michel était né à Bologne, de parents si pauvres et si misérables, qu'il avait été contraint d'entrer comme aide de cuisine dans un couvent de l'ordre de saint Dominique. Sa jolie figure et certaines allures dans la démarche avaient attiré l'attention du prieur, l'un des moines les plus débauchés du couvent; celui-ci en fit son mignon, et pour couvrir aux yeux des frères ses amours infâmes, il se chargea de son éducation. A seize ans, Michel était devenu si habile théologien, qu'on le nomma professeur de son ordre; plus

tard, et toujours avec la protection du prieur, il obtint sa nomination au grade d'inquisiteur dans la ville de Côme. Le jeune dominicain tint à honneur de mériter les distinctions dont on l'avait honoré, et il commença à déployer ce caractère inflexible et cette cruauté implacable qui en ont fait l'un des pontifes les plus sanguinaires qui aient occupé le siége de l'Apôtre. Aussi ne doit-on pas s'étonner que ses rigueurs envers les malheureux hérétiques l'aient fait successivement chasser de Côme, de Bergame et du pays des Grisons, où il avait été envoyé pour persécuter les hérétiques en qualité de commissaire général de l'inquisition.

Pour donner une idée exacte de la férocité de Michel Ghisleri avant qu'il fût pape, nous citerons textuellement quelques passages des instructions qu'il adressait à l'inquisiteur de Venise : « L'inspecteur général des tribunaux du » saint-office au vénérable Montalte, inquisiteur de Venise.

» Mon très-cher frère, votre Révérence aura toujours pré» sent à la pensée que l'autorité dont elle a l'honneur d'être » revêtue doit la rendre impassible, immuable et inflexible » comme la justice de Dieu, qu'elle est appelée à exercer sur » la terre. Et afin de ne pas l'oublier, vous ferez placer au» dessus de votre tribunal un crucifix de fer avec une légende » contenant ces paroles de l'Écriture : « Ce lieu est terrible ; » c'est la porte de l'enfer ou du ciel ! » Rappelez-vous que » les devoirs de votre charge sont de défendre l'honneur et » l'intérêt du Christ contre les profanateurs de son nom » glorieux ; songez surtout que vous êtes commis à ces im» portantes fonctions pour conserver les priviléges ecclésias» tiques et les droits inviolables du siége apostolique.

» Qu'aucune considération humaine ou divine ne vous ar-
» rête dans la sainte voie où vous êtes entré; souvenez-vous
» que notre divin maître a dit : « Quiconque ne porte pas sa
» croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi. — Celui qui
» aime son père et sa mère, son fils ou sa fille plus que moi,
» ne peut être mon disciple. — L'homme doit avoir pour
» ennemis ceux de sa propre maison; car je suis venu pour
» séparer l'époux d'avec l'épouse, le fils d'avec le père, la
» fille d'avec la mère.—Ne pensez pas que je sois venu apporter
» la paix sur la terre; non, je suis venu apporter l'épée;
» combattez donc pour moi sans relâche et sans terreur,
» parce que celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui
» l'aura perdue pour l'amour de moi la retrouvera.» Que ces
» saintes paroles soient votre règle de conduite; torturez sans
» pitié, tenaillez, déchirez sans miséricorde, brûlez impi-
» toyablement votre père, votre mère, vos frères et vos
» sœurs, s'ils ne sont pas aveuglément soumis à l'Église ca-
» tholique, apostolique et romaine.

» Vous communiquerez ces instructions au vicaire appelé
» à présider le tribunal de Venise en votre absence, et que
» vous avez choisi vous-même. Nous l'agréons sur votre re-
» commandation, afin que vous viviez ensemble dans une
» parfaite harmonie. Vous aurez soin également de vous en-
» tourer d'officiers zélés; vous nommerez en outre douze
» consulteurs, six théologiens, parmi lesquels deux seront
» pris dans les chanoines réguliers, six dans les rangs des
» docteurs en droit canon; un d'eux aura le titre de secré-
» taire, un autre celui de notaire, et les deux plus jeunes
» seront assesseurs. Pour le service intérieur des cachots,

» vous aurez un concierge, deux portiers d'intimations, un » barigel, six sbires et vingt-quatre tourmenteurs. Les trai- » tements et les gages de ces employés seront prélevés sur » les biens des accusés.

» Avant d'initier qui que ce soit à nos terribles secrets, » vous ferez prêter entre vos mains un serment dont voici la » formule : « Je promets à Dieu tout-puissant, à Jésus-Christ » son fils, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, à la sainte » Église apostolique, au souverain pontife, à la suprême in- » quisition de Rome et à votre Révérence ici présente, que je » serai toujours soumis à l'Église et à ce saint tribunal; que » je ferai tous mes efforts pour découvrir, dénoncer et arrêter » ceux qui seront soupçonnés de la moindre tache d'hérésie; » je m'engage à défendre au prix de mon sang les intérêts du » souverain pontife et de la sainte inquisition. » Vous soudoie- » rez en outre autant d'espions que vous pourrez en payer; » vous les chargerez de surveiller les séculiers comme les » ecclésiastiques, et de vous dénoncer les désordres publics » et particuliers; jamais vous ne révoquerez en doute leurs » dépositions, et vous frapperez ceux qu'ils vous désigneront, » innocents ou coupables, attendu qu'il vaut mieux faire » mourir un innocent que laisser vivre un coupable.

» Nous n'ignorons pas que le conseil des dix est l'ennemi » de notre sainte inquisition depuis que nous lui avons dis- » puté l'autorité qu'il s'arrogeait sur l'ordre ecclésiastique : » aussi, dans les circonstances délicates où vous vous trou- » verez en opposition avec quelques-unes des puissantes » maisons de Venise, vous devrez vous conduire avec une » extrême prudence, afin de ne point augmenter l'irritation

» des esprits; mais quand il s'agira du peuple ou de la bour-
» geoisie, soyez sans pitié; et quoique les intérêts de Dieu se
» défendent d'eux-mêmes, ne perdez pas de vue que nous
» sommes institués pour nous opposer par le glaive à la mali-
» gnité des hommes. C'est pourquoi vous redoublerez de
» rigueur à mesure que vous verrez augmenter la résistance
» aux mesures commandées par l'Église; vous fermerez seu-
» lement les yeux sur les débordements des nobles, jusqu'à
» ce que la Providence nous donne la force et les moyens
» nécessaires pour couper le mal dans sa racine. Quant à
» présent, nous nous bornons à ces recommandations; plus
» tard, s'il se rencontrait un cas que nous n'aurions pas prévu,
» nous vous adresserions de nouveaux avis. »

L'inquisiteur Montalte exécuta si fidèlement les ordres de son supérieur, qu'il devint bientôt en exécration au peuple de Venise, et qu'il fut même obligé de se sauver de cette ville pour ne pas être lapidé par le peuple.

Après avoir rempli les fonctions d'inspecteur général des tribunaux du saint-office pendant plusieurs années, Michel Ghisleri passa grand inquisiteur sous le pontificat de Paul IV. Ses cruautés dans l'exercice de sa nouvelle charge furent poussées à un tel point, que de toutes parts ce ne fut qu'un cri de réprobation contre l'odieux tribunal qu'il présidait.

A peine installé sur la chaire de l'Apôtre, Pie V fit casser la procédure ordonnée par son prédécesseur contre la famille des Caraffa, et il préluda par des exécutions juridiques aux boucheries qui remplirent son règne. Tous ceux qui avaient contribué, soit directement, soit indirectement, à la condamnation des neveux de Paul IV, son protec-

PL.X



Bourdet del *Fauchery dir* *Weber Sculp*



teur, furent arrêtés, plongés dans les cachots de l'inquisition et brûlés vifs; les juges seuls furent épargnés, en raison de leur servile rétractation, car ces misérables eurent la lâcheté de venir en corps au Vatican s'humilier devant le pape et le supplier de les absoudre de leur crime, et de leur pardonner d'avoir versé le sang innocent pour complaire à un pontife infaillible. Aucun des ennemis de cette famille ne put échapper à la vengeance de Pie V; il les poursuivit jusque dans les pays étrangers où ils s'étaient réfugiés : Jules Zoannetti fut arrêté à Venise, et Pierre Carnesecchi fut enlevé de Florence; puis l'un et l'autre furent ramenés à Rome et mis en jugement comme coupables d'avoir entretenu des relations criminelles avec la belle Victoire Colonna, veuve du marquis de Pescaire, et Julie de Gonzague, toutes deux suspectes d'hérésie; accusation absurde, puisque l'une de ces femmes était morte depuis dix-neuf ans. Carnesecchi et Zoannetti n'en furent pas moins appliqués à la torture en présence du saint-père, et tenaillés avec tant de cruauté que ces infortunés, vaincus par la douleur, firent l'aveu de leur culpabilité, et demandèrent comme une faveur d'être condamnés à mort; ce qui leur fut accordé incontinent.

Sa Sainteté, quoique débarrassée des ennemis des Caraffa, ne donna aucun relâche aux bourreaux du saint-office; elle se rejeta sur les hérétiques, les entassa par milliers dans ses cachots, et voulut elle-même présider aux exécutions. Entre autres exemples de la férocité de Pie V, l'historien Volaterran cite le supplice d'une belle jeune femme qui avait été dénoncée par les espions des inquisiteurs comme coupable d'avoir favorisé la fuite de Rome d'une de ses sœurs qui ve-

nait d'embrasser le calvinisme. Cette infortunée fut arrachée de nuit à sa famille, et sans qu'on eût aucun égard pour son état de grossesse, on la plongea dans un cabanon noir et infect où elle accoucha de frayeur. Le matin, le cruel Pie V la fit comparaître devant son tribunal, et sans être touché des protestations d'innocence et des prières de cette malheureuse femme, il ordonna aux moines qui remplissaient les fonctions de tourmenteurs de faire leur devoir. Trois dominicains se jetèrent alors sur elle, enlevèrent ses vêtements et la laissèrent dans une nudité complète, puis ils ployèrent son corps sur un chevalet, attachèrent ses pieds et ses bras à des cordes qui étaient retenues aux murailles par des anneaux de fer, et les tirèrent avec tant de violence que ses membres délicats et faibles en furent coupés jusqu'aux os; ensuite on lui fit subir la question de l'eau. Mais après qu'elle eut avalé huit mesures entières, elle les rendit par la bouche avec des flots de sang, et tomba en faiblesse; alors sa Sainteté ordonna aux bourreaux de lui appliquer des lames de cuivre ardentes sur les parties les plus sensibles du corps, et d'allumer un réchaud sous ses pieds, ce qui la rappela de son évanouissement. Enfin, comme elle persistait à ne point vouloir se reconnaître coupable, on la détacha du chevalet et on la rapporta dans son cachot, auprès de son enfant, qui était mort de froid pendant qu'on la torturait : elle-même expira le lendemain. Pie V ayant reconnu qu'on l'avait faussement accusée, se contenta de faire rendre son cadavre à la famille.

Aonius Palearius, l'un des plus célèbres écrivains du seizième siècle, devint également la victime de ce monstre. Voici de quelle manière : Un espion ayant fait savoir à la

cour de Rome qu'Aonius avait dit que l'inquisition était un poignard dont la lame était dirigée sur le cœur de tous les gens de lettres, le pape envoya des sbires à Milan, fit enlever de nuit le coupable et ordonna qu'il fût conduit à Rome, où on le plongea immédiatement dans les prisons du Vatican; ensuite on l'appliqua à la question et on l'obligea à signer un écrit dans lequel il reconnaissait que le pape avait le droit de tuer les hérétiques; que l'Église pouvait instituer des ministres pour exécuter les sentences rendues par les inquisiteurs; que le pontife romain lui-même pouvait de sa propre main, à l'exemple de Samuel et de saint Pierre, se saisir du glaive et frapper ses ennemis. Puis quand le malheureux eut apposé son nom au bas de cette pièce, on se servit contre lui de ses propres aveux, et Pie V le fit pendre sous ses yeux.

Les actes de barbarie qui signalèrent le commencement de ce pontificat jetèrent une telle épouvante dans les esprits, qu'en moins de six mois plus d'un tiers de la population avait abandonné la ville sainte; et comme les cardinaux essayaient, un jour de consistoire, de faire quelques remontrances à Pie V pour l'engager à user de clémence dans les intérêts de l'Église : « Non, non, répondit-il, soyons inexorables; point » de pitié, point de merci pour les hérétiques; mieux vaut » anéantir la génération présente que de léguer l'erreur aux » générations futures. »

En effet, loin de se départir de sa rigueur, il devint plus terrible et plus implacable que jamais; et sur le simple soupçon que plusieurs femmes calvinistes s'étaient mises dans les rangs des prostituées pour échapper aux inquisiteurs, il publia un édit qui enjoignait aux courtisanes de Rome de se

marier dans le délai d'un mois, ou de sortir de la ville, sous peine, en cas de désobéissance, d'être fouettées publiquement par la main du bourreau. Heureusement ce décret n'eut point d'exécution, et les cardinaux parvinrent à le faire révoquer en représentant à sa Sainteté que les quarante-cinq mille prostituées qui habitaient Rome étaient nécessaires au service des ecclésiastiques, et que s'il supprimait les lupanars, son clergé retomberait dans les honteux désordres de la sodomie, comme aux temps de saint Paul, et qu'en outre il priverait le trésor apostolique de la source la plus productive de ses revenus. Cette dernière considération détermina Pie V à substituer aux peines afflictives une simple note d'infamie; il décida que les filles d'amour habiteraient à l'avenir un quartier particulier, et qu'elles ne pourraient paraître ni de jour ni de nuit dans les rues de Rome. Il leur conserva néanmoins le privilége d'être inhumées dans un terrain bénit qui était situé près de la porte Flaminia, derrière le mur penché, appelé muro torto. Le saint-père se montra plus sévère à l'égard des toreadores; il défendit, sous peine d'excommunication, qu'on enterrât en terre sainte ceux qui mouraient dans les combats de taureaux. Enfin il poussa la cruauté jusqu'à faire une loi qui enjoignait aux médecins d'abandonner les malades qui refusaient de recevoir les sacrements à la troisième visite, et de les dénoncer à l'autorité supérieure.

Pie V ne se borna pas à faire gémir l'Italie sous ce joug de fanatisme et de terreur. Déjà maître de l'Espagne, où régnait Philippe II, son digne émule en férocité, il voulut assurer le triomphe de l'inquisition dans les Pays-Bas, et il excita le roi d'Espagne à poursuivre à outrance les hérétiques de ces

contrées. Marguerite de Parme, sœur de Philippe et régente des Pays-Bas, cherchait bien à seconder les fureurs de son frère, et faisait arrêter un grand nombre de réformés. Mais soit que les juges favorisassent tacitement les doctrines nouvelles, soit qu'ils reconnussent le danger de pousser au désespoir une nation courageuse, presque tous les accusés étaient rendus à la liberté. Dans les principales villes de la province, à Tournay, à Lille, à Valenciennes, on comptait par milliers les sectaires de Baïus et de Jean de Louvain, qui étaient des calvinistes mitigés. Des assemblées de cinq ou six cents personnes, protégées par le prince d'Orange, se réunissaient ostensiblement pour chanter les psaumes du célèbre Clément Marot, poëte de la cour de France; et si parfois Marguerite de Parme voulait sévir contre ces hérétiques ou fermer les salles qui leur servaient de temples, le peuple courait aux armes et chassait ses soldats.

Philippe II, à l'instigation du saint-père, publia de nouveaux édits contre les hérétiques, et ordonna aux princes et aux seigneurs des Pays-Bas de faire adopter dans les fiefs dépendants de leur juridiction les décrets du concile de Trente, sous peine de privation de leurs biens et dignités. Loin d'être intimidés par cette menace, les Flamands résolurent de se soustraire à la tyrannie espagnole, et firent le serment de périr jusqu'au dernier pour reconquérir leur indépendance. Une vaste conjuration se forma sous la direction de Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde; et à un jour fixé, plus de trente mille paysans, bourgeois ou nobles, se réunirent dans une vaste plaine aux portes de Bruxelles, et prirent plusieurs décisions importantes. A la suite de cette

première séance, cinq cents députés, ayant à leur tête Henri de Bréderode, les comtes de Nassau, de Berg et de Culembourg, traversèrent la ville en silence, arrivèrent jusqu'au palais de la régente, et demandèrent au nom du peuple à lui présenter une requête.

Marguerite, effrayée d'une manifestation aussi imposante, accueillit les envoyés avec toutes les apparences de la bonté, et leur promit de supprimer les tribunaux de l'inquisition et de leur accorder la liberté de conscience. Mais, comme ils se retiraient, le comte de Barlemont, son confident intime et son amant, s'écria avec l'insolence d'un favori : « Rassurez-» vous, duchesse, vous n'avez affaire qu'à un tas de gueux » qu'il sera facile de mettre à la raison. » Le lendemain, Bréderode s'empara du mot, et proposa aux conjurés de nommer leur association la Confédération des gueux ; ce qui fut unanimement approuvé. En conséquence, les rebelles attachèrent à leur ceinture une écuelle de bois, et à leur cou une médaille représentant d'un côté l'image du roi Philippe et de l'autre une besace, avec cette légende : « Fidèles au roi » jusqu'à la besace. » De leur côté, les catholiques adoptèrent une médaille représentant la sainte Vierge avec son fils dans les bras.

Pie V, informé par Marguerite de Parme de cette particularité, s'empressa de faire fabriquer à Rome une cargaison de médailles qu'il envoya immédiatement à la gouvernante, avec un bref qui accordait à ceux qui les porteraient des indulgences plénières pour tous les crimes qu'ils auraient commis ou qu'ils pourraient commettre dans l'avenir. Sa Sainteté écrivait en même temps à la gouvernante pour la louer du

zèle qu'elle montrait, et pour l'exhorter à être sans pitié dans l'exercice de son pouvoir. Cependant les conjurés de Flandre, fatigués d'attendre inutilement l'exécution des promesses de la sœur de Philippe, résolurent de sommer ce souverain de se prononcer dans la question, et lui adressèrent une députation en Espagne. Le pontife, instruit de cette démarche, s'empressa de mander à Pierre Camajan, évêque d'Ascoli, son nonce à Madrid, qu'il eût à surveiller les députés de la Flandre, et à mettre tout en œuvre pour engager le roi à les faire brûler vifs comme hérétiques. Du reste, l'agent du saint-père n'eut pas beaucoup de peine à faire adopter au sanguinaire Philippe une mesure qui était dans ses mœurs et dans ses habitudes ; et le jour même de l'arrivée de la députation des gueux, les infortunés Flamands qui la composaient furent arrêtés, déférés aux tribunaux du saint-office, et mis à mort.

Dès que la nouvelle de cette action atroce parvint dans les Pays-Bas, il n'y eut qu'un cri d'indignation contre l'infâme monarque; cinquante mille insurgés se levèrent comme un seul homme, parcoururent les bourgs, les villages et les villes, mettant tout à feu et à sang, brisant les statues des saints, pillant les églises et les monastères, égorgeant les prêtres et les moines. « Dans la ville d'Anvers, disent les his- » toriens catholiques, eurent lieu des scènes déplorables; la » cathédrale fut pillée pendant trois jours, et les gueux, non » contents d'avoir détruit les images, se servirent par déri- » sion de l'huile sainte pour lisser leurs cheveux et leurs » barbes; aussi ne saurions-nous trop applaudir aux prédi- » cations du franciscain Corneille Adriaensen, et répéter

» avec lui : « Oui, il faut pendre, brûler, rôtir, faire bouillir, » écorcher, étrangler, enterrer vifs ces infâmes hérétiques; » il faut ouvrir le ventre à leurs femmes et écraser leurs pe- » tits enfants contre les murailles, afin d'anéantir à jamais » leur race exécrable. » Nous ajouterons ce que les écrivains catholiques ont passé sous silence, que pour mieux échauffer la pieuse ardeur des dévotes et des fanatiques qui suivaient les sermons d'Adriaensen, ce prédicateur réunissait les plus jeunes et les plus beaux des adolescents des deux sexes, leur faisait enlever leurs vêtements, et les flagellait doucement et lentement avec des verges d'osier.

Bientôt et en dépit des efforts de la gouvernante, la révolte des gueux devint si menaçante, que Marguerite se trouva forcée d'accorder la liberté de conscience et de supprimer les tribunaux d'inquisition. Dès lors, les réformés prêchèrent librement leurs doctrines dans toute la Flandre, et l'on vit des bandes de huit ou dix mille religionnaires sortir des murs de Tournay, de Lille, de Valenciennes et d'Anvers, pour venir écouter les prêches des ministres Hessels et Baïus dans les campagnes.

Pie V, furieux de cette concession, écrivit à Marguerite d'Autriche d'avoir à révoquer l'édit qu'elle avait rendu en faveur des gueux, sous peine des censures les plus terribles; et il lui ordonna de faire marcher immédiatement contre les rebelles ses troupes les plus aguerries. Il écrivit également à Philippe II qu'il ne se relâchât en rien de sa rigueur contre les hérétiques de Flandre, et qu'il refusât sa sanction aux mesures que sa sœur avait prises. « Il faut noyer tous ces » forcenés dans une mer de sang, ajoutait-il dans sa lettre au

» prince; il faut que la flamme et le fer transforment en dé- » serts ces plaines fertiles et ces villes orgueilleuses, afin que » les fidèles applaudissent à notre zèle orthodoxe, et se ré- » jouissent du triomphe de la foi! » Suivant son habitude, le roi d'Espagne obéit au pape, et envoya le duc d'Albe en Flandre, à la tête d'une armée formidable, pour prendre le gouvernement de cette province, et muni d'ordres tellement sévères, que le nonce apostolique écrivait à Pie V, que ce souverain avait tant d'amour pour la religion, qu'il était plutôt nécessaire de l'arrêter que de le pousser.

Dès que le duc fut entré à Bruxelles, la gouvernante remit tous ses pouvoirs entre ses mains et quitta les Pays-Bas. Celui-ci, se trouvant revêtu d'une autorité illimitée, voulut l'exercer avec la rigueur qui lui avait été commandée; il créa immédiatement une chambre de justice, qu'il nomma le conseil des troubles, et que les peuples appelèrent le conseil de sang; puis il fit arrêter indistinctement des milliers de citoyens et en remplit les prisons; ensuite il proscrivit tous les nobles, confisqua leurs biens, les vendit au profit du prince, et en employa le prix à faire élever des bastilles, des forts et des citadelles autour des villes; enfin, quand le duc d'Albe se crut à l'abri de nouvelles tentatives de soulèvement, il procéda aux exécutions des prisonniers.

Jean Vargas, un des favoris du nouveau gouverneur, fut nommé président de ce tribunal de sang, qui condamnait au supplice tous les prévenus sans exception et sans égards ni pour le sexe ni pour la religion, attendu, écrivait Philippe, que tous les Belges méritaient la mort; les hérétiques pour avoir pillé les églises, et les catholiques pour ne pas les en

avoir empêché. Pendant des mois entiers les gibets, les roues et les bûchers couvrirent les places publiques de toutes les principales villes, et chaque jour ramena pour les Belges de nouvelles exécutions ou de nouveaux supplices.

On compte qu'en un seul jour, entre le lever et le coucher du soleil, le duc d'Albe fit brûler, écarteler et rouer plus de six cents personnes. Partout l'effroi était à son comble; le prince d'Orange, un grand nombre de seigneurs et plus de trente mille calvinistes s'enfuirent heureusement en Angleterre, en France ou en Allemagne, et échappèrent à la mort; mais ceux qui n'eurent pas le temps ou la volonté d'émigrer, entre autres les comtes de Horn et d'Egmont et vingt-trois des plus illustres seigneurs de la noblesse de Flandre, furent arrêtés et impitoyablement exécutés.

Enfin, comme le représentant de Philippe continuait ses tueries et ses massacres, les calvinistes émigrés résolurent de délivrer leur patrie du monstre qui l'opprimait; secondés par la reine Élisabeth d'Angleterre, qui haïssait Pie V, aidés par les huguenots de France, ils se réunirent en armes sous le commandement du prince d'Orange et du comte Louis de Nassau, son frère, et marchèrent sur Bruxelles. Malheureusement le duc d'Albe, qui avait des troupes bien aguerries et plus nombreuses, battit ces chefs intrépides et les força de se replier sur la France. Cette victoire fut attribuée par les catholiques aux prières du pape; dans toutes les églises de l'Italie on chanta des Te Deum pour rendre grâces à Dieu de la défaite des hérétiques; à Rome, on alluma des feux de joie; sa Sainteté fit même tirer le canon pour célébrer le triomphe des catholiques, et dans l'effusion de sa

joie, elle envoya au bourreau de la Flandre une épée et une toque d'honneur avec cette adresse : « Au glorieux vainqueur de l'hérésie! » Le duc d'Albe fut tellement flatté de ce titre, qu'il le fit immédiatement graver sur le socle d'une statue qu'on lui érigeait à Anvers.

La Flandre soumise et les hérétiques terrassés, le pape tourna ses regards vers l'Écosse, où la religion nouvelle venait d'être proclamée culte de l'état par le parlement; il pensa qu'il lui serait facile de faire rentrer les peuples de cette contrée sous le joug pontifical, en flattant les passions désordonnées de leur reine, la belle Marie Stuart, veuve de François II, et mariée de nouveau à un gentilhomme écossais nommé Darnley; en conséquence il lui fit proposer autant d'or qu'elle en voudrait, à la condition qu'elle casserait l'arrêt de son parlement et qu'elle ferait périr son frère naturel le comte Murray, un seigneur nommé Morton, et son propre mari, qui tous les trois avaient eu l'imprudence de se déclarer ouvertement contre la cour de Rome. La reine accepta d'autant plus volontiers ce marché, que son nouvel époux se trouvait étrangement défiguré par la petite vérole; et comme sa beauté lui avait seule valu le trône, il était naturel que sa laideur le lui fît perdre. Marie Stuart organisa donc un complot infernal avec Bothwell, son nouveau favori, celui qui avait succédé à l'Italien Rizzio, assassiné sous ses yeux par Darnley; elle-même conduisit son mari convalescent dans une maison qui appartenait au prévôt de la collégiale de Sainte-Marie, sous prétexte de le faire changer d'air, et le même soir, elle le quitta pour assister aux noces d'une de ses filles d'honneur, ne laissant auprès de lui qu'un valet de

chambre. Que se passa-t-il pendant cette nuit? nul ne le sait; seulement, vers deux heures du matin, une explosion se fit entendre, la maison du prévôt s'écroula par l'effet d'une mine, et quand on retrouva les corps du roi et de son domestique, ils portaient l'un et l'autre des marques de strangulation. Quelques mois après, la cour de Rome envoyait trois cent mille écus d'or pour payer les fêtes du troisième mariage de la reine d'Écosse avec son favori Bothwell; et un nonce se dirigeait vers l'Écosse avec une légion de jésuites et de dominicains pour organiser des tribunaux inquisiteurs. Mais les Écossais ne permirent pas aux deux assassins de remplir les conditions de leur infâme marché; partout on prit les armes; une insurrection formidable éclata sur tous les points à la fois, et une armée vint assiéger Marie et son complice dans le château de Borthwick. Au moment où ils allaient être forcés dans cette retraite, du secours leur vint du dehors et facilita leur fuite. Marie Stuart courut se renfermer dans la forteresse de Dunbar; le lâche Bothwell gagna les Orcades et passa en Norvége, où il mourut misérablement.

Lorsque le nonce eut connaissance de ces événements, il était déjà à Anvers et se préparait à s'embarquer pour l'Écosse; la crainte du danger le fit promptement renoncer à sa mission; il se hâta de rebrousser chemin avec sa horde d'inquisiteurs et revint en Italie. Pie V, furieux d'avoir dépensé tant d'argent pour n'aboutir qu'au meurtre d'un roi, quand il espérait l'extermination d'un peuple, ne voulut plus entendre parler de Marie Stuart, et l'abandonna à son sort malheureux.

Du reste, sa Sainteté avait trouvé en France une compensation à cet échec; le général des jésuites Laynez était mort

depuis deux années, et son successeur Borgia, duc de Candie, un des descendants de l'infâme pape Alexandre VI, rétablissait merveilleusement ses affaires dans ce pays.

Pour se faire une idée de la sottise, du fanatisme et de l'ignorance de ce nouveau chef des jésuites, il suffit de lire l'étrange discours qu'il prononça le jour de son élection; entre autres choses il dit : « La grâce que je vous supplie de » m'accorder, très-révérends Pères, qui venez de me nommer » votre chef, c'est d'en user avec moi comme en usent les » muletiers avec leurs bêtes de somme; ils ne se contentent » pas de leur mettre sur le dos les fardeaux qu'elles doivent » porter, ils les conduisent encore. Si elles viennent à broncher, ils les soulagent; si elles ne marchent pas assez vite, » ils les fouettent; si elles s'abattent, ils les relèvent. Je veux » être véritablement votre bête de somme; usez-en donc avec » moi comme on en use avec ces animaux, afin que je puisse » dire : «Je me regarde dans votre compagnie comme un âne.» » Relevez donc votre bête par vos prières; si elle marche » trop lentement, excitez-la par vos charitables avis; enfin » si vous me voyez accablé sous le fardeau de ma charge, » diminuez le poids de mes paniers. » Pie V comprit quel parti il pouvait tirer d'un semblable général; aussi ne se fit-il pas faute de l'aiguillonner sans cesse pour donner une impulsion plus active à la société des jésuites; et bientôt, grâce à ses efforts, les disciples de Loyola se répandirent dans toutes les provinces de la France, organisèrent des confréries de pénitents, des congrégations de dévots dans lesquelles entraient des princes, des seigneurs, des barons et des bourgeois; tous s'engageant, au nom de la sainte Tri-

nité, à vivre et à mourir pour la défense de la foi catholique; tous jurant sur l'hostie consacrée de sacrifier leurs biens et leurs vies pour protéger, pour étendre et pour venger la religion romaine; enfin tous prêtant serment entre les mains du chef de ces associations partielles d'obéir aveuglément aux ordres qu'on leur transmettrait au nom du pape. Quiconque refusait de faire partie d'une de ces confréries était déclaré ennemi de Dieu, et comme tel les jésuites le désignaient aux poignards des fanatiques.

Dès que ces sociétés religieuses eurent pris un certain développement, le saint-père résolut de s'en servir pour en former une vaste ligue qui embrassât toute la France; puis il fit signifier à Charles IX, par le cardinal de Lorraine, que sa Sainteté ne voulait pas souffrir plus longtemps que les calvinistes outrageassent Dieu en le priant dans leurs maisons; qu'en conséquence elle lui rappelait les engagements solennels qu'il avait pris avec le glorieux duc d'Albe lors de l'entrevue de Bayonne, et la promesse qu'avait faite sa mère en son nom d'exterminer tous les protestants du royaume. Le roi répondit qu'il entrait parfaitement dans les vues de la cour de Rome, qu'il avait autant de hâte que sa Sainteté d'en finir avec la réforme, qu'il avait ses armées prêtes à tout événement, et qu'il n'attendait qu'une circonstance favorable pour frapper le grand coup. Mais les choses se passèrent autrement qu'on ne l'avait espéré: au lieu d'attendre que les catholiques les attaquassent, les huguenots, dont la défiance avait été vivement excitée par les armements de la cour, prirent les devants, se réunirent sous les ordres du prince de Condé et commencèrent les hostilités. En quinze

jours ils emportèrent cinquante places, poussèrent jusqu'à Monceaux, où se tenait la cour, et firent mine de vouloir enlever le jeune monarque. Une terreur panique s'empara aussitôt des courtisans, tous s'enfuirent avec le lâche Charles IX et se jetèrent dans Meaux, d'où ils gagnèrent ensuite Paris, sous la protection de six mille soldats suisses et des chevau-légers de la garde. Dès que le gros de l'armée fut arrivé, le prince de Condé entreprit de bloquer Paris et de l'affamer; à cet effet, il brûla les moulins, se rendit maître du cours de la Seine, et mit des garnisons dans les châteaux voisins pour intercepter les convois de vivres qui arrivaient par terre. Cette mesure produisit les résultats que les réformés en attendaient; le peuple, réduit aux abois, fit entendre des murmures et menaça d'ouvrir les portes de la ville au prince. Dans cette extrémité, le roi se détermina à faire lui-même une sortie pour repousser les huguenots et dégager sa capitale; il eut soin toutefois de se tenir prudemment à l'arrière-garde pour ne pas exposer sa personne, et il donna le commandement des troupes au connétable Anne de Montmorency. L'action s'engagea entre les deux armées avec une égale fureur. Un instant la victoire resta indécise; mais le connétable ayant été blessé à mort, la journée fut décidée en faveur des calvinistes. Charles IX se sauva à toute bride sur Paris, et les soldats catholiques, à l'exemple du chef, lâchèrent pied et abandonnèrent le champ de bataille.

Sans perdre de temps, le prince de Condé rapprocha son camp, et vint serrer la place de si près, qu'il n'était plus possible d'y faire pénétrer aucun secours. Alors Catherine de

Médicis demanda à entrer en pourparlers avec les assiégeants; elle leur offrit de permettre le libre exercice du culte réformé dans tout le royaume; elle s'engagea à payer la solde arriérée des troupes allemandes; enfin elle employa si à propos les menaces et les promesses, qu'elle décida les chefs huguenots à signer une paix qui fut appelée paix boiteuse ou mal assise, par allusion au maréchal de Biron qui était boiteux, et au seigneur de Malassis, tous deux plénipotentiaires de la cour. Ce traité, imposé par les circonstances, ne contenta ni la cour, ni Catherine de Médicis, ni Pie V, qui voyait s'anéantir ses projets d'extermination; aussi les catholiques ne se firent-ils aucun scrupule de n'en point observer les clauses; et les jésuites continuèrent comme par le passé à faire retentir les chaires des écoles, les jubés des églises, de déclamations furibondes contre les hérétiques. Catherine de Médicis et Charles IX suscitèrent des émeutes contre les réformés et encouragèrent les assassinats, si bien qu'en moins de trois mois on compta jusqu'à dix mille religionnaires victimes de ces odieuses manœuvres.

Poussés au désespoir, ceux-ci reprirent les armes, équipèrent une flotte et envoyèrent demander des secours à la reine d'Angleterre et aux princes d'Allemagne. De son côté, le pape n'épargna rien pour rendre la guerre plus sanglante entre les réformés et les catholiques; il envoya à Catherine de Médicis des sommes considérables afin de l'aider à lever des troupes, et il lui fit conduire un corps de cavalerie italienne pour renforcer son armée. Quelques généreux citoyens, entre autres le chancelier de l'Hospital, voulurent représenter au roi qu'il obéissait sans le savoir aux sugges-

tions de la cour de Rome, qu'il était impolitique à un souverain d'exterminer ses sujets pour les intérêts du pape, et que le salut de son royaume exigeait qu'il se montrât tolérant; mais ce monarque imberbe, ce dévot fanatique ne voulut écouter aucun conseil; il chassa ces hommes vertueux de sa présence, retira les sceaux au chancelier et l'exila de la cour.

Délivrés de la surveillance incommode qu'exerçait sur eux le chancelier de l'Hospital, les jésuites donnèrent une nouvelle impulsion aux associations religieuses qu'ils avaient organisées sur tous les points du royaume. Catherine de Médicis s'entendit avec eux pour donner plus d'unité à ses projets, et envoya, par leur entremise aux chefs de confréries une formule de serment par lequel chacun d'eux s'obligeait à n'obéir qu'aux ordres du roi et à se départir de toute entreprise qui n'aurait pas son aveu formel; ensuite elle fit rendre un édit qui défendait aux religionnaires de s'assembler pour l'exercice de leur culte, sous peine de mort.

Charles IX, toujours à l'instigation de sa mère, publia un second édit qui enjoignait aux réformés de se démettre de leurs emplois; et le parlement de Paris, en vérifiant ce décret, eut la lâcheté d'ajouter que personne désormais ne serait admis à la magistrature, qu'il n'eût préalablement fait serment de vivre et de mourir dans la foi catholique, apostolique et romaine. Ces obligations furent de même imposées à l'Université; et, par ordre de sa majesté, les docteurs des quatre facultés furent tenus de jurer obéissance absolue aux volontés du pape, la main droite sur l'Évangile et la main gauche sur un Christ.

Quand l'armée royale fut en état de tenir la campagne, le maréchal Saulx de Tavannes en prit le commandement, quoique le titre de généralissime eût été donné au duc d'Anjou, frère du roi, jeune débauché de seize ans. D'abord l'armée catholique essaya d'enlever le prince de Condé et l'amiral Coligny; mais ces deux chefs, avertis à temps, échappèrent aux troupes qui avaient été envoyées contre eux et purent se réfugier à la Rochelle, le boulevard des calvinistes, où ils trouvèrent des secours qui leur étaient envoyés d'Allemagne et d'Angleterre. Alors les huguenots repriren l'offensive, et quoique inférieurs en nombre aux catholiques ils vinrent deux fois présenter la bataille. Malheureusement le nombre l'emporta sur le courage; et dans ces deux combats les réformés essuyèrent des pertes terribles. A Jarnac, Louis de Bourbon, prince de Condé, fut tué avec huit mille religionnaires; à Montcontour, plus de vingt mille protestants restèrent sur la place. Dans cette dernière journée, les catholiques montrèrent tant de cruauté, disent les chroniques, qu'ils massacrèrent des corps entiers qui avaient déposé les armes; et s'ils firent quelques prisonniers, ce fut parce qu'ils étaient las d'égorger. Néanmoins, Pie V blâma fort le maréchal Tavannes de ce qu'il avait laissé la vie sauve à quelques hérétiques; et pour réparer cette faute, il écrivit immédiatement au roi de France : « Au nom du Christ, nous » vous ordonnons de faire pendre ou décapiter les prisonniers » que vous avez faits, sans égard pour le savoir, pour le rang, » pour le sexe ou pour l'âge, sans respect humain, ni sans » pitié. Puisque aussi bien il ne saurait jamais exister de » paix entre les fils de Satan et les enfants de la lumière,

» il faut que la race des impies ne puisse se multiplier dans » l'avenir. Exterminez donc jusqu'au dernier ces scélérats » d'hérétiques ; l'holocauste le plus agréable à Dieu, c'est le » sang des ennemis de la religion catholique; faites-le couler » à flots sur ses autels; et si vous n'obéissez pas, rappelez-vous » le sort de Saül et la vengeance qu'il a tirée de ce prince, » parce qu'il n'avait point mis à mort le roi des Amalécites. »

En conséquence de ces recommandations, sa majesté envoya au généralissime de son armée l'ordre de tuer tous ses prisonniers; ce qui fut exécuté. Le duc de Montpensier, un des chefs des catholiques, ne se sentant pas le courage de mettre à mort les infortunés confiés à sa garde, les livra à son aumônier, le jésuite Babelot, pour en faire ce qu'il lui conviendrait. Ce misérable eut la cruauté d'écraser sous ses pieds des enfants à la mamelle, de faire violer les femmes, et de les égorger lui-même pendant que les soldats assouvissaient sur ces infortunées leur exécrable luxure; quant aux hommes, il les fit simplement écorcher vifs et brûler.

Après la bataille de Montcontour, Pie V jugea que le parti des protestants était ruiné en France, et que le roi pourrait achever seul la besogne; il rappela donc le comte de Santa-Fiore et sa cavalerie, qui ne laissait pas que de grever son trésor. L'entrée de ces troupes à Rome fut célébrée par des fêtes comme aux jours de triomphe des généraux de la république; sa Sainteté alla à leur rencontre à deux milles de la ville avec tout son clergé; ensuite elle fit suspendre dans l'église de Saint-Jean de Latran les drapeaux enlevés aux calvinistes, et termina la cérémonie en annonçant comme certaine la fin de l'hérésie et le triomphe du catholicisme.

Malgré les prédictions du pape, les réformés, qu'on avait regardés comme abattus, relevèrent la tête et rétablirent si heureusement leurs affaires que la cour trembla de nouveau pour l'issue de la guerre. Alors Catherine de Médicis, qui redoutait d'être assiégée dans Paris, eut recours aux négociations, et offrit la paix aux réformés avec des conditions tellement avantageuses, qu'ils n'eussent pu en poser d'autres lors même que leur parti eût triomphé de l'armée catholique. Outre l'amnistie générale, ils obtinrent le libre exercice de leur culte, la restitution des biens confisqués, le privilége de présenter six juges dans les parlements, et le choix de quatre villes fortes, avec pouvoir d'y mettre des garnisons.

Il est juste de dire que la crainte qu'inspiraient les huguenots n'était pas le seul motif de la paix. L'empereur Maximilien II en avait fait une des conditions qu'il imposait à la cour de France, en échange de son consentement au mariage de sa fille Élisabeth d'Autriche avec Charles IX. Cette fois encore la cessation des hostilités excita un vif mécontentement à Rome; et le saint-père osa même exprimer ses sentiments à cet égard à l'ambassadeur français, et menacer la reine mère et le roi son fils de les excommunier, s'ils ne tenaient le serment qu'ils avaient fait d'organiser une vaste conspiration pour exterminer tous les hérétiques de leur royaume. Catherine de Médicis et le lâche Charles IX s'empressèrent d'écrire à sa Sainteté qu'ils n'avaient point renoncé à leurs projets; qu'ils prenaient seulement leurs mesures afin qu'aucun de leurs ennemis ne pût leur échapper.

Pie V parut satisfait des assurances qui lui étaient données, néanmoins il blâma les ménagements dont on usait en-

vers Henri de Navarre, l'amiral Coligny et le jeune Condé, et il désapprouva les concessions qui avaient été faites aux hérétiques. Puis, afin de punir Maximilien, qu'il regardait comme le principal auteur de cette paix, il s'immisça dans une question de préséance qui s'était élevée entre les ducs de Ferrare et de Florence, et qui avait été soumise depuis plusieurs années à l'arbitrage de l'empereur; et, usurpant un droit qui ne lui appartenait pas, il décida l'affaire en rendant une bulle ainsi conçue : « Nous, Pie V, successeur de » l'apôtre Pierre, vicaire du Christ, assis sur le trône élevé » de l'Église militante, et constitué par le Seigneur au- » dessus des nations et des rois, ordonnons que notre cher » fils Côme de Médicis portera une couronne royale et s'in- » titulera grand duc de Toscane, en vertu de l'autorité su- » prême dont nous sommes investi et qui nous donne le droit » de distribuer des titres aux princes, de la même manière » que notre premier père Adam avait reçu de Dieu le pou- » voir de donner des noms aux animaux. » Maximilien, qui ne partageait pas les croyances du pape sur cette matière, protesta contre cette bulle et appela ses deux vassaux à son tribunal. Côme de Médicis, que le décret favorisait, déclara la chose jugée et refusa de comparaître devant son souverain; il en résulta une guerre entre les deux princes. Ce succès enhardit le saint-père et le détermina à frapper un grand coup, non plus en Allemagne, mais en Angleterre; il ne s'agissait rien moins que de faire assassiner la reine Élisabeth et de mettre la triple couronne d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande sur le front de Marie Stuart, alors prisonnière dans le château de Fotheringay, et qui s'était engagée par serment

à rétablir la religion catholique dans la Grande-Bretagne. Les jésuites entrèrent naturellement dans les vues du saint-père et organisèrent une vaste conjuration. Par malheur, la veille de l'exécution un traître les vendit, et tous payèrent de leur tête leur participation au complot. Pie V, furieux de voir ses trames découvertes, fulmina immédiatement une bulle contre Élisabeth, il la déclara excommuniée, délia ses sujets du serment de fidélité, et donna ses états au premier occupant.

Cette excommunication audacieuse fut affichée par Jean Félton aux portes du palais épiscopal de Londres, et cet intrépide disciple de Loyola obtint pour récompense la couronne du martyre. Puis un ordre d'Élisabeth déclara tous les jésuites bannis du royaume avec peine de mort s'ils osaient y reparaître. Malgré cet édit, les courageux séides du pape restèrent dans la Grande-Bretagne, cachés sous différents déguisements, et prêts à exécuter les ordres de leur général. Aussi, devant un pareil dévouement, Pie V s'écria-t-il : « Oui, avec de tels hommes je triompherai des rois et » j'exterminerai les peuples, si Dieu veut seulement m'ac- » corder quelques années de vie! » En effet, la puissance de cette société s'était accrue démesurément, et partout elle menaçait de se substituer à l'autorité séculière. Dans les Pays-Bas, grâce à la protection du féroce duc d'Albe, les jésuites avaient fondé une colonie à Anvers, et travaillaient ostensiblement à la ruine de la Flandre et de la Hollande; en Portugal, ils avaient enlevé la régence à la reine Catherine pour la remettre au cardinal Henri, qui était affilié à leur société, et ils avaient même forcé le roi Sébastien à prendre un membre de leur ordre pour précepteur, un autre pour

confesseur, et le grand inquisiteur pour ministre. Or, comme le jeune prince, parvenu à l'âge d'homme, voulut faire une tentative pour sortir de leur odieuse tutelle, on le menaça de le brûler vif comme hérétique, et les jésuites furent plus puissants encore que par le passé. En Allemagne, ils étaient parvenus à établir des colléges, malgré la vive opposition des peuples, et quoiqu'ils eussent été convaincus d'exercer la sodomie sur les enfants confiés à leurs soins. En Espagne, ils étaient devenus si puissants, que Philippe II, redoutant de leur déplaire, les autorisait, pour frapper les esprits, à se livrer à des pratiques bizarres et souvent obscènes.

Si tout autre qu'un jésuite nous avait laissé la relation des moyens dont ils se servaient pour jeter l'épouvante dans le cœur des fidèles, nous le taxerions de calomnie; mais c'est un disciple d'Ignace de Loyola, le père Orlandino, qui parle : « A certaines fêtes de l'année, nous parcourons de nuit toutes » les rues de la ville en criant d'une voix lugubre et prophéti- » que : « L'enfer, l'enfer, pour les hommes et pour les femmes » qui commettent les péchés de luxure dans ce moment ! » » Dans d'autres solennités, nos supérieurs nous ordonnent, » par esprit d'humilité, de nous dépouiller de nos vêtements » et d'aller de porte en porte demander le pain de l'aumône; » quelquefois encore nous nous réunissons par troupes et » nous faisons nos dévotions d'église en église, sans vête- » ments, en nous flagellant les uns les autres, pendant que » les jeunes novices entonnent des cantiques. »

En Sicile, ajoute un autre historien, ils donnaient chaque année le spectacle d'une procession allégorique, dont le sujet était le pouvoir de la mort sur toutes les créatures. Ce

jour-là, tous les jésuites formaient un immense cortége : en tête on portait un grand Christ étendu sur un cercueil; autour de l'effigie du Sauveur marchaient sur quatre rangs des anges, des vierges et des saints figurés par des adolescents ou par de jeunes filles n'ayant pour vêtements que des ailes ou des guirlandes de fleurs ; derrière eux venaient des cavaliers maigres et décharnés, entièrement nus et montés sur des chevaux sans bride ni selle; enfin apparaissait la Mort, représentée par un squelette de plus de cent pieds, tenant une faux dans sa main droite, portant sur ses épaules un arc et des flèches, et ayant à ses pieds des pelles, des hoyaux et tous les instruments du fossoyeur. Ce gigantesque squelette était placé sur char tendu de draperies noires et traîné par douze taureaux que conduisait le doyen des jésuites, qui figurait le Temps. D'autres Pères déguisés en démons entouraient le char, poussant des hurlements terribles et agitant des torches de résine. Derrière le char de la Mort se pressaient une foule de spectres représentant tous les états de la vie, et des moines qui psalmodiaient des hymnes de mort! »

A Venise, les jésuites étaient en grand honneur; et si c n'eût été l'ardeur qu'ils apportaient à confesser les femmes les filles dans leurs appartements secrets, il est probal qu'ils s'y fussent maintenus; mais leur grand zèle à adı nistrer les sacrements de pénitence aux jeunes dames fit prendre en haine par les sénateurs; et le doge a su que sa femme elle-même avait appelé jusqu'à trois son confesseur dans une seule journée pour en obtenir solution, il fut décidé par le conseil suprême des dix q disciples de Loyola seraient expulsés du territoire de

rénissime république. Ils en furent quittes pour se retirer à Milan auprès de Charles Borromée, archevêque de cette ville, qui s'était déclaré leur protecteur et qui leur donna la direction d'un collége à Braida et la gestion d'un séminaire, en attendant qu'ils pussent rentrer à Venise.

Dans les états du duc de Savoie, ils avaient envahi tous les emplois et pouvaient impunément violer les femmes ou faire servir les jeunes garçons à leurs infâmes plaisirs ; en outre, un des leurs, le Père Possevin, s'était mis à la tête de bandes soudoyées avec l'argent du pape et faisait sévère justice des hérétiques du duché. En Pologne, en Suède, en Norwége, ils triomphaient ; enfin partout ils avaient su établir leur exécrable domination en devenant les confesseurs des princes et des seigneurs et en vendant leurs secrets à la cour de Rome.

Pie V, se voyant si bien servi par ses cohortes de jésuites, arrêta l'infernal projet de renouveler les massacres des vêpres siciliennes dans toute l'Europe et d'anéantir d'un seul coup les ennemis du saint-siége. En conséquence il écrivit à son neveu Charles Borromée qu'il s'occupât d'organiser des bandes d'égorgeurs dans le Piémont et dans la Suisse ; il envoya le cardinal Commandon en Pologne pour faire des ouvertures à Sigismond Auguste dans le même but ; il expédia le cardinal Alexandrin son neveu à la cour de France, pour arrêter avec Charles IX les moyens d'exterminer les calvinistes de son royaume ; un autre légat se rendit en Portugal, et un autre encore à Madrid, pour faire entrer les deux souverains dans cette ligue sacrilége. Venise même ne put se soustraire à la fatale influence de la cour de Rome, elle rappela les jésuites ; et ceux-ci, par reconnaissance, organisèrent

un complot et se préparèrent à faire couler des flots de sang. L'Allemagne seule résista à l'entraînement général; Maximilien refusa de s'associer à cette œuvre d'iniquité, non par un sentiment d'humanité, mais par prudence, et parce qu'il conservait contre le pape un vif ressentiment de ce qu'il s'était permis de prononcer un jugement dans la question de préséance entre les ducs de Ferrare et de Toscane. Pie V éprouva une telle colère de ne pouvoir surmonter ce dernier obstacle, qui seul l'empêchait de mettre à exécution son monstrueux projet, qu'il fut atteint d'une fièvre nerveuse dont il mourut le 1er mai 1572, à l'âge de soixante-huit ans.

Sa mort fut un sujet de joie pour l'Italie, et pour Rome surtout. En un seul jour la ville sainte, qui était presque déserte, vit rentrer des milliers d'émigrés; tous les citoyens s'embrassaient et se félicitaient d'avoir échappé au terrible fléau qui avait décimé la population.

Cependant Pie V le sanguinaire, ce monstre qui, au rapport de l'historien de Thou, l'avait emporté en raffinements de supplices sur la fabuleuse férocité de Procuste et de Géryon, ce pape qui avait eu l'exécrable gloire de surpasser, dans un règne si court, les atrocités des Néron, des Caligula, des Domitien et des Galba; ce bourreau de l'humanité, cet égorgeur de femmes, d'enfants et de vieillards, cet organisateur du plus épouvantable forfait qui ait effrayé le monde, de cette Saint-Barthélemy qui, quatre mois plus tard, devait couvrir la France de cent mille cadavres, a trouvé des prêtres qui en ont fait un saint, et qui après l'avoir canonisé l'ont donné en exemple aux rois de l'Europe!

GRÉGOIRE XIII,

234° PAPE.

MAXIMILIEN II, RODOLPHE II, empereurs d'Occident.	CHARLES IX, HENRI III, rois de France.

Élection de Grégoire XIII. — Son histoire avant son pontificat. — Massacre de la Saint-Barthélemy. — Discours du cardinal de Montalte sur la Saint-Barthélemy. — Fêtes et réjouissances à Rome à l'occasion du massacre des hérétiques. — Grégoire XIII reçoit en audience publique la tête de l'amiral Coligny. — Le saint-père continue l'œuvre de Pie V. — Organisation de la ligue. — Grégoire conspire contre Élisabeth d'Angleterre. — Soulèvement de l'Irlande. — Les jésuites essayent de fomenter des troubles en Angleterre. — Philippe s'empare de la couronne de Portugal. — Nouvel édit d'Élisabeth contre les jésuites. — Le pape s'occupe des intérêts de son bâtard. — Il travaille à la réforme du calendrier, et fait adopter par toute l'Europe le calendrier grégorien. — Sa Sainteté appelle à son tribunal les chevaliers de Malte. — Monitoire du pape contre l'archevêque de Cologne. — Famine et séditions à Rome. — Querelles entre les cours de France et de Rome. — Le pontife veut excommunier les princes de Navarre et de Condé. — Mort de Grégoire XIII.

Dès que le féroce Pie V eut exhalé le dernier soupir, le camerlingue prit des mesures afin d'empêcher que le peuple ne forçât les portes du palais et n'enlevât le cadavre pour le traîner dans les rues de Rome, ce qu'on n'eût pas manqué

de faire, tant était grande la haine qu'inspirait ce monstre. Après les obsèques, le conclave se forma et les brigues commencèrent : on ne tarda pas à voir que la majorité était acquise à la faction espagnole; les candidats proposés par Charles Borromée et par le cardinal Alexandrin furent tous écartés successivement, et les suffrages se réunirent sur le cardinal Buoncompagno. Monseigneur de Verceil se rendit alors à la chambre de ce cardinal, le prit par la main, le pria de le suivre à la chapelle du conclave pour y recevoir l'adoration, et le proclama immédiatement souverain pontife, sous le nom de Grégoire XIII.

Le nouveau pape était né à Bologne vers le commencement du seizième siècle; son père se nommait Christophe et sa mère Agniola Marescalchi. Il suivit d'abord des cours de droit et obtint le grade de docteur à l'âge de vingt-huit ans; ensuite il se livra à l'enseignement, et professa à l'université de sa ville natale jusqu'en 1539; à cette époque il renonça au professorat pour embrasser l'état ecclésiastique, qui était en effet beaucoup plus lucratif, et qui menait plus vite aux honneurs et au pouvoir. Il vint à Rome et obtint de Paul III la charge d'abréviateur, puis celle de référendaire; ce fut en cette qualité qu'il assista au concile de Trente. Pour le récompenser des services qu'il avait rendus au saint-siége dans cette assemblée, le pape le nomma auditeur de la chambre; plus tard, Jules III l'éleva au grade de secrétaire de la chambre apostolique et lui donna une vice-légation dans le territoire de Rome. Sous le règne de Paul IV il acheta la dignité d'évêque; et enfin, sous le pontificat de Pie IV, il se trouva assez riche pour payer un chapeau de cardinal.

Le premier usage qu'il fit de la suprême puissance fut d'accorder aux envoyés de France une dispense qui était sollicitée par Charles IX pour le mariage de sa sœur Marguerite avec Henri de Navarre. « Cette union, avait dit le » roi au cardinal Alexandrin, neveu de Pie V, nous assure » plus que jamais la réussite de nos projets d'extermination » des hérétiques. »

En effet, Catherine de Médicis et son exécrable fils, loin d'avoir abandonné leurs criminels desseins, n'aspiraient qu'au moment où ils pourraient en finir avec leurs ennemis par un massacre général. Pour arriver à ce but, rien ne leur coûtait; tromperies, lâchetés, trahisons, tout fut mis en œuvre: afin d'attirer auprès d'eux les chefs du parti huguenot, ils avaient proposé à Jeanne d'Albret, reine de Navarre, de marier le prince de Béarn, son fils, avec Marguerite de Valois; et ils offrirent à l'amiral de Coligny de le mettre à la tête d'une armée d'invasion destinée à conquérir les Pays-Bas sur Philippe II. Séduits par toutes ces marques de confiance, les huguenots sortirent de leur réserve habituelle et accoururent à Paris; l'amiral lui-même, flatté dans sa vanité, vint à la cour sans tenir compte des avis que lui donnaient ses amis de se défier des Guises; la reine de Navarre suivit son exemple, céda aux sollicitations du roi, et vint également à Paris pour assister aux noces de son fils. L'accueil qu'on lui fit, les attentions infinies, les complaisances empressées dont elle fut l'objet de la part de Catherine de Médicis et de Charles IX, achevèrent de dissiper ses appréhensions, et elle s'abandonna en toute sécurité aux caresses de ses assassins : vingt jours après elle mourait empoisonnée.

Henri de Navarre, devenu roi par la mort de Jeanne, attendit à peine que les funérailles de sa mère eussent été célébrées, et consomma son mariage avec Marguerite de Valois.

Enfin, tout étant préparé pour l'extermination des huguenots, à un jour dit, des courriers furent expédiés dans toutes les directions, et portèrent des ordres secrets aux gouverneurs des provinces; puis la veille de la saint Barthélemy, nuit à jamais mémorable, à un signal parti du Louvre, des troupes d'égorgeurs se ruèrent sur les maisons habitées par les protestants, et en moins de quarante-huit heures trente mille Français, hommes, femmes, enfants et vieillards, tombèrent sous les coups de ces forcenés.

Dans les provinces, les boucheries se prolongèrent pendant deux mois, et plus de soixante-dix mille calvinistes furent assassinés par les catholiques. Ainsi fut accomplie l'œuvre infernale que le saint pape Pie V avait préparée avec tant de sollicitude.

Ce massacre général des huguenots suivit de si près l'élection de Grégoire XIII, qu'on eût dit qu'il était destiné à servir de fête à son couronnement; toujours est-il que le pontife en accueillit la nouvelle avec une joie inexprimable; il fit tirer le canon du château Saint-Ange, commanda des réjouissances publiques pour célébrer le triomphe de la sainte cause, et publia ensuite un jubilé dans toute l'Europe, « afin, » disait-il, que les peuples catholiques se réjouissent avec » leur chef de ce magnifique holocauste offert à la papauté » par le roi de France. »

Enfin, lorsque les envoyés de Charles IX arrivèrent à Rome, sa Sainteté voulut qu'ils lui remissent en audience

solennelle les lettres de la cour de France, et l'étrange présent que Catherine de Médicis lui envoyait; « c'était la tête » de l'amiral de Coligny, dit Brantôme, que la mère et le fils, » ces égorgeurs couronnés, avaient séparée de son noble » corps, et qu'ils envoyaient au pape comme la chose qui » dût être la plus agréable à un vicaire du Christ. »

Grégoire reçut en effet cette tête avec les transports d'une joie féroce, et pour témoigner sa reconnaissance au roi, il lui envoya une magnifique épée bénite, sur laquelle on avait représenté un ange exterminateur. Le cardinal Flavius Orsini fut à cette occasion nommé légat à latere pour le royaume de France, et reçut la mission d'empêcher le prince de sortir de la voie dans laquelle sa mère l'avait fait entrer. Puis de toutes parts, dans les églises d'Italie, à Rome, à Naples, à Florence, à Venise même, et toujours à l'instigation des jésuites, les prédicateurs entonnèrent un concert d'éloges outrés en l'honneur du roi de France et de la reine mère, pour exciter le fanatisme des autres souverains. Il se trouva de lâches ecclésiastiques qui dans leurs sermons s'extasièrent sur la douceur infinie et sur la clémence toute miséricordieuse de l'égorgeur des huguenots, admirèrent la ruse et l'opiniâtre persévérance qu'il avait montrée pour conduire à bonne fin un complot qui était suivant eux le plus glorieux exploit, le plus sublime, le plus extraordinaire qui jamais eût été accompli par les rois. « O résolution admirable! s'écriait un » de ces prédicateurs furibonds dans un de ses élans d'inspi- » ration, ô âme vraiment royale! gloire, gloire éternelle à » Charles IX, le plus grand des rois, qui n'a pas reculé de- » vant le massacre de ses sujets! puisse son nom passer à la

» postérité avec l'admiration qu'il m'inspire, et son exemple » être suivi par tous les princes de la terre! »

Grégoire, désirant perpétuer le souvenir de ce sanglant triomphe, fit appeler auprès de lui ses peintres les plus habiles et leur commanda plusieurs tableaux représentant différents épisodes de la Saint-Barthélemy; entre autres choses, il fit exécuter dans la salle dite des rois, au Vatican, trois peintures à fresque; la première retraçait le moment où l'amiral de Coliny avait été assailli au sortir du Louvre; la seconde représentait une scène de carnage à la lueur des torches, et la troisième montrait Charles IX présidant le parlement et se glorifiant d'avoir exterminé cent mille Français hérétiques.

Pendant que le saint-père et ses cohortes de jésuites exaltaient les vertus de Charles IX et de son infâme mère, les Espagnols continuaient à ravager la Flandre et commettaient de si grandes atrocités, qu'il semblait que le duc d'Albe eût juré de surpasser le roi de France lui-même.

Malines fut abandonnée au pillage pendant trois jours, et les soldats se livrèrent sur les malheureux habitants à des excès jusqu'alors inouïs; au sac de cette ville succédèrent les massacres de Zutphen et de Haerden; après la ruine de ces malheureuses villes eut lieu la boucherie de Harlem, où plus de dix mille Belges furent tués sur les remparts, près de deux mille brûlés ou torturés, et le double noyés dans le fleuve, les bourreaux n'ayant plus la force d'égorger. Enfin le sang coula en si grande abondance, que le cruel Philippe II lui-même voulut suspendre les exécutions, dans la crainte que son terrible gouverneur ne finît par anéantir la popula-

tion entière, et il rappela le duc d'Albe en Espagne. On dit que ce monstre, avant de quitter les Pays-Bas, osa se vanter dans un somptueux banquet qu'il donnait à ses officiers, d'avoir fait périr plus de cent cinquante mille Belges par le glaive de ses soldats, d'en avoir fait torturer ou décapiter vingt mille, et d'avoir volé aux habitants plus de huit millions de ducats chaque année.

Grégoire XIII, fidèle à la politique envahissante du saint-siége, ne se contenta pas de voir la défaite des hérétiques; il voulut encore avoir sa part dans leurs dépouilles et faire adopter en France les décrets du concile de Trente, qui jusque-là avaient été repoussés par le parlement comme préjudiciables aux libertés nationales. Mais l'empressement de sa Sainteté devint funeste à la cause du catholicisme; les prétentions de la cour de Rome excitèrent un mécontentement général; les huguenots en profitèrent pour reprendre l'offensive; et au moment où Catherine de Médicis les croyait terrassés, de toutes parts ils relevèrent la tête, se jetèrent dans les villes qui étaient dégarnies de troupes, s'y fortifièrent, et annoncèrent qu'ils iraient jusqu'au Louvre demander un compte terrible du massacre de leurs frères.

Charles IX, justement alarmé de ces menaces, devint lâche et suppliant devant ceux qu'il faisait égorger la veille; il rejeta sur les Guises et sur la cour de Rome les malheurs de la Saint-Barthélemy; il employa auprès des réformés les sollicitations et les promesses; il ordonna qu'on leur rendît les biens confisqués, malgré l'opposition du légat, qui en revendiquait une part pour le saint-siége, et il offrit même de se déclarer le protecteur du culte réformé.

Les huguenots, qui connaissaient par expérience la valeur qu'on doit attacher aux serments d'un roi, refusèrent de déposer les armes, et la guerre s'engagea d'une manière terrible. Le duc d'Anjou vint avec une armée formidable pour assiéger la Rochelle, le boulevard des réformés ; et au premier assaut qu'il donna, il fut repoussé avec une perte de plus de vingt mille hommes, quoique ses troupes fussent bien supérieures en nombre à celles des protestants. Dans sa retraite, le prince, en digne frère de Charles IX, se vengea de sa honte sur la malheureuse ville de Sancerre, dont il passa tous les habitants au fil de l'épée. Sans aucun doute il ne s'en fût pas tenu au massacre d'une seule ville, s'il n'eût été rappelé à Paris par Catherine de Médicis, sa mère, pour recevoir la couronne de Pologne, que venaient lui offrir les députés de ce royaume.

Le pape, qui connaissait le caractère dépravé de Henri d'Anjou, mélange de bassesse, de fanatisme et de cruauté, s'empressa de lui envoyer un nonce pour le féliciter sur son élection et sur le massacre des hérétiques de Sancerre; en même temps il lui fit offrir la rose d'or en témoignage de sa haute estime et pour l'encourager à se montrer toujours le digne fils de l'Église en asservissant ses nouveaux sujets à la cour de Rome. Puis le duc d'Anjou partit pour ses états de Pologne. La reine mère se trouvant alors seule pour résister aux Guises, et craignant qu'ils ne prissent trop d'influence dans le royaume, se rangea du parti de Henri de Navarre et du prince de Condé, et se montra favorable aux réformés. Cette conduite mécontenta naturellement le légat, qui se rapprocha du cardinal de Lorraine; il lui promit au nom du

saint-père de favoriser la maison des Guises et de les aider dans leurs projets d'usurpation, si le trône de France devenait vacant par suite de la mort de Charles IX, ce que rendait probable son état continuel de maladie; et si de leur côté ils s'engageaient à employer tous leurs efforts pour faire triompher la cause de la papauté sur les hérétiques. Ces conditions acceptées, immédiatement les jésuites reçurent ordre de leur général de travailler sous la direction du cardinal de Lorraine, « ce dresseur de femmes, comme l'appelle Brantôme, ce grand maître en paillardise, qui par largesses, » flatteries ou promesses, attrapait, dressait ou débauchait » toutes les filles ou femmes qui venaient à la cour. »

On poursuivit avec plus d'ardeur qu'auparavant les anciens projets de la ligue; et afin d'augmenter le nombre des affiliés, on donna à l'association un but politique et religieux; en conséquence, les Guises s'engagèrent « à restituer aux » provinces du beau royaume de France les droits, les pré- » éminences, les franchises et les libertés anciennes, telles » qu'elles existaient au temps du roi Clovis... et encore meil- » leures et plus profitables si elles se pouvaient inventer. »

Quand tous les articles de ce nouveau pacte eurent été arrêtés, le cardinal de Lorraine eut soin de les envoyer à Grégoire XIII pour qu'il leur donnât sa sanction, et qu'il les fit adopter aux légions de moines et de prêtres qui couvraient le sol de la France.

Bientôt dans toutes les églises on n'entendit plus prêcher que sur la nécessité de former une ligue contre les protestants; les prêtres exigèrent de leurs pénitents qu'ils entrassent dans cette sainte association; ils la représentèrent

comme la voie unique du salut, et refusèrent de donı
solution à ceux qui n'étaient pas inscrits sur la l
affiliés. Ce fut dans ces circonstances que le san
Charles IX rendit au démon son âme exécrable. A
mourir il avait institué sa mère régente du royaume
avait confié l'autorité souveraine. Mais Henri d'Anjo
laissa pas longtemps en mains le pouvoir; dès qu'il
pris la mort de son frère, il abandonna son royaume
logne et revint en France, où il se fit couronner sous
de Henri III.

Quant au pape, il ne parut nullement s'inquiéte
changement de souverain; il laissa agir les Guises
cupa d'organiser de nouveaux massacres sur d'autres
afin d'avancer ce qu'il appelait l'extirpation de l'I
à cet effet, il fournit des sommes considérables
lippe II et à l'empereur pour les mettre en état de
le papisme chancelant en Allemagne et dans les Pa
pour le même objet, il donna cent mille ducats à l'a
Charles, autant aux chevaliers de Malte, et sept mill
au duc de Brunswick. Puis, comme sa Sainteté étai
tiente de voir la guerre engagée entre les catholiqu
calvinistes de France, elle fit offrir quatre cent mil
d'or à Henri III pour qu'il secondât les vues de la
Rome. Le prince accepta l'argent, promit tout ce qu'
lut, sans toutefois avancer en rien les affaires; car, au
lever des troupes et de se mettre en état de faire la
il continua à dépenser les trésors de la nation en par
femmes, en bijoux, en dentelles, en fêtes, en carrou
mascarades et en orgies. Grâce à l'infâme Catherine

licis, la cour de France était devenue un cloaque d'impu-etés, où l'hypocrisie le disputait au cynisme, où les satur-ıales les plus ignobles succédaient à des représentations ›urlesques de dévotion; les jeunes seigneurs vivaient entre ›ux dans une intimité scandaleuse, se donnaient publique-nent des témoignages de leurs étranges amours, et briguaient 'insigne honneur d'être distingués du roi et de partager son it. Ce n'étaient que duels, viols, adultères, meurtres et in-:endies; ce n'étaient que bals, festins et orgies, à la suite lesquels Henri III, avec sa cour de mignons, parcourait les 'oires, les marchés, les places publiques, insultait à la pu-leur des femmes et des filles, faisait violence aux jeunes ;arçons, et frappait de sa dague les pères et les mères qui ›saient défendre leurs enfants.

Puis, pour faire pénitence, ces débauchés se revêtaient de 'rocs et de capuces rouges, noirs, blancs, verts ou bleus, :t venaient faire leurs dévotions dans les églises; après quoi ls se rendaient, jeunes et vieux, chez les astrologues et chez es devins; les vieux pour acheter des talismans qui les fissent ıimer de leurs maîtresses, les jeunes pour se faire composer les philtres qui les débarrassassent des vieux maris. Car à cette époque de démoralisation, tous, hommes ou femmes, ne se 'aisaient aucun scrupule de se servir du poignard ou du ›oison pour se défaire d'un rival; ainsi le duc de Guise ne :raignit pas de poignarder jusque dans l'antichambre du roi ın gentilhomme qu'il avait surpris avec sa maîtresse; Vil-.equier eut l'audace de tuer au milieu du Louvre sa femme, enceinte de deux enfants, qu'il avait trouvée dans son propre lit avec son amant; une duchesse osa se vanter

d'avoir fait mourir son mari en l'enivrant de voluptés et de caresses réprouvées. Telle était la cour de France, quand le poison vint délivrer le royaume de l'exécrable cardinal de Lorraine, le chef de la ligue et l'âme de la faction des Guises.

Le parti des réformés profita du moment de confusion où cet événement jetait les Guisards pour arracher au roi de grands avantages; ils obtinrent entre autres choses que la France se déclarât contre l'Espagne, et prît des mesures pour secourir leurs coréligionnaires des Pays-Bas, et pour chasser de la Flandre les armées de Philippe II; ce qui était d'autant plus urgent que Louis Resquesens, successeur du duc d'Albe, semblait avoir pris à tâche d'égaler ce monstre en fanatisme et en atrocités.

Dans l'intervalle arriva l'époque indiquée par Grégoire pour le jubilé universel. Comme d'ordinaire une affluence considérable de fanatiques accourut de toutes les parties de l'Europe, et vint apporter des monceaux d'or au successeur de l'Apôtre. Le prince de Clèves, le prince de Parme et le grand duc de Toscane se distinguèrent par leurs libéralités; et grâces à eux, le souverain pontife se vit en état de soudoyer de nouvelles bandes d'égorgeurs pour assurer le triomphe de la religion.

En France, les ligueurs avaient aussi relevé la tête; et sans plus s'inquiéter de la mort du cardinal de Lorraine, ils avaient élu pour leur chef le jeune Henri de Guise, fils de François de Guise, assassiné sous Charles IX. Les clubs de jésuites reprirent le cours de leurs séances, et s'occupèrent de questions politiques comme s'ils eussent été reconnus par la na-

tion. A la suite de leurs prédications, des émeutes éclatèrent et menacèrent de troubler gravement la tranquillité publique. Henri de Navarre, le prince de Condé, le duc d'Alençon, profitèrent de ces désordres pour s'évader de Paris, où ils étaient gardés à vue depuis la Saint-Barthélemi, et coururent se mettre à la tête des réformés.

Henri III, livré à la merci des Guises, ne savait à quel parti s'arrêter: s'il déclarait la guerre aux calvinistes, il craignait de succomber dans la lutte; s'il se prononçait pour la paix, il redoutait d'attirer sur sa tête la haine des Guisards. Dans cette extrémité, il résolut d'assembler les états généraux et de s'en rapporter à ce qu'ils décideraient; en conséquence, il convoqua les députés des provinces à Blois, et leur demanda quel était le moyen le plus sûr de rétablir le calme dans son royaume. Ceux-ci, qui se trouvaient presque tous affiliés à des congrégations et placés sous l'inspiration des jésuites, répondirent que sa majesté n'avait d'autre parti à prendre que de réduire la France à l'unité de religion, c'est-à-dire à l'exercice exclusif du papisme, et pour cela qu'on devait continuer les massacres des réformés. Henri III se rangea alors du côté de la ligue et s'en fit nommer le chef. Toutefois il eut soin de changer les anciens statuts et d'en faire éliminer les clauses attentatoires à la dignité royale; ensuite il fit accepter les nouveaux règlements aux états, et donna ordre qu'ils fussent promulgués pour être obligatoires dans toute l'étendue de son royaume. Après une déclaration aussi solennelle, on avait tout lieu de supposer que la guerre avec les huguenots allait recommencer avec une nouvelle fureur: il n'en fut rien; le prince manquait d'argent pour lever des

troupes, et les états refusèrent d'en donner. Henri, effrayé de sa position, se voyant chef d'une ligue qui le haïssait, et en butte à l'insolence du duc de Guise, qui en toutes circonstances affectait de le traiter avec mépris, entra en pourparlers avec les princes huguenots et conclut avec eux la paix de Poitiers. Par ce traité les réformés acquéraient le droit de construire des temples et de tenir des synodes; on leur rendait en outre la jouissance de leurs biens et de leurs dignités; on réhabilitait la mémoire de l'amiral de Coligny, ainsi que celle des autres victimes de la Saint-Barthélemy; enfin, sa majesté autorisait le mariage des prêtres.

Cet édit, loyalement exécuté, eût, sans aucun doute, ramené la prospérité dans le royaume; mais personne ne crut à la sincérité de Henri III; et d'ailleurs, le pape et le duc de Guise avaient trop d'intérêt à ce que les désordres devinssent perpétuels, pour ne pas employer leurs efforts à rallumer une guerre civile plus vive et plus sanglante qu'auparavant. D'abord, sa Sainteté envoya en France le jésuite Henri Sammier, homme plein de finesse et d'astuce, habitué à prendre toutes sortes de travestissements, à jouer toutes sortes de rôles, qui était enfin le plus habile diplomate de l'époque, et il le chargea d'attiser le feu de la révolte. De son côté, Henri de Guise recruta une multitude d'ambitieux, de gens sans aveu, pris dans toutes les classes de la société, qu'il sut allécher par l'espoir du pillage, et il s'en forma une armée. Plus que jamais le duc prit les allures d'un roi et montra son dédain pour Henri III, si bien que celui-ci commença à craindre qu'on attentât à ses jours; et pour se prémunir contre ce danger, il institua un ordre composé de cent personnes de la

première noblesse, qu'il appela l'ordre du Saint-Esprit. Il nomma quatre-vingt-sept chevaliers et quatre grands officiers, qui tous s'engagèrent par serment à exposer leurs biens et leur vie pour la défense du roi et pour celle de la religion. Il fit l'inauguration de cette société à la Pentecôte, jour de sa naissance, et qui, par une coïncidence bizarre, se trouvait être l'anniversaire de son couronnement comme roi de Pologne et celui de la mort de Charles IX. Il donna le titre de commandeurs aux membres de cet ordre, ayant le dessein de les pourvoir tous de commanderies et de riches bénéfices.

L'exemple du roi de France gagna la cour de Rome, et Grégoire XIII chercha à se créer de nouveaux défenseurs. Il rétablit l'ordre de Saint-Basile, qui avait compté jusqu'à cinq cents monastères dans le seul royaume de Naples, et décréta que tous les hiéronymites qui habitaient l'Occident ne formeraient plus à l'avenir qu'une même congrégation, soumise à un seul abbé, qui recevrait ses instructions du saint-siége; ensuite il fonda à Rome vingt colléges ou séminaires, dirigés par les jésuites, qui ressortissaient de sa juridiction, et qui étaient destinés aux Anglais, aux Allemands, aux Grecs, aux Maronites, aux juifs, aux athées et aux repentants; enfin, il étendit ses fondations pieuses jusque dans la Bohême, dans la Moravie, dans la Lithuanie, dans la Transylvanie et même dans le Japon. Toutefois, le soin que Grégoire apportait à l'organisation des établissements qui devaient préparer l'asservissement des générations nouvelles au saint-siége, en le rendant maître de l'éducation de la jeunesse, ne l'empêchait pas de soulever les peuples les uns contre les autres, et de

préparer des révolutions sanglantes dans tous les états d'Europe. Ainsi il sut mettre à profit le séjour de don Juan d'Autriche à Rome, pour faire adopter à ce prince un projet de conspiration contre Élisabeth, qui ne consistait rien moins qu'à la faire assassiner pour délivrer Marie Stuart, et à ménager un mariage entre lui et la nouvelle reine d'Angleterre. Le seul obstacle que prévoyait le pontife à l'exécution de leurs desseins étant l'intervention des Hollandais, il conseilla à don Juan de prendre le gouvernement des Pays-Bas, afin de tenir en échec le duc d'Orange, qui se trouvait alors souverain de toute la Hollande, et de l'empêcher de secourir les hérétiques de la Grande-Bretagne. Le prince se rendit à ces raisons, et se hâta d'arriver dans la province de son gouvernement pour recommencer les massacres du féroce duc d'Albe.

A partir de ce moment, les menées et les intrigues de la cour de Rome prirent une grande activité en Angleterre, et tous les catholiques s'apprêtèrent à seconder le mouvement réactionnaire. Mais Élisabeth était sur ses gardes; le complot fut découvert, et plusieurs jésuites payèrent de leur tête leur dévouement au pape. La reine ne s'en tint pas à quelques exécutions partielles, elle renouvela les lois portées contre les catholiques, leur enleva leurs églises, les chassa des couvents, leur défendit de se rassembler, et leur ôta le libre exercice de leur culte.

Grégoire ne se laissa pas abattre par ce premier revers; il ne renonça nullement à l'espoir d'élever Marie Stuart et don Juan sur le trône d'Angleterre, et de rétablir le catholicisme dans les îles Britanniques; seulement il crut devoir apporter

quelque modification dans sa politique, et commencer par écraser les calvinistes de la Hollande avant d'attaquer ceux de la Grande-Bretagne. A cet effet il envoya auprès de don Juan un nonce appelé Séga, porteur de sommes considérables qui devaient servir à lever des troupes et à soudoyer des espions et des assassins. Cet ecclésiastique avait en outre une ample provision de brefs pour accorder des indulgences plénières aux fanatiques qui combattraient sous l'étendard de l'Église romaine, quelle que fût du reste l'énormité de leurs crimes.

Il était temps que don Juan reçût des secours, car il était absolument sans argent et presque sans soldats; déjà même sa position précaire l'avait forcé à entrer en arrangement avec les Belges, et à donner son approbation à un édit qui avait été décrété par l'assemblée des états dans la ville de Gand, et qui était appelé Édit de pacification de Gand. Mais à peine se crut-il en état de résister aux Belges, qu'il rompit le traité consenti avec les réformés de Hollande et de Zélande, et qu'il reprit toute la morgue et l'insolence d'un tyran. Mal en arriva au gouverneur; la population de Bruxelles courut aux armes, le chassa de ses murs avec sa soldatesque, appela le prince d'Orange et lui conféra la dictature des Pays-Bas. La noblesse catholique seule refusa de reconnaître le prince d'Orange pour son chef; néanmoins comme elle avait une haine égale pour les Espagnols et pour les réformés, elle se rangea sous les drapeaux de l'archiduc Mathias, frère du nouvel empereur Rodolphe, qui avait succédé à Maximilien II. Les bourgeois, plus sages que les nobles, préférèrent le salut public au triomphe de leur cause; et afin

de ne donner aucun prétexte à ceux-ci de se retirer de la lutte, ils remirent l'exercice du pouvoir à Mathias, et se contentèrent de placer le prince d'Orange dans son conseil, en qualité de lieutenant.

Philippe II, se voyant à la veille de perdre les Pays-Bas pour avoir voulu suivre les conseils du pape, prit enfin la résolution de ne plus se conduire que par ses propres inspirations. Préalablement il envoya en Belgique le duc Alexandre Farnèse avec une nombreuse armée pour reconquérir les provinces et les villes qui lui avaient été enlevées. Alors ce malheureux pays se trouva déchiré par quatre factions, qui toutes se disputaient des lambeaux de territoire les armes à la main: d'un côté, les républicains cherchant à abattre le parti des prêtres; de l'autre, Mathias et don Juan, tous deux faisant des efforts prodigieux pour se maintenir sur un trône ensanglanté. Du reste, dans cette lutte, le rusé Mathias gagnait chaque jour du terrain sur son adversaire; comprenant la nécessité pour lui de s'appuyer sur les peuples, il avait eu soin de se prononcer pour la liberté de conscience, et de rétablir les temples protestants qui avaient été brûlés dans le Brabant, dans la Flandre et dans la Gueldre. Cet acte de tolérance excita, il est vrai, la colère des prêtres, des jésuites et des moines; mais il ne s'en inquiéta en aucune façon, et se contenta de bannir ceux qui refusèrent de prêter serment d'obéissance à la constitution.

Dans l'intervalle, don Juan d'Autriche mourut, et fut remplacé dans son gouvernement par le prince Alexandre de Parme, catholique enragé, qui aspirait à la gloire de surpasser le duc d'Albe en cruautés. D'abord il fit égorger douze

mille habitants de Maestricht, pour les punir d'avoir défendu leurs murailles pendant huit mois d'un blocus rigoureux. Ensuite il s'attacha à entretenir des discordes entre les Flamands, en flattant la noblesse catholique et en ratifiant l'édit perpétuel ; ce qui lui réussit à merveille et entraîna la désertion des seigneurs, et par suite celle des soldats catholiques, qu'on désignait par le sobriquet de soldats du Pater noster. Cette défection détermina les Provinces-Unies à prendre une résolution vigoureuse et à retirer le gouvernement à Mathias pour l'offrir au duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou depuis l'élévation de Henri III au trône de France; les députés des états lui firent jurer une constitution également favorable aux réformés et aux catholiques, et se déclarèrent à jamais affranchis de la domination de Philippe II. Ainsi cette fois encore les tentatives de la cour de Rome contre les réformés de la Belgique et de la Hollande eurent un échec complet. Grégoire se rejeta alors sur la Grande-Bretagne, où il n'avait pas cessé d'entretenir des intelligences. Par ses ordres, des bandes de jésuites passèrent en Irlande pour préparer un soulèvement contre la reine; et quand tout fut disposé, des troupes italiennes s'embarquèrent à Civitta-Vecchia, sous la conduite du marquis Thomas Steinult, catholique anglais, pour faire une descente sur les côtes d'Irlande.

Sa Sainteté ne s'en tint pas à cette démonstration contre Élisabeth ; elle institua un ordre de missionnaires particuliers pour aller prêcher la révolte en Angleterre, et forma une cohorte de soixante-quatre jésuites anglais, écossais et irlandais, qui prêtèrent serment d'employer tous leurs efforts, et

de souffrir même le martyre, pour arracher la vie et la couronne à l'hérétique princesse qui régnait sur les îles Britanniques. Ces fanatiques quittèrent l'Italie et vinrent chercher à Londres la glorieuse palme qui devait les placer au rang des saints. Mais trois d'entre eux seulement périrent; les révérends Edmond Campien, Radulfe Skerwin et Alexandre Briant, dénoncés comme les instigateurs d'un complot contre la vie de la souveraine, furent étranglés, décapités et coupés en quartiers. Le pape s'empressa de les canoniser, et ordonna aux survivants d'organiser une nouvelle conspiration, en prenant mieux leurs mesures.

En Portugal, les enfants d'Ignace avaient grandement avancé leurs affaires et s'étaient rendus si redoutables, que l'imbécile Sébastien, roi de ce pays, n'osant se refuser à leurs sollicitations, vint faire une descente en Afrique et se fit tuer à la bataille d'Alcaçar. Des mains de ce roi inepte, le sceptre passa dans celles d'un vieux prêtre débauché, le cardinal Henri, oncle de Sébastien, façonné comme son neveu à une obéissance aveugle pour les jésuites. Dès qu'il se vit roi, il eut la singulière fantaisie d'avoir des héritiers, et fit solliciter à Rome une dispense pour épouser une jeune maîtresse que les jésuites lui avaient donnée. Grégoire, qui convoitait pour sa famille l'héritage du royaume de Portugal, refusa la dispense sous prétexte de religion, et fit représenter au cardinal-roi que ce serait donner un exemple dangereux aux hérétiques que d'accorder à un homme de son rang, engagé depuis tant d'années dans l'état ecclésiastique, la permission de rompre ouvertement son vœu de continence pour épouser sa concubine. Philippe II, qui de son côté avait des

prétentions sur ce royaume, agit dans le sens de la cour de Rome, et menaça le vieux cardinal d'envahir le Portugal, s'il contrevenait à la défense du saint-père. Henri languit dix-huit mois ballotté par les uns et par les autres, puis il mourut, et laissa le champ libre aux ambitions.

Philippe fit immédiatement entrer une armée dans le Portugal et s'en empara, en dépit des clameurs des jésuites et de la colère de Grégoire XIII, qui destinait cette couronne à son bâtard Jacques Buoncompagno. Néanmoins sa Sainteté n'osa pas excommunier le roi d'Espagne, dont elle avait besoin pour appuyer les manœuvres de la ligue catholique en France, pour assurer le triomphe de la religion dans les Pays-Bas et pour renverser Élisabeth d'Angleterre. Elle fit même trêve à son ressentiment, et envoya féliciter Philippe sur sa nouvelle conquête, s'excusant de ne l'avoir pas favorisée, et réclamant seulement quelques pensions et quelques villes pour son fils Jacques; ce qui lui fut libéralement accordé.

Comme on le voit, Grégoire, au milieu des préoccupations des intérêts de son siége, ne négligeait pas ceux de sa famille : on doit aussi lui rendre cette justice qu'il s'occupait des progrès des sciences plus que n'avaient encore fait aucun de ses prédécesseurs. Parmi les réformes que réclamaient les savants, il en était une d'autant plus nécessaire qu'elle apportait de grands troubles dans l'ordre chronologique des faits, c'était la révision du calendrier. Par suite de mauvais calculs, il s'était glissé des erreurs si grossières dans la supputation des temps, que les fêtes de l'Église se trouvaient interverties. Déjà plusieurs papes, scandalisés de voir que Pâques se trouvait à l'époque fixée pour la fête de la

Trinité, avaient essayé mais inutilement de corriger cette erreur de calcul. Grégoire eut le bon esprit d'appeler à son aide les savants de toutes les nations, et ceux-ci publièrent, sur les travaux du célèbre docteur Louis Lilion, le calendrier que nous suivons encore aujourd'hui et qui est connu sous le nom de grégorien. Tous les états catholiques s'empressèrent d'adopter cette nouvelle division du temps.

Du reste, Grégoire XIII fit acheter ce faible service rendu aux sciences par tant de méchancetés, que la haine fut plus forte que la reconnaissance, et que de toutes parts il s'éleva contre lui un concert de malédictions. Dans les états de l'Église, la misère était à son comble; Milan était désolée par deux fléaux terribles, par la peste et par son archevêque Charles Borromée, neveu du pape; Rome même était réduite à la famine par suite de l'avarice du souverain pontife et de son bâtard, qui avaient accaparé les grains pour en faire un scandaleux trafic. Il se forma bientôt des bandes qui infestèrent les grandes routes, détroussèrent les voyageurs, enlevèrent les convois et vinrent faire des excursions jusqu'aux portes de la ville sainte. Les malheureux que la faim et le désespoir avaient poussés au crime étaient soutenus par quelques seigneurs puissants, qui haïssaient la tyrannie de Grégoire et donnaient asile aux bandits dans leurs palais: ce que sa Sainteté ayant appris, elle ordonna à son prévôt de faire des recherches exactes dans toutes les demeures des environs de Rome, et particulièrement dans le palais de Raymond des Ursins, qui lui avait été signalé. Les sbires du pontife se mirent en devoir d'exécuter les ordres qu'ils avaient reçus, et arrêtèrent plusieurs personnes inoffensives qu'ils

trouvèrent dans la demeure de Raymond des Ursins. Comme ils se préparaient à les garrotter pour les conduire dans les cachots du château Saint-Ange, survint le maître du palais avec les gens de sa suite; il pria le prévôt de remettre en liberté les prisonniers, qui étaient arrêtés illégalement, dans un palais qui avait droit d'asile. Celui-ci répondit insolemment qu'aucune considération ne l'empêcherait d'exécuter les ordres du pape contre des mécréants tels que lui et ses amis. Cette insulte exaspéra Raymond; il leva le bras sur le prévôt et le frappa avec une baguette qu'il tenait à la main; aussitôt les sbires firent feu, tuèrent ce seigneur et blessèrent cinq de ses gens. Cet acte d'odieuse brutalité souleva une violente sédition à Rome; le peuple courut aux armes et menaça d'assiéger le Vatican, si Grégoire ne faisait sur l'heure décapiter le prévôt et les soldats qui avaient assassiné Raymond des Ursins.

Grégoire, lâche comme le sont tous les despotes, fit saisir les sbires qui avaient exécuté ses ordres, et les fit fusiller pour sauver sa vie. Le prévôt, qui s'était sauvé, ayant été arrêté, eut également la tête tranchée. Mais comme le véritable criminel n'était pas atteint, le frère de Raymond souleva une nouvelle sédition, fit attaquer le palais de Vincent Vitelli, petit-fils du pape, et fils de Jacques Buoncompagno, le tua de sa main; ensuite il sortit de Rome avec une foule de mécontents, les organisa en compagnies franches, et à leur tête, il fit des excursions sur le territoire de l'Église, et exerça de cruelles représailles pour venger sa famille. Les inquiétudes que causaient au pontife cette guerre de partisans ne l'empêchèrent pas de poursuivre ses projets sur les

Pays-Bas, où, tout en paraissant soutenir les intérêts de Philippe, il favorisait secrètement le duc d'Anjou. L'argent commençant à lui manquer pour solder les troupes françaises, il résolut de finir la guerre d'un seul coup et de faire assassiner le prince d'Orange, qui était le plus redoutable des ennemis du saint-siége. A son instigation, les jésuites armèrent le bras d'un fanatique appelé Jauregué, qui était né dans la Biscaye; et un jour, au moment où le prince sortait de son hôtel, il lui tira un coup de pistolet qui ne fit heureusement qu'effleurer la poitrine. Ce misérable fut massacré sur l'heure même par le peuple. On chercha ses complices, et on arrêta entre autres un dominicain appelé Antonin Timmermans, qui lui avait donné l'absolution avant l'assassinat.

D'abord on accusa le duc d'Anjou d'avoir participé à ce complot; mais le prince d'Orange le disculpa près des états belges, et fit voir que le coup était parti de Rome; cependant la suite montra que le bon sens des citoyens n'avait point porté à faux, et la conspiration du duc d'Anjou contre les libertés des Provinces-Unies prouva que le peuple belge avait été bien inspiré en accusant le frère du roi de France de complicité dans la tentative d'assassinat. Ce digne fils de Catherine de Médicis, ce duc félon et déloyal, ne se trouvant pas satisfait d'avoir reçu le titre de comte de Flandre et de duc de Brabant, voulut encore ravir à sa nouvelle patrie ses plus chères libertés et la soumettre au despotisme. Heureusement ses tentatives sur Anvers furent repoussées par les républicains; et sans aucun doute les Belges eussent tué jusqu'au dernier soldat de son armée, si le prince d'Orange ne fût venu à son secours et n'eût apaisé la colère des Belges

n leur rappelant les services que leur avaient rendus les éformés de France, et en leur représentant qu'il était souerainement injuste de punir des soldats pour les fautes de eurs chefs. Ces observations sauvèrent les débris de l'armée rançaise d'un massacre général; mais le duc n'en fut pas noins obligé de rentrer en France, où il vint cacher sa honte t où il mourut empoisonné.

Sa Sainteté, exaspérée par cet échec, qui retardait indéfiniment le succès de ses affaires dans les Pays-Bas, redoubla l'efforts pour organiser de nouveaux complots contre la vie lu prince d'Orange, et avec l'aide des jésuites, elle trouva ın insensé, nommé Gérard, qui, pour gagner la couronne du nartyre, consentit à assassiner l'ennemi du pape. Le coup éussit cette fois, et Guillaume de Nassau tomba sous le oignard du fanatique Gérard, dans la ville de Delft. Délivré le son plus redoutable adversaire, Grégoire passa à d'autres orfaits, et arma le bras d'un illuminé appelé Guillaume Parri, le Venise, pour frapper Élisabeth d'Angleterre. Fort heueusement pour cette princesse, le séide du pape, en arrivant Londres, eut l'indiscrétion de faire connaître son projet à n de ses parents qui habitait cette ville; il fut immédiatement arrêté, appliqué à la question, et puni du supplice des riminels de haute trahison.

Cette nouvelle tentative détermina la reine à publier des dits extrêmement sévères contre les catholiques et surtout ontre les jésuites, qui furent bannis des îles Britanniques omme fauteurs de conspiration, avec défense d'y rentrer, ous peine de mort.

Grégoire, comprenant la nécessité de ne point laisser cette

belliqueuse milice sous le coup d'un revers et avec la honte d'une expulsion, chercha à relever le courage des jésuites en les faisant paraître comme les héros d'une comédie qu'il voulait donner au monde, et qu'il préparait depuis plusieurs années. Il s'agissait d'une réception solennelle de prétendus ambassadeurs japonais, à l'imitation de la fameuse députation des rois abyssiniens qui avait eu lieu sous Clément VII; seulement, au lieu de nègres, Grégoire s'était procuré quatre pêcheurs qui lui avaient été expédiés par les jésuites d'un petit comptoir commercial du Japon. Ceux-ci débarquèrent en Espagne en compagnie d'un jésuite, qui les fit passer pour des fils de roi et des personnages de haute distinction, et leur fit rendre de grands honneurs par Philippe II. Ensuite il reprit la mer avec eux, gagna les côtes de l'Italie et remonta le Tibre jusqu'à Rome.

Dès que les Japonais eurent mis pied à terre, une députation de cardinaux vint les complimenter et les conduisit en grande pompe à l'audience de Grégoire. Ils présentèrent à sa Sainteté trois lettres des rois du Japon, dont ils se disaient les représentants, et qui étaient traduites du japonais en italien par les jésuites. La première avait pour suscription : « A l'adorable qui tient sur la terre la place du Roi du » ciel, le très-grand, le très-saint pape! » La deuxième lettre commençait ainsi : « Que cette missive soit portée au grand » et saint Seigneur, que j'adore et qui tient la place de Dieu » en terre! » La troisième était ainsi formulée : « J'offre » cette lettre avec adoration, les mains élevées vers les cieux, » à notre très-saint Père, vicaire du Christ!... » Dans le corps des lettres, les trois princes signataires s'excusaient

sur leur âge et sur leurs affaires, de ce qu'ils ne se présentaient pas en personne pour rendre leurs hommages au successeur de l'apôtre Pierre; puis ils faisaient un éloge outré des jésuites, et suppliaient le pape de récompenser les ouvriers dévoués qui cultivaient avec tant de zèle la vigne du Seigneur. Grégoire feignit d'être pénétré d'une joie infinie, et s'écria : « Gloire, gloire aux courageux enfants de Jésus! » Gloire aux disciples d'Ignace de Loyola! Maintenant j'ai » assez vécu, puisque j'ai vu leur triomphe! Seigneur, vous » pouvez rappeler votre serviteur! »

Toutefois personne ne fut dupe ni de cette grossière jonglerie ni de l'enthousiasme du pontife, et les jésuites n'en obtinrent pas plus de considération que par le passé. Après tout, qu'importait au saint-père l'opinion des peuples? il avait réussi à réchauffer le zèle des jésuites; il n'en demandait pas davantage. Il les chargea d'ameuter les ligueurs de France contre le roi de Navarre, qui se trouvait, par la mort du duc d'Anjou, le plus proche héritier du trône; et grâces à leurs soins, le royaume se souleva contre Henri III, et les ligueurs proclamèrent souverain le cardinal de Bourbon.

Ce prélat, séduit par l'appât d'une couronne, consentit à devenir le chef des ennemis de sa maison, et publia un manifeste, dans lequel il déclarait les ducs de Lorraine et de Guise lieutenants généraux de la ligue catholique, et investis du commandement des troupes par les différents membres de l'association, par le pape, par l'empereur, par le roi d'Espagne, par les princes de la maison d'Autriche, par ceux de la maison de Lorraine en France, par les archevêques de Cologne et de Mayence, par les ducs de Nemours, de Nevers,

de Savoie, de Ferrare, de Clèves et de Parme, par le cardinal de Vendôme, par le comte de Vaudemont, par les républiques de Venise, de Gênes et de Lucques, par le duc de Florence et par le prince d'Écosse. Après quoi il donna le signal de la guerre civile et leva l'étendard de la révolte.

En présence d'une ligue aussi formidable, Henri III suivit les conseils de la peur; et quoiqu'il sût parfaitement que les ligueurs étaient ses ennemis personnels, il se rattacha à eux et fit l'apologie de leur conduite; il révoqua les édits rendus en faveur des huguenots, obligea leurs ministres à sortir de France, et décréta que dorénavant aucun citoyen ne pourrait remplir ni fonctions publiques ni charges privées s'il ne professait le papisme; enfin il poussa la lâcheté jusqu'à donner des places fortes au duc de Guise et au cardinal de Bourbon, comme gages de la sincérité de sa protection.

Ceux-ci n'ayant plus rien à redouter du côté du roi, commencèrent la guerre contre Henri de Navarre et le prince de Condé, dont ils demandèrent l'excommunication à Rome. Le père Matthieu, courrier de la ligue, fit plusieurs voyages en Italie pour obtenir cette bulle impatiemment attendue en France, et pour solliciter un bref qui autorisât les Guises à assassiner Henri III. Pendant que Grégoire préparait la bulle d'excommunication qu'il devait fulminer contre les huguenots, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'enleva le 10 avril 1585. On inhuma son cadavre dans une chapelle qu'il avait fait construire à la basilique de Saint-Pierre, et tout fut dit pour ce pape, qui avait donné au monde l'exemple de tous les vices, et qui avait si bien poursuivi l'œuvre d'extermination commencée par ses prédécesseurs.

SIXTE V,

235ᵉ PAPE.

RODOLPHE II, empereur d'Allemagne.

HENRI III, HENRI IV, rois de France.

Histoire du cardinal de Montalte. — Il est élu souverain pontife sous le nom de Sixte V. — Commencements de son règne. — Il excommunie Henri de Navarre et le prince de Condé. — Les deux princes se vengent du pape. — Négociations du chevalier Carre à Rome.—Politique de Sixte-Quint à l'égard de l'Angleterre et de l'Espagne. — Le cardinal neveu envoie son portrait à Élisabeth. — Le pape et les jésuites. — Légation en Suisse. — Affaires de France, d'Espagne et d'Angleterre. — Mort de Marie Stuart. — Sa Sainteté tombe dangereusement malade. — Intrigues des jésuites en Pologne. — Sixte-Quint excommunie Élisabeth. — Anecdote sur les amours du pape. — Sa Sainteté trahit l'Espagne en faveur de la reine d'Angleterre. — Assassinat du duc et du cardinal de Guise. — Sixte-Quint excommunie Henri III. — Querelles entre le pape et l'empereur. — Le pontife et la ligue. — Fourberies du saint-père. — Conduite du pape envers Henri IV. — Prétentions du pape sur le royaume de Naples. — Sixte-Quint se déclare contre les jésuites. — Il meurt empoisonné par les disciples d'Ignace de Loyola. — Réflexions sur ce pape.

Félix Peretti, cardinal de Montalte, était né dans une petite ferme d'un château appelé les Grottes, situé dans la province de la Marche. Son père, simple vigneron d'un riche

propriétaire, avait épousé la servante de son maître, et en avait eu trois enfants, deux fils et une fille. Un jour le jeune Félix Peretti vit tout à coup sa pauvre cabane envahie par une troupe de sbires qui venaient arrêter son père, coupable de quelques délits de chasse. L'aspect rébarbatif de ces hommes et leurs grossiers jurements lui causèrent un tel effroi qu'il courut se cacher dans l'étage supérieur; mais à peine était-il blotti dans un coin de la chambre, que le plancher s'effondra sous ses pieds et l'ensevelit dans les décombres. Les sbires, qui déjà emmenaient leur prisonnier, revinrent sur leurs pas et retirèrent le pauvre enfant tout meurtri et ayant les bras et les jambes brisés par sa chute. On le transporta immédiatement chez un chirurgien, qui prit soin de lui par commisération, et après trois mois de traitement le rendit parfaitement guéri à sa mère.

Félix entra ensuite chez un fermier et garda les pourceaux. Le hasard permit que Michel-Ange Selleri, religieux de l'ordre de Saint-François, s'égara près des Grottes en allant à Ascoli, ville de la Marche, et rencontra le jeune pâtre. Celui-ci, voyant l'embarras du bon Père, lui offrit de le reconduire dans son chemin et même de l'accompagner jusqu'à Ascoli : Michel-Ange Selleri accepta. Pendant le trajet il causa avec son jeune guide, l'interrogea sur ses parents, et apprit toute l'histoire de sa famille. Il en fut vivement touché; et regardant cette rencontre fortuite comme un avis de Dieu, qui lui ordonnait de prendre soin de ce pauvre enfant abandonné, il résolut de ramener Félix Peretti à son couvent et de le présenter à son supérieur; ce qu'il exécuta.

On donna immédiatement à son protégé l'habit des frères

convers et on le plaça sous la direction d'un moine très-lettré. Dès les premiers jours, Félix montra une facilité extrême pour l'étude et une vivacité d'esprit au-dessus de son âge. Son caractère se ressentait de cette dernière faculté; car il poussait quelquefois la vivacité jusqu'à la colère, mais ses irritations étant aussi promptes à se calmer qu'à éclater, ses petits camarades l'avaient surnommé le feu follet. A part ce léger défaut, Félix se faisait remarquer par des qualités solides, entre autres par une persévérance dans ses études qui tenait de l'opiniâtreté; aussi ses progrès furent-ils rapides dans toutes les sciences. A vingt-six ans il obtint le bonnet de docteur et le titre de professeur; huit ans plus tard, il eut occasion de se distinguer comme prédicateur. Dès lors la carrière du moine Peretti de Montalte, qui était le nouveau nom sous lequel on désignait l'ancien gardeur de pourceaux, se trouva tracée; il se mit à tonner contre les hérétiques, attira sur lui l'attention des jésuites, et obtint par leur entremise la place d'inquisiteur à Venise. Son caractère implacable et la cruauté qu'il exerça dans cette ville, à l'instigation de Pie V, qui n'était encore qu'inspecteur général des tribunaux du saint-office, soulevèrent toute la population; et il se vit contraint de s'échapper de nuit pour ne pas être lapidé par le peuple. On raconte à cette occasion qu'il répondit à un de ses collègues qui le raillait de sa fuite : « J'ai fait vœu » d'être pape à Rome, je ne devais donc pas me laisser pendre » ou lapider à Venise. »

De retour dans la ville sainte, Félix Peretti s'attacha au cardinal Buoncompagno, dont il prévoyait la haute fortune, et il l'accompagna dans sa légation d'Espagne. Ensuite il

chercha à gagner l'amitié de Pie V, et obtint successivement le grade de général des cordeliers, d'évêque de Sainte-Agathe, et enfin le chapeau de cardinal. Ce qui lui avait mérité de si hautes distinctions de la part du sanguinaire Pie V, c'était la concordance parfaite qui paraissait exister entre leurs deux natures; même conformité d'opinions, même férocité dans le caractère, même soif pour le sang, même ardeur pour les disputes théologiques; le frère Félix Peretti de Montalte semblait être la seconde partie du pape et avoir pris à tâche de copier sa vie sur celle du maître. Mais quand il fut revêtu de la pourpre du cardinalat, quand il vit qu'il n'était plus au pouvoir même d'un pape de l'élever plus haut, il changea d'allures et d'habitudes; de violent qu'il était, il devint doux et modeste; de cruel et sanguinaire, il devint compatissant et miséricordieux; enfin il parut transformé comme par miracle en un tout autre homme. C'était simplement un serpent qui changeait de peau, sans rien perdre de sa méchanceté ni de son venin.

A la mort de Pie V, le cardinal de Montalte quitta son palais et vint se retirer dans une pauvre maison, située près de l'église de Sainte-Marie-Majeure, avec quelques serviteurs; et pendant tout le règne de Grégoire il affecta de n'avoir d'autre souci que le soin de son salut; il se plut à courber sa taille, à se grimer avec de fausses rides, à rendre sa voix chevrotante, pour se donner toutes les apparences d'un homme qui n'a plus que peu de jours à vivre. Dans les séances du sacré collége, il apportait un tel air de candeur et de simplicité, qu'on lui avait donné le nom d'Ane de la Marche. En toutes occasions, il rappelait les obligations qu'il

avait à Pie V et à son neveu, le cardinal Alexandrin, l'un des plus influents parmi les princes de l'Église, et il ajoutait avec un air de bonhomie parfaite que s'il était seigneur de plusieurs mondes, il ne se trouverait pas encore assez riche pour reconnaître les bienfaits dont ses protecteurs l'avaient comblé ; il agissait de même à l'égard de Philippe II, et comme il savait que les Espagnols redoutaient par-dessus tout un pape d'un esprit trop éclairé, il affectait une incapacité absolue.

Enfin, lorsque Grégoire XIII mourut, il en était venu au point de ne plus sortir qu'en s'appuyant sur un bâton, et ses prétendues infirmités avaient tellement augmenté qu'il semblait arrivé à la caducité la plus extrême. Après les funérailles, les cardinaux entrèrent en conclave au nombre de quarante-deux ; le pâtre de Montalte, qui entrevoyait l'espoir de recueillir les fruits de dix-huit ans d'hypocrisie, s'achemina sur son bâton jusqu'au Vatican. A son entrée dans le conclave, on remarqua qu'il marchait avec plus de difficulté que de coutume, et lui-même demanda à se retirer dans sa chambre, prétendant n'avoir pas la force de se soutenir. Dès le lendemain on intrigua pour l'élection du pape, et les candidats vinrent le presser de se ranger de leur parti ; mais le pauvre Montalte se contentait de répondre qu'il n'était plus en état de se mêler aux choses de ce monde ; et sur l'observation que lui adressaient quelques cardinaux par ironie, qu'il faudrait bien qu'il s'occupât de la terre si on le proclamait pape, il répliquait que sa tête penchée vers la tombe ne pourrait jamais soutenir le poids de la tiare, et que si on lui déférait un tel honneur à lui, indigne, il serait

obligé de le refuser ou de se décharger du fardeau des affaires publiques sur le sacré collége. On ne prêta pas autrement attention à ses paroles, et l'on procéda à la rédaction de l'engagement que les cardinaux devaient prendre avant l'élection; après quoi les factions s'agitèrent et les ambitions furent mises en jeu.

On compta jusqu'à quatorze candidats avoués. Dans un tel conflit, où chaque électeur voulait devenir pape, il était difficile de s'entendre; c'était précisément ce qu'avait espéré le pâtre de Montalte; il se garda bien de laisser paraître aucune marque d'ambition, aucun désir d'être choisi par les cardinaux; au contraire, il s'engageait à servir tout le monde, et ne sortait de son appartement que pour aller à la messe ou à la chapelle Pauline, assister à quelques dépouillements de scrutin. Cependant il n'en travaillait pas moins par quelques démarches habiles à augmenter la division dans le conclave, afin de lasser les électeurs et de ramener les suffrages sur lui. Il réussit parfaitement; les cardinaux Alexandrin, d'Est et de Médicis, fatigués de cabaler, se désistèrent de leur candidature en faveur de Montalte, sous la condition qu'il leur abandonnerait le gouvernement de l'Église, ce que le rusé cardinal accepta avec empressement. Ceux-ci, dupes de ses jongleries, et craignant qu'il ne suffoquât dans une quinte de toux, ou que sa mort ne les privât des bénéfices qu'ils s'étaient adjugés, se hâtèrent de réunir leurs partisans pour assurer l'élection de l'Ane de la Marche. Le cardinal de Montalte se traîna avec l'aide de sa béquille dans la chapelle Pauline et vota comme les autres; puis quand le scrutin fut fermé, on procéda au dépouillement des votes. Alors eut lieu

une scène étrange à laquelle personne ne s'attendait et qui jeta la perturbation dans le conclave : dès que Montalte eut compté vingt-six bulletins en sa faveur, c'est-à-dire les deux tiers des voix, il se redressa fièrement, et jetant son bâton au milieu de l'assemblée, il cracha à pleine poitrine comme aurait pu le faire un homme de trente ans. Les cardinaux, confondus, se regardèrent les uns les autres avec anxiété, surtout Médicis et Alexandre. Comme le doyen s'aperçut que ses collègues se repentaient d'avoir été si vite en besogne, il s'écria : « Ne nous pressons pas, mes frères ; il s'est glissé » quelque erreur dans le scrutin. » — « Non, reprit Mon- » talte d'un ton ferme, la chose est accomplie et dans les for- » mes. » — Et ce même homme qui une heure auparavant pouvait à peine parler sans tousser, entonna le Te Deum d'une voix si forte et si éclatante qu'elle ébranla les voûtes de la chapelle ; ensuite il alla s'agenouiller, suivant la coutume, devant l'autel pour faire son oraison. Mais le cardinal Médicis, qui était à ses côtés, remarqua qu'il ne faisait aucun mouvement des lèvres et qu'il se contentait de regarder le Christ placé en face du sanctuaire : quand il se fut relevé, un des conclavistes s'approcha de lui et le félicita de la singulière métamorphose qui venait de s'opérer en lui. « Je me cour- » bais, répliqua Montalte, pour chercher à terre les clefs du » paradis ; à présent qu'elles sont entre mes mains, je puis » regarder Dieu en face. » Enfin le maître des cérémonies s'étant approché pour lui demander, comme le voulait l'usage, s'il lui convenait d'accepter le souverain pontificat : « Je ne saurais plus recevoir ce qui m'a déjà été déféré, lui » répondit-il, mais j'en accepterais volontiers encore autant,

» car je me sens assez de force et de vigueur pour gouverner » non-seulement l'Église, mais le monde entier. » — Et saisissant les ornements pontificaux, il s'en revêtit sans avoir même besoin de l'assistance de ses camériers, ce qui sembla si extraordinaire au cardinal Rusticucci, qu'il ne put s'empêcher de dire : « Très-saint Père, je vois que le pontificat est » un souverain remède pour rendre la jeunesse et la santé » aux vieux cardinaux malades. » — « J'en suis persuadé » comme vous, repartit Montalte, par l'expérience que je » viens de faire. » Quand il eut achevé de s'habiller, il plaça la tiare sur sa tête et se fit introniser sous le nom de Sixte V.

Le nouveau pape, en signe de joyeux avénement, fit dresser quatre potences devant son palais, et au lieu d'amnistier les criminels, suivant la coutume usitée à chaque élection, il fit pendre soixante des hérétiques les plus obstinés, le jour même de son couronnement. Il ne montra guère de bienveillance que pour les ambassadeurs du Japon, non qu'il ignorât tous les ressorts de cette pitoyable comédie, puisqu'il s'en était même expliqué assez vertement avec le pape défunt, mais parce qu'il croyait de bonne politique de cacher les fourberies qui pouvaient déconsidérer le saint-siége. Il eut pour ces prétendus princes des égards infinis; il les fit passer pour le baisement des pieds avant les cardinaux; il les embrassa avec une tendre affection, et voulut qu'ils remplissent les fonctions d'honneur à son couronnement, qu'ils portassent le poêle, lui présentassent l'eau et le linge pour l'ablution, et lui tinssent l'étrier pour la cavalcade; il les institua chevaliers de l'éperon d'or, leur donna lui-même l'épée et la ceinture, et les fit créer patrices romains par le peuple et

par le sénat; enfin il célébra l'office divin pour eux seuls, les communia de sa main, et leur donna un splendide banquet. Après quoi il les combla de présents, leur remit en audience publique des lettres pour leurs souverains, et les fit embarquer. Que devinrent-ils en mer? c'est ce qu'on n'a jamais su; quelques historiens disent que sa Sainteté avait eu le jour de leur départ une conférence secrète avec le jésuite qui devait les accompagner, et que le digne enfant de Loyola, en sortant du Vatican, était venu rendre compte au général de son ordre de sa conversation avec le pape, et que celui-ci avait répondu : « La farce est jouée; exécutez la volonté du » chef de l'Église, et que la mer leur serve de tombeau! »

Dès que Sixte V fut installé sur le trône pontifical, il fit venir à Rome sa sœur Camilla avec ses trois enfants; de blanchisseuse qu'elle était auparavant, il en fit une princesse; il la combla de caresses, lui donna un palais, des terres et une pension considérable, en lui défendant néanmoins de jamais lui demander aucune grâce ni aucune place. Le lendemain de cette réception, la statue de Marforio demandait à la statue de Pasquin : « Pourquoi portes-tu une chemise sale? » — C'est, répondait Pasquin, parce que ma blanchisseuse » est devenue princesse. » Le pape fit aussitôt rechercher celui qui avait fait cette allusion à l'ancienne profession de sa sœur pour en faire bonne justice, et fit publier qu'il donnerait quarante mille écus romains au dénonciateur.

Le coupable se présenta lui-même à l'audience du pape, croyant faire une bonne spéculation, et réclama la somme promise : « Qu'on lui compte les quarante mille écus, » dit Sixte V en s'adressant à son trésorier; puis se tournant vers

l'exécuteur, qui se tenait toujours à ses côtés; « et toi, coupe» lui la langue et la main droite, de peur de récidive; » ce qui fut exécuté.

Une cruauté froide et implacable, tel était le trait principal du caractère du pontife; caractère dont nous lui verrons donner mille preuves dans les différents actes de son pontificat. Ainsi lui-même annonça en plein consistoire, « qu'il » était venu comme le Christ pour apporter le glaive, non » la paix, et qu'il voulait que son règne fût cité parmi les » plus rigoureux. » Il commença par déposer les juges qui, sous le pontificat précédent, avaient montré de l'indulgence pour les fautes d'hérésie; ensuite il réforma les lois et les ordonnances qui réglaient la police intérieure des états de l'Église, et rendit des édits sanguinaires qui mettaient la vie des citoyens à sa merci. Entre autres choses, il ordonna que tous les adultères seraient punis de mort; et il fit une si sévère application de ce décret, qu'on craignit que Rome ne finît par devenir un grand désert.

Cependant un seigneur de Salerne, appelé Charles Tasca, n'étant point sujet du saint-siége, ne jugea pas que les lois de Sixte V dussent le concerner, et ne prit aucune peine de cacher ses amours avec la femme de son homme d'affaires. Le saint-père, furieux de voir qu'un étranger osât le braver jusque dans sa capitale, fit donner l'ordre au gouverneur d'exécuter la loi d'adultère contre les coupables; et sur l'observation de celui-ci que le seigneur Tasca et sa maîtresse étant sujets du roi de Naples, ne pouvaient être jugés que par les lois de leur pays, il repartit : « N'est-ce que cela? Eh » bien! puisque vous avez de tels scrupules, faites pendre

» l'amant, la femme et le mari complaisant avec des cordes
» faites à Naples. »

Sixte voulut également réprimer les débordements de son clergé, et particulièrement des cardinaux, qui depuis longtemps abusaient de leur privilége d'inviolabilité pour contracter des dettes qu'ils n'acquittaient jamais; usagequi avait gagné jusqu'à leurs valets. Il ordonna qu'à l'avenir aucun prêtre, ni évêque, ni même cardinal, ne pourrait refuser une juste satisfaction à ses créanciers; et pour donner l'exemple, il solda les dettes qu'il avait contractées sous le pontificat de Grégoire XIII. En outre, et toujours sous le prétexte de mettre en ordre les affaires de la chambre apostolique, il écrasa de taxes les habitants de Rome, et déploya une rigueur inusitée pour la perception des impôts; ce qui mécontenta si fort le peuple, qu'il craignit une sédition.

Selon la coutume des tyrans, il chercha à se garantir du danger qui le menaçait par un nouvel acte d'arbitraire; il défendit aux citoyens de porter des armes dans la ville, et fit punir sans miséricorde ceux qui contrevenaient à cette ordonnance. On raconte même qu'un enfant de seize ans ayant été amené à son tribunal sous l'accusation d'avoir tiré sa dague pour se défendre contre des sbires qui l'insultaient, il le condamna à être pendu; et comme son avocat invoquait le texte de la loi qui interdisait l'application de la peine de mort pour un accusé aussi jeune : — « Eh bien, je lui donne
» dix de mes années, s'écria le pape, en vertu de mon omnipotence; et qu'on le conduise au supplice! »

Si l'on considère dans Sixte V son zèle inflexible pour le maintien des principes de l'autorité théocratique, son dédain

pour l'espèce humaine, sa cruauté froide et inexorable, son audace dans l'emploi des moyens violents, on trouvera qu'il avait de grands points de ressemblance avec Grégoire VII : si on étudie ce pontife dans ses allures politiques, dans ses intrigues diplomatiques, on verra en lui un homme tourmenté d'un besoin immodéré de puissance, de richesses, de réputation; on le verra sacrifiant sans cesse la justice à la vaine gloire, et quelquefois faisant de grandes choses pour immortaliser son nom; protégeant les arts et persécutant les hommes de lettres; anathématisant les rois et se tournant ensuite contre les peuples; exaltant les doctrines des jésuites, faisant cause commune avec la ligue, puis se déclarant l'ennemi des disciples d'Ignace de Loyola, et les bannissant des états romains; enfin, mettant toute mauvaise honte de côté, se faisant gloire d'avoir été gardien de pourceaux, puis se déclarant le premier des princes de la terre! Existence bizarre, destinée mystérieuse, qui avait pris un simple pâtre pour en faire successivement un moine, un inquisiteur, un cardinal, un souverain et plus qu'un souverain, un pape!!

Sixte V, après avoir assuré sa tranquillité dans Rome, se prépara à lutter contre les rois, et fit pressentir qu'il n'épargnerait pas même Philippe d'Espagne; ainsi les ambassadeurs de ce prince étant venus le vingt-neuvième jour de mai pour lui présenter le tribut d'usage d'une bourse de sept mille écus d'or portée par une haquenée blanche, comme droit de vasselage pour le royaume de Naples, le pape répondit à la harangue : « Votre discours est fort éloquent, messei» gneurs; cependant nous avouerons qu'il ne l'est pas encore » assez pour que nous ne nous apercevions pas que nos pré-

» décesseurs ont fait un sot marché en troquant un royaume » contre un cheval. »

Les ambassadeurs espagnols supposèrent que cette plaisanterie avait un sens caché, et ils s'empressèrent d'en donner avis à Philippe II, afin qu'il prît ses mesures pour repousser les tentatives que le nouveau pape projetait de faire sur les états de Naples. Mais il n'entrait pas dans les vues de Sixte de se brouiller si vite avec le roi d'Espagne; la France réclamait avant tout son attention; il reprit donc les affaires de ce pays au point où Grégoire XIII les avait laissées, et fulmina une bulle dans laquelle, après avoir exalté l'autorité du saint-siége, il déclarait bâtarde et détestable la maison de Bourbon, appelant hérétique et relaps le roi Henri de Navarre; comme tel, le privant de tous ses domaines, et décrétant qu'il était incapable, lui et ses descendants à perpétuité, de succéder à quelque état et souveraineté que ce pût être, particulièrement à la couronne de France. Sa Sainteté relevait également les sujets du roi et ses vassaux du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté, et faisait défense, sous les peines ecclésiastiques et séculières, de lui obéir. Les mêmes censures s'appliquaient à son cousin le jeune prince de Condé et à tous les huguenots.

Quoique les excommunications fussent déjà en si grand discrédit à la fin du seizième siècle, qu'un évêque de Chartres écrivait que les foudres du pape gelaient en passant les Alpes, néanmoins une démonstration de cette nature, dans un moment où le royaume était à la veille d'un embrasement général, devait augmenter nécessairement les désordres; aussi de toutes parts cria-t-on au scandale, et les différents ordres

religieux ou civils s'empressèrent-ils d'adresser des réclamations à la cour de Rome pour faire révoquer la bulle.

Henri III, toujours lâche et pusillanime, n'osa prendre aucune mesure énergique contre le décret attentatoire à l'indépendance de la nation et à la dignité de la couronne; il se contenta de défendre que la bulle fût publiée en France avec les formes légales. Le parlement, plus hardi que le roi, voulut s'opposer à la simple publication de ce décret, comme contraire aux droits de l'hérédité souveraine; mais les Guises passèrent outre, et l'excommunication fut affichée à la porte des églises de tout le royaume.

Henri de Navarre, ne pouvant tirer vengeance de l'audace du pape les armes à la main, envoya une protestation à son ambassadeur Bongars, qui était à Rome. Ce courageux huguenot afficha, en plein jour, dans le Campo di Fiori, la protestation véhémente du prince français. Dans ce manifeste, Henri de Navarre appelait Sixte-Quint traître, félon, pape hérétique; il le sommait à comparaître devant un concile libre, sous peine d'être reconnu comme Antechrist; il lui déclarait une guerre irréconciliable pour venger l'injure faite à sa personne et à la maison de France, et réclamait à cet effet le secours des rois et des républiques véritablement chrétiennes, intéressées comme lui-même à arrêter l'audace d'un pâtre qui ne songeait à rien moins qu'à bouleverser tous les royaumes. Cette action énergique causa la plus grande surprise à la cour de Rome. Sixte V, dans le premier mouvement de fureur, jura de punir et l'auteur de la déclaration et le téméraire qui avait osé la placarder jusqu'aux portes du Vatican; puis, la réflexion venant à calmer son irritation, il

admira ce trait de vigueur qui était si en harmonie avec ses propres actions, et il ne put s'empêcher de dire qu'il serait à souhaiter que Henri III eût autant de courage que le roi de Navarre.

En Angleterre, la nouvelle de l'exaltation de Sixte avait produit une profonde sensation; et la reine Élisabeth fut d'autant plus surprise de l'élection du cardinal de Montalte, qu'elle apprit en même temps que le nouveau pontife, qui auparavant paraissait humble, simple, ignorant et souffreteux, se montrait orgueilleux, sévère, implacable dans sa justice et d'une rigueur inouïe dans les exécutions. Elle assembla aussitôt son conseil pour délibérer sur la conduite qu'elle devait tenir dans des circonstances semblables, et avec un pape qui était capable d'ameuter tous les princes catholiques contre la nouvelle Église britannique. Il fut décidé que l'on enverrait un ambassadeur à Rome pour s'assurer des dispositions de Sixte à l'égard de l'Angleterre; et l'on choisit un jeune seigneur nommé Carre, qui dans un de ses précédents voyages s'était lié avec Alexandre Peretti, neveu du pape, qui venait d'être promu au cardinalat. La reine remit au député son portrait enrichi de pierreries, pour qu'il l'offrît au cardinal neveu comme un témoignage d'estime, et en même temps elle lui recommanda de n'épargner ni démarches, ni dépenses, ni présents, pour gagner les bonnes grâces du saint-père.

A son arrivée à Rome, le chevalier Carre fut accueilli avec distinction par Alexandre Peretti, et dès le lendemain il obtint une audience secrète du pontife. Soit l'effet des présents qui lui avaient été envoyés par Élisabeth, soit par un calcul

de sa politique, Sixte reçut l'ambassadeur avec une affabilité qui n'était pas dans ses habitudes; il le combla de prévenances, il l'accabla de questions sur le caractère, sur les inclinations, sur la beauté et sur les habitudes de la reine. Carre répondit à toutes les questions de sa Sainteté, et profita de la circonstance pour lui montrer le portrait de sa souveraine. Sixte le considéra avec beaucoup d'attention, et poussant un profond soupir, il dit à l'ambassadeur :

« Quel noble visage! quelle admirable femme que votre » reine! que ne m'est-il permis de l'épouser! combien je maudis le caractère religieux dont je suis revêtu et qui m'empêche de prendre une femme! car, je le jure, par la barbe » du Christ, nulle autre qu'Élisabeth d'Angleterre ne s'assiérait sur mon trône; et je sens qu'une reine comme elle » me donnerait des enfants dignes de nous! » Ensuite il rendit le portrait au chevalier, et ajouta gracieusement qu'il avait pour agréable son séjour à la cour de Rome, et qu'il l'engageait, dans l'intérêt de sa majesté britannique, à cultiver l'amitié du cardinal de Montalte, son neveu.

Carre sortit de cette audience ravi de l'impression qu'avait faite sur l'esprit du souverain pontife le portrait de la reine; et jugeant le moment favorable pour exposer les intentions de sa souveraine relativement à l'Espagne, il se rendit immédiatement au palais du cardinal neveu pour en conférer avec lui; comme son éminence était encore au Vatican, il fut obligé d'attendre son retour. Le cardinal arriva enfin et écouta avec une grande attention les confidences du chevalier; puis, quand il eut terminé, il répondit que son oncle approuvait les projets de la reine Élisabeth, et qu'il était chargé en son nom de

lui demander l'échange du portrait de sa souveraine contre celui de sa Sainteté. Carre, au comble de la joie, fit ce que le cardinal demandait. Le jour même il écrivit à la reine pour l'informer du succès de sa mission, et pour l'engager à hâter la conclusion d'un traité avec les Provinces-Unies, et l'envoi d'un corps de troupes en Flandre afin de déloger les Espagnols des places fortes qu'ils occupaient. Mais tout cela n'était qu'une comédie de la part de Sixte; le diplomate anglais était la dupe du rusé pontife; sa Sainteté n'était nullement dans les intérêts de l'Angleterre; elle avait seulement l'intention de pousser Élisabeth contre Philippe et de les détruire l'un par l'autre.

Sixte, tout en cherchant à anéantir les monarchies, suivait à l'égard des républiques une politique diamétralement opposée; ainsi il reprit vertement un de ses nonces qui avait fait arrêter un ministre protestant sur le territoire des Suisses, et il lui écrivit :

« Pourquoi donc avez-vous oublié que nous vous avions » envoyé en Suisse pour ramener la paix entre les cantons » et non pour y porter le trouble? Rappelez-vous que nous » vous avons chargé de rétablir l'harmonie entre les héré- » tiques et les catholiques, et non de les exciter les uns contre » les autres. Sachez donc qu'il n'est point dans nos intérêts » d'agir avec les peuples libres comme avec les rois. Les ré- » volutions chez des nations indépendantes sont toujours » dangereuses pour l'orthodoxie, et par opposition elles sont » favorables aux doctrines hérétiques. Je vous recommande » expressément d'en user avec ménagement, et de tempo- » riser avec les Suisses, qui refusent de se soumettre à notre



» obédience. N'imitez pas le zèle souvent maladroit des jé-» suites, qui, tout en voulant défendre notre siége, lui ont » porté les coups les plus funestes. »

En effet, cette société commençait à discréditer singulièrement le saint-siége dans l'opinion des peuples, par cela même qu'elle ne reculait devant aucun crime pour assurer le triomphe du catholicisme. Sixte V, qui voyait l'abîme vers lequel les enfants d'Ignace poussaient la papauté, employait tous ses efforts pour imprimer aux affaires une toute autre direction, et pour se soustraire à l'influence des jésuites. Mais comme ce n'était pas le compte des bons Pères, ils cherchèrent à mettre le cardinal neveu dans leurs intérêts; et, grâce à leurs obsessions, ils y parvinrent si bien, que celui-ci osa proposer à son oncle de prendre un jésuite pour confesseur. A cette ouverture, Sixte V ne put réprimer un mouvement de colère; il réprimanda vertement le cardinal neveu, et lui défendit de jamais l'entretenir de ces misérables fourbes; ajoutant : « Il vaudrait mieux pour le bien des jé-» suites que je les confessasse et non qu'ils reçussent ma » confession. » Néanmoins, la réflexion et la politique lui firent une nécessité de cacher ses véritables sentiments à l'égard de la société de Jésus, et à la prière de son neveu, il consentit même à honorer leur collége grégorien de sa présence et à y célébrer la messe. Les bons Pères résolurent de mettre l'occasion à profit dans l'intérêt de l'ordre; et au jour fixé par sa Sainteté pour sa visite, ils eurent soin de placer sur son passage des écoliers qui lui récitèrent des pièces de vers en l'honneur de Grégoire XIII, ce qui fatigua tellement le pape, qu'il imposa silence aux orateurs, en leur

disant : « Vous croyez sans doute parler à Grégoire; vous » vous trompez, je m'appelle Sixte-Quint. »

Après la messe, les jésuites conduisirent le pontife dans les dortoirs et dans les réfectoires, dont ils lui firent admirer la propreté. Lorsqu'il eut tout examiné, il demanda à voir les caves qui renfermaient les trésors de la communauté. « Hélas! répondit le recteur, elles sont à sec, car jamais la » société n'a été aussi pauvre que sous le règne de votre » Sainteté. — Et que faites-vous donc des richesses que vous » extorquez aux peuples du Japon et de l'Amérique? répli- » qua le pape; ce n'est certes pas pour notre service, car » vous avez grand soin de vous faire payer jusqu'au moindre » assassinat. Allons, je vois qu'on ne vous calomnie pas » quand on vous accuse de cacher sous les apparences d'une » sévérité hypocrite les désordres de votre vie. Bientôt je » verrai à mettre de l'ordre dans votre conduite et dans votre » caisse; j'aviserai à ce que vous ne restiez pas sous la ten- » tation, et je vous rendrai plus pauvres, afin que vous de- » veniez meilleurs chrétiens. »

Cette admonition fut faite d'un ton sévère, puis il se retira avec sa suite. Malgré son grand désir d'attaquer l'institut, le saint-père n'osa pas exécuter immédiatement la réforme dont il avait menacé les jésuites, il voulut procéder régulièrement, et nomma le cardinal Aldobrandin président d'une commission chargée de faire dans tous les royaumes une enquête sur les abus qui s'étaient introduits dans les couvents. Les membres de cette commission avaient ordre de faire un mémoire détaillé sur les moyens à employer pour arrêter les débordements des moines, et de dresser la liste des communautés

religieuses qu'il était urgent de supprimer, ainsi que celle des couvents qui avaient conservé l'esprit de leur constitution dans toute sa pureté. Le résultat de cette enquête fut assez singulier : les commissaires déclarèrent qu'en Italie ils n'avaient pu trouver un seul monastère dont les religieux ne fussent adonnés à l'ivrognerie, à l'oisiveté, à la sodomie, et à toutes sortes d'abominations; ils rendirent compte qu'en Autriche ils avaient visité cent vingt-deux couvents d'hommes et de femmes, et qu'ils avaient compté dans les monastères de religieux cent quatre-vingt-dix-neuf prostituées, cinquante-cinq jeunes garçons ou jeunes filles de moins de douze ans; et dans les maisons de nonnes quatre cent quarante-trois domestiques mâles, qui étaient à la fois les serviteurs et les amants des religieuses.

Ils déclarèrent qu'en France les couvents étaient le théâtre de scandales encore plus grands, et ils citèrent entre autres les moines d'Aurillac. En effet, les désordres de ces religieux avaient tellement dépassé toutes les bornes, que le syndic et les consuls avaient porté plainte devant le parlement contre Charles de Sénectaire, abbé du couvent d'Aurillac et seigneur de la cité : quatre-vingts témoins étaient venus déposer que l'abbé Charles, ses neveux, Jean Belveser, dit Jonchières, protonotaire de l'abbaye; Antoine de Sénectaire, abbé de Saint-Jean; sa nièce, Marie de Sénectaire, abbesse du Bois, qui dirigeait un couvent de femmes dans la même ville, ainsi que les moines et les religieuses des deux maisons, se livraient habituellement à tous les excès de la plus horrible dépravation. On prouva que plusieurs moines avaient avec eux jusqu'à cinq ou six maîtresses à la fois, soit des courti-

sanes, soit de pauvres jeunes filles enlevées à leurs parents, ou des femmes subornées ou ravies à leurs maris; qu'en outre ils nourrissaient un nombre considérable de bâtards qui leur servaient en même temps de mignons. On prouva encore que l'abbé Charles de Sénectaire faisait des sorties à la tête de ses moines, battait la campagne pour recruter des pucelles, et chassait devant lui en plein jour, à coups de crosse, celles qu'il avait trouvées à sa convenance, les forçant à entrer dans son repaire, sans que les pères ou les mères pussent faire la plus légère résistance, dans la crainte d'être assassinés par les moines.

Il résulta de ces dépositions que le monastère d'Aurillac fut sécularisé; ce fut tout; le parlement s'étant déclaré incompétent pour juger des accusés engagés dans les ordres ecclésiastiques. Nous devons ajouter, pour rendre plus complète la peinture des mœurs des couvents à cette époque, que le lieutenant général de la province en rendant compte de la prise de possession de l'abbaye, mission qu'il avait remplie en personne, déclara — « qu'il avait trouvé dans » un pavillon du jardin de la maison abbatiale une chambre » secrète dont les lambris et les murs étaient chargés de pein- » tures obscènes, et qu'il avait brûlé des instruments de dé- » bauche qui étaient épars sur les meubles ou sur les tapis, » dont il n'osait pas indiquer l'usage; que du reste il suffirait » à messieurs du parlement de savoir que les gens du pays » nommaient cette chambre le f...... de l'abbé d'Aurillac! »

Sixte-Quint établit encore différents règlements contre le luxe excessif des vêtements et des équipages; il fixa même la toilette des nouvelles mariées, et défendit aux femmes de

porter des bonnets de dentelles, des plumes, des fleurs naturelles ou artificielles, de mettre de faux cheveux et du fard, de se montrer décolletées lorsqu'elles allaient en voiture, et de paraître dans les rues les bras nus ou en manches de chemise. Toutefois, cette rigidité de mœurs ne l'empêcha pas de protéger les arts et les lettres; grâce à sa munificence, la bibliothèque du Vatican s'agrandit prodigieusement; un hospice, chef-d'œuvre d'architecture, s'éleva pour recevoir quinze cents malades; de nouvelles rues furent ouvertes à la circulation; les quadriges de Praxitèle et de Phidias furent restaurés, la statue de saint Pierre fut placée sur la colonne Trajane à Monte-Cavallo; un aqueduc de treize mille pas vint apporter l'eau d'une source limpide à la célèbre fontaine Sixtine: à sa voix, cinq obélisques égyptiens, ensevelis sous l'herbe depuis des siècles et dont la restauration avait effrayé le génie de Jules II et de Paul III, se dressèrent sur leurs bases et vinrent opposer leurs hiéroglyphes aux mystères de la religion catholique; de sorte qu'aujourd'hui le savant peut lire sur leurs socles une inscription gravée au temps des empereurs romains, en l'honneur de César, souverain pontife, qui avait rapporté ces monuments de la vieille Égypte, et une autre inscription en mémoire de Sixte-Quint, souverain pontife, le restaurateur des obélisques.

Ensuite, ce qui n'était un moins grand travail, il entreprit de faire épurer les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui offraient de grossières erreurs. C'était une chose d'autant plus difficile, que la religion chrétienne n'admettant pas l'examen de la raison pour l'adoption de ses dogmes, mais s'imposant comme vérité révélée par Dieu le Père et

par Jésus-Christ son Fils, sa Sainteté ne savait comment elle devait procéder pour ne pas exciter la susceptibilité des fanatiques ou la critique des ennemis de la papauté ; enfin, après de mûres réflexions, elle se décida à réunir les cardinaux en consistoire et à leur soumettre ses doutes sur les livres sacrés. Entre autres choses, Sixte V agita la question de savoir si le Pentateuque, écrit par Moïse sous la dictée de Jéhova, était parvenu aux fidèles directement, et sans avoir subi aucune altération dans les trente-trois siècles qui séparaient leur époque du temps où avait vécu le législateur des Hébreux; si, au contraire, on devait croire avec saint Basile, saint Clément d'Alexandrie, saint Isidore de Séville, et avec un grand nombre d'autres Pères, que le Juif Esdras, qui florissait vers l'an 467 avant Jésus-Christ, avait recomposé les livres sacrés, pour remplacer ceux qui avaient été perdus pendant la captivité des Hébreux ; si on pouvait refuser de croire Esdras, qui se reconnaît lui-même, dans un passage de ses écrits, le restaurateur de l'œuvre de Moïse ou plutôt de Jéhova ; ainsi que Néhémie, le successeur d'Esdras dans le gouvernement de la Judée, qui avoue également avoir retouché les Écritures; enfin, si on n'était pas en droit de révoquer en doute l'authenticité de la Bible appelée sainte, révélée, divine et canonique ; et si on ne devait pas dire avec l'apôtre Pierre : « Que tout n'y est pas conforme à » la vérité ; que le mensonge s'y est glissé sous les apparences » du vraisemblable, qu'il y a une multitude de choses erro- » nées, et qu'il faut avoir, en la lisant, assez d'intelligence » pour distinguer et pour choisir. »

Sa Sainteté ajoutait qu'elle-même regardait comme des

fables grossières, l'épisode d'Adam formé de la main de Dieu, et violant avec Ève la loi de son créateur; le récit de Noé sauvé du déluge à cause de ses vertus, et s'enivrant jusqu'à en perdre la raison; celle de Loth, appelé par les anges un homme chaste, et commettant un inceste avec ses deux filles, la nuit même où il s'échappe de Sodome. Le pape rappelait que déjà les livres sacrés avaient subi de graves altérations bien avant la naissance du Christ, puisque Origène, dès le troisième siècle, disait que les livres attribués à Moïse, qui étaient entre les mains des chrétiens, différaient essentiellement de ceux des Juifs; et qu'au quatrième siècle saint Jérôme, le plus savant des Pères de l'Église latine, convenait avoir corrigé l'Ancien Testament sur des exemplaires hébreux qui étaient écrits depuis plus de six cents ans.

En conséquence de toutes ces raisons, Sixte-Quint concluait à ce qu'on fît une nouvelle révision des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament. La majorité des cardinaux s'étant rangée du parti de sa Sainteté, on procéda à une première correction qui fit relever cinq mille fautes, puis à une seconde révision qui fit encore découvrir deux mille erreurs de dates, de noms ou de chiffres; après quoi le consistoire décida que la Bible ainsi expurgée était la seule canonique. Sixte lui donna le nom de Vulgate, et défendit par une bulle, sous peine d'excommunication majeure, de changer, d'ajouter ou de retrancher aucune syllabe au texte de la parole que Dieu avait révélée à Moïse; ce qui n'empêcha pas, quelques années plus tard, Clément VIII, un de ses successeurs, de corriger encore l'Ancien Testament.

On fit également subir au Nouveau Testament de nom-

breuses et d'importantes corrections, sans égard pour le Saint-Esprit, qu'on supposait avoir concouru à la rédaction des Évangiles. Il est bon d'observer à ce sujet que les chrétiens restèrent deux siècles entiers après la mort du Christ sans livres sacrés, et saint Augustin lui-même avoue qu'on ne pouvait étudier la doctrine du Sauveur que dans des livres de magie que Jésus avait dédiés aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et dans une épître adressée au roi Abgare. Saint Clément cite encore quelques livres qu'il attribue au Christ, mais dont plusieurs papes ont révoqué l'authenticité, aussi bien que celle des ouvrages qu'il prétendait avoir été écrits par Adam, par Ève, par Énoch et par plusieurs patriarches de l'Ancien Testament. Par compensation, à partir du troisième siècle, le monde fut inondé de livres sacrés; on compta jusqu'à trois cents Évangiles différents, parmi lesquels on cite ceux de saint André, de saint Barnabé, de saint Barthéemy, de saint Thaddée, de saint Matthias, de saint Pierre, de saint Jacques le Mineur, de Judas, de saint Thomas, de saint Philippe, des douze apôtres, de Nicodème, de Joseph d'Arimathie, de la descente de croix, de la mort de Marie, de la naissance de Jésus, de Marie sage-femme, de l'ascension de saint Paul, de Basilides, d'Apelles, celui des Égyptiens et celui des Hébreux.

Outre ces Évangiles, chaque secte avait encore un Évangile particulier; les simoniens avaient le livre des Quatre coins du monde, les valentiniens possédaient l'Évangile de la vérité, les manichéens suivaient les préceptes du Trésor ou de l'Évangile vivant; les gnostiques avaient l'Évangile de la perfection, l'Évangile d'Ève, les Révélations d'Adam, le

livre de l'Enfantement de Marie, suivi de ses grandes et petites interrogations, avec des dissertations fort bizarres sur ses amours avec le Saint-Esprit et sur la dégustation de sa semence. Les séthiens suivaient les préceptes de Seth, les caïnites ceux de Judas, et conservaient précieusement une Apocalypse d'Abraham et une autre de Moïse; les basilidiens croyaient aux prophéties de Barcoph, de Barcabbas et de Cham; les nicolaïtes suivaient aveuglément les livres de Jaldabaoth, les Mémoires des apôtres, et soutenaient avoir une épître écrite par Jésus lui-même; les priscillianistes conservaient également une hymne qu'ils supposaient avoir été chantée après la dernière cène par le Sauveur.

Le nombre des écrits de toute sorte dont chaque secte se prévalait pour faire des dupes était incroyable. Les marcionites avaient une collection de pièces si bien fabriquées, disaient les orthodoxes, que les fidèles les plus clairvoyants ne pouvaient les distinguer des Écritures authentiques; les quaterdécimans se prétendaient uniques possesseurs des Actes de Pilate relatifs à la passion; saint Julien parle d'actes semblables qui étaient en sa possession, et Tertullien à son tour affirme qu'il a eu entre les mains le procès-verbal de la vie et de la mort de Jésus-Christ, envoyé par le même Pilate à l'empereur Tibère. Enfin, parmi les livres parvenus jusqu'à nous, nous citerons l'Histoire évangélique de saint Jacques le Majeur; l'Évangile de l'enfance, celui des miracles de Jésus, celui de la Passion, l'Itinéraire de saint Pierre, les Évangiles falsifiés par Lucien, les Évangiles falsifiés par Hésychius, les Actes de sainte Thècle, les Actes des apôtres Paul, Pierre, André, Philippe et Thomas, ainsi que le

Oracles des apôtres, les Révélations des apôtres, etc., etc.

Après cette énumération très-succincte des livres que les différentes Églises chrétiennes avaient adoptés comme authentiques dans les premiers siècles, et qui plus tard furent regardés comme apocryphes, nous serons en droit d'élever des doutes sur l'authenticité des quatre évangélistes Matthieu, Marc, Luc et Jean, d'autant que leurs noms ne sont jamais cités dans les ouvrages des Pères des premiers siècles; et nous pourrons supposer que des prêtres habiles, comprenant la nécessité de résumer en un seul corps d'ouvrage les traditions éparses dans une multitude de livres, ont fait paraître sous leurs noms les quatre Évangiles qui nous sont restés. Néanmoins ce recueil de contes absurdes et de miracles ridicules, appelé le Nouveau Testament ou les saints Évangiles, ne laissa pas que de donner de graves soucis au clergé; car il présentait tant d'invraisemblances et de contradictions, qu'il était à craindre que la foi la plus robuste ne pût s'en accommoder.

Il n'était point difficile de faire croire que saint Jean eût été le contemporain de Jésus-Christ, ainsi que saint Matthieu; mais après avoir dit que saint Marc n'était que le disciple de saint Pierre, on ne pouvait le faire assister à la passion du Sauveur; on prétendit alors que son Évangile n'était qu'une simple relation des discours de l'apôtre Pierre aux Romains, et que son disciple avait rédigée en latin à la prière des fidèles; opinion bien différente de celle des premiers chrétiens, qui prétendaient que saint Marc avait écrit en grec dix ans après l'ascension du Sauveur. Saint Chrysostome exprime une autre opinion encore, il soutient que cet évangéliste était en Egypte lorsqu'il composa ses œuvres; Abalber-

cat est du même sentiment, et ajoute que l'Évangile de saint Marc a été composé primitivement en copte; enfin saint Augustin va plus loin, il appelle saint Marc un plagiaire, et prétend que son livre est simplement la copie de celui de saint Matthieu; ce qui est vrai, sauf en quelques parties. Quant au médecin saint Luc, Tertullien affirme positivement qu'il n'a jamais connu le Christ, qu'il s'est converti longtemps après l'ascension; suivant ce Père, il fut l'un des plus fidèles disciples de saint Paul, le seul apôtre d'un esprit véritablement supérieur; il ajoute qu'après avoir entendu les récriminations de son maître contre la sottise des nouveaux chrétiens, il s'était écrié : « Eh bien, je vais prendre la plume » pour opposer une histoire vraisemblable aux compilations » informes et indigestes de prêtres ignorants; » et qu'il avait fait son Évangile..... Quoi qu'il en soit, ces livres menteurs, appelés les saints Évangiles, en raison de leurs contradictions et des erreurs grossières qu'ils renfermaient, furent revus et amendés vers la fin du troisième siècle par Hésychius et par Lucien, martyr; corrigés vers la fin du quatrième par saint Jérôme; expurgés au commencement du sixième par ordre de l'empereur Anastase, au commencement du neuvième par Charlemagne, à la fin du seizième par Sixte-Quint, et aujourd'hui encore les prêtres leur font subir d'importants changements, sous prétexte de rétablir la véritable leçon, mais en réalité pour faire disparaître insensiblement les contes absurdes et les préceptes odieux qui ont enfin soulevé la raison humaine contre cette détestable théocratie qui pesait sur le monde depuis tant de siècles.

Pendant que le saint-père donnait ses soins à la correction

de l'Ancien Testament et des saints Évangiles, la guerre civile éclatait en France plus terrible que jamais. Les Guises, ne voyant plus entre eux et le trône qu'un roi énervé par la débauche et un cardinal imbécile, redoublèrent d'efforts pour écraser Henri de Navarre, le seul compétiteur qui fût capable de leur disputer la couronne de France ; ils appelèrent à eux toute la noblesse de la Champagne et de la Bourgogne, qu'ils renforcèrent de troupes espagnoles, et se mirent à guerroyer. Lyon, Toul, Verdun, et quantité d'autres villes ouvrirent leurs portes aux Guisards, à l'instigation des jésuites ; puis ils s'emparèrent d'Orléans, de Bourges, d'Angers, et finirent par devenir maîtres de Paris, qui dès lors se trouva le centre des opérations. Les réunions clandestines des ligueurs se transformèrent en véritables assemblées délibératives, dans lesquelles on censura audacieusement la conduite de Henri III et de ses ministres. Les chefs, qui furent appelés d'abord le conseil des Seize à cause de leur nombre, organisèrent un gouvernement dans l'état, levèrent des impôts, établirent des relations suivies avec les provinces révoltées, et régnèrent enfin au nom du catholicisme et du cardinal Henri de Bourbon.

Mais ce qu'il y avait de plus bizarre dans cette guerre dite des trois Henri, c'était le rôle étrange que jouait le saint-père. Tout en cherchant à exciter les partis les uns contre les autres, Sixte-Quint refusait de donner son approbation à la ligue, par haine contre les jésuites ; il blâmait également les fureurs de Henri III, et anathématisait le roi de Navarre. Cette singulière politique s'explique par son désir de voir les trois factions s'entre-détruire et la domination de Rome s'établir sur leur ruine. Du reste, il agissait de même à l'égard

de la Grande-Bretagne, et la haute estime qu'il affichait pour la reine Élisabeth ne l'empêcha pas d'entrer dans une conspiration organisée par l'ambassadeur d'Espagne et par les jésuites, et qui avait pour but de placer la couronne d'Angleterre sur la tête de Marie Stuart, reine d'Écosse, prisonnière d'Élisabeth depuis dix-huit ans.

Une flotte nombreuse avait déjà été réunie dans les ports d'Espagne, et n'attendait qu'un signal pour mettre à la voile et se diriger vers les côtes de la Grande-Bretagne; ce signal devait partir de l'Angleterre le jour même de l'assassinat d'Élisabeth. Un jésuite appelé Ballard s'était chargé de la besogne et avait déterminé un jeune seigneur nommé Babington, d'un esprit turbulent et fougueux, à frapper la reine d'Angleterre; on affirme même que Marie Stuart avait eu plusieurs entrevues secrètes avec Babington, qu'elle lui avait promis sa main, et que celui-ci était sorti de ses bras enivré d'amour et brûlant de mériter une si magnifique récompense. Mais la veille du jour fixé pour l'exécution, le complot fut découvert; tous les conjurés furent saisis, appliqués à la question et obligés de faire l'aveu de leur crime. Élisabeth ne fit grâce à aucun des coupables, et la tête de Marie Stuart roula sous la hache du bourreau! Tel fut le résultat de la nouvelle trame ourdie par Sixte-Quint et par Philippe II; l'un et l'autre ne s'émurent nullement de la mort de la reine d'Écosse; Leti prétend même que sa Sainteté, après avoir écouté le récit circonstancié de cette lugubre tragédie, s'écria : « J'envie ton » sort, Élisabeth ! tu as été jugée digne par Dieu de voir rou- » ler à tes pieds une tête couronnée, tandis que moi il ne » m'a encore été permis que de faire couler le sang de misé-

» rables seigneurs ou de pauvres poëtes! » Il ne s'en tourna pas moins du côté de l'Espagne pour exciter Philippe II à tirer une vengeance éclatante de la mort de Marie d'Écosse.

Philippe, qui avait intérêt à faire la guerre aux Anglais, promit de se conformer aux désirs de sa Sainteté, lorsque toutefois le pape aurait donné le chapeau de cardinal à mylord Guillaume Alan, traître qui s'était vendu à l'Espagne, et lorsqu'il lui aurait fourni sur le trésor apostolique un secours d'argent d'un million d'écus romains. Sixte-Quint s'empressa d'envoyer un message à mylord Alan pour qu'il vînt recevoir de sa main le chapeau de cardinal du titre de Saint-Martin des Monts; il le nomma en outre son légat à latere, et, immédiatement après les cérémonies, il le fit partir pour l'Espagne, afin d'activer les armements contre la Grande-Bretagne; en même temps, il le chargea de remettre au roi Philippe un traité secret par lequel il s'obligeait à payer un million d'écus dès que les Espagnols se seraient emparés d'une seule ville en Angleterre, et de plus à lever des décimes extraordinaires dans ses états, à l'exception du royaume de Naples, dont sa Sainteté convoitait la possession. Philippe adhéra aux propositions du pape, doubla le nombre des navires qu'il avait depuis longtemps rassemblés, augmenta de plus de cinquante mille hommes ses troupes de débarquement, et annonça ouvertement qu'il destinait à la conquête de l'Angleterre cette flotte qu'il avait surnommée l'Invincible, et qui était en effet la plus formidable qui eût jusque-là couvert l'Océan. Cependant il ne voulut définitivement attaquer Élisabeth qu'après avoir mis la cour de Rome dans l'impossibilité de le trahir et de se tourner du côté de ses

ennemis; et il exigea que le pape excommuniât solennellement la reine d'Angleterre. Sixte-Quint, qui avait hâte de voir ces deux grandes puissances aux mains, pour s'emparer du royaume de Naples à l'aide de leurs dissensions, donna au prince la satisfaction qu'il lui demandait, et fulmina en plein consistoire, tous les cardinaux assemblés, la bulle suivante:

« Nous, Sixte V, pasteur universel du troupeau du Christ, le » chef suprême auquel appartient le soin du gouvernement du » monde entier, considérant que les peuples d'Angleterre et » d'Irlande, après avoir été si longtemps célèbres par leurs » vertus, par leur religion et par leur soumission à notre » siége, sont devenus des membres pourris, infects et ca- » pables de gangrener tout le corps chrétien, et cela à cause » de leur sujétion au gouvernement impie, tyrannique et » sanguinaire d'Élisabeth, reine bâtarde, et par l'influence » de ses adhérents, qui l'égalent en scélératesse, et qui refu- » sent comme elle de reconnaître l'autorité de l'Église ro- » maine; considérant qu'autrefois Henri VIII, par un motif » de débauche, a commencé tous ces désordres en se révol- » tant contre l'obéissance qu'il devait au pape, le seul et vé- » ritable souverain de l'Angleterre; considérant que l'usur- » patrice Élisabeth a suivi les traces de ce roi infâme; nous » déclarons que pour remédier à ces maux, pour entretenir » la paix, la tranquillité et l'union dans la chrétienté, pour » rétablir la religion et ramener les peuples à notre obé- » dience, il n'existe qu'un seul moyen, c'est de déposer du » trône cette exécrable Élisabeth qui s'arroge faussement le » titre de reine des îles Britanniques. Étant donc inspiré par » le Saint-Esprit pour le bien général de l'Église, nous re-

» nouvelons, en vertu de notre pouvoir apostolique, la sen-
» tence portée par nos prédécesseurs Pie V et Grégoire XIII,
» contre cette moderne Jézabel; nous la proclamons déchue
» de l'autorité royale, des droits, titres ou prétentions qu'elle
» pourrait revendiquer sur les royaumes d'Irlande et d'An-
» gleterre, affirmant qu'elle ne les possède qu'illégitimement
» et par usurpation. Nous relevons tous ses sujets des ser-
» ments qu'ils lui ont prêtés, et défendons de rendre à cette
» femme abominable aucune sorte de service; nous voulons
» qu'elle soit chassée de porte en porte comme une possédée
» du démon, et qu'on lui refuse tout secours humain; nous
» déclarons en outre qu'il est permis aux étrangers et aux
» Anglais, comme œuvre méritoire, de s'assurer de la per-
» sonne d'Élisabeth et de ses adhérents, et de les livrer, vi-
» vants ou morts, aux tribunaux de l'inquisition. Nous pro-
» mettons des récompenses infinies non-seulement dans la
» vie éternelle, mais encore dans ce monde, à ceux qui accom-
» pliront cette glorieuse mission. Enfin nous accordons des
» indulgences plénières aux fidèles de bonne volonté qui
» s'uniront à l'armée catholique qui doit combattre l'impie
» Élisabeth, sous les ordres de notre cher fils Philippe II, à
» qui nous donnons les îles Britanniques en toute souverai-
» neté, pour le récompenser du zèle qu'il a toujours témoi-
» gné à notre siége, et de l'affection particulière qu'il a mon-
» trée pour les catholiques des Pays-Bas. »

Cette bulle terrible fut publiée dans tous les états ecclésiastiques au glas des cloches et à la lueur des cierges. A Madrid, on tendit de noir la chapelle du palais de l'Escurial, et Philippe, vêtu de noir et suivi de tous les grands de sa cour, fit

lire par le nonce du saint-siége l'anathème rendu contre Élisabeth, reine d'Angleterre.

Après une semblable manifestation en faveur du roi d'Espagne, il semblait que le pape voulût très-sérieusement assurer à Philippe la couronne d'Angleterre; et le chevalier Carre se disposait déjà à quitter Rome pour retourner auprès de sa souveraine, honteux d'avoir été la dupe de la cour apostolique, lorsqu'il fut mandé au Vatican en audience particulière. Sixte-Quint lui fit un long discours sur la nécessité où se trouvaient les souverains de déguiser leurs pensées et d'agir contre leurs sentiments; il lui renouvela ses protestations d'amitié envers Élisabeth, et l'engagea à écrire à la reine, qu'elle eût à se mettre en défense contre les attaques de Philippe II, ajoutant qu'après avoir excité la colère de la guêpe espagnole en faisant mourir la prostituée d'Écosse, elle devait par prudence se précautionner pour éviter d'être piquée ou peut-être tuée. Il se plaignit même de ce que son titre de pape l'avait contraint à se ranger du parti de Philippe, qu'il haïssait mortellement, et qu'il voudrait traiter comme elle avait traité Marie Stuart; il lui affirma qu'en réalité les secours qu'il avait promis étaient illusoires, puisqu'ils se réduisaient au don d'un chapeau rouge pour un lord stupide, et à une excommunication ridicule, que la reine pourrait lui retourner fort aisément en sa qualité de papesse; que pour le million d'écus qu'il devait payer au roi d'Espagne, il n'était tenu de le fournir que six mois après la prise de quelque place considérable de l'Angleterre, ce que la reine empêcherait certainement.

La conférence terminée, il remit au chevalier Carre une

note très-circonstanciée sur les projets de Philippe, sur l'état de son armée, sur le caractère de ses généraux, sur la marche de l'expédition; il lui recommanda de la transmettre immédiatement à sa souveraine, et de lui conseiller de tenter quelque coup de main sur les Pays-Bas, où se manifestaient des symptômes de soulèvement, pendant que l'Espagne était uniquement occupée d'armer contre la Grande-Bretagne.

Sur les avis du chevalier Carre, la reine rassembla ses vaisseaux, les fit croiser sur les côtes, et mit tous ses ports en bon état; puis, à l'exemple du saint-père, elle convoqua, dans l'église de Saint-Paul, les principaux seigneurs de sa cour, les magistrats et les notables du royaume, ainsi que les chefs du clergé, et en présence d'une foule immense, Élisabeth, comme chef suprême de l'Église anglicane, fulmina une excommunication terrible contre le pape Sixte-Quint, contre ses cardinaux, contre ses officiers, et généralement contre tous ceux qui avaient signé sa bulle de déchéance. Après quoi elle fit dresser dans son palais quatre-vingts tables magnifiquement servies, et vint présider un banquet où l'on porta de nombreux toasts en l'honneur d'Élisabeth et à la destruction des ennemis de sa couronne.

Leti prétend que l'estime que le pape laissait paraître pour Élisabeth lui était inspirée par Anne Oston, jeune Anglaise d'une beauté remarquable, que le chevalier Carre avait présentée à sa Sainteté, et qui jouissait du singulier privilége d'entrer à toute heure de jour et de nuit dans les appartements secrets de Sixte-Quint; « scandale qui éveilla la sus- » ceptibilité des ambassadeurs et des cardinaux espagnols, » ajoute l'historien, et qui obligea le pontife à loger sa maî-

» tresse dans le palais de donna Camilla, et à faire de sa sœur » une entremetteuse. » Comme on remarqua que le saint-père rendait alors de fréquentes visites à sa sœur, incognito, les statues de Marforio et de Pasquin apprirent aux fidèles que la papesse Anne Oston était si dévouée à l'Angleterre, qu'elle ne passait aucune nuit sans conférer avec le pape ou avec le cardinal de Montalte, son neveu, pour aviser aux moyens de ramener ce beau pays au giron de l'Église.

Les événements donnèrent gain de cause à la politique de Sixte-Quint en ce qui concernait l'Espagne; la flotte surnommée l'Invincible fut presque entièrement détruite par une tempête affreuse qui l'assaillit à l'embouchure de la Tamise; les vaisseaux qui résistèrent à la violence de la mer furent mis en pleine déroute par François Drake, vice-amiral de la Grande-Bretagne, et obligés de reprendre honteusement la route de l'Espagne. Cette nouvelle causa tant de joie au pape, qu'il ne put réprimer une exclamation qui trahissait ses secrètes pensées; et comme le cardinal de Montalte entrait dans sa chambre pendant que le chevalier Carre lui lisait les dépêches qui relataient cet événement, il s'écria : « Réjouis- » toi, beau neveu, le royaume de Naples est à nous. »

En France il se passait d'étranges choses; la guerre de religion continuait avec une égale fureur du côté des catholiques et des protestants. Henri III, devenu de nom le chef de la ligue et de fait l'esclave de la cour de Rome, ne se lassait pas de faire égorger ses sujets. Le duc de Guise, l'âme de la ligue, ne cessait d'organiser de nouveaux complots, tantôt contre Henri de Navarre, tantôt contre le roi de France; et à force de bassesses il était parvenu à obtenir du saint-père

le titre de second Machabée et le don d'une épée bénite. Les jésuites, quoique en exécration à Sixte-Quint, s'efforçaient de mériter ses bonnes grâces en augmentant les désordres; d'abord ils firent empoisonner le jeune prince Henri de Condé par Charlotte de la Trémouille, sa propre femme; ensuite ils formèrent une conspiration contre Henri III lui-même, résolurent de s'emparer de sa personne, et de le forcer à remettre le gouvernement du royaume aux mains du duc de Guise. Malheureusement pour celui-ci, la conjuration fut éventée; et les Seize, qui redoutaient un retour d'énergie de la part du roi, s'empressèrent d'expédier au duc un exprès pour qu'il vînt les rejoindre et se concerter avec eux, afin de les tirer du danger où ils se trouvaient.

Le duc de Guise quitta aussitôt la ville de Nancy et accourut à Paris, malgré la défense de Henri III. Il est vrai qu'il se présenta sans aucune suite et accompagné seulement de sept officiers de sa maison; mais à peine eut-il traversé les portes de la capitale, qu'un immense cortége de plus de trente mille personnes se forma autour de lui et l'accompagna aux cris de « Vive Guise! » Jamais, au dire de d'Aubigné, aucun roi n'avait été accueilli avec de semblables témoignages de joie; les uns le comblaient de bénédictions et le nommaient leur libérateur; les autres fléchissaient le genou devant lui, baisaient l'extrémité de ses vêtements, et approchaient leurs chapelets de son pourpoint, comme si son contact eût dû les sanctifier; ceux qui ne pouvaient parvenir jusqu'à lui élevaient des mains suppliantes et le nommaient leur divinité; de toutes les fenêtres, les dames et les enfants jetaient des fleurs et faisaient retentir l'air de leurs acclamations. Quant

au duc, il s'avançait au milieu de cette foule au petit pas de son cheval, la tête découverte, adressant des paroles gracieuses aux plus proches, saluant d'un sourire les dames qui étaient aux fenêtres, et répondant du regard ou du geste à tout le monde. Son escorte le conduisit à l'hôtel de Soissons, où résidait l'exécrable Catherine de Médicis.

La reine mère fut quelque peu effrayée de cette manifestation populaire; mais elle se garda bien de laisser paraître le moindre signe de terreur; au contraire, elle reçut le duc avec les marques de la plus vive satisfaction, et lui offrit de le conduire chez le roi. Guise accepta, et ils se mirent aussitôt en route pour le Louvre, la reine dans sa chaise et le duc à pied. On remarqua qu'il ne cessa point de parler avec Catherine pendant le trajet qui séparait l'hôtel de Soissons de la demeure du roi, jusqu'au moment où ils entrèrent dans la chambre de Henri III. Celui-ci, à l'exemple de sa mère, renferma au fond de son cœur le ressentiment qu'il éprouvait; il se contenta d'adresser au duc de faibles reproches sur sa désobéissance, et le congédia. Ce qui fit dire à Sixte-Quint « qu'il ne savait en réalité quel était le plus fou, du duc de » Guise qui avait eu l'audace de venir se livrer à un prince » irrité, ou de Henri III qui ayant sa vengeance entre les » mains la laissait échapper. »

Cependant ce n'était que partie remise pour le roi comme pour le duc; et dès qu'ils se furent séparés, chacun d'eux chercha les moyens de se défaire de l'autre sans danger pour soi-même. Henri appela sa noblesse à Paris, arma les bourgeois qui lui étaient dévoués, fit venir de Lagny quatre mille Suisses qui s'y trouvaient casernés, doubla les postes

de la ville, et en quelques jours il se trouva en état d'attaquer le duc de Guise. Mais celui-ci, à son tour, avait pris ses précautions; le matin même du jour où il devait être enlevé par les troupes royales, il avait eu soin d'armer le peuple; de sorte qu'aussitôt que les soldats se furent mis en mouvement, on sonna le tocsin, on tendit les chaînes, on forma des barricades avec des planches, des solives et des tonneaux remplis de terre ou de fumier, on dépava les rues, on garnit les fenêtres de pavés; en moins de quatre heures toutes les communications de la capitale furent interrompues, et le combat s'engagea entre les citoyens et les soldats du roi. Ceux-ci se trouvant pris comme dans un immense réseau, sans pouvoir avancer ni reculer, cherchèrent à opérer leur retraite en s'abritant aux murs pour éviter les coups d'arquebuse ou les pierres qu'on faisait pleuvoir des fenêtres et des toits. En vain ils montraient leurs chapelets et criaient de toutes leurs forces qu'ils étaient bons catholiques; les jésuites, qui s'étaient mêlés dans les rangs des ligueurs pour les exciter au carnage, répondaient à leurs lamentations par des cris de mort : et très-certainement aucun n'eût échappé au massacre sans l'intervention du duc de Guise. Le chef des ligueurs s'approcha des troupes, leur fit déposer les armes, et chargea le comte de Saint-Pol de les accompagner jusqu'à ce qu'elles fussent hors de Paris; puis, le soir venu, il établit une garde régulière autour du Louvre, afin d'empêcher toute évasion pendant la nuit. Mais Henri III, qui craignait avec raison de voir la place emportée d'assaut, profita du moment où les derrières du château n'étaient pas encore investis pour s'enfuir à travers le jardin des Tuileries;

il gagna le monastère des Feuillants et de là se sauva vers Chartres, accompagné tout au plus de trente gentilshommes; le reste de la cour suivit le prince dans le plus grand désordre, et les troupes ne purent le rejoindre que dans la soirée du second jour.

Guise ayant manqué le roi, s'occupa de s'assurer la possession de Paris; il se fit remettre la Bastille, Vincennes, le Temple, les deux Châtelets, et partout il installa des garnisons à lui et des gouverneurs choisis parmi ses créatures les plus dévouées. Le calme se rétablit immédiatement, et le lendemain de cette révolte, appelée la journée des Barricades, on aurait pu affirmer qu'il n'y avait pas eu de troubles dans Paris, tellement les choses avaient repris leur cours accoutumé. Ce n'était pas là ce que désiraient les jésuites, qui en réalité ne favorisaient pas plus un parti que l'autre; ce que voulaient ces bons Pères, c'était une guerre civile qui leur permît d'assujettir la France à la cour de Rome. Ils s'efforcèrent donc d'entraver la marche de cette révolution, et cherchèrent à ruiner le pouvoir du duc de Guise, en publiant que le saint-père désapprouvait la révolte des ligueurs contre leur chef légitime, et en menaçant les Parisiens de malheurs effroyables s'ils restaient plus longtemps sans roi. Comme le clergé exerçait encore une grande influence sur les esprits, ces menaces effrayèrent les rebelles et les déterminèrent à rappeler Henri III au milieu d'eux. Une députation de bourgeois se rendit au couvent du jeune comte du Bouchage, un des mignons les plus chéris du roi qui s'était fait capucin, pour le supplier, au nom du salut du royaume, de servir de médiateur entre eux et le souve-

rain, afin de solliciter leur pardon, et d'obtenir de lui qu'il consentît à rentrer dans sa bonne ville de Paris.

Le jeune moine se prêta de bonne grâce à tout ce qu'on voulut et se mit en route pour Chartres, accompagné des jésuites Pigenat et Commolet, qui avaient imaginé une singulière comédie afin de toucher le cœur du monarque.

A un mille de Chartres, le cortége du comte du Bouchage mit pied à terre et fit le reste du chemin dans l'ordre suivant: le jeune capucin, dépouillé de tous ses vêtements, ouvrait la marche, traînant une grande croix de carton peint, et portant une couronne d'épines sur la tête; à ses côtés marchaient deux jeunes garçons d'une remarquable beauté et presque nus, représentant la Vierge et sainte Madeleine; à sa suite se pressaient en foule des moines portant les costumes des personnages de la passion. Cet étrange cortége combina sa marche pour arriver à la cathédrale pendant que Henri assistait aux vêpres. En entrant dans l'église, tous les capucins entonnèrent le Miserere d'une voix lamentable, et deux religieux déguisés en bourreaux se détachant du groupe, se ruèrent sur l'ancien mignon du roi, le frappèrent à coups de discipline, et l'obligèrent à venir se jeter aux pieds de Henri III pour implorer sa miséricorde. Le maréchal de Biron, qui était aux côtés du roi, indigné qu'on eût osé jouer une telle comédie, voulut faire arrêter tous ceux qui composaient la députation; mais Henri l'en empêcha.

Déjà sa majesté avait aperçu les deux beaux adolescents qui figuraient dans la procession la Vierge et sainte Madeleine; elle écouta favorablement les doléances des moines et promit de recevoir les Parisiens en grâce; puis elle congédia tous

les assistants, à l'exception du comte du Bouchage et de ses deux acolytes, dont elle fit le soir même ses mignons.

Ensuite Henri III quitta Chartres et se rendit à Rouen pour recevoir la députation des membres du parlement; après ceux-ci vinrent les officiers municipaux, les corps de métiers, les prévôts des marchands et les professeurs de l'Université. Pendant plus d'un mois les routes ne cessèrent d'être sillonnées de courriers et de délégués qui allaient de Paris à Rouen ou de Rouen à Paris, pour offrir ou pour rapporter des propositions d'arrangements; enfin, soit que le roi méditât une trahison, soit qu'il fût réellement fatigué de la guerre, il se montra très-accommodant, consentit à faire la paix avec son ennemi, et publia même un nouvel édit d'union qui était la répétition des traités précédents, et par lequel sa majesté érigeait la sainte ligue en institution. De plus, Henri s'engagea à déclarer une guerre à outrance aux huguenots, sans trêve ni merci; à ne déposer les armes qu'après les avoir exterminés jusqu'au dernier; à exclure le roi de Navarre du trône de France; à nommer le duc de Guise généralissime de ses armées, et à donner aux ligueurs les otages et les places qu'ils jugeraient utiles à leur sécurité; en outre et sous prétexte d'ajouter à la solennité de ses engagements, il convoqua les états généraux à Blois.

Tant de concessions exaltèrent l'orgueil du duc de Guise et lui donnèrent une telle idée de sa puissance, qu'il négligea le soin de sa propre sûreté; c'était précisément où l'attendait Henri III, le digne fils de Catherine de Médicis. Guise, croyant n'avoir plus que le bras à étendre pour saisir la couronne, ne gardait aucun ménagement envers le roi, encou-

rageait même les imprudentes vanteries de la duchesse de Montpensier, sa sœur, qui affectait de porter à ses côtés des ciseaux d'or qui devaient lui servir, disait-elle, à faire une tonsure monacale au dernier des Valois. Le cardinal de Guise, à l'exemple de son frère, ne craignit pas dans une séance des états de faire une critique sanglante du gouvernement du roi, et d'en appeler à la nation des abus de la royauté. Quant à Henri, il dévorait en silence tous ces affronts, et ne laissait échapper aucun signe de colère, aucune marque d'irritation. Pour le vulgaire, une telle conduite était le comble de la lâcheté; pour ceux qui étaient initiés à la politique des cours, c'était une preuve que le prince méditait une vengeance terrible. Quelqu'un même des partisans du duc de Guise glissa sous son couvert un billet anonyme pour l'engager à prendre garde à sa vie. Il lut le billet et écrivit au crayon : « On n'oserait. » Puis il le jeta sous la table.

Quelques jours après il se rendit, suivant son habitude, au conseil. Dès qu'il fut entré dans le château, il remarqua qu'on ferma immédiatement les portes derrière lui; et ce qui le surprit davantage, ce fut de voir la garde renforcée et les cent Suisses rangés en ligne de bataille sur les degrés; néanmoins il fit bonne contenance, et vint prendre sa place au milieu des grands dignitaires de la cour. Il y était depuis cinq minutes à peine, lorsqu'un page vint le prier de le suivre chez le roi. Il se leva aussitôt, et traversa rapidement la galerie qui séparait la chambre du conseil du cabinet de sa majesté; mais au moment où il soulevait la draperie qui masquait l'entrée, un des officiers de Henri III, nommé Saint-Malines, le saisit à la gorge et lui porta un coup de poignard du haut

en bas de la poitrine. Guise ne poussa qu'un cri et tomba mort, ce qui n'empêcha pas quarante-cinq assassins de se ruer sur son cadavre, qu'ils lardèrent de coups d'épée en présence du roi.

Le cardinal de Guise, qui avait entendu le cri de son frère, se leva de son fauteuil, en disant dans le plus grand trouble: « Voilà mon frère qu'on tue! » et il voulut sortir. Aussitôt les maréchaux d'Aumont et de Retz l'arrêtèrent au nom du roi, et le conduisirent dans un galetas qui lui servit de prison, et où il fut poignardé par quatre soldats qui avaient reçu de sa majesté quatre cents écus pour commettre ce meurtre. Les corps des deux Guise furent enterrés dans de la chaux vive, et leurs os brûlés dans une des salles du château de Blois, de peur qu'il ne prît fantaisie au peuple de les vénérer comme des reliques de saints martyrs.

Ces sanglantes exécutions terminées, Henri III reprit les allures d'un despote insolent, prononça la dissolution des états généraux, et annonça publiquement qu'il était roi et qu'il saurait se faire craindre. Préalablement il chercha à se ménager un accommodement avec les Parisiens, et leur envoya des députés pour traiter de leur soumission. Mais l'âme de ses conseils lui manquait : la terrible Catherine de Médicis venait de mourir, et emportait dans la tombe le secret de ces plans machiavéliques qui avaient assuré le triomphe de sa maison sur ses ennemis.

Les ligueurs ne voulurent écouter aucune proposition; ils chassèrent honteusement les envoyés du roi, et les menacèrent de les pendre s'ils osaient reparaître dans la capitale. Nous devons dire qu'alors cette ville était le théâtre de scènes

déplorables, par suite de l'exaltation religieuse qu'avaient soulevée les jésuites. C'était de Paris, du sein des colléges des disciples d'Ignace de Loyola, que partaient par bandes une foule de séides qui allaient soufflant la haine, les discordes et la guere civile jusqu'aux extrémités du royaume; c'était dans la capitale, dans la maison professe de la rue Saint-Antoine, que le conseil de la ligue tenait ses séances; c'était dans cette maison abominable et dans le collége de la rue Saint-Jacques qu'avaient lieu les conciliabules où s'élaboraient tous les projets de meurtres et d'empoisonnements qui devaient servir au triomphe du papisme, ou plutôt à celui des jésuites, qui rêvaient dans un avenir prochain l'asservissement de l'univers à leur ordre.

Sous l'inspiration de ces forcenés, la Sorbonne s'assembla et décréta que les Français étaient déliés du serment de fidélité qu'ils avaient prêté à Henri III; qu'ils devaient tirer le glaive contre lui et contre les siens pour la défense de la religion catholique. Dans toutes les provinces, les prêtres et les moines excommunièrent le dernier des Valois, et abattirent ses armoiries et ses statues jusque dans les églises. Enfin, le duc de Mayenne, frère des malheureux Guises, fut déclaré lieutenant général du royaume, et investi par le conseil des Seize de la puissance souveraine.

Pendant que les jésuites soulevaient les peuples contre Henri III, celui-ci dépêchait des ambassadeurs en Italie, avec de riches présents, pour obtenir que sa Sainteté désapprouvât la conduite des jésuites et ordonnât la dissolution de la sainte ligue. Mais quelque diligence que mirent les députés du roi dans leur trajet de Blois à Rome, ils furent devancés

par les jésuites; et lorsque Jean de Vivonne, marquis de Pisani, et le seigneur de Gondi, se présentèrent au Vatican, ils trouvèrent Sixte-Quint instruit de tout ce qu'ils venaient lui apprendre. Sa Sainteté les accueillit avec un air de hauteur inexplicable; et aux premières paroles qu'ils voulurent prononcer, elle les interrompit, et les gourmanda de ce qu'ils osaient justifier leur maître d'un attentat commis au mépris des lois divines et humaines sur la personne d'un prince de l'Église.

« Votre roitelet sodomite est bien audacieux, s'écriait-il » dans le paroxysme de la fureur, d'oser porter une main sa- » crilége sur nos cardinaux! S'imagine-t-il que nous sommes » encore gardien de pourceaux, et que nous verrons égorger » notre troupeau comme un pâtre stupide, en versant d'im- » puissantes larmes? Non, non, de par Dieu! il apprendra » que nous sommes le digne successeur de l'Apôtre, le vicaire » du Christ, le dominateur de la terre, le suprême pontife! » Il apprendra que nous savons venger l'honneur de notre » Église, et que la tête d'un cardinal est plus précieuse que » les têtes de vingt rois! »

Le marquis de Vivonne ne put maîtriser son indignation, et repartit : « Quoi! saint-père, le roi mon maître n'aura pas la » liberté de se défaire du cardinal de Guise, son ennemi » mortel, après que Pie IV, votre prédécesseur, a fait étran- » gler de son autorité privée le cardinal Caraffa, qui était son » ami! » Cette réplique porta la fureur du pape à son comble; il menaça d'accumuler sur la France les plus épouvantables malheurs; il déclara qu'il allait foudroyer de ses anathèmes l'assassin des Guises; et en effet, malgré les repré-

sentations et les prières réitérées de Gondi, de Pisani, et de Claude Daguennès, évêque du Mans, le roi fut excommunié.

Dès ce moment les clameurs de la ligue redoublèrent en France; un jésuite nommé Boucher prêcha sur le jubé de Sainte-Geneviève, que Henri III était Turc par la tête, Allemand par le corps, harpie par les mains, Anglais par la jarretière, Polonais par le pied, pédéraste par la verge, sodomite par l'anus, un véritable Lucifer dans l'âme; ajoutant que les chrétiens devaient l'assommer comme un chien enragé. « Et le roi étant ainsi par sentence de prêtre condamné » à mort, dit le journal de l'Estoile, furent faits des portraits » en cire, que ces forcenés tenaient étendus sur l'autel pen- » dant quarante heures consécutives et qu'ils perçaient de » leurs poignards à la célébration de l'office divin, dans dif- » férentes parties du corps, notamment aux tempes, au cœur » et au nombril, prononçant à chaque piqûre des paroles » magiques qu'ils supposaient avoir la vertu de faire mourir » le roi. » Ensuite les ligueurs s'avancèrent en armes pour s'emparer de Henri III, qui était encore enfermé à Tours.

Dans cette fâcheuse extrémité, le roi ne trouva d'autre parti à prendre que celui de se jeter entre les bras du roi de Navarre, chef des calvinistes et son ancien compagnon de débauches; à l'aide de cette jonction, il put reprendre l'offensive et chasser les troupes du duc de Mayenne, qu'il accula jusqu'aux portes de Paris.

L'armée royaliste, forte de plus de quarante mille hommes, campa alors sous les murs de la capitale, en forma le siége et intercepta toutes les communications avec le dehors, de telle sorte qu'il semblait impossible que les ligueurs, placés

entre une population affamée et des troupes aguerries, pussent continuer la lutte; mais il restait aux jésuites une ressource dont ils ne se faisaient jamais faute d'user, celle du crime. Les voûtes des églises retentirent de déclamations furibondes contre Henri III, et mille voix appelèrent sur lui toutes les vengeances du ciel et de la terre. Ce débordement de malédictions produisit l'effet qu'ils en attendaient; un jeune jacobin nommé Jacques Clément, exalté par leurs prédications, forma le projet de délivrer la terre du roi hérétique que les prêtres signalaient à la vindicte des hommes, et vint s'en ouvrir au père Bourgoin, son supérieur; celui-ci en instruisit immédiatement les Seize, les ducs de Mayenne et d'Aumale, ainsi que la duchesse de Montpensier, la furie de la ligue; il leur signala Jacques Clément comme un homme doué d'une sauvage énergie, d'un esprit ardent et inquiet, d'une imagination déréglée, de mœurs infâmes, et possédant toutes les qualités nécessaires pour mener à bonne fin cette entreprise difficile; il le recommanda surtout à la duchesse de Montpensier et l'engagea à essayer sur le jeune dominicain le pouvoir de ses charmes. Le soir même, cette Messaline fit appeler dans son palais Jacques Clément, se prostitua à lui, et le décida à tuer le roi.

De leur côté, les jésuites ne restèrent pas en arrière de la duchesse, et la secondèrent merveilleusement, en promettant au jacobin, au nom du pape, de le créer cardinal s'il réussissait dans son projet, ou de le mettre au rang des saints s'il périssait; puis le duc de Mayenne s'occupa des moyens de procurer au moine une audience de Henri III. Le chef de la ligue vint à la Bastille trouver Achille du Harlay et le comte

de Brienne, qui étaient ses prisonniers, sous prétexte de réclamer leurs bons offices et leur intercession auprès du roi, afin d'entrer en arrangements pour terminer la guerre. Il obtint ainsi des lettres pour Henri III et un passe-port qu'il s'empressa de porter à sa sœur. Celle-ci fit encore venir le moine dans son palais, et après une nuit de débauche, où elle l'enivra de ses plus brûlantes caresses, elle lui remit les dépêches destinées à Henri III et un couteau empoisonné.

Clément sortit de Paris le 31 juillet 1589 et se dirigea vers le camp royal : les gardes avancées l'arrêtèrent et le conduisirent devant Jacques de la Guesle, procureur général, qui se trouvait alors à Saint-Cloud. Il répondit à ce magistrat, sans se troubler, qu'il avait des lettres pour le roi et qu'il ne pouvait s'ouvrir qu'à lui. Immédiatement on le mena auprès de Henri III, auquel il présenta les lettres dont il était porteur, en annonçant qu'il était chargé en outre d'un message verbal extrêmement important. Sa majesté commanda aussitôt à ses courtisans de se retirer, et resta seule avec le jacobin.

Deux minutes après, le roi appela au secours, cria à l'assassin; et pendant que les gardes accouraient à ses cris, Henri III retira le couteau que Clément lui avait plongé dans le bas-ventre et l'en frappa au visage : le moine fut tué sur l'heure par les gardes. Quelques jours après son corps fut traîné sur une claie, tiré à quatre chevaux, et enfin brûlé devant l'église de Saint-Cloud. Quant au roi, il était blessé mortellement, et le lendemain il expira en instituant pour son successeur Henri de Navarre, qui prit le nom de Henri IV.

Ce meurtre du dernier descendant des Valois remplit les Parisiens d'une joie qui tenait du délire; tous, hommes et

femmes, parcoururent les rues en criant : « Vive saint Clément, martyr! » Et les dominicains, les capucins, les jésuites, demandèrent en pleine chaire qu'on immolât aux mânes du régicide les prisonniers de la ligue. Enfin les ligueurs poussèrent le fanatisme jusqu'à placer son portrait sur le maître-autel dans toutes les églises avec cette inscription, qui était du jésuite Commolet :

« Un jeune jacobin, nommé Jacques Clément,
» Dans le bourg de Saint-Cloud une lettre présente
» A Henri de Valois, et vertueusement
» Un couteau fort pointu dans l'estomac lui plante. »

Le clergé de Notre-Dame décida même qu'on élèverait à l'assassin une statue de marbre et qu'elle serait exposée sur le principal autel à l'adoration des fidèles. Enfin, dit l'abbé de Longuerue, on décréta en Sorbonne qu'on solliciterait sa canonisation à Rome, et la demande en fut immédiatement adressée au souverain pontife.

Sixte-Quint en apprenant la nouvelle de la mort de Henri III laissa éclater les transports d'une joie indécente, et s'écria : « Très-bien, le collége des princes est délivré » d'un sot, et le royaume de France est en feu ! » — Puis il convoqua les cardinaux en consistoire, leur annonça officiellement l'assassinat du roi de France, fit l'éloge de Jacques Clément, l'éleva au-dessus de Judith et d'Éléazar, et défendit qu'on célébrât pour Henri III les prières que l'Église était dans l'usage de faire à la mort des souverains. Ensuite il fit partir pour Paris le cardinal Gaëtan, avec mission d'augmenter les désordres du royaume, et de faire proclamer roi, sous

le nom de Charles X, le cardinal de Bourbon; ce qui eut lieu. A partir de cette époque, les ligueurs semblèrent pris d'un redoublement de fureur; les Pères Pigenat et Commolet ne prirent plus la peine de cacher leurs projets d'anéantir la royauté; ils prêchèrent ouvertement le régicide, et demandèrent chaque jour dans leurs sermons un homme de cœur et de dévouement qui délivrât la France de Henri de Navarre, qu'ils appelaient un bâtard, un hérétique, un excommunié, un relaps. « Il nous faut un Aod! s'écriaient-ils » dans leur langage furibond; fût-il moine, fût-il soldat, fût-» il berger, il nous faut un Aod! » De son côté, la duchesse de Montpensier s'abandonnait aux débauches les plus dégoûtantes avec des assassins vulgaires et des coupeurs de bourses pour trouver un nouveau Jacques Clément.

Pendant que le meurtre, l'ambition, le fanatisme et la luxure couvraient le sol de la France et préparaient son asservissement au saint-siége, Sixte soulevait de sanglantes collisions entre l'Angleterre et l'Espagne, et excitait les évêques catholiques d'Allemagne à se soustraire à la juridiction que Rodolphe II voulait exercer sur le clergé de ses états.

Celui-ci eut beau protester par l'organe du duc Savelli, son ambassadeur à la cour de Rome, contre les menées des agents du pape, il lui fut répondu qu'on ne ferait droit à aucune de ses plaintes; qu'il devait savoir que si la fortune avait placé le glaive dans la main des premiers empereurs, leurs successeurs ne l'avaient porté depuis bien des années que sous le bon plaisir des papes, pour soutenir les intérêts du saint-siége et non pour détruire les immunités de l'Église; que les vicaires du Christ ne tenaient leur autorité que de Dieu,

et qu'ils ne souffriraient jamais que les souverains prissent connaissance des affaires de l'Église, ni que les ministres de l'autel relevassent des princes séculiers. Savelli, saisissant habilement l'occasion, répliqua à l'argument, que s'il était juste que l'empereur ne se mêlât en rien des choses spirituelles, par la même raison sa Sainteté ne devait point s'immiscer dans les affaires temporelles, et qu'il réclamait au nom de son maître le droit de nommer le préfet de Rome, comme en avaient toujours agi les rois des Romains avant le pontificat de Sixte IV, un de ses prédécesseurs.

Le pape, irrité d'avoir été battu avec ses propres armes, s'écria avec colère : « Votre maître est roi des Romains en » Allemagne, je l'avoue; mais il n'a nulle autorité dans » Rome, parce que j'en suis seul le légitime souverain. Anciennement les papes suivaient des règles et des maximes » qu'il ne leur convient plus de pratiquer aujourd'hui ; je suis » empereur à Rome; la ville m'appartient; j'en dois nommer » les magistrats, et je suis décidé à défendre la justice de ma » cause contre tous ceux qui prétendraient commander en » maîtres dans mes états. L'Évangile ordonne de rendre à » Dieu ce qui appartient à Dieu, et à César ce qui appartient » à César; or, l'univers entier appartient à Dieu et à son vicaire; ainsi César n'a le droit de posséder que ce qu'il plaît » aux papes de lui octroyer. »

Ce discours rapporté à l'empereur le convainquit que l'ambition de Sixte était insatiable, et qu'il ne songeait qu'à ériger la papauté en dictature universelle; il rechercha en conséquence l'alliance de l'Espagne, et fit un traité avec Philippe II, afin de s'opposer aux projets ultérieurs du pon-

tife et de se partager le royaume de France, qui paraissait épuisé par les guerres de religion, guerres qui menaçaient d'être interminables par suite de la mort du cardinal de Bourbon, surnommé le roi de la ligue, qui avait succombé dans sa prison, à Fontenay en Poitou, où le retenait Henri IV. Indépendamment du roi de Navarre, quatre autres prétendants se disputaient le trône. Le duc de Mayenne, qui était déjà dépositaire de l'autorité suprême comme lieutenant du royaume; le jeune duc de Guise, sous le nom duquel la duchesse de Montpensier, sa tante, espérait régner comme avait fait Catherine de Médicis sous Charles IX; le duc de Lorraine, chef de la maison des Guises, qui prétendait avoir plus de droits à la couronne que la branche cadette, attendu qu'il avait épousé la princesse Claude, sœur du feu roi; enfin le roi d'Espagne, qui avait également épousé une sœur de Henri III, et qui comptait sur ses doublons et sur les promesses qu'il avait faites aux principaux ligueurs pour triompher des princes de Lorraine ses rivaux.

Au milieu de ce conflit d'intérêts si divers et d'ambitions si opposées, le cardinal Gaëtan se rangea du côté du plus riche, et moyennant le payement de sommes considérables, il abandonna la cause du pape et entraîna les jésuites dans le parti des Espagnols. Les disciples d'Ignace de Loyola changèrent d'autant plus facilement de bannières, qu'ils comprenaient que jamais Sixte-Quint, avec son caractère impérieux, ne consentirait à devenir l'instrument de leurs projets de domination universelle; ils se vendirent donc à Philippe II, et les Pères Aubray, Pigenat et Commolet travaillèrent si bien dans ses intérêts, que les Seize firent mettre à mort trois

magistrats nommés Brisson, Larcher et Tardif, qui voulaient s'opposer à ce que les rois d'Espagne substituassent leur tyrannie à celle des anciens rois.

Le cardinal de Gondi, évêque de Paris, fut obligé de se sauver pour éviter un traitement semblable, et sans aucun doute le duc de Mayenne lui-même fût devenu leur victime, s'il ne s'était décidé à faire pendre quatre de ces enragés ligueurs pour intimider les jésuites.

Quant à Henri IV, ses affaires prenaient une tournure extrêmement favorable; son autorité était déjà reconnue dans un grand nombre de villes de province; plusieurs victoires remportées sur les troupes de la ligue donnaient chaque jour plus de prépondérance à son parti; son courage militaire achevait de lui gagner les cœurs; enfin, il avait si merveilleusement avancé les choses, qu'après la bataille d'Arques il se trouva en position de venir mettre le siége devant Paris.

Sixte-Quint voyant que la ligue était aux abois, et que d'ailleurs il ne pouvait rien en attendre de favorable à ses intérêts, puisque les jésuites s'étaient vendus à l'Espagne, se déclara ouvertement contre elle. Philippe II, pour se venger de cette défection, déclara que le pape n'était pas catholique, puisqu'il abandonnait la cause de la religion; il l'accusa de favoriser depuis longtemps le parti de la reine d'Angleterre, et d'avoir la pensée de protéger de même Henri de Navarre, le huguenot. Il fit répandre à profusion des libelles outrageants contre lui, et envoya l'ordre au duc Olivarez, son ambassadeur à Rome, d'avoir à le sommer de tenir les engagements qu'il avait pris avec lui, relativement à la sainte ligue; et dans le cas de refus, il enjoignait au

duc de protester publiquement contre sa Sainteté et de la déclarer hérétique en plein consistoire. Olivarez se rendit au Vatican pour obéir aux ordres de son souverain, et adressa au pontife d'énergiques représentations sur la perfidie de sa conduite à l'égard de l'Espagne. Sixte parut l'écouter avec une grande attention; et comme il ne se pressait pas de répondre, l'ambassadeur ajouta : « Votre Sainteté voudra-» t-elle bien rompre le silence et me dire ce qu'elle pense? » — Eh bien donc, reprit le pape, puisque vous êtes si cu-» rieux de connaître mes pensées, je vous dirai que je songe à » vous faire jeter par la fenêtre, pour vous apprendre à parler » avec plus de respect au chef de l'Église. » Olivarez, qui connaissait le caractère du saint-père, se tint pour satisfait de la réponse, et sortit du consistoire avec une précipitation qui excita l'hilarité du sacré collége.

Philippe, en apprenant le peu de succès qu'avaient obtenu ses remontrances, résolut de frapper un grand coup et d'assembler un concile national pour déposer Sixte-Quint. En conséquence, il ordonna à son ambassadeur de signifier au pape d'avoir à comparaître devant un synode d'évêques espagnols, afin de s'y entendre condamner comme intrus, simoniaque, adultère et hérétique.

Le duc, qui redoutait pour lui-même les conséquences d'une semblable mission, et qui se voyait à la merci du cruel Sixte-Quint s'il obéissait, ou en butte à la vengeance du sanguinaire Philippe II s'il n'obéissait pas, se détermina à remettre la citation au pontife le jour de Noël, pendant une procession qui devait avoir lieu, afin de pouvoir s'échapper au milieu du tumulte. Malheureusement le pape fut averti

de ce qui devait se passer, la veille même de la fête; il envoya chercher sur-le-champ le gouverneur et deux maîtres des cérémonies, et leur demanda si tout avait été préparé pour le lendemain. Sur leur réponse que rien n'avait été omis, il ajouta : « Je veux que vous changiez l'ordre de la » marche. Vous, gouverneur, vous vous ferez précéder de » quatre cents sbires, et vous vous placerez immédiatement » devant moi, entre deux bourreaux tenant chacun une » corde à la main. Si quelqu'un a l'audace de m'arrêter en » chemin pour me présenter un écrit, je veux, sans autre » forme de procès, qu'il soit étranglé à l'instant, fût-il » prince, cardinal ou ambassadeur. Allez instruire de mes » ordres le représentant de sa majesté catholique. » Olivarez, averti du traitement que lui préparait le saint-père, n'osa point sortir de son hôtel, et se contenta d'envoyer à Philippe la relation écrite par les cardinaux espagnols de ce qui avait eu lieu.

Cette dernière tentative acheva d'exaspérer Sixte-Quint contre le roi d'Espagne; il fit écrire immédiatement par Anne Oston, sa maîtresse, à Élisabeth, qu'elle n'avait qu'à suivre l'exemple des Romains, qui envoyèrent Scipion en Afrique pour subjuguer Carthage, c'est-à-dire attaquer Philippe II dans ses propres états, si elle voulait en finir avec son ennemi; que d'ailleurs elle avait un prétexte tout naturel de porter la guerre en Portugal, en appuyant les prétentions de don Antonio au trône de ce pays. En même temps il lui recommandait d'envoyer des secours d'hommes et d'argent au roi Henri IV, afin que ce prince pût lutter avec avantage contre la ligue, et opérer une utile diversion en

forçant le roi d'Espagne à soutenir la guerre en France.

La reine suivit les conseils du pape et fit une tentative d'invasion sur le Portugal. Mais cette entreprise, mal conçue et plus mal dirigée encore, échoua complétement; ce qui contraria si fort le saint-père, que dans le premier mouvement de colère, il fit appeler le chevalier Carre, et lui ordonna d'écrire sur l'heure à Élisabeth, qu'elle s'était conduite en Portugal comme une femme et non comme une reine; et que tout était perdu si elle agissait de même pour la France, et si elle ne s'empressait de mettre à la disposition de Henri IV toutes les forces dont elle pouvait disposer. En effet, malgré ses efforts et son habileté, le roi de Navarre s'était vu contraint d'abandonner Paris, et de se replier vers les provinces du centre pour éviter de se mesurer avec l'armée confédérée du duc de Mayenne et du duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, qui, par ordre du roi d'Espagne, était venu renforcer les ligueurs, et faire lever le siége de Paris au moment où les habitants, pressés par la famine, allaient ouvrir leurs portes.

De Thou rapporte que plus de trente mille personnes moururent de faim pendant ce terrible blocus, qui dura plusieurs mois; que les Parisiens fabriquèrent avec les ossements de morts réduits en farine une sorte de pain qui fut appelé le pain de la Montpensier, parce qu'on supposa que cette princesse en avait donné la première idée. Il affirme qu'on voyait des bandes de soldats affamés courir les rues, allant à la chasse des enfants et les éventrant pour s'en nourrir, et que des mères disputaient à ces cannibales les lambeaux de chair de ces innocentes créatures pour les dévorer.

Ce fut alors seulement que les jésuites Bellarmin et Panigarole permirent aux Parisiens d'entrer en pourparlers avec le renégat Henri de Navarre sans encourir l'anathème. Mais sur ces entrefaites, l'approche des troupes du duc de Parme ayant obligé Henri IV à se retirer, la ville se trouva débloquée et put s'approvisionner de vivres. Dès ce moment, l'audace des ligueurs se réveilla, le fanatisme reprit le dessus; et les jésuites, profitant de la circonstance pour affermir leur domination sur les esprits, attribuèrent à leurs prières le secours inespéré qui leur était venu du dehors, et organisèrent une procession pour en rendre grâces à Dieu.

Le légat du pape et l'évêque de Senlis assistaient à cette cérémonie, et ouvraient la marche, une croix dans la main droite et une hallebarde dans la main gauche; après eux venaient douze cents moines, couverts de cuirasses par-dessus leurs frocs, et portant des casques sur leurs capuchons; six cents jésuites et deux cents prêtres, armés de vieux mousquets, de piques et de sabres, fermaient la marche du cortége; mais ce qui par-dessus tout excitait les applaudissements des dévots, c'était un moine boiteux, appelé le père Bernard, et surnommé le petit Feuillant, une espèce de moine charlatan, acrobate et jongleur, qui courait sans cesse de la tête à la queue de la procession avec une agilité surprenante, tantôt sur la tête et sur les mains, tantôt sur des échasses, s'arrêtant de temps à autre pour brandir un grand sabre, qu'il se plongeait par la bouche dans les entrailles et qu'il en retirait fort habilement au moyen d'un mécanisme ingénieux qui faisait rentrer la lame dans la poignée.

Ces saturnales religieuses achevèrent d'exaspérer le pape

contre les jésuites, les ordonnateurs des fêtes; et comme il redoutait de voir s'augmenter encore la prépondérance de cet ordre exécrable, Sixte-Quint se détermina à prendre à leur égard une résolution vigoureuse. Il ordonna à leur général de faire défense à tous ses subordonnés de résider dans les palais des princes, sous le spécieux prétexte de leur titre de confesseurs; il voulut en outre qu'il rappelât auprès de lui ceux des jésuites qui parcouraient l'Écosse, les Pays-Bas, l'Irlande et l'Angleterre, avec le titre de missionnaires, et en réalité pour exciter des troubles dans ces pays; enfin, le saint-père osa même déclarer en plein consistoire que c'était un véritable blasphème que de nommer jésuites un ordre quelconque de religieux; que cette dénomination impliquait en elle l'idée mensongère que le Christ en était le fondateur, et qu'il voulait qu'à l'avenir les disciples d'Ignace de Loyola se fissent appeler ignaciens. Il ajouta en outre que sa patience était à bout; que les fourberies, les crimes, les débauches et l'ambition insatiable des membres de cette société l'obligeaient à opérer parmi eux une réforme et à couper le mal jusque dans ses racines. Le lendemain on afficha sur la statue de Pasquin : « Le pape Sixte est las de vivre. » Effectivement quelques jours après, le 27 août 1590, sa Sainteté mourut empoisonnée.

Plusieurs historiens prétendent que le crime fut commis à l'instigation de l'Espagne, par un apothicaire appelé Magni, qui mêla du poison aux pilules de manne que le saint-père prenait deux fois par mois. Meteren et quelques autres écrivains affirment positivement que les jésuites furent les auteurs de l'empoisonnement.

Pour nous, dans l'incertitude où nous sommes de nous prononcer pour l'une de ces deux opinions, nous les admettons l'une et l'autre, et cela avec d'autant plus de raison, que sa Sainteté elle-même le croyait ainsi, quand, à son lit de mort, elle disait au cardinal de Montalte : « Dieu ne veut » pas que le royaume de Naples soit réuni à l'Église, car le » roi Philippe II a découvert notre dessein, et les jésuites » m'en punissent. »

Sixte-Quint, pendant tout le cours de son règne, se plut à gouverner plutôt en prince qu'en pape; ce qui a fait dire à Leti, dans la justification qu'il avait entreprise des fourberies de ce pontife : « Qu'en sa qualité de souverain il avait été » obligé d'user de mauvaise foi, de duplicité, d'employer » l'intrigue, la trahison, et même de commettre des crimes » pour faire réussir ses desseins; mais que dans ses fonc- » tions sacerdotales il était resté constamment saint parmi » les saints et orthodoxe parmi les orthodoxes....... »

Sixte n'avait en effet reculé devant aucun moyen pour rendre à la papauté son ancien éclat; il avait armé les rois les uns contre les autres; et pendant les combats terribles qu'il avait excités, des hauteurs de Rome il planait sur l'Europe, prêt à fondre sur les vaincus, ainsi que font les corbeaux sur les cadavres à l'issue des batailles. Enfin, la rapacité et la cruauté de Sixte avaient soulevé contre lui une telle animadversion, que le jour même où il mourut, une révolution éclata dans la ville sainte; le peuple courut aux armes, brisa les statues du tyran, chassa ses séides, et vint assiéger le Vatican pour s'emparer du cadavre et le jeter dans le Tibre.

URBAIN VII,

RODOLPHE II, empereur d'Allemagne. — 236e PAPE. — HENRI IV, roi de France.

Élection du cardinal Castagna. — Son histoire avant son pontificat. — Sa Sainteté fait remise aux indigents des dettes qu'ils avaient contractées envers les monts-de-piété. — Vertus du pape Urbain. — Ses projets de réformes. — Il meurt comme son prédécesseur empoisonné par les jésuites.

Les Espagnols se réjouirent fort de la mort de Sixte-Quint, les ligueurs de France firent également des fêtes pour célébrer cet heureux événement; et le jésuite Aubri, curé de Saint-André des Arcs, prononça même en chaire le discours suivant : « Dieu nous a délivrés à propos d'un pape exécrable, » mes frères, car s'il eût vécu plus longtemps nous aurions » été obligés de l'excommunier, attendu qu'il était adultère, » incestueux, simoniaque, magicien, sodomite et hérétique. » Cet infâme ne se contentait pas de voler les fidèles pour » enrichir ses nièces et ses neveux, qui étaient pour lui autant » de mignons et de maîtresses, il voulait encore se déclarer » le protecteur du Béarnais pour mieux nous pressurer; mais » Dieu a foudroyé ce Satan couronné de la tiare! »

Après les funérailles de Sixte, les cardinaux se réunirent en conclave au nombre de soixante-dix, et se mirent à cabaler suivant l'usage. Mais dès le septième jour, quelques-uns des candidats s'étant désistés de leurs prétentions en faveur

du cardinal de Saint-Marcel, la faction de ce dernier se trouva être la plus forte, et l'on pressentit que la journée ne se passerait pas sans qu'il fût nommé pape.

Dans cette prévision, les conclavistes emballèrent les effets des cardinaux et rompirent eux-mêmes les cloisons des cellules, afin d'ôter aux soldats tout espoir de pillage, comme cela se pratiquait aux élections. Tout le sacré collége assista à la célébration de l'office divin à la chapelle Pauline, et procéda ensuite au dépouillement du scrutin; le cardinal Castagna de Saint-Marcel réunit les deux tiers des voix, ainsi qu'on s'y attendait, et fut proclamé pape; mais il fut convenu entre les cardinaux qu'ils tiendraient sa promotion secrète quelques heures, pour donner le temps aux domestiques d'enlever les malles qu'ils avaient préparées; et ils brûlèrent les bulletins comme on avait fait aux autres séances, ce qui indiquait que le pape n'était pas nommé; seulement ils firent dire au dehors qu'on ne tarderait pas à terminer le conclave. Enfin, lorsque leur déménagement fut opéré, ils se rendirent à la salle royale, pour se revêtir de leurs rochets et de leurs camails, puis ils rentrèrent à la chapelle Pauline et adorèrent le nouveau pontife, qui prit le nom d'Urbain VII.

Jean-Baptiste Castagna était né à Rome; son père se nommait Cosme et sa mère Riccia: parvenu à l'âge d'homme, le jeune Cosme se livra avec ardeur à l'étude du droit civil et du droit canon, qui à cette époque étaient plus nécessaires pour arriver aux dignités ecclésiastiques que la connaissance des saintes Écritures. Il fut distingué par Pie IV, qui le nomma un de ses députés au concile de Trente, et lui donna successivement les nonciatures d'Espagne et de Venise.

Il remplit également sous Grégoire XIII une légation extraordinaire à Cologne et surveilla les négociations d'un traité qui devait être passé entre Philippe II et les Provinces-Unies; l'habileté qu'il déploya dans cette mission lui valut pour récompense d'énormes bénéfices et le chapeau de cardinal.

Sixte-Quint le combla de ses faveurs, l'attacha à ses conseils privés, et pendant le cours de son règne il ne cessa de prendre ses avis sur toutes les questions importantes du gouvernement. Et chaque fois que sa Sainteté avait à exprimer son opinion sur Castagna, elle disait que ce cardinal était de tous les membres du sacré collége celui qui comprenait le mieux les devoirs de la papauté, qu'elle espérait qu'avec son aide elle dompterait les jésuites, et qu'elle ne demandait à Dieu qu'une seule grâce lorsqu'il l'aurait rappelée à lui, c'était de l'avoir pour successeur.

L'élection d'Urbain VII fut accueillie avec d'autant plus de joie par les bourgeois et par les ouvriers de Rome, que ce pape s'était acquis l'amitié des citoyens par une probité intacte dans ses fonctions administratives, et par l'équité dont il avait toujours fait preuve dans l'exercice de la justice.

Du reste ses premiers actes comme souverain pontife répondirent parfaitement à ses antécédents; le jour même de son couronnement, Urbain VII fit payer de ses deniers toutes les dettes des monts-de-piété, et ordonna à ses officiers de faire des distributions de pain et de viande aux indigents de la ville et des faubourgs. Quelques jours après, on fit un dénombrement des pauvres qui étaient dans l'impossibilité de travailler, et il se chargea de pourvoir à leurs besoins; enfin il fit paraître une ordonnance qui enjoignait aux bou-

langers d'augmenter le poids du pain, d'en améliorer la qualité et d'en diminuer le prix, pour que le peuple eût un aliment salutaire et ne fût pas trompé dans ses achats.

Ce bon pape était tellement ennemi du népotisme, qu'il répondait aux cardinaux qui lui proposaient ses proches parents pour remplir les principales dignités de la cour de Rome : « Non, je ne veux point confier de charges aux mem- » bres de ma famille, afin de n'être retenu par aucune con- » sidération si ceux que j'investis de ma confiance deviennent » prévaricateurs et si je suis obligé de sévir contre eux. »

Urbain VII était simple dans ses paroles, modeste dans ses manières, et d'une douceur évangélique, ce qui n'excluait pas chez lui l'amour de l'art, car il annonça que son intention était de continuer les édifices et les travaux d'architecture commencés par Sixte-Quint. Il eut même le courage de blâmer la politique de son prédécesseur, et il prévint les ambassadeurs des puissances qu'il voulait que sous son règne les peuples vissent la fin des hostilités, et que les princes travaillassent avec lui à ramener la concorde entre les fidèles, non par la terreur ou par la crainte des supplices, mais par la persuasion et par la douceur. Pour commencer cette œuvre de pacification, il nomma une commission qui devait sans retard procéder à la réforme des ordres religieux, et particulièrement à celle de la compagnie de Jésus, le centre de toutes les intrigues, le foyer de tous les incendies qui couvraient les royaumes. Mais les bons Pères surent prévenir l'effet des dispositions d'Urbain, et moins de douze jours après son exaltation, le 26 septembre, il mourut empoisonné de la même manière, dit Mézerai, que l'avait été Sixte-Quint.

GRÉGOIRE XIV,

RODOLPHE II, empereur d'Allemagne. — 237e PAPE. — HENRI IV, roi de France.

Élection du cardinal de Crémone. — Son histoire avant son pontificat. — Réclamations des catholiques de France. — Le nouveau pape se déclare pour la ligue. — Il excommunie le roi de Navarre. — Il favorise l'Espagne et les jésuites. — Mort du pontife.

Après les funérailles du vertueux Urbain VII, cinquante-deux cardinaux entrèrent en conclave et proclamèrent souverain pontife, à l'instigation de Montalte, le cardinal Nicolas de Crémone sous le nom de Grégoire XIV. « C'était un » homme nullement fait pour commander, disent les histo- » riens; pusillanime, paresseux et infatué de sa personne, » il n'avait aucune des connaissances qui sont de nécessité » pour un simple évêque. » — Aussi son exaltation sur la chaire de l'Apôtre fut-elle une véritable calamité publique.

Cinq jours après son couronnement, il se prononça hautement pour les jésuites et se tourna même du côté de l'Espagne et de la ligue, afin d'éviter le sort de son prédécesseur. Il fit plus, dit Mézerai, il employa les trésors que Sixte-Quint avait laissés dans les caves du Vatican, et auxquels Urbain VII n'avait point touché, pour lever un corps d'armée de douze mille hommes qu'il envoya au secours de la ligue et dont il confia le commandement au comte Hercule Sfondrate, son

neveu, qu'il avait créé duc de Monte-Marciano. Ensuite il publia deux monitoires qui enjoignaient aux ecclésiastiques, aux seigneurs, aux magistrats et aux fidèles, de sortir des états de Henri de Bourbon dans un délai de quinze jours, sous peine d'excommunication; il fulmina de nouvelles bulles d'anathèmes contre le roi, le déclarant relaps, déchu de la couronne et privé de tous ses domaines et seigneuries.

Marcellin Landiano, référendaire de la cour de Rome, fut chargé avec quelques jésuites de passer en France pour répandre ces bulles dans le royaume et pour les afficher dans toutes les villes qui appartenaient à la ligue. Mais ces censures, au lieu du bien que le pape en attendait, produisirent un très-mauvais effet. Le parlement, qui se trouvait à Tours où l'avait transféré Henri III, et la chambre de Châlons qui en faisait partie, condamnèrent au feu les bulles pontificales, et décrétèrent de prise de corps le nonce qui en était porteur. Une assemblée d'évêques déclara qu'elles étaient contraires aux canons, aux conciles, à l'esprit de la doctrine évangélique, aussi bien qu'aux usages constants de l'Église gallicane, qu'elles étaient abusives dans le fond et dans la forme. Enfin le roi, loin de rien perdre de son autorité, se trouva plus puissant qu'auparavant, et révoqua les anciens édits rendus contre les huguenots.

Néanmoins Grégoire ne se laissa pas abattre par cet échec; il se mit en correspondance active avec les Seize, et pressa ouvertement les ligueurs de déférer la couronne de France au roi d'Espagne. Toutefois il n'eut pas la satisfaction de concourir à la réalisation de ce projet; il mourut quinze jours après, le 15 octobre 1591.

INNOCENT IX,

RODOLPHE II, empereur d'Allemagne. — 238e PAPE. — HENRI IV, roi de France.

Élection d'Innocent IX. — Son histoire avant son pontificat. — Ses vertus et ses talents. — Il veut pacifier l'Europe et réformer l'Église. — Il meurt après deux mois de règne.

Dès que les dépouilles mortelles de Grégoire XIV eurent été déposées dans les caveaux de Saint-Pierre de Rome, les cardinaux entrèrent en conclave. Avant la fermeture des portes, les ambassadeurs des différentes puissances vinrent suivant l'usage faire leur visite à chaque électeur afin de recommander leurs créatures; puis les portes et les fenêtres furent murées, et les brigues recommencèrent. Une seule nuit suffit pour faire le pape; les cardinaux espagnols payèrent les votes argent comptant, et au matin, Sforce, Mendoce, Gaëtan, Borromée, Ascanio Colonna, Mathei, Lancelot et Montalte se rendirent à la chambre de Santi-Quattro, où se trouvait déjà Sfondrate avec ses partisans, et lui annoncèrent qu'ils allaient le nommer souverain pontife sur l'heure même. Les autres cardinaux qui avaient été gagnés applaudirent à cette proposition, et entraînèrent Facchinetti de Santi-Quattro à la chapelle Pauline, où ils l'élurent à bulletin ouvert, et le proclamèrent chef suprême de l'Église sous le nom d'Innocent IX.

Le nouveau pape se plaça aussitôt dans la chaire de l'Apôtre et reçut l'adoration du sacré collége; puis il vint s'asseoir sur l'autel et reçut la deuxième adoration; enfin il monta sur un trône élevé, que les prêtres chargèrent sur leurs épaules et portèrent à la basilique de Saint-Pierre. Lorsque la prière du Saint-Sacrement fut terminée, il se plaça sur une estrade élevée près de l'autel des saints apôtres, et reçut solennellement la troisième adoration.

Comme Innocent IX s'était élevé par son seul mérite des rangs les plus infimes du clergé aux plus hautes dignités, les Espagnols avaient espéré qu'ils auraient bon compte d'un pape qui leur devrait la tiare; il en fut tout autrement. Le vertueux Facchinetti prit à cœur de faire servir l'autorité suprême au bonheur des peuples; il diminua d'abord les impôts excessifs dont Sixte-Quint avait frappé la ville sainte; il réduisit ses troupes de moitié, congédia bon nombre de courtisans et de valets dorés qui encombraient les salles du Vatican, et se procura ainsi le moyen de soulager les indigents de Rome sans aggraver l'état du trésor. Ensuite il assembla le sacré collége, et déclara à ses cardinaux qu'il était déterminé à rétablir la paix en Europe, à faire cesser les causes de discordes, et à ne plus permettre aux jésuites de travailler à la conversion des hérétiques que par la persuasion et par l'exemple des bonnes œuvres. Cette déclaration solennelle éclaira les Espagnols sur ce qu'ils devaient attendre d'un tel pape, et sa mort fut résolue. Deux mois après son élection, le 30 décembre 1591, le vertueux Innocent IX mourut empoisonné par ceux-là mêmes qui l'avaient élevé sur le trône pontifical.

CLÉMENT VIII,

RODOLPHE II, empereur d'Allemagne. — **239ᵉ PAPE.** — **HENRI IV,** roi de France.

Élection du cardinal Aldobrandin. — Son origine. — Commencements de son pontificat. — Il veut faire élire un roi en France. — Les jésuites arment le bras de Jean Chatel contre Henri IV. — La société de Jésus est chassée de France. — Négociations pour l'absolution de Henri IV. — Cérémonie ignominieuse à laquelle se soumettent les ambassadeurs du roi de France. — Clément VIII fait une tentative pour ramener les Grecs à l'orthodoxie. — Lettre de Henri IV au saint-père. — Mort de Philippe II, roi d'Espagne. — Histoire de l'inquisition sous son règne. — Divorce de Henri IV et de la reine Marguerite. — Affaire du marquisat de Saluces. — Négociations de sa Sainteté avec l'Espagne et l'Angleterre. — Rétablissement des jésuites en France. — Mort d'Élisabeth d'Angleterre. — Décision singulière des protestants. — Émeute à Rome. — Mort de Clément VIII.

Neuf jours après la mort d'Innocent IX, cinquante-deux cardinaux entrèrent en conclave. Selon la constitution qui régissait le sacré collége, il fallait les deux tiers des voix pour nommer un pape au scrutin, c'est-à-dire trente-cinq suffrages sur le nombre de cinquante-deux, et il en fallait deux de plus, c'est-à-dire trente-sept, pour que l'élection fût faite spontanément, ce qu'on appelait par adoration.

L'ambassadeur espagnol sut négocier avec tant d'habileté

en faveur du cardinal de Saint-Severin, son protégé, que le soir même de l'entrée en conclave il avait réuni trente-sept voix. Celui-ci voulut qu'on procédât immédiatement à son exaltation; mais l'ambassadeur objecta que les convenances exigeaient qu'il ne fût pas présent à la cérémonie, et pria les cardinaux de sa faction d'attendre qu'il se fût retiré et de remettre l'élection au lendemain. Par malheur, pendant la nuit il se forma une petite faction qui avait pour chef Altaemps, et qui annonçait devoir contrecarrer l'élection du cardinal de Saint-Severin. Sans perdre de temps, Montalte, qui redoutait de voir les mécontents se renforcer de quelques défections, voulut user du stratagème qui lui avait réussi à l'élection précédente, et se rendit avec ses créatures à la chambre de Severin pour l'entraîner à la chapelle Pauline et le faire pape par adoration.

Cette fois il n'eut pas le même succès, la nuit avait suffi pour opérer une défection; et lorsque la faction de Severin voulut procéder à son exaltation, il se trouva qu'ils n'étaient plus qu'au nombre de trente-six. Néanmoins ils firent grand bruit en se répandant dans les couloirs, et crièrent : « Saint-» Severin est pape! » Comme ils traversaient la salle royale, Altaemps se présenta devant eux et leur adressa quelques observations; mais au lieu de l'écouter, ils crièrent plus fort; et Saint-Severin lui-même s'approcha de son adversaire comme pour l'embrasser, et en réalité pour l'empêcher de parler. Alors Altaemps n'étant plus maître de sa colère, saisit le candidat des Espagnols par son camail, et lui asséna dans la poitrine deux coups de poing si vigoureux qu'il le renversa à terre. Saint-Severin fut arraché par ses parti-

sans des mains de ce furieux; et quoique étourdi de la chute, il reprit en grande hâte le chemin de la chapelle Pauline, afin qu'on procédât sans retard à son élection par voie de scrutin. Mais quand on voulut recueillir les votes, on s'aperçut que les trente-six cardinaux qui l'accompagnaient encore dans la salle royale se trouvaient réduits à trente-trois.

Le cardinal Saint-Severin cria à la trahison et voulut passer outre, se regardant comme canoniquement élu puisqu'il avait réuni trente-sept suffrages, et prétendant que les ridicules usages de l'adoration ou du scrutin ne constituaient pas l'élection et ne servaient qu'à rassembler les votes; qu'en conséquence il était pape et qu'on devait l'introniser. Il avait même commencé à revêtir les ornements pontificaux, lorsque le cardinal de Joyeuse entra dans le conclave. Pour un instant les deux partis cessèrent leurs disputes et cherchèrent à gagner à leur cause le nouveau venu : celui-ci se voyant pour ainsi dire l'arbitre des destinées du saint-siége, résolut de profiter des circonstances pour ses propres intérêts et de donner à la chrétienté un chef de sa façon; il évita de se prononcer pour aucune des deux factions, et sous prétexte de mettre les partis d'accord, il proposa de nommer pape le cardinal Aldobrandino. Par une de ces étranges révolutions qui ne sont pas sans exemples dans les assemblées électives, la majorité abandonna son premier candidat et proclama pape, sous le nom de Clément VIII, le cardinal Hippolyte Aldobrandino.

C'était, au dire d'un historien italien, un homme plus audacieux que Boniface VIII et Jean XXIII, plus superbe et plus avide de domination que Grégoire VII et Sixte-Quint, plus perfide qu'Alexandre VI; c'était, enfin, un pape qui an-

nonçait devoir occuper dignement la chaire de l'Apôtre. Du reste, il commença son règne par un véritable coup d'état; il envoya signifier au cardinal de Gondi, archevêque de Paris, qui se préparait à venir à Rome pour lui porter des propositions de paix au nom de Henri IV, qu'il ne voulait pas entendre parler d'accommodements avec un roi hérétique, et qu'il eût à ne point quitter son siége, sous peine de suspension de ses dignités et de privation de ses bénéfices.

Le cardinal ne se laissa pas intimider par les menaces, et pressa d'autant plus son départ qu'il eut vent que le saint-père se disposait à faire élire un roi catholique en France. Toutefois son arrivée à Rome ne changea rien aux dispositions de Clément VIII, et quelques instances qu'il fît, il ne put empêcher la publication d'un bref adressé au cardinal Sega, évêque de Florence, qui faisait les fonctions de légat en France depuis la retraite de Gaëtan, et dans lequel sa Sainteté enjoignait à tous les Français catholiques de se choisir un souverain qui professât leur croyance. Le parlement de Paris s'empressa d'enregistrer la bulle, mais la chambre de Châlons rendit aussitôt un arrêt par lequel Philippe Sega était ajourné personnellement pour répondre de sa conduite; et défense fut faite à tous les citoyens de conserver ou de publier la bulle de Clément VIII, d'aider les rebelles, et de se rendre aux assemblées qui pourraient être tenues pour l'élection d'un roi, sous peine, pour les nobles, de dégradation et d'infamie; pour les ecclésiastiques, de privation de leurs bénéfices, et pour tous d'être traités comme criminels de lèse-majesté, perturbateurs du repos public et traîtres à la patrie; en outre, il fut ordonné que les villes désignées par les fac-

tieux pour traiter de l'élection d'un roi seraient rasées jusqu'aux fondements, avec défense de jamais les relever.

Une nouvelle sentence du parlement de Paris condamna aux flammes le décret de l'assemblée de Châlons; puis les ligueurs convoquèrent les états-généraux et proposèrent de rapporter la loi salique, de faire asseoir sur le trône de France l'infante Isabelle, fille de Philippe II, de la marier à l'archiduc Ernest, fils de l'empereur d'Allemagne, et par conséquent de placer la France sous le joug de la maison d'Autriche. Mais le duc de Mayenne, qui ambitionnait pour lui-même la couronne royale, s'opposa à cet arrangement et le fit révoquer. Le parlement décréta alors qu'on ferait épouser la future reine au jeune duc de Guise, fils du Balafré. Le duc de Mayenne, mécontent de cette nouvelle détermination, la fit encore rapporter; et quand il vit l'impossibilité de ramener sur sa personne les suffrages de l'assemblée, il songea à traiter avec le roi de Navarre aux meilleures conditions.

Dès ce moment, les esprits parurent avoir pris une toute autre direction; les ligueurs affectèrent des sentiments patriotiques, déclarèrent qu'il était indigne des Français de vouloir se ranger sous la domination étrangère; et il n'y eut pas jusqu'à l'évêque de Senlis, ce fougueux jésuite qui avait dirigé la procession de la ligue, qui ne cédât à l'influence de l'argent du Béarnais. « Personne ne peut mettre en doute, disait-il » dans un sermon, que Philippe II, sous prétexte de religion, » ne cherche à atteindre le but de son ambition perfide; et » je supplie tous les catholiques de bonne foi de se déclarer » avec moi l'ennemi de ce monstre! » Le parlement de Paris revint également sur ses précédentes décisions, et rendit un

arrêt pour empêcher qu'on élevât sur le trône aucun étranger, et pour révoquer tout ce qui avait été fait contre la loi salique et la constitution fondamentale du royaume.

Enfin, cette assemblée convoquée par le pape, dont les Espagnols attendaient de si grands effets, n'aboutit pour eux qu'à une satire nommée Ménippée qui, en les tournant en ridicule, leur porta un coup plus terrible que n'aurait pu le faire la plus éclatante défaite. Pour surcroît de malheur, Henri IV abjura solennellement le calvinisme dans l'église de Saint-Denis, le dimanche 25 juillet 1593, et se fit absoudre par l'évêque de Bourges, assisté du cardinal de Vendôme, des anathèmes et des excommunications lancés contre lui par la cour de Rome.

Philippe Sega, le nonce apostolique, qui était dans les intérêts de l'Espagne, protesta contre ce qu'il appelait une fausse conversion, et prétendit qu'un hérétique relaps ne pouvait être absous que par le pontife. Henri députa aussitôt le duc de Nevers pour obtenir du saint-père qu'il levât les censures prononcées contre sa personne; mais l'ambassadeur ne put rien changer aux dispositions de sa Sainteté; Grégoire refusa opiniâtrément d'absoudre le roi, et déclara que son intention formelle était de l'exclure du trône de France.

En même temps le général des jésuites expédia des ordres secrets aux membres de la société qui siégeaient à Paris, et leur enjoignit de chercher un assassin, et d'en agir avec Henri IV comme ils avaient déjà fait avec Henri III. Les bons Pères se mirent en quête dans la capitale et dans les provinces, afin de trouver ce que sa Sainteté réclamait, un fanatique prêt à sacrifier sa vie pour la défense de la religion.

Leurs efforts furent couronnés de succès; un pauvre insensé nommé Barrière, qui était devenu fou à la suite de la perte de sa maîtresse, se présenta aux jésuites d'Orléans, et offrit d'assassiner le roi. Ceux-ci reçurent ses confidences, le fortifièrent dans sa résolution et l'envoyèrent à Paris au révérend Père Aubri, curé de Saint-André des Arcs, qui s'empressa de le conduire à Varade, un des chefs de son ordre. En présentant Barrière, il dit au recteur : « Voici Aod qui » doit frapper Églon, » faisant allusion à Henri IV. Néanmoins la prédiction ne s'accomplit pas; le meurtrier étant sorti de Paris pour se rendre auprès du roi, fut arrêté à Melun, porteur d'un poignard empoisonné; ayant été immédiatement appliqué à la question, il fut sur ses aveux convaincu du crime de lèse-majesté, condamné au dernier supplice et exécuté à l'heure même.

Cette tentative infructueuse porta un coup funeste à la ligue; non point à cause de l'horreur qu'inspirait le crime, mais seulement parce que les uns et les autres pressentaient que le règne des jésuites touchait à une catastrophe. En effet, chaque jour amena de nouvelles défections dans le parti des ligueurs; Vitri, gouverneur de Meaux, vint remettre à Henri IV les clefs de la forteresse qu'il commandait; le seigneur d'Alincourt lui ouvrit les portes de Pontoise; le maréchal de la Châtre rendit Orléans et Bourges, et Ornano se soumit avec la ville de Lyon; enfin le duc de Mayenne s'étant retiré de Paris, le duc de Féria, les troupes espagnoles et les plus déterminés ligueurs furent obligés de sortir de la capitale, et le roi y fit son entrée solennelle le 22 mars 1594. Le parlement décréta l'obéissance à Henri obligatoire

» sors; et comme ces infortunés n'ont rien à découvrir, ils » s'acharnent sur eux et les font mourir sous les coups de » bâton. Si bien que les malheureux Indiens, pour échapper » à la barbarie des jésuites, fuient dans les montagnes, ou » dans leur désespoir se pendent eux-mêmes aux arbres des » forêts, avec leurs femmes et leurs petits enfants..

» Apprenez que ces exécrables disciples d'Ignace de » Loyola poussent la barbarie jusqu'à donner la chasse aux » fugitifs; ainsi qu'on fait ici aux cerfs et aux sangliers, et » qu'ils les font manger par leurs dogues; ou, s'ils leur con- » servent la vie, c'est pour les contraindre à recueillir du » miel et de la cire dans les forêts, où ces pauvres gens sont » étouffés par les serpents et dévorés par les tigres; ou bien » c'est pour s'en servir comme plongeurs, au risque de les » faire manger par les tuberons; ou bien encore c'est pour » les former en bandes, et pour les envoyer combattre leurs » frères dans les savanes.

» Enfin, leur avarice est telle et leur mépris pour l'espèce » humaine est si grand, que lorsqu'ils doivent transporter » des esclaves d'une île à l'autre, ils encombrent d'Indiens » leurs navires, sans s'inquiéter s'ils sont assez grands pour » les contenir tous, et s'ils ne seront pas obligés d'en jeter à » la mer pour alléger le bâtiment à la plus légère bour- » rasque. Aussi pour naviguer de l'île de Lucaye jusqu'à l'île » de Cuba, n'est-il plus besoin ni d'aiguille ni de carte ma- » rine, et suffit-il de suivre les traces des cadavres des Indiens » qui flottent sur la mer........ » Antoine Arnaud arguait de tous ces faits, qu'il était urgent pour le royaume de bannir ces infâmes, et concluait à leur condamnation.

Les jésuites ne pouvant se laver de toutes ces imputations, qui étaient appuyées de témoignages incontestables et de preuves accablantes, se tournèrent du côté de Rome, et supplièrent Clément VIII d'intervenir dans la querelle. Comme Henri IV avait un très-vif désir d'être relevé des censures ecclésiastiques, il ne fut pas difficile à sa Sainteté d'obtenir du roi que le procès déjà tant de fois entamé et repris fût encore renvoyé jusqu'à plus amples informations, c'est-à-dire à une époque indéterminée. Mais les bons Pères, prévoyant que la lutte serait à recommencer dès que le prince aurait été réconcilié avec l'Église, voulurent prévenir les effets de son mauvais vouloir, et armèrent contre lui, pour la deuxième fois, le bras d'un assassin.

Un jeune homme de dix-neuf ans, qui faisait ses études dans un de leurs colléges, pénétra dans l'intérieur du Louvre et jusqu'à la chambre de Gabrielle d'Estrées, le jour même où Henri IV arrivait de Picardie et recevait les seigneurs de sa cour; et pendant que le roi se baissait pour relever deux ligueurs, Ragni et Monsigni, qui étaient venus lui présenter leurs hommages, il lui donna un coup de couteau qui lui coupa la lèvre supérieure et lui cassa une dent. Henri porta aussitôt la main à sa bouche, et la retirant pleine de sang, s'écria : « Je suis blessé! » Puis regardant autour de lui, et apercevant une femme, appelée Mathurine, qui depuis longtemps suivait la cour en qualité de folle, il ajouta : « Au » diable soit la folle! c'est elle qui m'a frappé. » Cette femme courut immédiatement fermer la porte, indiquant ainsi qu'elle était innocente et que l'on devait chercher le coupable. Le comte de Soissons aperçut alors à ses côtés un jeune

homme qui paraissait extrêmement agité; il le saisit par le bras, et voyant son trouble augmenter, il lui cria : « C'est » vous ou moi qui avons fait le coup! » Puis, fouillant dans son pourpoint, il en retira un couteau tout sanglant. Sa majesté voulait qu'on laissât aller l'assassin à cause de son extrême jeunesse, et dit qu'elle lui pardonnait; mais lorsque dans une de ses réponses le coupable eut déclaré qu'il sortait du collége des jésuites, le roi revint sur sa première décision, et ordonna qu'on s'assurât de sa personne.

Le grand prévôt s'empara immédiatement du régicide et le fit conduire au For-l'Évêque, et ensuite à la Conciergerie, où il fut interrogé par le président de Thou et traduit en jugement devant le parlement. Il déclara se nommer Jean Châtel, être le fils d'un riche marchand drapier, et avoir fait ses études au collége de Clermont, ainsi nommé parce que les bâtiments avaient été donnés aux jésuites par un de leurs protecteurs, évêque de Clermont; il avoua qu'ayant contracté des habitudes honteuses de sodomie et ne se sentant pas la force de surmonter ses goûts dépravés, et ne voulant pas non plus perdre sa part du ciel, il avait résolu d'expier ses fautes en assassinant le roi; ce qui, suivant ce qu'il avait entendu dire dans les sermons des Pères du collége, était l'action la plus agréable à Dieu. Il ajouta qu'il avait consulté son régent, le jésuite Guéret, deux jours avant l'attentat, sur des scrupules de conscience; et que cependant il ne lui avait pas parlé de son projet. On l'appliqua à la torture ordinaire et extraordinaire, qu'il supporta très-courageusement et sans faire d'autre aveu. Sa sentence de mort fut prononcée et exécutée le même jour : on lui plaça

dans la main droite le couteau parricide, et c'est ainsi armée qu'elle fut brûlée par le bourreau; il fut ensuite tenaillé, tiré à quatre chevaux, et parut insensible aux douleurs atroces du plus affreux supplice; enfin ses membres, séparés du tronc, furent jetés au feu et ses cendres au vent.

Les jésuites, qui avaient fait de Jacques Clément un saint martyr, inscrivirent également Jean Châtel dans leur martyrologe; mais ils ne purent en célébrer officiellement le culte, par suite de la surveillance qu'on exerçait dans leurs maisons. Le parlement ordonna même qu'on procédât à des recherches exactes dans leurs colléges, ce qui produisit de singulières découvertes; on trouva entre autres choses dans les papiers du Père Guignard des sermons où ce vertueux jésuite désignait Henri IV par le nom de Renard de Béarn, Élisabeth d'Angleterre par celui de Louve en rut, le roi de Suède par celui de Griffon, et l'électeur de Saxe par celui de Porc; on trouva dans une armoire secrète différents libelles où les révérends disaient que Henri de Navarre serait trop heureux que l'on voulût bien l'enfermer pour toute sa vie dans les cachots d'un monastère, afin d'y faire pénitence; qu'il méritait mille morts pour ses crimes et pour son hérésie; que si on ne pouvait l'occire à la guerre, il fallait l'assassiner pendant la paix.

Ces pamphlets décidèrent du sort de la société en France, et mirent fin au procès qui était en instances depuis trente ans; les jésuites furent chassés du royaume par une sentence du parlement ainsi conçue : « Nous ordonnons que les prêtres et » les écoliers de la société de Jésus, perturbateurs du repos » public, ennemis de l'état, corrupteurs de la jeunesse, sor-

» tent du royaume dans le délai de quinze jours, sous peine » d'être traités comme criminels de lèse-majesté. Leurs biens » seront saisis et confisqués au profit du roi....... » Le Père Guéret, professeur de philosophie, fut en outre appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, puis exilé; et le Père Guignard fut condamné à être pendu en place de Grève. On rasa la maison de Jean Châtel, et on éleva sur l'emplacement une pyramide à quatre faces, sur laquelle on grava l'arrêt du parlement et des inscriptions qui vouaient à l'exécration des hommes les jésuites et leurs séides. Cette condamnation, qui s'étendait sur l'ordre entier, fit une grande sensation en Europe et surtout à la cour de Rome. Clément VIII se récria sur ce qu'on en était venu à une telle extrémité; il déclara en plein consistoire que les jésuites avaient bien mérité de l'Église, et fit l'apologie des Pères qui étaient morts pour la cause du saint-siége.

« Néanmoins, dit l'Estoile, un simple décret du parle» ment opéra en un jour ce que quatre batailles n'eussent » pu accomplir. Le calme fut rétabli en France et la poli» tique du saint-père changea entièrement. »

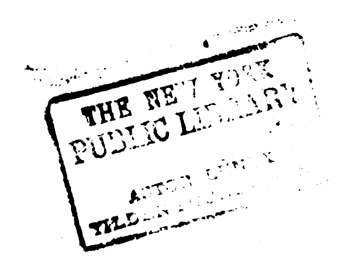
Sa Sainteté commença à redouter que les Français, qui déjà avaient reconnu le roi, sans égard pour les excommunications de Rome, n'entreprissent de régler l'administration de l'Église gallicane en créant un patriarche chargé de la direction des affaires ecclésiastiques; et pour prévenir un coup si funeste à son autorité, elle chercha à se rapprocher du cardinal de Gondi, et fit dire à ce prélat que si le roi voulait lui adresser une ambassade solennelle, elle se montrerait toute disposée à satisfaire aux pieux désirs de sa majesté.

Henri, qui songeait déjà à solliciter à Rome son divorce d'avec la reine Marguerite, s'empressa d'envoyer Arnaud d'Ossat et du Perron, avec le titre de plénipotentiaires, pour débattre avec Clément VIII les conditions de sa réconciliation avec l'Église. Mais dans l'intervalle, les Espagnols ayant obtenu quelques avantages contre les troupes françaises, et ayant même réussi à prendre Dourlens sur l'amiral Villars, qui fut égorgé de sang-froid par ordre de Contreras, commissaire général des troupes de Philippe II, le saint-père, qui s'était montré si accommodant, redevint exigeant, et ne consentit à relever le roi des censures de l'Église qu'aux conditions suivantes : « 1° Les ambassadeurs prononceront » au nom du roi une abjuration solennelle et se soumettront » aux cérémonies humiliantes usitées dans l'Église pour ces » occasions. — 2° Le roi de France rétablira le catholicisme » dans le Béarn, prendra sous sa protection tous les prêtres » orthodoxes, et leur donnera des appointements de ses pro- » pres deniers, jusqu'à ce qu'il les ait pourvus de bons béné- » fices. — 3° Les ecclésiastiques dévoués à la cour de Rome » posséderont seuls les emplois et les dignités de l'Église. — » 4° Sa majesté fera publier et observer les décisions du con- » cile de Trente, quoique ses prédécesseurs les aient dé- » clarées attentatoires aux droits de la nation et destruc- » trices de toute liberté. — 5° Le roi observera un jeûne ri- » goureux pendant neuf mois, récitera soir et matin ses » patenôtres, entendra la messe tous les jours, se confessera » au moins quatre fois l'an, et recevra la sainte communion; » enfin il bâtira un grand nombre de monastères et rappel- » lera les jésuites. »

Selon les instructions de Henri IV, les ambassadeurs souscrivirent aux exigences de Clément VIII.

On fit alors les préparatifs pour la cérémonie de l'abjuration, à laquelle le pape voulait donner un appareil extraordinaire. Une estrade spacieuse fut dressée au milieu du parvis de Saint-Pierre; et le 17 septembre de l'année 1595, le pontife sortit du Vatican, escorté par tous ses cardinaux, ses archevêques, ses évêques, ses grands officiers, ses pénitenciers, ses maîtres des cérémonies, et vint occuper un trône magnifique, couvert de riches tentures de soie et d'or, tout étincelant de pierreries, qui lui avait été élevé sur l'estrade faisant face à la basilique, dont les portes se trouvaient fermées. Du Perron et d'Ossat s'approchèrent du trône, la tête découverte, dans une attitude de suppliants, se prosternèrent sur tous les degrés de l'estrade et baisèrent humblement les pieds du pape; puis, sans se relever, ils abjurèrent d'une voix haute et lamentable le calvinisme au nom de leur maître. Clément leur donna lecture des conditions auxquelles Henri IV devait se soumettre pour obtenir son absolution; après qu'ils eurent juré sur l'Évangile, en présence de tout le peuple et des ambassadeurs, que le roi se conformerait à toutes les volontés de la cour de Rome, il leur fit signe de se mettre à plat ventre, et s'armant d'une baguette de bedeau, il leur en donna trois coups en l'honneur de la sainte Trinité; ensuite il leur mit le pied sur le cou, et le clergé entonna le Miserere.

A la fin de chaque verset, sa Sainteté frappait de sa baguette les deux représentants du roi de France, et cela si vigoureusement, que d'Aubigné, qui nous a laissé une descrip-


THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

PL



B...det del. Fauchery dir. Réville sculp.



tion de cette cérémonie, dit que les pauvres ambassadeurs en conservèrent sur les épaules des marques bleues et noires pendant plusieurs semaines. Quant à ce qu'il pense de la conduite de Henri IV dans cette occasion, voici de quelle manière il l'exprime : « Ne voyez-vous pas comme l'état se soumet à » l'Église ; comme le roi, après s'être montré si brave sur le » champ de bataille, se ravale devant les mules du pape ; » comme il reçoit gracieusement les gaulades de sa Sainteté » dans les personnes de ses ambassadeurs, lesquels sont » couchés de ventre à bêchenez comme une paire de maque» reaux sur le gril, depuis Miserere jusqu'à Vitulos ! Encore » si cet excès de bassesse eût suffi pour réconcilier le prince » avec le ciel ! mais non, il a fallu encore qu'il jouât le même » jeu avec monseigneur le légat romain, et c'est tout au » plus s'il a obtenu de conserver ses chausses pour recevoir » la sainte gaulade. »

Cette humiliante cérémonie terminée, du Perron et d'Ossat se relevèrent, et le saint-père prononça à haute voix la formule de l'absolution : « Par l'autorité du Dieu tout-puissant, » des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, et par » la mienne, qui est au-dessus de toutes les dominations » de la terre, j'absous Henri de Bourbon, roi de France ! » Les portes de la basilique s'ouvrirent aussitôt ; Clément VIII se retourna vers les deux ambassadeurs, et étendant les bras vers l'église, il ajouta : « A présent que j'ai ouvert les portes » de l'Église à votre maître, faites-le souvenir qu'il doit » éviter de m'obliger à les lui fermer de nouveau. » Le canon du château Saint-Ange tira des salves, le son des trompettes se joignit au bruit de l'artillerie, et vint apprendre au

monde qu'un roi de France avait eu la lâcheté de se coucher dans la poussière aux pieds d'un pape!

Malgré cette dégradante concession de Henri IV, ou peut-être même à cause de la condescendance du roi, sa Sainteté retarda d'un mois entier la promulgation de la bulle d'absolution, afin de donner au duc de Mayenne ou aux Espagnols le temps de remporter quelques victoires sérieuses sur le Béarnais, et pour se dispenser, s'il y avait lieu, de la publier. Pour celui-ci, dit Mézerai, il n'eut pas plus tôt reçu la nouvelle de son absolution, qu'il fit rendre des actions de grâces à Dieu, par tout son royaume, et commanda au parlement de lever les défenses d'aller à Rome. Il déclara également qu'il voulait que le concordat signé avec le pape fût religieusement observé; enfin dans toutes ses actions il chercha à témoigner sa reconnaissance au souverain pontife Clément VIII.

Ainsi fut accomplie la plus insigne et la plus lâche des conversions; ainsi devint catholique pour la deuxième fois, un prince débauché, égoïste et perfide, qui avait déjà renié le calvinisme et le catholicisme, et qui se trouvait deux fois relaps. Les flatteurs des rois, les écrivains stipendiés par le despotisme, ont essayé d'excuser la fourberie de Henri IV, qu'ils appellent Henri le Grand, en mettant dans sa bouche ce prétendu bon mot : « Paris vaut bien une messe ! » Non, lâches adulateurs du pouvoir, non, serviles adorateurs du veau d'or, ni la France, ni le monde entier n'auraient dû entraîner un homme véritablement grand à jouer un rôle d'hypocrisie, à feindre de croire aux superstitions du papisme, à tromper les nations, à mentir à sa conscience ! Il

est vrai que ces maximes sont les règles de conduite des prêtres et des rois; mais aux yeux de ceux que vous nommiez les hommes du peuple, ce sont des maximes réprouvées et exécrables, c'est le comble de la lâcheté et de l'infamie.

Forcé de renoncer, pour quelque temps du moins, à soulever de nouveaux troubles en France, Clément VIII se rejeta sur l'Italie, et lança une bulle d'excommunication contre César d'Este, duc de Ferrare, qui, à la mort du duc Alphonse II, son grand oncle, avait pris le gouvernement du duché aux acclamations des grands et du peuple, et qui avait le tort bien grave de ne pas aimer les jésuites et de vouloir se montrer tolérant. Sa Sainteté donnait pour prétexte à cette mesure, que l'illégitimité de la naissance du père de César devait exclure celui-ci du trône, raison qui dans toutes les époques et même de nos jours, mettrait en question l'hérédité d'un grand nombre de rois. Aux allégations de la cour de Rome le duc opposait la légitimation de don Alphonse, son père, par un mariage subséquent entre Laure son aïeule et le duc Alphonse Ier; de plus il faisait valoir les bulles d'Alexandre VI qui l'appelaient à la succession de la couronne de Ferrare. Malgré la justesse de ces observations, la chambre apostolique suivit le cours de cette singulière procédure, et prononça l'anathème avec les accessoires de rigueur, comme privation d'honneurs et de dignités; déclaration de nullité des serments de fidélité prêtés par ses sujets; interdit spirituel sur tous les états de la maison d'Este; cession de tous ses biens et de ceux de ses fauteurs et adhérents au premier occupant; esclavage des prisonniers faits ou à faire; exhortations à l'empereur, aux rois, aux républi-

ques et aux princes, d'aider l'Église à écraser l'anathématisé; bénédictions apostoliques; rémission de tous les péchés et distribution d'indulgences plénières à ceux qui prendraient les armes, ou ne feraient même que prier pour la bonne réussite des projets du pape; annulation de tous les traités et contrats faits avec César d'Este; enfin défense, sous peine d'excommunication, de lui prêter secours et même de permettre le passage de ses troupes ou de celles des princes ses alliés.

Cette fois, les foudres du Vatican produisirent un merveilleux effet; Clément VIII en vint à son honneur. Ses armées envahirent les états de César, et celui-ci ne voyant aucun moyen d'échapper à son redoutable ennemi, prit le parti de lui céder ce qui allait lui être enlevé de force.

Clément prit alors possession de Ferrare, fit construire une bonne citadelle, où il déposa plus de deux millions d'or enlevés aux habitants; et pour consacrer cette usurpation, il se fit ériger, toujours aux frais de la ville, une statue coulée en bronze; puis il passa à d'autres occupations, et publia différents décrets relatifs à l'administration des deniers apostoliques afin d'accroître ses revenus. Il s'occupa également, à l'imitation de son prédécesseur, de corriger les livres saints, et fit paraître une Bible expurgée de deux mille fautes qu'il déclara seule canonique, fulminant des anathèmes contre ceux de ses successeurs qui oseraient y ajouter de nouvelles corrections. Ensuite, il lança une autre bulle qui portait défense aux Italiens, de quelque état ou de quelque condition qu'ils fussent, d'habiter les pays qui étaient privés de prêtres, ou même ceux dans lesquels on ne pouvait professer ouvertement le culte catholique. Sa Sainteté leur dé-

fendit en outre d'épouser des femmes hérétiques, et de se faire soigner dans leurs maladies par des médecins protestants ou calvinistes, et aux médecins catholiques de guérir les malades de la communion réformée, attendu, ajoutait le pape, qu'il valait mieux pour les fidèles gagner la vie éternelle par un sacrifice volontaire, que de conserver la vie temporelle par les secours d'un hérétique; et que l'on ne devait pas plus s'inquiéter d'un protestant que d'un chien.

Cette bulle singulière n'était obligatoire qu'à l'égard des protestants et des calvinistes, et non à l'égard des schismatiques grecs; car le souverain pontife voyant l'influence du saint-siége diminuer en Occident, commençait à tourner les yeux vers l'Orient, et se proposait d'opérer la réunion des Grecs et des Latins.

Déjà il avait accueilli avec de grandes démonstrations de joie un moine qui se prétendait envoyé par le patriarche de Constantinople pour prêter serment d'obédience au saint-siége; et il l'avait même fait plusieurs fois siéger à sa droite dans les consistoires où il recevait les ambassadeurs de toutes les puissances d'Europe, lorsqu'un jour on vint lui apprendre que le plénipotentiaire grec était un habile fripon, et qu'il avait quitté Rome en enlevant les riches présents destinés au patriarche. En France, les choses n'allaient guère mieux au gré de ses désirs; et malgré l'opposition du légat du saint-père, Henri IV publiait en faveur des calvinistes le fameux édit de Nantes, qui résumait dans sa teneur tous les traités qu'ils avaient conclus à diverses époques avec Charles IX ou avec Henri III, et leur garantissait le libre exercice du culte réformé.

Toute cause de guerre civile se trouvant enlevée, la tranquillité reparut, et le roi put songer à employer toutes ses forces contre l'archiduc Albert, lieutenant de Philippe II, et contre le duc de Savoie, allié de l'Espagnol. Il marcha lui-même sur Amiens, que le général ennemi avait surprise, le força à évacuer la place et à se replier sur les villes du nord. D'un autre côté, le maréchal de Lesdiguières se mit à la poursuite des bandes du duc de Savoie, et les battit sur tous les points. Philippe II n'ayant plus alors d'argent dans ses coffres ni de soldats à faire égorger, désira la paix avec la France, et chargea le pape de faire des ouvertures à ce sujet. Sa Sainteté accepta cette mission de médiateur, sous la condition qu'après les arrangements conclus, le roi d'Espagne emploierait toute son influence sur les princes catholiques pour former une ligue formidable contre les Turcs, qui avaient déjà envahi la Hongrie et menaçaient de tomber sur l'Italie. Clément VIII indiqua la ville de Vervins pour le lieu des réunions des plénipotentiaires; le cardinal de Florence, et François Gonzague, évêque de Mantoue, furent chargés par sa Sainteté de présider aux conférences, et de régler les conditions de la paix conjointement avec les représentants de l'Espagne, Richardot, Taxis et Verreikens, ainsi qu'avec les ambassadeurs français Bellièvre et Sillery, et avec les délégués du duc de Savoie.

Un traité extrêmement favorable à Henri IV fut signé entre les parties belligérantes; et le cruel Philippe II se vit obligé de renoncer pour toujours à ses projets sur la couronne de France. Du reste, Dieu semblait prendre plaisir à humilier ce prince orgueilleux en lui enlevant une à une, vers la fin

de sa carrière, toutes les espérances qu'il avait conçues; ainsi pour les Pays-Bas il se trouva forcé, comme pour la France, de cesser la guerre sans avoir pu assurer le triomphe du papisme. Tous les massacres du duc d'Albe, toutes les boucheries du duc de Parme, toutes les atrocités commises par les gouverneurs des Pays-Bas qui avaient si cruellement ravagé ces magnifiques contrées en son nom et par ses ordres, n'avaient abouti qu'à une révolution terrible. Les Belges s'étaient enfin soulevés contre les oppresseurs, et l'amour de la liberté décuplant leurs forces, ils étaient parvenus à refouler les troupes du tyran hors de leur territoire, et à former divers états indépendants sous le nom de Provinces-Unies.

Débarrassées de la tyrannie de Philippe, la Belgique, la Flandre et la Hollande avaient promptement réparé leurs désastres, et s'étaient élevées à un tel degré de prospérité, qu'elles purent bientôt revendiquer aux Portugais et aux Espagnols une part des riches possessions dont ceux-ci s'étaient emparés dans les Indes orientales et occidentales.

Philippe II essaya alors de rallier les Belges à sa cause et de les faire rentrer sous son obéissance, en accordant indistinctement à toutes leurs provinces la liberté de conscience, et en reconnaissant leur indépendance de la couronne d'Espagne; il céda même son droit de souveraineté à l'archiduc Albert, qui avait épousé sa fille Isabelle; mais ces concessions tardives ne pouvaient plus satisfaire les réformés. Ses offres furent rejetées, et Maurice de Nassau, stathouder de Hollande, et chef des armées des Pays-Bas, vint lui apprendre, par la victoire éclatante qu'il remporta sur ses troupes près de Turnhout, qu'il est un temps où les peuples, fatigués de

l'oppression, n'acceptent plus de concessions et dictent eux-mêmes leurs volontés aux rois.

Enfin, l'infâme Philippe succomba à un accès de goutte, et l'Espagne se trouva délivrée du monstre qui depuis tant d'années couvrait ses provinces d'échafauds et d'auto-da-fé.

On rapporte que dans sa dernière maladie, comme les médecins se consultaient entre eux pour savoir s'il convenait de lui faire une saignée, il leur dit : « Croyez-vous qu'un roi » qui a fait répandre assez de sang pour en former des » fleuves, redoute qu'on lui en tire quelques gouttes? Non, » non, faites sans crainte; rendez-moi la santé, pour que je » puisse achever ce qui me reste à faire et anéantir jusqu'au » dernier hérétique! »

Ces souhaits sacriléges, formés par Philippe II sur son lit de mort, ne se réalisèrent pas; fort heureusement pour les Espagnols, la science fut impuissante pour lui conserver la vie, et il emporta dans la tombe l'exécration des peuples.

Sous ce règne, les fureurs de l'inquisition furent portées plus loin qu'elles ne l'avaient jamais été, ni qu'elles ne le furent depuis; et l'on peut affirmer que Philippe II fut pour l'Espagne et pour les Pays-Bas un fléau plus terrible que la peste. Ce fut lui qui rendit ces ordonnances impies qui encourageaient les délateurs; ce fut lui qui condamna au supplice du feu les libraires qui vendaient, achetaient ou prêtaient des livres mis à l'index par la sainte inquisition ; ce fut lui qui sollicita de la cour de Rome ces bulles qui enjoignaient aux prêtres d'exiger de leurs pénitents la dénonciation de ceux de leurs parents ou de leurs amis coupables de posséder des livres défendus; crime énorme à ses yeux, et

qui suffisait pour faire condamner aux flammes les gens les plus vertueux ; ce fut encore lui qui organisa avec son grand inquisiteur Valdès, à Séville et à Valladolid, ces auto-da-fé où trois cents victimes étaient données en spectacle sur autant de bûchers, et étaient brûlées vives aux applaudissements de don Carlos, de la princesse Jeanne et des seigneurs de la cour.

Dans ces jours de solennités religieuses qui rappelaient si bien les sacrifices humains des Gaulois en l'honneur de l'horrible dieu Teutatès, tous les malheureux qui gémissaient dans les cachots de l'inquisition en étaient tirés morts ou vifs pour être consumés sur des bûchers. Voici comment s'accomplissaient ces barbares cérémonies :

Un mois avant l'époque fixée pour l'exécution, les membres du tribunal inquisiteur, précédés de leurs bannières et au son des trompettes et des timballes, se rendaient en cavalcade du palais du saint-office à la grande place, pour annoncer aux habitants qu'à pareil jour à un mois de là, on brûlerait des hérétiques; puis immédiatement ils s'occupaient des préparatifs nécessaires pour rendre le spectacle aussi solennel que terrible. On dressait sur la grande place une estrade élevée jusqu'à la hauteur du balcon du roi, et formant une espèce d'amphithéâtre de vingt-cinq à trente degrés, destiné aux membres du conseil de la Suprême et aux autres inquisiteurs d'Espagne : sur le dernier degré se trouvait placé le fauteuil du grand inquisiteur, protégé par un dais de brocart d'or et dominant le balcon royal; à l'extrémité gauche de l'estrade était placé un second amphithéâtre pour les condamnés, joignant à un échafaud qui soutenait

deux cages de bois dans lesquelles on enfermait les patients pendant la lecture de leur sentence. En face de ces cages se trouvaient deux chaires, une pour le relateur du jugement, et l'autre pour le prédicateur; un autel était dressé près de l'endroit où se trouvaient les conseillers; enfin tout autour de la place on construisait des balcons pour les ecclésiastiques, les ambassadeurs, les grands de la couronne, et des échafauds pour le peuple.

La veille du jour fixé pour la cérémonie, une procession composée de charbonniers, de dominicains et de familiers, partait de la cathédrale à la lueur des torches, se rendait sur la grande place, et venait planter près de l'autel une croix verte entourée d'un crêpe noir. Les dominicains restaient seuls pour la garde, et passaient la nuit à psalmodier des hymnes de mort.

A sept heures du matin, le roi, la reine, les princes et toute la cour paraissaient sur les balcons; quelques instants après, une nouvelle procession sortait du palais de l'inquisition. Cent charbonniers armés de piques et de mousquets ouvraient la marche; privilége dont jouissait leur corporation en échange de l'obligation où ils étaient de fournir le bois et le charbon pour brûler leurs parents et leurs frères; venaient ensuite les dominicains précédés d'une croix blanche; derrière eux suivait le prince de Médina-Céli, l'étendard de l'inquisition à la main, en exécution d'un privilége concédé à sa famille. Cet étendard était fait d'une étoffe couleur de sang, ayant sur un des côtés les armes d'Espagne brodées en or, et sur l'autre un glaive nu entouré d'une couronne de lauriers; les grands d'Espagne et les familiers du saint-office

escortaient le prince. Derrière eux, les malheureux qui étaient condamnés à de légères pénitences marchaient sur deux files, sans distinction d'âge ni de sexe, la tête et les pieds nus, revêtus d'un san-benito de toile, avec une grande croix de saint André jaune sur la poitrine et une autre sur le dos; c'étaient les accusés de la première classe; ceux de la deuxième, qui étaient condamnés au fouet, aux galères ou à l'emprisonnement, se trouvaient séparés de la première catégorie par un intervalle que remplissaient indifféremment des soldats ou des capucins; la troisième classe était distancée de la deuxième de la même manière, et se composait de ceux qui, ayant confessé leurs prétendus crimes dans les tortures, avaient obtenu la faveur d'être étranglés avant d'être consumés par le bûcher; ils étaient revêtus d'un san-benito sur lequel on avait peint des diables et des flammes, et ils portaient un bonnet de carton haut de trois pieds, appelé coroza, et décoré également de figures infernales. Les obstinés, les relaps et tous ceux qui devaient être brûlés vifs, formaient la dernière classe; ils étaient vêtus comme les précédents, avec cette différence que les flammes peintes sur leurs san-benito étaient ascendantes; quelques-uns étaient bâillonnés, et d'ordinaire les inquisiteurs prenaient cette précaution à l'égard des jeunes femmes qu'ils avaient violées, ou des adolescents sur lesquels ils avaient exercé leur horrible luxure : tous les individus de cette catégorie marchaient escortés de deux familiers et de deux moines.

Chaque condamné, à quelque classe qu'il appartînt, tenait à la main un cierge de cire jaune; ceux qui ne pouvaient pas marcher et qui avaient eu les membres broyés dans les bro-

dequins suivaient le cortége sur des chariots. Après les vivants venaient les morts; car aucun de ceux qui avaient expiré dans les tortures de la question n'évitait l'infamie de l'auto-da-fé; et chaque cadavre se trouvait placé dans un cercueil sur lequel on avait dressé une effigie de carton portant les noms de la victime.

Une immense cavalcade, composée des conseillers de la Suprême, des inquisiteurs et des membres du clergé, fermait la marche; et le dernier de tous, escorté de ses gardes du corps, venait le grand inquisiteur, vêtu d'une robe violette, et monté sur un cheval magnifiquement caparaçonné. Lorsque le cortége était arrivé sur la place, chacun se rendait à l'estrade qui lui était indiquée; puis un prêtre célébrait l'office divin jusqu'à l'Évangile; ensuite le grand inquisiteur descendait de son fauteuil, et après s'être fait revêtir d'une chape et d'une mitre, il s'approchait du balcon royal pour faire prononcer au souverain le serment par lequel les rois d'Espagne s'obligeaient à persévérer dans la foi catholique, à extirper les hérésies, et à protéger de toute leur puissance le saint tribunal de l'inquisition. Le roi, debout, la tête découverte, prononçait la formule du serment, qui était répétée par toute l'assemblée; après quoi un dominicain montait dans la chaire, et faisait un discours où il exaltait les services que rendait le saint-office à la religion; enfin le relateur lisait à voix haute les sentences rendues contre les condamnés. Ceux-ci écoutaient la lecture de leur jugement à genoux dans les cages; puis on les conduisait sur l'amphithéâtre, aux places qui leur étaient réservées.

La messe terminée, le grand inquisiteur quittait de nou-

veau son siége et prononçait l'absolution de ceux qui étaient réconciliés avec l'Église; quant aux autres, ils étaient livrés au bras séculier, placés sur des ânes et conduits processionnellement au Quemadero, où se trouvaient autant de bûchers que de victimes. On commençait par brûler les statues de carton et les cadavres; ensuite on attachait les condamnés aux poteaux élevés au milieu de chaque bûcher; et la seule grâce qu'on accordait à quelques-uns était de leur demander s'ils voulaient mourir en bons chrétiens; s'ils répondaient oui, le bourreau les étranglait avant de mettre le feu au bûcher; les flammes dévoraient les autres victimes, et tout était dit.

Telles étaient les formalités de ces barbares exécutions, que les prêtres appellent des actes de foi, et que les rois d'Espagne ont eu la lâcheté de permettre jusqu'au dix-neuvième siècle. Ces horribles auto-da-fé n'étaient pas les seuls passe-temps du féroce Philippe II : sa majesté aimait surtout à visiter les prisons du saint-office pour jouir des souffrances des malheureux qu'elle y avait fait ensevelir vivants.

Souvent le cruel monarque descendait à la lueur des torches dans les fosses où gisaient des infortunés qui n'avaient pour lits que des lambeaux de nattes pourries, où il leur restait à peine autant de place qu'on en accorde aux morts dans un cercueil, où ils n'avaient pour tous meubles qu'un cuvier de terre destiné à leurs besoins, et qui n'était vidé que tous les mois, afin qu'ils s'éteignissent d'eux-mêmes dans une atmosphère méphitique et morbide. Aussi ceux qui résistaient à ces souffrances étaient-ils si défigurés qu'ils ressemblaient à des cadavres ambulants plutôt qu'à des êtres vivants; et comme si ce n'eût pas été un assez grand supplice

que de placer des créatures humaines dans ces sépulcres horribles, où ils étaient entassés jusqu'à six à la fois, on punissait ceux qui osaient se plaindre en leur mettant pendant plusieurs semaines un bâillon cadenassé, ou en les flagellant avec des lanières le long des couloirs de ronde. Ce dernier châtiment était infligé à toutes les personnes sans distinction de sexe; les jeunes filles, les religieuses et les dames de la première noblesse étaient impitoyablement dépouillées de leurs vêtements par les dominicains, qui étaient les geôliers des prisons du saint-office, et frappées jusqu'au sang avec des lanières plombées. Ces moines recherchaient même par lubricité les occasions d'exercer sur elles ces flagellations, et il suffisait qu'ils entendissent seulement échanger une parole dans les cachots, pour condamner toute une chambrée à être fouettée. On dit que Philippe II aimait tellement ces exécutions, qu'il se déguisait en dominicain pour remplir l'office de bourreau.

Cependant la question de l'eau, le supplice du brodequin, et la torture du chevalet, avaient encore plus de charmes pour lui et chatouillaient plus délicieusement son âme féroce. Quand un prisonnier de haute distinction devait subir l'une de ces redoutables épreuves, le roi s'empressait de se rendre à la chambre des tourments : c'était une grotte profonde, où l'on descendait par un escalier en spirale qui se prolongeait sous des voûtes; le silence terrible qui régnait dans cet endroit, l'appareil épouvantable des instruments de supplice, faiblement éclairés par la lumière vacillante de deux pâles flambeaux, remplissaient l'âme du patient d'une terreur mortelle. Dès que sa majesté avait pris place sur un trône à côté des inquisiteurs, les questionnaires apparaissaient vêtus d'une

longue robe de treillis, la tête couverte d'un capuchon de même étoffe, percé aux endroits des yeux, du nez et de la bouche; ils saisissaient la victime et la dépouillaient nue jusqu'à la chemise, puis les inquisiteurs procédaient à l'interrogatoire, et joignant l'hypocrisie à la cruauté, ils exhortaient l'accusé à confesser ses prétendus crimes d'hérésie, de magie ou de sorcellerie, afin de ne pas forcer le saint tribunal à user de moyens violents.

Si le patient persistait à soutenir son innocence, ils ordonnaient aux dominicains de commencer la torture, et protestaient qu'en cas de lésions, de fractures de membres ou de mort, l'accusé en devait être responsable devant Dieu, attendu que c'était lui seul qui, par son obstination à cacher la vérité, mettait ses juges dans la nécessité de lui donner la question. Puis les tourmenteurs procédaient à la question ordinaire : ils attachaient le patient par les mains et derrière le dos avec l'extrémité d'une corde enroulée sur une poulie fixée au centre de la voûte, et l'élevant à une hauteur de plus de trente pieds du sol, ils lui donnaient le branle, et lâchaient tout à coup la corde afin que le malheureux tombât de tout le poids de son corps jusqu'à un demi-pied de la terre. Cette épreuve, qu'on appelait l'estrapade, disloquait toutes les jointures et faisait entrer dans les chairs jusqu'aux os les cordes qui serraient les poignets; cependant ce n'était que la question ordinaire. Pour la question extraordinaire, on attachait aux pieds du supplicié deux poids de cinquante livres, et l'on recommençait jusqu'à trois fois cette douloureuse ascension. Il arrivait souvent que dans une de ces effroyables secousses le ventre éclatait et laissait sortir les entrailles du torturé; mais les

moines ne suspendaient pas le supplice pour si peu de chose, ils se contentaient de faire rentrer dans le ventre les entrailles de la victime et de la rappeler de son évanouissement par des applications de fer brûlant sur les organes de la virilité, si c'était un homme, ou sur les mamelles et sur la vulve, si c'était une femme.

Ensuite les bourreaux passaient à un autre genre de supplice : ils étendaient le patient sur une espèce de chevalet de bois en forme de gouttière, sans autre fond qu'un bâton sur lequel le corps était appuyé dans toute sa longueur, s'inclinant en arrière et se courbant par l'effet d'un mécanisme; il résultait de cette situation que la respiration devenait haletante et que le torturé éprouvait des angoisses terribles. Pour augmenter encore les souffrances, on lui attachait les bras et les jambes à des cordes fixées à des tours que les bourreaux faisaient jouer de manière à donner des secousses violentes aux membres, à déboîter les os et à tendre le corps en forme d'arc, la tête moins élevée que les jambes. Dans cette position on donnait la question de l'eau, qui consistait à introduire dans la bouche de la victime un linge très-fin et très-délié qui recouvrait les narines, et dont une extrémité communiquait à un entonnoir rempli d'eau. De cette manière l'eau filtrait dans la bouche et dans le nez avec tant de lenteur, qu'il ne fallait pas moins de plusieurs heures pour que le torturé en avalât un litre, quoique la déglutition s'en opérât sans interruption. Les inquisiteurs ne faisaient cesser ce tourment affreux qu'au moment où une hémorragie annonçait la rupture de quelques vaisseaux.

Si cette terrible épreuve n'avait pu contraindre le patient

à se reconnaître coupable, on passait au supplice du feu : l'accusé était lié sur un lit de fer, le corps, les bras et les jambes fixés par des cercles de manière à ce qu'il ne pût faire aucun mouvement; ensuite les tourmenteurs lui frottaient les pieds avec de l'huile, du lard et d'autres matières combustibles, et plaçaient sous lui plusieurs brasiers dont ils augmentaient graduellement l'intensité, jusqu'à ce que la chair fût tellement crevassée que les os parussent de toutes parts; après quoi ils se servaient de pinces, de griffes et d'ongles de fer pour déchirer le patient, jusqu'à ce que le médecin de l'inquisition eût déclaré que la mort était imminente.

Presque toujours les malheureux n'attendaient pas qu'on leur fît subir toutes ces tortures, et dès la première épreuve ils s'avouaient coupables des crimes dont il plaisait aux inquisiteurs de les accuser. Mais lorsqu'il se rencontrait des hommes doués d'une constitution physique assez robuste pour résister à ces épreuves épouvantables sans se reconnaître auteurs de crimes imaginaires, comme de sorcellerie, de magie ou d'hérésie, la férocité des prêtres inquisiteurs s'acharnait contre eux. On les conduisait dans une seconde chambre des tourments, où se trouvait une statue de la Vierge, qui n'était autre qu'un automate hérissé de pointes d'acier dissimulées par des vêtements de femme. Il était enjoint au patient d'embrasser la mère du Sauveur, et dès qu'il s'était mis en devoir d'exécuter cet ordre, la terrible statue, au moyen d'un ressort caché, étendait les bras, saisissait la victime et la pressait lentement sur son sein en faisant entrer dans ses chairs et par degrés les mille dards de ses bras et de sa poitrine. Ceux qui perdaient connaissance dans ses cruels

embrassements étaient dépouillés de leurs vêtements et plongés dans une cuve d'eau glacée, afin que la sensation du froid les ranimât et permît de les soumettre à de nouvelles tortures. Les tourmenteurs fixaient le torturé à l'aide de cercles de métal sur un siége d'airain, lui liaient les bras et les jambes sur un billot, et lui enfonçaient par des secousses mesurées des chevilles de fer sous les ongles des pieds et des mains; puis ils leur écrasaient une à une sous le choc d'un lourd marteau toutes les phalanges de chaque doigt. Il est vrai que les bons Pères avaient soin de répéter charitablement avant de frapper, « qu'en cas de lésions graves, de » la perte des membres, ou même de la mort, ils ne pour- » raient pas être accusés de cruauté, que le patient seul était » responsable devant Jésus-Christ du sang qu'ils allaient ré- » pandre, et qu'il rendrait un compte terrible au Dieu de mi- » séricorde de ce qu'il les avait forcés par son obstination à user » envers lui de ces rigoureux supplices. » Si la victime persistait dans son refus de faire des aveux, les inquisiteurs avaient enfin recours aux grands moyens; ils faisaient clouer aux pieds des condamnés des sandales de fer ardent, que les tourmenteurs rivaient comme on fait des fers de chevaux; ensuite le grand inquisiteur ordonnait qu'on les fît marcher.

D'autres fois on se contentait de l'épreuve des bottes, qui consistait à mettre les jambes du patient dans des sacs de cuir remplis de suif bouillant; et s'il arrivait que les accusés refusassent encore de faire l'aveu de leur culpabilité, malgré les effroyables douleurs de ce supplice, les inquisiteurs ordonnaient qu'on leur arrachât les bottes; ce qui était exécuté par les féroces dominicains avec un raffinement de cruauté;

et presque toujours la peau et une partie des chairs demeuraient attachées à ces instruments de torture. Puis on appliquait sur les jambes du patient des guêtres de parchemin imbibées de vinaigre, et les tourmenteurs avançaient des réchauds enflammés qui, faisant rétrécir le parchemin, occasionnaient un redoublement de souffrances insupportables; enfin on terminait les épreuves par les brodequins.

Ce supplice consistait à placer les jambes de la victime entre quatre planches, deux s'appliquant à la face interne des jambes et les deux autres sur les côtés extérieurs, le tout lié fortement avec des cordes sèches qu'on mouillait pour les faire resserrer davantage; après quoi on introduisait entre les deux planches intérieures des coins de fer qu'on enfonçait avec violence et qui imprimaient aux cordes une tension telle que les os en étaient brisés. La question ordinaire était de quatre coins, la question extraordinaire de huit; et pour se faire une idée des souffrances effroyables que supportaient les accusés, il suffira de dire qu'au huitième coin, les planches, qui étaient séparées au commencement du supplice par les membres du patient, se trouvaient réunies, et avaient si affreusement broyé les jambes, que le sang, les chairs et jusqu'à la moelle des os s'écoulaient à travers les jointures de cet infernal brodequin. Rarement les accusés supportaient jusqu'à la fin cet affreux supplice sans avouer tout ce qu'il plaisait aux moines de leur faire reconnaître.

Quelquefois les inquisiteurs variaient les tortures, et remplaçaient le supplice des brodequins par celui de l'amputation des doigts. Les dociles exécuteurs de ces atroces vengeances s'armaient alors de couteaux aigus et tranchants,

saisissaient la victime et lui coupaient les premières phalanges des doigts de chaque main, puis successivement les secondes phalanges et enfin les troisièmes; et comme il se manifestait une hémorragie qui pouvait causer la mort du patient et l'arracher à ses bourreaux, ils lui appliquaient des plaques de métal incandescent sur les tronçons sanglants, remède plus terrible que la mutilation elle-même et qui arrêtait subitement l'hémorragie. Ensuite on renversait l'infortuné sur une table de fer, et on lui déchirait les cuisses et les bras avec des râteaux et des griffes; ce qui était exécuté avec une habileté cruelle et de manière à ce qu'en arrachant des lambeaux de chair on ne produisît aucune lésion capable d'amener une mort instantanée.

Pour les femmes, les tortures étaient quelque peu différentes. Assez ordinairement on se contentait de leur donner l'estrapade ou la question de l'eau; mais lorsque les inquisiteurs avaient à punir des sorcières ou de pauvres jeunes filles accusées de magie, ils se montraient plus sévères; ils tenaillaient ces infortunées avec des pinces ardentes aux mamelles et à la vulve; et par un raffinement de férocité cynique, ils leur introduisaient dans l'utérus une sonde creuse de métal s'ouvrant par un ressort et recouverte d'une vessie détendue qu'ils remplissaient d'air, de manière à donner au ventre de ces victimes un gonflement hideux; puis ils leur faisaient couler dans les entrailles, par cet affreux conduit, du plomb fondu et de l'huile bouillante.

Tels étaient les spectacles dont aimait à se repaître l'exécrable Philippe II, roi de Castille et d'Aragon, roi de Naples et des Pays-Bas, et souverain d'immenses états dans les deux

Amériques! Ce monstre non-seulement établit ces infâmes tribunaux du saint-office sur tous les royaumes soumis à sa domination, mais il créa encore une inquisition des flottes, chargée de poursuivre en pleine mer les hérétiques; une autre inquisition ambulante, qui suivait les armées avec un cortége de familiers, et enfin une inquisition des douanes pour empêcher l'introduction des livres hérétiques. Les dominicains qui composaient cette dernière classe d'inquisiteurs faisaient subir au commerce toutes sortes d'avanies; et au mépris du droit des gens et des traités existants entre l'Espagne et les autres puissances, ils confisquaient les riches cargaisons, et condamnaient au feu les négociants anglais, français et génois dont la fortune excitait leur convoitise. Ces misérables ne s'en prenaient pas seulement aux citoyens riches, ils s'attaquaient aux moines instruits, aux prêtres tolérants, et même aux évêques, aux archevêques, et jusqu'aux généraux de jésuites qui voulaient apporter quelque modification à leurs statuts.

On compte que dans une période de quarante années, c'est-à-dire pendant tout le cours du règne de Philippe II, l'inquisition fit brûler, torturer ou décapiter plus de vingt-cinq mille personnes, soit Juifs, soit Maures, soit Espagnols, indépendamment de ceux qui furent condamnés à la prison, à la confiscation ou au bannissement, et dont le nombre était quatre fois plus considérable, et cela dans la péninsule; car si l'on ajoutait à ces chiffres les condamnations rendues dans les autres pays soumis à la couronne d'Espagne, tels que la Sicile, la Sardaigne, la Flandre, l'Amérique, les Indes, le royaume de Naples, etc., etc., on serait effrayé

de la quantité de victimes que le saint-office a fait mourir pour rendre les hommes meilleurs catholiques.

Le cruel Philippe II se faisait gloire de son fanatisme religieux, et il avait l'habitude de dire qu'il préférerait voir le dernier Espagnol torturé par le dernier bourreau, et régner sur un immense désert, plutôt que de souffrir un seul hérétique dans ses états. Il portait si loin la haine pour tous ceux qui suivaient les doctrines de Luther et de Calvin, qu'un jour d'auto-da-fé un gentilhomme protestant, appelé Sessa, lui ayant crié en passant devant son trône : « O prince! pouvez-vous donc prendre plaisir à voir les tourments de vos sujets! Sauvez-nous de cette mort cruelle que nous n'avons pas méritée! » il répliqua : « Non, maudits, allez au feu éternel, et sachez que je porterais moi-même le bois pour brûler mon fils s'il était accusé d'hérésie! » Plus tard, il réalisa cette menace, et laissa condamner son fils par les inquisiteurs; il fit plus, il refusa même de lui dire un dernier adieu. Précédemment ce monstre n'avait pas craint d'exprimer l'intention sacrilége d'exhumer le cadavre de Charles-Quint, son père, pour lui faire son procès comme hérétique et pour le brûler dans un auto-da-fé. Enfin Dieu fit justice du tyran et en délivra la malheureuse Espagne.

Cette mort débarrassa également Henri IV d'un adversaire redoutable, et lui permit de donner tous ses soins au gouvernement intérieur de son royaume; il commença par marier sa sœur, qui était restée huguenote, au duc de Bar, de la maison de Lorraine, qui était un zélé catholique; et quand le mariage eut été consommé, il écrivit à Clément VIII pour le prier de lui donner son approbation.

Sa Sainteté, blessée de ce qu'elle regardait comme un manque de procédés, déclara que le duc de Bar avait encouru l'excommunication pour avoir contracté une alliance avec une hérétique, et fulmina contre lui une sentence d'anathème. Quelque représentation que pût faire Henri IV à ce sujet, la cour de Rome se montra inflexible et déclara qu'elle ne lèverait pas les censures avant que la princesse se fût convertie. Et comme cette pauvre femme ne voulut pas abandonner ses croyances religieuses, elle se vit exposée, de la part de son dévot mari, à tant de mauvais traitements, qu'elle en mourut de désespoir. Henri IV ne s'inquiéta nullement des douleurs de son infortunée sœur ; et tout entier à sa nouvelle passion pour Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, il parut n'être occupé que d'une chose, de poursuivre son divorce avec la reine Marguerite. Si l'on en croit Péréfixe, le roi voulait épouser sa maîtresse, afin de légitimer ses bâtards; mais il se gardait bien d'exprimer ouvertement sa pensée; au contraire, il faisait solennellement demander en mariage Marie de Médicis, nièce de Ferdinand, grand-duc de Toscane, la protégée du pontife, afin que la cour de Rome n'apportât aucun obstacle à ses projets de divorce.

Quelque habile que fût cette manœuvre, Clément VIII n'en devint point la dupe; il pénétra les secrètes intentions du roi, et résolut d'en rendre l'exécution impossible. Cependant il ne fit rien paraître de ses soupçons; il reçut à merveille le cardinal d'Ossat, ambassadeur du prince, pour l'affaire du divorce, et demanda un premier délai de quelques jours pour conférer avec les membres du sacré collége sur la requête qu'il lui présentait; puis un second délai

pour en discuter les conditions; enfin il fit traîner les choses tellement en longueur, que le plénipotentiaire français, fatigué d'attendre et soupçonnant quelque infernale machination, lui déclara nettement que s'il ne se hâtait, sa majesté le roi de France passerait outre, se séparerait de la cour de Rome, et épouserait la duchesse de Beaufort.

A cette déclaration, sa Sainteté joua le plus grand étonnement, et répliqua au cardinal que si telles étaient les intentions de Henri IV, il remettait à Dieu seul la conduite de cette affaire; puis il ordonna des prières et des jeûnes publics dans la ville sainte, pour obtenir du ciel le salut de la France; lui-même resta deux jours renfermé dans sa chapelle du Vatican. Le troisième jour au matin, après l'ouverture de dépêches qui lui venaient de Paris, le pontife se décida à paraître en public, et ordonna un service solennel à la basilique de Saint-Pierre. On remarqua qu'il resta près d'une heure debout, les bras croisés sur la poitrine, les yeux fermés comme s'il eût été ravi en extase; après quoi il parut s'éveiller et cria à haute voix : « Mes frères, le Christ vient » de pourvoir au salut du royaume de France. » Le soir même, le cardinal d'Ossat recevait un courrier qui lui annonçait la mort de la belle Gabrielle d'Estrées. Maintenant si l'on cherche à savoir comment sa Sainteté avait prédit si juste, nous dirons que par un singulier hasard, il se trouva que l'intervalle qui séparait l'arrivée du courrier du pape à Rome de celle du courrier de l'ambassadeur, coïncidait heure pour heure avec l'intervalle qui avait dû s'écouler, au rapport des médecins, entre le moment où la maîtresse du roi avait pris le poison et celui de sa mort. Ce qu'il y eut encore d'as-

sez bizarre, c'est qu'à partir de ce jour, Clément VIII ne fit plus d'objection pour le divorce du roi, et qu'il se montra aussi facile que précédemment il avait été méticuleux. Sa Sainteté chargea à cette occasion de ses pleins pouvoirs le cardinal de Joyeuse, Horace de Monte, Napolitain, archevêque d'Arles, et le nonce Gaspard de Modène ; ces ecclésiastiques déclarèrent le mariage de Henri IV nul, et lui permirent, ainsi qu'à Marguerite, de se remarier. Le roi partit immédiatement pour Lyon et épousa Marie de Médicis.

Cette année, qui se trouvait être la dernière du siècle, et par conséquent celle du jubilé universel, donna lieu à sa Sainteté de remplir ses trésors de l'argent des imbéciles pèlerins qui venaient acheter des indulgences. Le nombre des dévots fanatiques et des curieux qui affluèrent à Rome fut si considérable, que dans le seul hôpital de la Trinité, qui avait été transformé en une immense hôtellerie tenue pour le compte du pape, on reçut successivement jusqu'à cinq cent mille voyageurs, indépendamment de tous ceux qui s'étaient logés dans les autres hôpitaux, d'où l'on avait chassé les malades, dans les monastères d'hommes ou de femmes et dans les maisons des particuliers; enfin on estime qu'il y eut plus de trois millions de visiteurs dans le cours de l'année. Toutes les caves du Vatican furent remplies de tonnes d'or ou d'argent, et Clément VIII fut même obligé de s'adresser au général des jésuites pour qu'il mît à sa disposition les caves de son collége, afin d'y déposer les présents des pèlerins. Acquaviva, qui était alors le chef de la société, s'empressa de mettre à la disposition du pontife non-seulement les bâtiments, mais encore les membres les plus distingués

de l'ordre pour le seconder dans son trafic d'indulgences et d'absolutions, espérant que son zèle lui concilierait l'amitié de Clément et le prédisposerait favorablement pour la compagnie de Jésus, lorsqu'il aurait à décider sur la querelle qui venait de s'élever entre les jésuites d'Espagne et les dominicains, à propos de doctrines spirituelles sur la grâce qui avaient été formulées par plusieurs d'entre eux, surtout par le Père Molina, et que les disciples de saint Dominique prétendaient entachées de l'hérésie de Pélage.

Après le jubilé, sa Sainteté intervint en effet dans les disputes, mais sans se prononcer pour aucun des deux partis, et se contenta de nommer des arbitres qui devaient mettre un terme à ces querelles scandaleuses. Les commissaires se formèrent en congrégations qu'ils appelèrent « de auxiliis, » traitèrent les questions en litige avec un soin extrême, de vive voix et par écrit; et quelque désir qu'ils eussent de montrer de la déférence pour le saint-père, ils déclarèrent qu'ils étaient forcés de condamner les opinions de Molina comme fausses, erronées, insoutenables et improbables.

Les jésuites, voyant que la protection même du pape ne pouvait les faire triompher de leurs ennemis, imaginèrent pour gagner du temps de demander que les propositions controversées fussent de nouveau traitées dans des conférences; ce qui leur fut accordé. Les généraux des deux ordres se rendirent à ces conférences avec des théologiens, et les discussions recommencèrent sous la présidence du cardinal Mandruce, chargé par Clément VIII de prononcer le jugement en dernier ressort. Cette fois encore les jésuites furent battus sur tous les points; Mandruce, qui d'abord avait paru

protéger les doctrines de Molina, finit par se ranger dans le parti de ses adversaires : tout faisait donc prévoir une condamnation pour les jésuites, lorsque la veille même du jour fixé pour le prononcé de l'arrêt, le cardinal mourut empoisonné. Les bons Pères en prirent occasion de réclamer un nouveau délai pour se préparer à d'autres conférences; mais Clément, qui craignait de voir chaque jour la querelle s'envenimer davantage et pousser les uns ou les autres dans des révélations funestes à la papauté, se décida à prendre un parti, et nomma des commissaires qui examinèrent les livres de Molina en sa présence. Les conclusions de ceux-ci furent semblables à celles des premiers juges, c'est-à-dire défavorables à la société. Alors les jésuites d'Espagne, qui redoutaient plus que toute chose au monde d'être battus dans une question aussi importante, entreprirent de forcer même la volonté du pape en mettant en jeu sa propre autorité. Ils ameutèrent tous les colléges de leur ordre contre Clément VIII, exprimèrent des doutes sur la légitimité de son intronisation, et soutinrent dans leurs thèses qu'on n'était point tenu de s'en rapporter à la décision d'un pape en matière de foi.

Cette conduite audacieuse irrita le saint-père, et sans aucun doute il se fût déterminé à dissoudre la société s'il n'eût été arrêté par la puissante intervention de Philippe III, qui désirait le maintien d'un ordre qui l'aidait à plonger ses peuples dans l'ignorance et dans l'abrutissement.

Du reste, les services que les jésuites d'Angleterre lui rendaient et les efforts que faisaient ceux de France pour ramener ces deux pays à son obédience, plaidèrent en faveur de l'ordre; et il est juste de convenir qu'ils employaient les uns

et les autres, pour la réussite de leurs projets, une persévérance et une activité dignes d'une meilleure cause. Les jésuites d'Angleterre, bannis de ce royaume par différents décrets, n'avaient pas craint d'y rentrer après la mort d'Élisabeth pour renouer de nouvelles intrigues; les jésuites de France, chassés des provinces par les arrêts des parlements, par des déclarations et lettres-patentes du roi adressées aux tribunaux souverains, avaient su se maintenir dans la juridiction des parlements de Bordeaux et de Toulouse, et intéresser en leur faveur nombre de seigneurs influents à la cour, et particulièrement la reine Marie de Médicis.

Déjà, à l'occasion du mariage du roi, ils lui avaient député les Pères Lorenzo-Maggio et Gentil pour réclamer l'exécution de la promesse qu'il avait faite lors de son absolution de les rappeler. Mais sur le refus de Henri IV d'obtempérer à leur demande, ils se déclarèrent ses ennemis, répandirent des libelles dans Paris contre l'autorité du roi et du parlement, entre autres la plainte apologétique publiée à Bordeaux par le Père Richomme, et pour laquelle un libraire nommé Chevalier fut décrété de prise de corps. Dès ce moment, la société se déclara en guerre ouverte avec le roi; leur collége de Dôle, situé sur la frontière, devint le lieu de réunion de tous les mécontents et le centre des opérations dirigées contre Henri; bientôt même ils organisèrent une conspiration dans laquelle, comme toujours, ils prirent la part la plus active, avec de telles précautions qu'il fut impossible de prouver leur participation quand le complot fut découvert. Ils suscitèrent également des troubles à Lyon, prêchèrent ouverte-

ment le régicide et inspirèrent à Henri IV, une si grande frayeur, qu'il se décida à faire la paix avec eux.

Préalablement il chercha à ramener à son sentiment les grands dignitaires dont il connaissait l'extrême répugnance pour une semblable mesure, et ayant réuni ses principaux officiers, il leur tint le discours suivant : « Il nous faut, mes-
» seigneurs, par nécessité, rappeler purement et simple-
» ment les jésuites dans notre royaume, les décharger des
» sentences d'infamies et d'opprobres qu'ils ont justement
» encourues, ou bien les poursuivre avec une rigueur in-
» exorable, afin qu'ils n'approchent jamais ni de nous, ni
» de nos états. Ce dernier parti les jettera dans la plus dange-
» reuse irritation ; et les attentats contre notre personne vont
» se multiplier de telle sorte que nous serons forcé d'être
» sans cesse sur nos gardes ; de porter des cuirasses jusque
» dans nos appartements ; de ne prendre aucune nourriture
» sans l'avoir fait visiter par nos médecins ; de trembler même
» à l'approche de nos meilleurs sujets, car ces gens-là ont des
» intelligences et des correspondances partout, et une grande
» habileté à tourner les esprits comme il leur plaît ; enfin
» notre vie deviendra tellement misérable, qu'il vaudrait
» mieux pour nous être déjà mort... »

Par condescendance pour les appréhensions de Henri, les seigneurs auxquels sa majesté s'adressait, entre autres Sully, son ministre, ne voulurent pas combattre son raisonnement, et déclarèrent qu'ils s'en rapportaient à sa sagesse. Henri IV, sans plus tarder, expédia le jour même des lettres patentes pour le rétablissement de la société de Jésus en France. Mais le parlement fut moins docile que la cour, et refusa de les

entérmer avant que les Pères eussent changé leur nom de jésuites, qui était en exécration à tous les corps de l'état, et eussent modifié leurs statuts. Les membres du parlement demandaient que la compagnie ne restât pas sous l'autorité d'un général étranger, et qu'elle se choisît un supérieur résidant dans le royaume; ils demandaient en outre qu'elle fût soumise à la juridiction ordinaire, qu'elle supprimât dans ses vœux l'engagement d'une obéissance particulière au pape, qu'elle n'autorisât l'admission dans ses rangs que des sujets naturels du roi, qu'elle fût astreinte à suivre les règlements universitaires, et qu'elle renonçât à hériter des biens de ses membres au préjudice des familles. Les disciples de Loyola refusèrent d'adhérer à ces conditions; et un ordre du roi enjoignit aux magistrats d'enregistrer purement et simplement les lettres patentes qui autorisaient les jésuites à rentrer en France.

Quelques années plus tard, Henri IV reçut la juste récompense de cet acte de despotisme; et l'attentat de Ravaillac vint apprendre aux nations comment les jésuites savaient payer un bienfait. Il est vrai qu'ils ne devaient pas une grande reconnaissance au prince d'une concession qu'ils n'ignoraient point lui avoir été arrachée par la frayeur. Ils feignirent néanmoins d'attribuer ses nouvelles dispositions à de tout autres sentiments, et ils le remercièrent du bienveillant appui qu'il prêtait à leur ordre. Bien plus, le père Cotton, qui devint son confesseur, et plusieurs de ses compagnons demandèrent à l'embrasser en signe de réconciliation sincère, d'oubli du passé et de confiance pour l'avenir.

Dès qu'ils se virent tout-puissants en France, les jésuites

oublièrent les promesses qu'ils avaient faites à Clément VIII de travailler à lui soumettre le royaume, et s'occupèrent de leurs anciennes querelles avec les dominicains sur la grâce et sur le libre arbitre; ils signifièrent même à sa Sainteté qu'elle eût à se prononcer pour eux et à canoniser Ignace de Loyola, leur fondateur, si elle voulait qu'ils restassent sous son obédience. Au lieu d'obéir à leur injonction, le pontife se déclara définitivement pour les dominicains, et accorda les honneurs de l'apothéose à Charles Borromée, le neveu de Pie V, un des anciens chefs de leur ordre, et l'un des plus fougueux inquisiteurs qui eût existé.

Les jésuites ne voulurent pas laisser cet affront impuni, et s'en prirent au cardinal Aldobrandino, le conseiller du pape. Un d'eux résolut de l'empoisonner, et essaya plusieurs fois de s'introduire dans les cuisines. Son insistance à se présenter chaque jour pour être admis dans le palais éveilla les soupçons, et on aposta des soldats pour l'arrêter. Suivant son habitude, le jésuite vint offrir ses services aux domestiques du cardinal Aldobrandino, pour les aider dans leurs travaux; et comme il allait entrer, deux sbires l'arrêtèrent. Celui-ci, qui était grand et vigoureux, les renversa à terre; et avant qu'on eût le temps de leur porter secours, il prit la fuite et se jeta dans la demeure du cardinal Odoardo Farnèse, zélé protecteur des disciples d'Ignace de Loyola. Le préfet de Rome se rendit immédiatement avec des soldats à la demeure des Farnèse pour réclamer le fugitif; mais au lieu d'obéir, le cardinal et ses gens parurent en armes aux fenêtres, firent feu sur le préfet et l'obligèrent à rebrousser chemin. La résistance dura plusieurs jours; enfin comme sa

Sainteté se préparait à faire venir des troupes du dehors pour maintenir son autorité, Farnèse sortit avec les siens par les derrières de son palais, gagna la campagne, et se retira dans le superbe château que son oncle avait fait élever à trente-six milles de Rome.

Clément VII, exaspéré de l'audace des jésuites et de Farnèse, menaça les premiers de dissoudre leur ordre, et dépêcha le gouverneur de la ville pour signifier au cardinal qu'il eût à donner sa démission du gouvernement du patrimoine de ses ancêtres, dont il venait de se rendre indigne. Farnèse refusa d'obéir, et se prépara à soutenir un siége dans son château contre les troupes papales. Fort heureusement pour lui, son frère intervint dans la querelle, et courut en toute diligence se jeter aux pieds de sa Sainteté pour obtenir la grâce du cardinal. Le souverain pontife parut céder aux prières du duc, et accorda à Farnèse la permission de rentrer dans Rome; mais à peine franchissait-il les portes, qu'il fut arrêté et conduit au château Saint-Ange. A leur tour, les jésuites vinrent en aide à celui qui les avait protégés, et le 5 mars 1605, Clément VII mourut empoisonné.

Ce pontife termine dignement la série des papes du seizième siècle, qui défendirent pied à pied le terrain de leur omnipotence spirituelle et temporelle; et à force de ruses, de fourberies, de crimes et d'attentats, firent triompher la tiare au milieu des révolutions politiques et religieuses qui bouleversaient toutes les nations et menaçaient d'engloutir pour toujours le vaisseau de saint Pierre!

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE DU SEPTIÈME VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.